This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

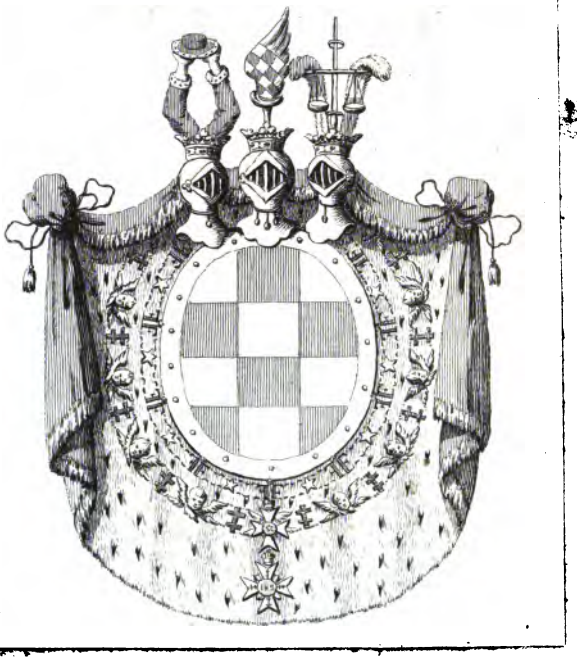

Z
1007
.B584

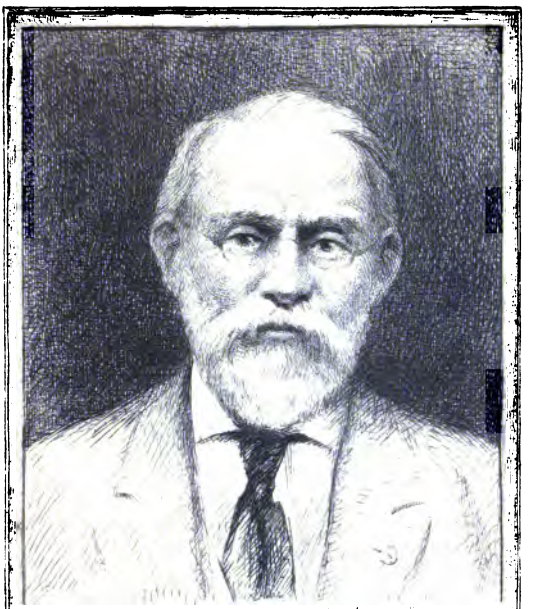

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS,
POUR LES MOIS
DE
JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE,
MDCCLXVIII.
TOME TRENTIEME.
PREMIERE PARTIE.

A LA HAYE,
Chez PIERRE GOSSE JUNIOR,
ET DANIEL PINET,
Libraires de S. A. S.
M. DCC. LXVIII.

Canning
Gottsched
h.27.39
3932 7

TABLE DES ARTICLES.

ART. I. HISTOIRE & MEMOIRES *de l'Académie Royale des Inscript. & Belles Lettres* Tome XXXI. . . . . pag. 1.

II. PARADOXES MORAUX & LITTERAIRES. . . 29.

III. HISTOIRE DE LA REFORMATION *ou* MEMOIRES DE JEAN SLEIDAN, &c. *Trad. par le Dr.* LE COURRAYER, Tom. II. & III. . . 52.

IV. EXTRAIT DES OEUVRES *de Mr.* GELLERT, *Trad. par Mr.* TOUSSAINT. . 71.

V. MEMOIRE SUR LES FINANCES ET SUR LE COMMERCE DE L'ANGLETERRE,

RE, *Ouvr. attribué à Mr.* GRENVILLE. . . pag. 81.

VI. DISSERTATION *sur les Causes qui arrêtent les progrès de la Jurisprudence Naturelle, par Mr.* WICHERS. . . . . 106.

VII. DE LA SANTE' DES GENS DE LETTRES, *par Mr.* TISSOT. . . . . 113.

VIII. SELIM ET SELIMA, *Poëme imité de l'Allemand.* . . 128.

IX. P. RUTILII LUPI *de Figuris Sententiarum & Elocutionis Libri duo.* . . . 140.

X. ALI ET BOZALDA, *Conte Oriental.* . . . 156.

XI. NOUVELLES LITTE'RAIRES. 166.

BIBLIOTHEQUE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS,

POUR LES MOIS DE

JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE,

MDCCLXVIII.

ARTICLE PREMIER.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES; avec

les MÉMOIRES tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCCLXI, jusques & compris l'année M. DCCLXIII. Tome trente-unième. *A Paris*, de l'Imprimerie Royale, 1768. *in* 4to. *pp.* 381, pour la partie Historique, & 512, pour les Mémoires.

L'Abondance & la variété des matières contenues dans ce Volume, ne nous permettront guères que d'en indiquer sommairement la plupart des Articles. Il faudra sur-tout que nous suivions cette méthode par rapport à la première Partie, qui, comme l'on sait, ne présente que des Extraits de Dissertations lues en divers temps à l'Académie. Ces Extraits renferment souvent bien des choses curieuses, mais plus ils sont intéressans, plus il est par cela même difficile de les abréger encore. On en trouve vingt-huit dans la première Partie de ce Volume, qui est terminée par

par les Eloges de MM. l'*Abbé* SALLIER, BON, l'*Abbé* DU RESNEL, le *Cardinal* PASSIONEI, LESVESQUE, FALCONET, RACINE & DE BOUGAINVILLE.

Observations sur quelques Traits de l'Histoire Egyptienne.

Dans ces observations, Mr. DUPUIS s'occupe à défendre Herodote & Diodore de Sicile, contre les critiques, que des Savans modernes, entr'autres le célèbre Auteur *de l'Origine des Loix des Sciences & des Arts*, ont faites de quelques passages de ces Historiens, relatifs à l'Egypte. Mr. *Goguet* (1) trouve contre toute vraisemblance que, du nombre d'enfans nés en Egypte le même jour que Sésostris & élevés avec lui, il en fût resté 1700., entre lesquels il choisit les principaux Officiers de son Armée, lorsqu'il partit pour son Expédition des Indes. Il oppose à ce récit de Diodore de Sicile, des raisonnemens & des calculs bien capables de le rendre tout au moins fort

(1) *De l'Orig. des Loix des Sc. & des Arts. 1de. Part. Liv. I. Ch. 3.*

fort ſuſpect. Mr. DUPUIS fonde la défenſe de l'Hiſtorien ſur d'autres raiſonnemens & ſur d'autres calculs, appuyés en partie ſur des faits généralement reconnus, en partie ſur des conjectures ingénieuſes. Il tâche enſuite de concilier Hérodote & Diodore, qui paroiſſent être en contradiction ſur l'article de la Polygamie; l'un diſant qu'elle n'étoit interdite qu'aux Prêtres d'Egypte, & l'autre, qu'elle l'étoit à tous les ordres indiſtinctement. Il examine & juſtifie ce que rapporte Hérodote, que les Egyptiens ne labouroient point leurs terres, mais qu'auſſi-tôt après l'écoulement des eaux du Nil, chacun ſemoit ſon champ & y lâchoit des pourceaux, qui foulant la ſemence avec leurs pieds, la faiſoient entrer dans la terre.

On reproche à cet Hiſtorien d'avoir dit généralement que, de ſon temps, les Egyptiens faiſoient uſage d'un vin tiré de l'orge, parce qu'il n'y avoit point de vignes dans la contrée qu'ils habitoient. Ce reproche eſt l'objet du dernier Article de ces *Obſervations*.

Il eſt encore queſtion d'Hérodote & des Egyptiens dans le morceau ſuivant *ſur deux Edifices d'une ſeule pierre transportés ſur le Nil, des carrières de l'*Egypte, *l'un à* Saïs, *l'autre à* Butos. Ces deux Edifices ſont deux Temples ou Chapelles, chacun d'une ſeule pierre. Mr. le Comte DE CAYLUS a expoſé, dans un Mémoire lu à l'Académie, les détails des opérations néceſſaires pour les tailler dans la carrière, les transporter ſur le Nil, & les placer dans le lieu deſtiné. Il réſulte, des réflexions de l'illuſtre Antiquaire, que les Anciens en général, & les Egyptiens en particulier, avoient, en Méchanique, des connoiſſances & des reſſources bien ſupérieures à celles dont les Modernes ſe vantent d'être en poſſeſſion. Le dernier exemple que l'on connoiſſe de leurs opérations & de leurs ſuccès en ce genre eſt du cinquième ſiècle. C'eſt le fameux Monument de Théodoric Roi des Goths, qui ſubſiſte encore à Ravenne. Mr. DE CAYLUS en a joint à ſon Mémoire une deſcription qui lui a été communiquée par Mr.

Soufflot, & dont les talens reconnus de cet habile Architecte garantiſſent l'exactitude.

On ſait combien Mr. de Guignes a rendu probable la conjecture, que la Chine pourroit bien n'être qu'une Colonie de l'ancienne Egypte. Mr. le Comte DE CAYLUS ajoute de nouveaux degrés de probabilité à cette opinion, par la *Comparaiſon de quelques anciens Monumens de diverſes parties de l'Aſie.* C'eſt le ſujet du troiſième Article de ce Volume. Mr. DE CAYLUS y poſe d'abord en fait que les Aſſyriens, les Mèdes & les Perſes ont tiré leurs connoiſſances de l'Egypte. „Si donc, *ajoute-t-il*, on trouve, chez les Chinois, des monumens „ pareils à ceux de ces anciens Peuples, „ n'aura-t-on pas quelque droit de conclure que la Chine en a reçu le modèle de l'ancienne Egypte"? Il ne donne cependant cette concluſion que pour vraiſemblable. Il rapporte d'abord, pour la ſoutenir, la deſcription donnée par Hérodote de l'enceinte d'Ecbatane, dans laquelle il eſt, à ſon avis, impoſſible

ble de ne pas reconnoître la disposition générale de plusieurs Villes de la Chine & de toutes celles de l'Inde. Il compare ensuite, toujours d'après la description d'Hérodote, le Temple de Bélus à Babylone, avec les Tours de la Chine; les Pyramides d'Egypte & de l'Inde, avec ces mêmes Tours, nommément avec celle de Nanking, nommée *Tour de Porcelaine*, & la Pagode de Chalambrom ou Chilambaram, sur la Côte de Coromandel. Si l'on peut opposer à l'induction que Mr. DE CAYLUS tire de cette comparaison en faveur de l'antériorité des Egyptiens, qu'ils pourroient avoir emprunté des Indiens ou des Chinois la forme de leurs bâtimens; il répond que „ les Ouvrages Egyptiens „ portent dans leur simplicité, jointe à „ une étonnante grandeur, le caractère „ original. Les Pyramides de l'Inde „ sont chargées d'un détail infini de pe„ tits ornemens: cette recherche décè„ le l'esprit imitateur: au contraire tout „ est simple & grand dans l'Egypte: c'est „ en Egypte que les marbres sont d'a-

„ bord sortis de la carrière, & que, „ taillés simplement, posés les uns sur „ les autres, placés selon la direction „ des quatre points cardinaux du Mon„ de, ils ont formé les Pyramides: les „ autres Nations sont venues ensuite, „ le ciseau à la main, pour suppléer, „ par des détails d'embellissement, à ce „ qui leur manquoit du côté de la vaste „ étendue des idées & de la grandeur „ des efforts. Les hommes ont toujours „ commencé par le simple dans toutes „ leurs opérations ".

Mr. DE CAYLUS a consacré un troisième Mémoire à la gloire des Egyptiens; il a pour objet *la Porcelaine de l'ancienne Egypte.* Il possédoit deux morceaux de cette matière, tous deux dignes d'attention. L'un étoit une figure de porcelaine verte, & l'autre un buste de porcelaine bleue: leur matière, absolument égale en dedans & en dehors, étoit d'une si grande dureté, qu'elle faisoit du feu quand on la battoit avec l'acier. L'examen de ces deux figures a fait faire à Mr. DE CAYLUS des réflexions

xions sur les procédés & les opérations des Egyptiens en ce genre. Il les expose brièvement, & en conclut que ce Peuple ingénieux avoit une profonde connoissance de l'art Chymique.

Il y a des mots auxquels l'usage a attaché un sens si odieux, & si différent de celui qu'ils avoient dans leur première origine, qu'il les a fait bannir de la conversation des honnêtes gens, ou convertis en épithètes injurieuses. Le nom de *Parasite*, par exemple, n'a pas toujours désigné les hommes vils & méprisables auxquels on l'a donné dans la suite. Ce fut même pendant long-temps un titre d'honneur chez les Athéniens, comme on le voit dans les Mémoires de Mr. LE BEAU le Cadet, *sur les Parasites des Dieux dans l'Antiquité, avec quelques Observations sur les Parasites de Théâtre en particulier*: dont l'Historien de l'Académie nous présente un Abrégé très intéressant.

Les Parasites, dans l'origine, étoient des Ministres de la Religion, chargés du soin de l'orge sacrée, c. à. d. desti-

née au service des Temples. Ils étoient commensaux des Pontifes; ils faisoient corps avec eux & jouissoient des privilèges relatifs à leur Ministère. Ils avoient, dans les Temples, un logement entretenu aux dépens du public, & appellé de leur nom, *parasitéion* (2). On ne sait ni quand cette espèce de Ministère commença dans la Grèce, ni s'il fut en usage ailleurs que dans la Ville d'Athènes: les monumens ne font mention que des *Parasites* Athéniens. Il est au moins sûr qu'ils existoient dès le temps de Solon, qui fit exprès pour eux la *Loi Royale*, ainsi nommée (dit Mr. LE BEAU, qui la rapporte ici d'après Athénée;

(2). Mr. LE BEAU observe que l'usage des repas publics, institués par Solon, dans le Prytanée d'Athènes, fut exprimé par le mot *Parasitein*; que c'étoit cependant un privilège si distingué que, dans la crainte de le rendre trop commun, ce sage Législateur défendit que le même Citoyen y mangeât souvent, & il en conclut que le verbe *parasitein*, dérivé de *parasitos*, fut long-temps pris en bonne part.

née, & tâche de l'expliquer) parce qu'elle étoit adreſſée en particulier au ſecond des Archontes, appellé l'*Archonte-Roi*.

Toutes les Divinités qui avoient des Temples à Athènes, y avoient peut-être auſſi leurs Paraſites, mais il eſt ſurtout parlé nommément de ceux d'Apollon, d'Hercule, des Dioscures, & de Minerve. La *Loi Royale* concernoit ſingulièrement les premiers, & ce n'étoit pas ſeulement dans la Ville d'Athènes, qu'ils s'occupoient du culte d'Apollon. Au nombre des Députés nommés *Théores*, que les Athéniens envoyoient chaque année à Delos, ils étoient obligés de nommer deux Hérauts pour être Paraſites dans le Temple du Dieu pendant l'année. *Qu'il y ait pendant l'année*, dit la Loi Royale, *dans le Temple de Delos, deux Hérauts de la Famille des Hérauts des Myſtères.* Cet article de la Loi fournit à Mr. LE BEAU une nouvelle preuve de la dignité du Miniſtère des Paraſites. Ceux d'Hercule, à Cynoſarge, quartier d'Athènes, où ce

Héros

Héros étoit particulièrement honoré, devoient, suivant un décret gravé sur une des colomnes de son Temple, être *Bâtards*, (νόθοι) *ou fils de Bâtards*; c'est-à-dire nés d'un Athénien & d'une étrangère, ou d'un étranger & d'une Athénienne, quoi qu'en légitime mariage. Les termes du décret ne peuvent être pris que dans ce sens, car il n'est pas vraisemblable qu'on ait eu dessein d'avilir un Ministère pour lequel *on choisissoit*, dit un Ancien, *les personnes les plus distinguées par leurs richesses & par leur probité* (3).

Apollon eut aussi ses Parasites chez les Romains, qui n'attachèrent apparemment pas à ce Ministère la même considération que les Grecs. A Rome les Parasites de ce Dieu étoient en même temps Acteurs de Théâtre, comme on le voit par deux Inscriptions tirées du Trésor de Gruter, que Mr. LE BEAU a insérées dans son Mémoire, en y ajoutant quelques remarques pour les expli-

(3) *Diod. Sinop.* Ap. Athen. L. VI. C. 9.

pliquer. Il n'en eſt point fait mention du temps de la République; le premier, dont le nom ſoit venu juſques à nous, eſt Latinus, qui vivoit ſous Domitien. Suétone en parle comme d'un bouffon, qui amuſoit l'Empereur par ſes récits: Martial lui a conſacré une Epitaphe fort honorable, dans laquelle il l'appelle Paraſite d'Apollon (4): Juvenal le cite dans quelques unes de ſes Satyres comme un grand Acteur.

Mr. LE BEAU termine ſon Mémoire, par l'examen de ce que les Paraſites eurent de remarquable comme Acteurs comiques. Il entre dans quelques détails ſur la nature du rôle qu'on faiſoit jouer à ces perſonnages, & ſur l'habillement qu'on leur donnoit. Pour peu qu'on ait lu les Comédies de Plaute & de Térence on imaginera ſans peine ce qu'il peut dire là-deſſus. On a rapporté à Alexis, Poëte de la Comédie moyenne, l'invention du rôle de Paraſite; l'idée

(4) Latinus y parle lui-même *vos me laurigeri Paraſitum dicite Phœbi.*

dée s'en trouve cependant déjà dans Epicharmus, Poéte de l'ancienne Comédie; il eſt vrai que le nom n'a paru ſur la ſcène que dans les pièces de la moyenne, & que le rôle même n'eſt devenu commun que dans celles de la nouvelle. Ainſi, dit Mr. LE BEAU, le caractère de Paraſite fut joué de tout temps, mais le nom fut reſpecté tant qu'il fut conſacré par la Religion: il dégénéra peu à peu, & enfin il ſervit à déſigner ceux qui faiſoient métier de vivre à la table d'autrui. Un paſſage de Diodore de Sinope, cité par Athénée, nous apprend comment cela ſe fit. *Les riches*, y eſt-il dit, *voulurent, à l'exemple d'Hercule, avoir des Paraſites; mais au lieu de choiſir les gens qui avoient le plus de talent, ils s'attachèrent ceux qui entendoient le mieux la flatterie & la louange outrée.*

Vie d'Aſpaſie. Peu ſatisfait de ce que Ménage, & Bayle (5) diſent de cette femme célèbre par ſa beauté, par ſes dé-

(5) *Hiſt. des Femmes Philoſophes, Dict. Cr, Art. Periclès.*

déreglemens, par son esprit, son éloquence & ses talens, par l'empire étonnant qu'elle sçut prendre & conserver sur Périclès, empire qui lui donna tant de part dans les plus grandes affaires des Athéniens; par ses liaisons peut-être plus étonnantes encore avec le sage Socrate, Mr. DE BURIGNY a cru devoir la faire mieux connoître. Il a rassemblé avec soin tous les traits épars dans les Ouvrages des Anciens à son sujet, & en a formé un Article curieux, dont on nous donne ici le précis.

Sur le Bucher d'Epoeſtion. Sur le Char qui porta le Corps d'Alexandre. Ces deux Articles sont de la façon de Mr. le Comte DE CAYLUS. Il y donne, d'après les descriptions de Diodore de Sicile, le dessein & l'explication de ces fameux monumens de l'art, de la grandeur & de la vanité humaine. On trouvera, en comparant les planches avec la description, que Mr. DE CAYLUS a supplé dans la partie des décorations & des ornemens, au récit de l'Historien. Il en avertit lui-même, & ajoute qu'il

a profité, autant qu'il a pu, de ce que les médailles lui ont fourni à ce ſujet, & que là où ce ſecours lui a manqué, il s'eſt livré aux conjectures qui lui ont paru les plus vraiſemblables.

Remarques ſur la deſcription que fait Athénée d'une Fête d'Alexandrie donnée par Ptolemée Philadelphe. Cette deſcription ſe trouve dans le cinquième Livre d'Athénée; le culte de Bachus y eſt traité avec tant de détail, qu'on peut regarder ce morceau comme une explication très étendue des monumens de ce Dieu. C'eſt ce qui a engagé Mr. LE BEAU le Cadet à le traduire en entier & à y joindre les obſervations rédigées dans cet Article. „Si l'on peut ajouter foi au récit „ d'Athénée, il en faut conclure que „ les Ptolemées eurent en partage les „ plus grandes richeſſes de la Perſe & „ des Indes, & que tout ce qu'il y a aujourd'hui d'or, d'argent & de pierreries „ en Europe, étant raſſemblé, pourroit „ à peine fournir à la décoration d'une „ Fête ſi magnifique".

Sur les honneurs & les prérogatives accor-

cordées aux Prêtres dans les Religions profanes. Mémoire sur Calvus Poëte & Orateur. Mémoire sur le Philosophe Sextius. Sur le Philosophe Musonius. Vie du Philosophe Proclus, & notice d'un Manuscrit contenant quelques uns de ses Ouvrages, qui n'ont point encore été imprimés. C'est à Mr. DE BURIGNY, qu'on doit tous ces Articles. Le Manuscrit dont il s'agit dans le dernier, se trouve dans la Bibliothèque de Hambourg (6) & dans celle du Vatican. Il contient trois Ouvrages, le premier est intitulé: *Procli Dialochi de decem dubitationibus circà Providentiam*: le second, *de Providentiâ & fato, & eo quod in nobis est*; le troisième, *de malorum subsistentia*. Ces Traités ne se trouvent plus en Grec: on en a seulement une Traduction Latine, faite sur la fin du treizième siècle par Guillaume de Morbec, savant Dominicain, ainsi

(6) Voy. *Fabr. Bibl. Gr.* T. VIII. p. 464. *& seqq.* On y trouve des extraits du 1er. & du 3me. des Ouvrages contenus dans le Mss. en question; le 3me. y est inséré en entier.

ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, qui eſt un village de Brabant diſtant d'environ une lieue de Ninove. Il ſavoit le Grec & l'Arabe, il fut Chapelain & Pénitentier des Papes Clément IV. & Grégoire X.

Sur l'ancien uſage de porter du feu devant les Empereurs, par Mr. BONAMY. *Remarques ſur le Texte & ſur les Traductions du Philoctète de Sophocle. Remarques Critiques ſur le Texte & ſur les Traductions de l'Iphigénie en Tauride, Tragédie d'Euripide.* Mr. DUPUY, Auteur de ces remarques, y examine quelques paſſages de ces deux pièces, mal entendus & mal rendus par les Interprètes; il les traduit de nouveau & s'occupe à prouver, par des diſcuſſions de Critique & de Grammaire, que le ſens qu'il leur a donné, eſt celui qu'ils doivent avoir.

Sujet de la IVe. Eclogue de Virgile. Le Poëte y célèbre la naiſſance prochaine d'un enfant qui va faire ſuccéder au ſiècle de fer, ce nouvel âge d'or prédit par la Sibylle de Cumes, où regneroient l'abondance, la juſtice & la paix. Cet en-

enfant ſera admis dans la troupe des immortels, il régira un jour l'Univers pacifié par les vertus de ſon père. Tout le monde ſait qu'on a cru pendant longtemps ne pouvoir rapporter une ſi magnifique prédiction qu'à la naiſſance du Meſſie. On eſt même allé jusqu'à dire qu'elle avoit converti deux Payens qui furent baptiſés par le Pape Sixte & ſouffrirent le martyre ſous l'Empire de Valérien. Cette opinion, auſſi généralement abandonnée aujourd'hui, qu'elle avoit été adoptée autrefois, a fait place à diverſes conjectures, que les Editeurs modernes de Virgile ont tâché tour à tour de faire valoir. Celle qui a eu le plus de vogue regardoit la naiſſance d'un fils de Pollion, ſoit Aſinius Gallus, né l'an de Rome 715., ſoit, comme l'a avancé Servius, Saloninus, né l'année ſuivante, & mort peu de jours après ſa naiſſance. Quelques Savans, mécontens de cette conjecture, en ont adopté une autre, & ont cru que Virgile avoit eu en vue la naiſſance de Marcellus, fils d'Octavie, ſœur du jeune Céſar. D'au-

tres ont penſé qu'il s'agiſſoit de Druſus fils de Livie, né, comme on ſait, trois mois après le mariage de ſa mère avec Auguſte. Mr. DE LA NAUZE, après avoir, dans un Mémoire dont cet Article eſt le précis, rapporté ces divers ſentimens & montré leur peu de fondement, en propoſe un autre qui lui paroît s'accorder parfaitement & avec le but du Poëte, & avec toutes les circonſtances auxquelles il fait alluſion dans l'Eclogue, & avec le temps où l'on convient qu'elle fut compoſée. Entre les différentes femmes qu'Octavien prit ſucceſſivement, Scribonia ſeule devint groſſe, & elle ne le fut qu'une fois. Il l'avoit épouſée au commencement de l'an 714., & la répudia l'année ſuivante. Ce fut donc vers la fin de cette groſſeſſe, dit Mr. DE LA NAUZE, que Virgile compoſa cette Eclogue, dans laquelle il annonce à Octavien la naiſſance d'un fils, qui devoit faire le bonheur de l'Empire, & parvenir au comble de la gloire; mais l'évenement répondit très mal à une ſi belle prédiction. Scribonia

mit

mit au monde la fameuſe Julie, qui fut le ſcandale de Rome, & l'opprobre de la Maiſon des Céſars. Le peu d'intérêt qu'on prit depuis au véritable objet de l'Eclogue, ou peut-être l'intérêt qu'on eut à le faire oublier, y répandirent bientôt des nuages. Telle eſt la conjecture du ſavant Académicien, & il l'appuie ſur les vers même du Poëte, rapprochés des évenemens de l'hiſtoire. Les principaux de ces évenemens ſont, le Conſulat de Pollion, la Paix de Brunduſe, l'époque de l'Empire d'Octavien en Occident &c., qui tous concourent avec la date de l'Eclogue. Il faut voir dans le Mémoire même le parti que le ſavant Académicien en tire pour confirmer ſon opinion. Il ne parle point de celle de Mr. *des Vignoles*, qui recule l'époque de cette pièce à l'an 731 (7).

Obſervations ſur les plus anciennes Peuplades de la Grèce, par Mr. l'Abbé BELLEY. Elles peuvent ſervir de commentaire

(7) Voy. *Bibl. Germ.* T. XXV. p. 173. & ſuiv.

taire sur les vers. 4. & 5. du *Chap.* X. de la *Genèse*, mais on se tromperoit si l'on se flattoit d'y trouver de nouvelles découvertes. Elles ne présentent guères que le résumé de ce que les plus savans Interprètes de l'Ecriture ont dit sur ce sujet (8). Mr. l'Abbé BELLEY nous paroît cependant avoir sur Tharsis, un sentiment qui lui est particulier. Il croit que le pays habité par ce second fils de Javan fut l'Isle de Crète. Il observe, pour le prouver, que l'Ecriture donne le nom de Tharsis à différens lieux, situés dans des contrées fort éloignées l'une de l'autre, mais pourtant toujours sur la Mer. Il place le Tharsis de Salomon en Ethiopie, celui de Jonas, le même, selon lui, dont il est parlé *Ezech*: XXVII: 14. à Carthage; il en trouve un autre en Arabie, vers la Mer Rouge. Il ne paroît pas vraisemblable que le fils de Javan ait donné le nom à aucun de ces lieux. Bochart a cru

(8) Voyez entre autres le Comm. de Mr. *Chais* sur ces vs.

cru que le Tharſis de Moïſe étoit Tarteſſus en Eſpagne; Joſéphe, & pluſieurs Interprètes après lui, ont penſé que c'étoit Tarſe en Cilicie, ou plutôt cette Province entière. Le ſavant Académicien n'admet ni l'une ni l'autre de ces opinions. „ Pour découvrir le Tharſis „ de Moïſe, il faut, *dit-il*, réunir deux „ circonſtances: 1°. que le lieu ne fût „ pas fort éloigné de la Grèce, qui eſt „ le pays de Javan, père de Tharſis: „ 2°. que ce pays ait été, dans les „ plus anciens temps, renommé par „ ſon Commerce & par ſa Navigation. „ Or ces convenances ſe trouvent dans „ l'Iſle de Crète, qui eſt voiſine du Pé„ loponèſe, (où l'on convient qu'Eliſa, „ frère de Tharſis, s'établit); cette Iſle „ poſſédoit l'empire de la Mer avant la „ guerre de Troie. Crète peut donc „ être regardée comme le Tharſis de „ Moïſe, étant un pays maritime, „ dont le Commerce & la Navigation „ ont fleuri dans des temps voiſins de „ celui de Moïſe".

Sur le Rempart de Gog & de Magog. An-

noncer que cet Article eſt l'abrégé d'un Mémoire de Mr. D'ANVILLE, c'eſt dire tout d'un temps qu'il eſt rempli des plus ſavantes recherches; mais nous ne ſaurions entrer dans le détail. Les noms de Gog & de Magog déſignent, dans l'Ecriture, des Peuples qui viennent des Régions ſeptentrionales; ces Peuples, ſelon la plupart des Interprètes, ſont les Scythes. Chez les Ecrivains Arabes & Perſans, ces mêmes noms, avec une petite différence, qu'on peut prendre dans le premier pour une particule préfixe (ils écrivent *Jagog*), déſignent des contrées dans l'intérieur de la Tartarie. Il en eſt parlé dans la Géographie Arabe de l'Edriſi, où l'on trouve auſſi une mention détaillée du rempart d'*Jagog* & de *Magog*. D'après ſes recherches, Mr. D'ANVILLE place ce rempart à l'ouverture d'une chaîne de montagnes qui traverſe un Canton de la Tartarie, & il en fixe la poſition par delà le 90e. degré de longitude, & environ le 47e. de latitude ſeptentrionale.

Obſervations ſur les Peuples Meldi *des Gau-*

Gaules, dont parle Céſar dans ſes Commentaires. Mr. D'ANVILLE, dans ſa Carte de l'ancienne Gaule, & dans la ſavante Notice dont elle eſt accompagnée, place ces Peuples en Flandre dans le voiſinage de Bruges, où l'on trouve un Canton, qui porte aujourd'hui le nom de *Meld-veld*, c. à. d. *Meldicus Campus.* Mr. BONAMY, qui ne trouve dans l'Antiquité aucun autre Peuple portant le nom de *Meldi*, que le Peuple du pays de Meaux, combat le ſentiment de Mr. D'ANVILLE, par des raiſons expoſées dans cet Article, & qu'il ſoumet aux lumières & à la ſagacité du ſavant Géographe dont il critique l'opinion.

Obſervations ſur les anciens Peuples de la Cité de Bayeux.

Nouvelles Obſervations, ſur les Peuples de la Cité de Bayeux. Ces deux Articles ſont tirés de deux Mémoires de Mr. l'Abbé BELLEY, lus à l'Académie le 20e. 9bre. 1761. & le 21e. Mai 1762.

Obſervations ſur les Lettres A. M. K. *qu'on voit ſur un grand nombre de Médailles des Villes de Tarſe & d'Anazarbe en*

Cilicie. Il n'y a pas moins de neuf opinions différentes sur l'explication de ces Lettres. La première, qui paroît la plus naturelle & la plus simple, est que A est pour πρωτῆς, M pour Μητροπόλεως, & K, l'initiale de Κιλικίας, *Primæ Metropolis Ciliciæ.* Elle a été donnée par Pierre Fitton, Anglois, Antiquaire de Léopold Grand Duc de Toscane, & suivie par Lucas Holstenius, le Cardinal Norris & d'autres. C'est celle aussi qu'adopte Mr. l'Abbé BELLEY, Auteur de ces Remarques, & il la confirme par de nouvelles preuves. „ La Ville de Tarse, *dit-il,* étoit l'an-
„ cienne Métropole & la plus grande
„ Ville de Cilicie: sous le règne de Tra-
„ jan, la Ville d'Egès & autres de la
„ même Province, lui disputèrent les
„ honneurs de la même primauté, com-
„ me on peut le voir dans Dion Chry-
„ sostome; ce fut à l'occasion de ces
„ différens qu'elle prit sur ses Médail-
„ les le titre non-seulement de *Métro-*
„ *pole*, mais de *première Métropole* de la
„ Cilicie, A. M. K. & elle prit ce titre sur

„ les

„ les Médailles connues depuis le règne
„ de Lucius-Verus. La Ville d'Anazar-
„ be, dans la ſuite, ayant reçu des gra-
„ ces des Empereurs, l'Autonomie ſous
„ Commode, & le titre de Métropole
„ ſous Caracalla, elle diſputa à la Ville
„ de Tarſe les honneurs de la primau-
„ té, & mit en conſéquence les mê-
„ mes Lettres A. M. K. ſur ſes Mé-
„ dailles ".

Mémoire ſur deux Villes qui ont porté le nom de Juſtiniana, par Mr. D'ANVILLE. Ces deux Villes, toutes deux nommées aujourd'hui Giuſtendil, & ſituées dans la Dardanie, étoient autrefois diſtinguées par les noms de *prima* & *ſecunda*. On voit par la Carte que Mr. D'ANVILLE a jointe à ſon Mémoire, qu'il place la première au degré 41. de longitude & entre le 42. & 43. de latitude ſeptentr.; la ſeconde entre 39. & 40. de longitude, & un peu par delà du 43. de latitude.

De la Meſure Itinéraire Arménienne, par Mr. D'ANVILLE. *Sur une Clef antique*, par Mr. DE ZURLAUBEN. Cette

te Clef, trouvée il y a quelques années près de Moulins-Engelbert, petite Ville du Nivernois, porte une Inſcription conçue en ces mots:

AUGU. SACRVI. DEO
BRIXANTV. PROPITIV.

que Mr. DE ZURLAUBEN explique par ceux-ci, *Auguſto Sacrum Deo Brixantium propitium*, qui ne préſentent pas un ſens fort clair; on pourroit dire, pour ſe tirer d'embarras, que le Graveur barbare a mis *propitiu* pour *propitio*, qui ſe rapporteroit fort bien à *Deo*; c'eſt la conjecture de Mr. DE ZURLAUBEN. Quoiqu'il en ſoit, il conclut, de l'Inſcription ainſi expliquée, que cette Clef pouvoit être celle d'un Temple, que les Brixantes, qui habitoient la contrée où ſe trouve maintenant Brixen, Ville Epiſcopale du Comté de Tirol, avoient conſacré à Auguſte. Quelque Voyageur curieux l'aura apportée de Brixen dans le Nivernois, où elle ſe ſera perdue & même enfouïe ſous la terre.

Les

Les Mémoires qui rempliſſent le reſte de ce Volume, ſont au nombre de douze ; nous nous en occuperons dans la partie ſuivante de ce Journal.

ARTICLE SECOND.

PARADOXES MORAUX ET LITTERAIRES.

Eoque ſcripſi libentius ; quod mihi iſta Παραδοξα quæ appellantur, videntur eſſe longè veriſſima.

CICER. PARAD.

A *Amſterdam* chez *J. Schreuder* 1768. grand *in* 12. *pp.* 488.

CE Titre paroîtra juſte : l'Ouvrage ſemble n'offrir en effet qu'un tiſſu d'opinions ſingulières & de propoſitions hardies. Il renferme cependant beaucoup de choſes utiles & bien penſées, & il nous inſpire l'idée la plus avantageuſe de l'ame & des talens de l'Auteur.

Il

Il s'attache à combattre des préjugés reçus, & il mérite de les vaincre; ſes vues ſont ſages, pluſieurs de ſes idées ſont neuves, cependant nous ne voudrions pas adopter ſans reſerve tous les jugemens qu'il prononce.

Souvent il écrit avec force, & toujours avec clarté; mais on peut conclure, de pluſieurs endroits de ce Livre, que l'Auteur eſt Allemand, & s'il a écrit dans une Langue qui lui eſt étrangère, on ne doit plus être ſurpris de quelques tours peu François, de quelques expreſſions hazardées, répandus dans le cours de l'Ouvrage.

Il eſt diviſé en cinq Articles, le premier eſt intitulé, *Entretiens entre un Père de Famille & le Gouverneur de ſon Fils*; le II^d^. eſt une *Lettre ſur les Caractères de Mr. de la Bruyère*; le IIIe. traite *de la Gloire*; le IVe. *de l'Honneur*; le Ve. *de la Nobleſſe*. Nous nous contenterons aujourd'hui de donner l'Extrait du premier de ces Articles. Les Entretiens du Père de Famille & du Gouverneur de ſon Fils, ont pour objet, *l'Utilité des Romans & des Ouvrages Dramatiques dans l'Education*

tion de la Jeuneſſe. Le Père s'étonne qu'au milieu des *Sciences ſérieuſes*, dans leſquelles on inſtruit ſon Fils, on lui permette de lire des Romans, des Pièces de Théatre, qui à l'âge de 15. ou 16. ans ne peuvent que lui gâter l'eſprit & le cœur. „L'imagination eſt ſi vive alors, le cœur ſi facile, que la moindre choſe y fait une impreſſion très forte; vous ſavez combien notre caractère, notre bonheur, dépend des impreſſions que nous recevons à cet âge". — Peut-être moins de celles que nous recevons à cet âge, répond le Gouverneur, que de celles que font ſur nous les objets qui nous environnent dans l'Enfance; ... mais ſi le fond de notre caractère ſe forme alors, c'eſt à un Père ou à un Gouverneur attentif à fortifier ce qu'il peut y avoir de bon, & à réprimer ce qu'il y a de mauvais dans celui de ſon Fils ou de ſon Elève, & ſans doute que les impreſſions, que font ſur lui ſes lectures & ſes ſociétés, y font preſque tout. . . . Quant aux Pièces de Théatre, je pourrois vous renvoyer à l'A-

l'Apologie du Théatre de Mr. *Marmontel.* Le Père de Famille recuſe cette autorité, & le Gouverneur lui-même n'y défère pas entièrement. Il accuſe Mr. de Marmontel de tirer, des Pièces qu'il cite, des moralités qui échappent à la plupart des ſpectateurs; il dit qu'il faut un effort de réflexion pour les ſaiſir, & que ce n'eſt pas la manière dont un Ouvrage Dramatique agit ſur les hommes. Ce ſont des ſentimens qu'il doit faire naître, & non des réflexions, & il remarque que le premier avantage qu'offrent les Pièces de Théatre eſt d'exercer la ſenſibilité; il la regarde comme le germe producteur de toutes les vertus; il en excepte cependant les vertus héroïques, d'où naiſſent les actions d'éclat; mais il eſt rare, ajoute-t-il, de ſe trouver dans le cas d'en faire de ſemblables; au lieu qu'on trouve journellement un malheureux à ſecourir, à conſoler, des devoirs à remplir, auxquels la ſenſibilité nous porte; ainſi tout ce qui ſert à l'exercer nous eſt utile, la fiction ſur-tout produit cet effet. „ Tout ſen-

ſentiment répété nous devient à la fin habituel, & il eſt impoſſible que celui qui s'eſt tous les jours attendri ſur la peinture du malheur ne le faſſe pas ſur la réalité; la vue du malheureux endurcit, & celle de la mort & du ſang rend féroces; il ſemble qu'elle ait cela de commun avec toutes les ſenſations, qui au commencement ſont déſagréables, c'eſt de dégénerer en coutume dont on ne ſauroit ſe paſſer".

Pourquoi les Romains étoient-ils féroces? Ils voyoient ſouvent des combats de Gladiateurs ſans s'émouvoir, ils voyoient avec plaiſir des milliers d'hommes s'égorger les uns les autres: cependant nous nous ſentons portés à courir à la mort pour ſauver une Zaïre, l'Oncle de Barneveld, bien loin de nous réjouir de la leur quoique feinte. La mort & le malheur ſeuls nous frappent foiblement; ce ſont les circonſtances qui les rendent touchans. Or que fait le Romancier & le Poëte Dramatique? il prête à ſes perſonnages tout ce qu'il ſait pouvoir intéreſſer, „ la beau-

té, la vertu, l'innocence : il nous rend leur ami, & puis il les montre dans l'infortune, & cette vue nous frappe vivement ſans qu'elle aît le révoltant & l'*endurciſſant* de la réalité. L'Auteur s'étend beaucoup ſur les avantages de la ſenſibilité, & cet éloge fait celui de ſon ame. Il obſerve que la lecture des Romans rend un jeune homme ſusceptible d'une tendreſſe vertueuſe & ſolide. Il eſt plus à craindre qu'il devienne leger & volage, que de le voir profondément frappé d'une paſſion, & ces défauts, incompatibles avec le caractère d'un homme ſolide & vertueux, ſont ceux qu'il faut déraciner du cœur d'un jeune homme.

„ La ſenſibilité fait beaucoup ſouffrir, mais la force d'ame, qui eſt inſéparable des paſſions, & qui en eſt peut-être la cauſe & le principe, nous donne auſſi des moyens pour les vaincre, & pour ſupporter avec conſtance les maux qu'elles nous cauſent".

Le Père de Famille objecte, dans un ſecond Entretien, que la lecture des Ro-

Romans eſt propre à conduire un jeune homme à des idées & à des actions romaneſques, & il obſerve: „ Que ſi nous n'accommodons notre façon d'agir aux jugemens du monde, nous en ſerons blâmés & mépriſés, & nous nous attirerons bien des maux ". Et quand cela ſeroit vrai, qu'importe, *répond le Gouverneur*. „ S'agit-il de ce qu'il eſt utile, ou de ce qu'il eſt honnête de faire"? Cependant il convient du fait, & il avance qu'il y a tel cas où un Fils pourroit être déſaprouvé & nuire à ſa fortune, pour avoir agi en honnête homme. Je ſuppoſe, dit-il, qu'entendant mal parler de ſon ami, il prit ſa défenſe, & déplut à un perſonnage important pour avoir ôſé le contredire, ne le blâmeroit-on *pas ouvertement?* Il cite à cette occaſion un trait, qui mérite d'être rapporté, & qui intéreſſe doublement ceux qui ſavent quel eſt l'homme vertueux, dont on raconte l'action. „ Mr. X**. avoit une place de Secretaire chez un grand Prince. Il eſt intime ami de Mr. Z**. Quand ce Prin-

ce demandoit X**. il étoit toûjours chez Z** ou Z**. chez lui. Je ne sais ce que ce dernier pouvoit avoir fait pour déplaire au Prince, tant y a que le Prince dit un jour à son Secretaire, vous êtes toujours avec ce Z**, cet homme me déplaît, je vous prie que cette liaison finisse. Mr. X**. fit une révérence, & se retira sans répondre. Il n'en continua pas moins cependant à voir son ami; cela revint au Prince, qui impatienté de voir que ses ordres fûssent si mal obéïs, lui dit à la fin; *vous hantez Z**., quoique je vous aie averti que cette liaison me déplaisoit; il faut absolument que vous la rompiez, ou que vous sortiez de chez moi, il n'y a pas à balancer.* Aussi je ne balance pas, *repliqua Mr. X**.*, je puis sortir aujourd'hui de chez V. A. ". Et voilà ce qu'on appelle romanesque; c'est la vertu préférée à son propre intérêt que l'on honore de ce nom".

L'Auteur développe une seconde utilité des Drames & des Romans, c'est d'élever l'ame à l'amour & à la pratique de

de la vertu; voici comme il s'exprime: „ S'il nous eſt naturel d'être touchés au récit des malheurs de perſonnes auxquelles nous nous intéreſſons, il ne nous l'eſt pas moins de l'être au récit d'une action vertueuſe. Si elle eſt grande, forte, courageuſe, nous ſentons notre ame s'élever, par un mouvement *ſympathétique* & irréſiſtible, au niveau de cette action; ſi elle n'eſt que bonne, nous ſentons un attendriſſement & une inclination extrême pour celui qui l'a faite; & dans tous les cas nous éprouvons un deſir vague, mais puiſſant d'en faire de pareilles; nous ſentons que dans le moment de cette impreſſion au moins nous en ſerions capables. Cela eſt ſi vrai, que cela pourroit ſervir de meſure pour l'ame de chaque homme: ſi en lui contant une belle action il n'en eſt point ému, croyons qu'il n'eſt pas capable de la faire, quoique la concluſion contraire puiſſe quelquefois tromper ". D'où proviennent ces mouvemens? on ne ſauroit nier qu'ils ne ſoient naturels & innés; il faut pourtant apprendre à

les éprouver, tout comme nous apprenons à voir, & à uſer en général de nos ſens corporels. A cet égard un bon Roman eſt très utile, & il a bien des avantages ſur l'Hiſtoire. Celle-ci n'eſt point la lecture des jeunes gens; il faut un eſprit mûr pour en tirer du fruit. Elle peut ſervir à trois ſortes de perſonnes, à l'homme public, ſoit homme d'Etat, ſoit Militaire; au Savant, & au Philoſophe. Mais de quelle utilité eſt-elle dans la vie civile; & les vertus conſacrées dans l'Hiſtoire ſont-elles des vertus? L'éclat, qui accompagne les actions atroces, nous les rend preſque aimables, & la partialité des Hiſtoriens nous les montrent au moins comme néceſſaires ou excuſables. Cependant il faut toujours enſeigner l'Hiſtoire aux jeunes gens. Tout comme on leur fait apprendre des Langues, pour l'utilité qu'ils en peuvent retirer dans la ſuite, il faut leur faire connoître les principaux évenemens du monde, pour l'uſage qu'ils en pourront faire un jour.

Un autre avantage du Roman eſt de

mettre en exemple la vertu & le vice; il nous fait ſentir invinciblement, que l'homme vertueux eſt plus près du bonheur au ſein de l'adverſité, qu'un mortel vicieux comblé de tous les dons de la fortune. „ Il peut être regardé comme une morale appliquée, & comme nous approuvons toujours celui qui agit d'une façon grande & vertueuſe, il rafine, il aiguiſe notre ſentiment de l'honnête.... Il eſt, dans la morale, ce que les Collections de déciſions, & de cauſes (comme les *Cauſes célèbres de Pitaval*) ſont dans le Droit ".

Il s'en faut bien que ce ſoient là toutes les utilités des Romans: en voici une des principales, c'eſt de ſuppléer à l'expérience qui manque à la Jeuneſſe. Ils nous donnent la connoiſſance du monde, en nous traçant mille évenemens qui ſont à notre portée, qui peuvent nous arriver journellement, & ils nous en font voir tous les reſſorts ſécrets. Le Père de Famille objecte plus d'une fois, qu'au lieu de donner une vraie connoiſſance des mœurs & de

l'eſprit humain, les Romans n'offrent ſouvent que de belles chimères, des peintures qui flattent, des ſituations qui touchent; mais qui n'exiſtent pas dans le monde. On lui répond que tout Romancier, tout Poëte Dramatique, qui nous préſente une action qui ne ſoit pas naturellement de la ſituation & du caractère d'un perſonnage donné, nous révolte & nous ôte toute la foi que nous avions en lui; car nous ſentons intimément, mais ſans pouvoir en rendre raiſon, que tel objet produira tel mouvement ſur un homme, dont le caractère nous eſt connu. Ainſi tout Roman, toute Comédie, qui ne copient pas la Nature, ſont indignes de l'attention d'un homme d'eſprit. L'Auteur a des idées fort juſtes ſur la manière dont on doit faire lire les jeunes gens. „Le principal point, *dit-il*, eſt d'attirer l'attention d'un jeune homme ſur un objet, & comment peut-on mieux y réuſſir que par l'idée du plaiſir & de l'amuſement? Sera-ce un Traité de morale qui lui offrira cet attrait? Non aſſurément; mais

mais bien plutôt un Roman.... En général il ne faut point que les réflexions viennent de celui qui l'élève, il faut qu'il y ſoit amené de lui-même, qu'on ſache les tirer de ſon ſein, & alors elles font impreſſion. Fixer ſon attention ſur ce qu'il voit, ſur ce qu'il entend, & le lui faire comparer avec ce qu'il a lu; le rendre attentif aux gens qu'il voit, à leur caractère, l'aider à le démêler, à le rapporter à ceux qu'il a vu tracés dans les Romans qu'il lit; voilà ce qu'on doit faire: mais ſi on le ſermonne on l'ennuie, on le dégoûte, & il prend le Livre & le Docteur en averſion ".

Le Père de Famille commence le 3e. Dialogue en propoſant cette queſtion: „ Si au lieu d'un garçon vous aviez une fille à élever, vous ſerviriez-vous des mêmes moyens"?

On lui répond que ſi tous les jeunes gens étoient honnêtes & vertueux, une fille ne riſqueroit rien à avoir le cœur tendre; mais que le monde étant rempli de ſéducteurs, on ne ſait s'il ne vaut pas mieux l'élever dans la retraite

& dans l'ignorance. Le Gouverneur obſerve cependant que l'amour, cette paſſion ſi naturelle, nait dans le cœur le plus innocent; que s'il n'eſt arrêté par aucune digue, il ne ſera conduit que par les ſens, & qu'une fille ſe défendra mieux contre des attaques qu'elle connoît, que contre des pièges qu'elle ignore. Il ajoute que la lecture des Romans lui ornera l'eſprit, lui apprendra à connoître les hommes & leurs devoirs; que cette connoiſſance peut ſervir à faire un choix raiſonnable, & à rendre le mariage un lien heureux pour ſon Epoux. „Enfin, *dit-il*, des deux manières on fera bien avec des ſoins, mais la première en exige de ſi attentifs, que je crois peu de perſonnes capables de les avoir". Si l'on veut garantir la vertu d'une jeune fille par une modeſtie fondée ſur l'ignorance, il faut veiller à tous ſes pas, la préſerver de toute liaiſon intime avec ſes compagnes, obſerver qu'il n'échappe rien dans la converſation qui puiſſe réveiller ſa curioſité. „Lorsqu'une de ſes connoiſſances ſe marie, il faut qu'el-

qu'elle rompe tout commerce avec elle — Et qui eſt capable de s'aſſujettir à tous ces ſoins ? Qu'on en néglige un ſeul, & le mal eſt pire que jamais. Je n'approuve point qu'une fille liſe trop de Romans ; mais qu'on lui en faſſe lire quelques uns, & qu'ils ſoient bien choiſis ; qu'on l'inſtruiſe de ce qui ſe paſſe dans le monde, & je crois qu'elle en ſera plus aimable & plus eſtimable, au moins aſſurément plus prudente ".

Une nouvelle raiſon que l'Auteur allègue en faveur des Romans, c'eſt qu'ils inſpirent le goût de la lecture. Si on vouloit faire, d'un jeune homme, un Savant du premier ordre, ce ne ſeroit pas ſans doute le chemin qu'il faudroit ſuivre, & on ne prétend pas dire non plus qu'il ne doive *lire* que des Romans, & des Drames, mais il faut convenir que celui qui ſait goûter *Racine*, *Corneille*, *Diderot*, *Voltaire*, ſera bien plus ardent à lire *Térence*, *Virgile*, *Horace*, que celui qui n'a aucune idée des charmes de la Poéſie. On voit des gens qui pour inſpirer le goût des Langues anciennes, à un jeune hom-

homme, lui font lire des Livres qu'eux-mêmes trouvent agréables, mais ils ne ſongent pas que pour goûter Térence, Ovide, & même les Fables de Phèdre, il faut du goût, & ſur-tout celui de la lecture en général.

Mais n'eſt-il pas à craindre qu'accoutumé à lire des Romans, un jeune homme ne veuille plus faire autre choſe? Non, car d'abord le Roman & le Drame ſont étroitement unis, & qui ſait goûter l'un, doit goûter bientôt l'autre; le Poëme Epique a une relation intime avec le Roman, c'eſt la même contexture, ce ſont mêmes tableaux, mêmes ſentimens. Du goût des Lettres & de la Poéſie nait le deſir d'en connoître les règles, on accumule ſes connoiſſances, on ſe forme un eſprit juſte & agréable, & cette juſteſſe, cette étendue d'eſprit qu'on acquiert, ſert par tout, rend capable de tout. Celui qui ſaura bien juger un Ouvrage de génie comprendra aiſément & jugera bien une affaire quelconque. J'accorde, *dit le Père de Famille*, que cela peut donner

de

de la facilité pour les affaires, mais il eſt ſûr que cela peut en ôter le goût, & l'amour des Lettres nuit ſouvent à la fortune. On lui répond que l'ambition, le deſir de l'aiſance, ſont des ſentimens ſi puiſſans, qu'il eſt très rare qu'on s'oublie ſoi même par amour pour les Lettres. Quant à ces génies entraînés aux Beaux Arts, par un aſcendant plus fort que tout autre motif, on auroit tort de les gêner. „ Ils peuvent devenir en écrivant les lumières & les plaiſirs du monde".

„Je ne conteſte pas, *replique le Père de Famille*, la qualité de plaiſir du monde que vous attribuez au Poëte & au Romancier, mais c'eſt aſſurément le Philoſophe, le Mathématicien, le Juriſconſulte, qui en ſont les lumières". Le Gouverneur ſoutient qu'autant le cœur eſt au deſſus de l'eſprit, & la vertu au deſſus de la ſcience, autant un excellent Poëte eſt-il ſupérieur à ceux qui excellent dans quelque Science que ce ſoit. Ce ne ſont ni les exemples qu'il nous propoſe, ni les leçons qu'il nous don-

donne, qui nous rendent meilleurs, & qui conſtituent ſon utilité, mais c'eſt la répétition de ſentimens doux & agréables qu'un Poëte de génie nous fait éprouver, qui adoucit nos mœurs, & les rend plus vertueuſes.

„Mais quoi! vous mettrez un excellent Poëte au deſſus d'un Clarke, d'un Newton"?

„J'ai peine à dire là deſſus ce que je penſe, *reprend le Gouverneur*, on pourroit m'accuſer d'être enthouſiaſte, mais aſſurément je le mets au deſſus; à quoi aboutiſſent les grandes découvertes dans la Phyſique? à perfectionner l'agriculture, la navigation, &c. cela peut-il être comparé à ce qui nous enſeigne à être juſtes, humains & vertueux" ? Si la Phyſique découvre à l'entendement l'exiſtence, l'immenſité & la ſageſſe de Dieu, les ſentimens que la Poéſie excite en nous découvrent cette vérité au cœur; la Philoſophie la démontre, la Poéſie nous en pénétre".

Voici un autre avantage que les Romans procurent, c'eſt d'inſpirer le goût

&

& le deſir de l'étude des Belles-Lettres. Cette lecture peut faire un double effet à cet égard, ſelon le caractère d'un jeune homme; s'il a l'imagination vive & brillante, elle le conduira à la Poéſie, & il deviendra Poëte lui-même. Si au contraire, il a l'eſprit tourné au ſérieux, elle le menera à la Philoſophie, & ſur-tout à la Philoſophie morale: la connoiſſance des mœurs, des caractères, du jeu des paſſions, piquera ſa curioſité & l'occupera.

L'étude des Belles-Lettres conduit à une autre utilité, c'eſt de connoître les Langues vivantes qui nous ſont étrangères; „ un Poëte traduit n'eſt plus le même Poëte pour un homme de goût, & il n'aura de repos que quand il pourra le lire dans l'Original ".

„ Il me reſte un doute, *dit le Père de Famille*, & c'eſt le plus grand de tous. Vous avez détaillé l'utilité des Romans; mais où en trouverez-vous qui rempliſſent tous ces objets, qui ſoient à la fois touchans, moraux, inſtructifs, & qui peignent la Nature telle qu'elle eſt? "

Le

Le Gouverneur répond que l'excellent eſt rare par-tout, & qu'en effet il y a peu de Romans qui rempliſſent toutes les vues a propoſées; mais ſi l'un attendrit & inſpire la ſenſibilité, l'autre élève l'ame, un troiſième peint les mœurs & le caractère. Il s'agit enſuite, dans les converſations que ces lectures amènent, de fortifier les impreſſions vertueuſes, & d'affoiblir celles qui pourroient devenir nuiſibles. Il n'y a, ſelon notre Auteur, qu'une Nation, qui excelle dans ce genre, c'eſt la Nation Angloiſe; les autres n'ont eu de bons Romans que depuis qu'on commence à imiter les ſiens. „ Tant qu'on n'a connu que ceux des François, je ne m'étonne pas qu'ils aient eu tant d'adverſaires. D'abord j'abandonne tous les Romans de Chevalerie, je bannis toutes les Nouvelles hiſtoriques; ce mêlange de vrai & de faux m'a toujours rebuté. Il y a cependant quelques petits Romans de ce temps aſſez bons à lire, & qui ont l'avantage d'exercer notre ſenſibilité, d'élever l'ame, & de donner du goût pour la lectu-

re;

re; quoiqu'on ne doive pas s'attendre à y trouver la Nature peinte, des caractères bien frappés & des évenemens à notre portée. Quant à ceux-là on peut les faire lire à un jeune homme, avec précaution cependant. Mais j'ai toujours été ſurpris de l'étonnante réputation que Mrs. *le Sage*, *Marivaux* & *Prévôt d'Exiles*, ſe ſont acquis dans ce genre, & qu'aſſurément leurs Romans ne méritent pas. Rien n'eſt plus inſipide que les Romans de *le Sage*. Ce n'eſt qu'un tiſſu d'avantures peu vraiſemblables, inutiles à ſavoir, mal tiſſues, plus mal contées, & où l'on ne trouve nulle connoiſſance du cœur humain "... ſon *Bachelier de Salamanque* eſt la plus fade rapſodie que je connoiſſe; ſon *Diable Boiteux* n'a d'autre mérite que le plan, & encore n'eſt-il pas de lui; ſon *Gil-Blas*, qu'on eſtime le plus, n'intéreſſe point, ne fait aucune impreſſion aſſez forte pour produire quelque effet".

Ce jugement nous a ſurpris, & nous doutons fort qu'il ſoit adopté par ceux qui connoiſſent Mr. *le Sage*. Ses Ro-

mans & ſurtout ſon *Gil-Blas*, ſont eſtimés à juſte titre. Il eſt vrai que ſon genre eſt de faire des portraits, plutôt que de tracer des modèles, mais on reconnoît les hommes dans tous ſes tableaux. Les Romans de Mr. *Prévôt d'Exiles* ne ſont guère mieux traités par notre Auteur. Il convient cependant qu'il s'y trouve quelques ſituations attendriſſantes. „ Enfin, *dit-il*, Mr. *Marivaux*, avec beaucoup d'eſprit, a pris une autre route, il a voulu peindre les hommes, mais qu'il y a mal réuſſi! &c".

Ces déciſions nous paroiſſent injuſtes. *Marivaux* connoiſſoit le cœur humain, & *Prévôt d'Exiles* poſſédoit au plus haut point l'art de le toucher; la plupart de ſes Ouvrages joignent à l'intérêt & au mérite du ſtyle, les leçons d'une morale pure, & des exemples de vertu.

L'Auteur conclut que les François n'ont de bon dans ce genre que les Contes de Mr. *Marmontel*, quelques Romans attendriſſans, & enfin le plus dangereux, mais le plus délicieux de tous, *la Nouvelle Héloïſe*. C'eſt, *dit-il*, le Roman des

des gens mariés, de l'homme ſenſible, dont la raiſon eſt affermie, & dont l'âge a un peu calmé les paſſions. Mais il répète que les Anglois ſeuls ont parfaitement connu l'utilité & le but de ce genre. Tous les portraits de *Fielding* ſont achevés ; *Miſs Sydnei Bidulph* élève & attendrit l'ame ; *Lovelace* & *Grandiſon*, il eſt vrai, ne ſauroient exiſter qu'en idée ; mais que ces Romans ſont beaux dans le genre touchant, qu'ils ſont propres à fortifier l'amour de la vertu & la haine du vice!

Juſqu'à préſent on a rapporté à la Jeuneſſe les diverſes utilités des Romans ; ils en renferment de nouvelles à l'uſage du Philoſophe. Il cherche dans l'Hiſtoire la connoiſſance des hommes ; & il n'y a aucune eſpèce de Livres où les mœurs, & le génie d'une Nation & d'un ſiècle, ſe découvrent mieux, que dans les Romans qui nous en ſont reſtés.

Le Gouverneur termine cet Article, par la Réflexion ſuivante. „ Si on n'apprend pas (aux jeunes gens) à préférer

la vertu & l'honneur à tout, à la vie même; .... qu'on ne leur faſſe point lire de Romans, ils en tireroient des ſentimens qu'on ne veut pas qu'ils aient". Heureux le jeune homme qui en eſt ſuſceptible, plus heureux encore s'il étoit guidé par un tel Maître.

ARTICLE TROISIEME.

HISTOIRE DE LA REFORMATION, ou MEMOIRES DE JEAN SLEIDAN, ſur l'état de la Religion & de la République, ſous l'Empire de Charles Quint, traduits de nouveau en François par PIERRE FRANÇOIS LE COURRAYER, Docteur en Théologie. Avec des Notes. *in* 4°. Tome II. *pp.* 502. Tome III. *pp.* 361. ſans la Table des Matières (*). *La Haye* chez *F. Staatman.*

Dans

(*) Cette Table eſt très bien faite. Les noms pro-

DAns les deux Extraits (1) que nous avons donnés de cette excellente Traduction, nous nous ſommes occupés de la Préface du Dr. LE COURRAYER & des Notes, dont il a enrichi le premier Tome. Il nous reſte à dire

propres, les évenemens un peu intéreſſans, les réflexions tant de SLEIDAN, que du Dr. LE COURRAYER, rien n'eſt omis; & cependant au moyen de beaucoup de préciſion & par des abréviations qui n'ont rien d'embarraſſant, on a ſu ſe renfermer dans des bornes raiſonnables. On s'eſt particulièrement attaché à débrouiller la Généalogie d'un grand nombre de Princes &c., qu'il ſeroit facile de confondre, & pour cet effet on a conſulté des Tables, qui ont fourni des noms diſtinctifs, des dates, des circonſtances qui ne ſe trouvent pas dans l'Ouvrage même. On donne à chaque Souverain un Article qui contient une eſpèce d'abrégé ſuivi de ſa vie: en un mot cette Table, faite avec beaucoup d'intelligence & la plus grande exactitude, peut ſervir de modèle à tous ceux qui ont le courage de ſe charger d'un auſſi pénible travail. Mr. *Du Bois* en eſt l'Auteur.

(1) *Biblioth. des Sc.* Tom. XXVIII., Part. I, *Art.* VI. Part. II. *Art.* II.

dire quelque chose de celles qui accompagnent les deux derniers Volumes.

Nous recueillirons d'abord quelques unes des Remarques où le Docteur s'explique sur des matières de Théologie, & sur certaines Doctrines de l'Eglise Romaine; ensuite nous transcrirons deux ou trois Notes, où il fait le portrait de quelques hommes célèbres du XVIe. Siècle.

I. Mr. LE COURRAYER croit que la dispute sur la Justification, qui a été un des principaux points de division entre les Catholiques & les Protestans, n'a été proprement qu'une dispute de mots, & qu'on ne s'est attaqué que faute de vouloir s'entendre. „ Les uns & les autres convenoient, que la foi en J. C. & la pratique des bonnes œuvres sont également nécessaires pour le Salut, que l'une sans l'autre est insuffisante, & qu'il est également contraire à la raison & à l'analogie de la foi, d'exclurre l'une ou l'autre, comme non nécessaire à la Justification. La chaleur des contestations au commencement de ces dispu-

tes

tes fit à la vérité qu'on s'exprima quelquefois de part & d'autre d'une manière si outrée, qu'il étoit assez naturel de penser que les uns n'exigeoient aucune bonne œuvre comme nécessaire au Salut, & que les autres tenoient peu de compte de la foi. Mais, & les aveux faits en d'autres endroits de leurs Ecrits, & les limitations proposées lorsqu'on venoit à s'expliquer, démontrent clairement & qu'on convenoit dans l'essentiel, & qu'on ne se contrediſoit ou que dans les expreſſions, ou que dans des idées de *Logique* ou de *Métaphyſique*, qui faiſoient placer la cauſe formelle de la Juſtification dans un point plutôt que dans un autre (2)."

En 1543. Calvin publia un Ecrit François ſur les Reliques, pour faire voir à ſon ſiècle & à la poſtérité à quoi ſe trouvoit réduite la Religion. Il ne faiſoit mention dans cet Ouvrage que des Reliques qui lui étoient connues, & il ſouhaitoit que dans les autres Provinces, on fit un pareil Recueil de celles qui pourroient

(2) *Tom. II.* pag. 280.

s'y trouver. Du nombre de celles dont il parle ſont la Crêche, les Langes, les Linges, le Prépuce, & le Sang de J. C. ou pur ou mêlé avec de l'eau; les Cruches des Nôces de Cana; le Vin que J. C. y changea; les Meubles de la dernière Cène que fit J. C. avec ſes Apôtres; la Manne des Iſraélites; la Croix, le Roſeau, les Cloux, l'Eponge, la Lance, la Couronne d'épines, la Robe, les Souliers, le Suaire, & les Larmes de J. C., le Lait, la Chemiſe, les Cheveux, la Ceinture, la Chauſſure, les Peignes, & l'Anneau de la Vierge Marie; le Poignard, & le Bouclier de l'Archange Michel; le derrière de la Tête, la Machoire, la Cervelle, & le Doigt de Jean Baptiſte; la Chaire, le Bâton Paſtoral, la Chaſuble, & le Cervelet de St. Pierre &c. Rien de plus ſage que la réflexion que fait là-deſſus notre judicieux Docteur. „ Il eſt certain, *dit-il*, que s'il y a des Reliques véritables, & qui méritent notre reſpect par rapport à ceux à qui elles appartiennent, il y en a une infinité de fauſſes, telles que la plupart

de

de celles dont Calvin fait mention. Si d'ailleurs l'honneur qu'on rend aux véritables peut être ſuperſtitieux, lorſqu'il eſt porté à un certain excès, que doit-on penſer de celui qu'on rend aux fauſſes, qui ſe rencontrent presque par-tout? Calvin n'avoit que trop de raiſon de condamner cet abus; & peut-être vaudroit-il mieux ne point faire une loi de ce culte, qui de l'aveu même du Concile de Trente eſt ſimplement utile, & que ce Concile ne donne point pour néceſſaire, que de donner *lieu* à tant de ſuperſtitions, à un trafic mercenaire de Religion pour le profit temporel de ſes Miniſtres. On peut voir, dans *Seckendorff*, un extrait des Reliques qui ſe trouvoient dans quelques Villes de Saxe, & qui ſuffit pour montrer *juſqu'où* alloit alors, & l'impoſture des fabricateurs de Reliques, & la ſuperſtition de ceux qui ajoutoient foi à ceux qui les débitoient. Par cet extrait on voit qu'il y en avoit plus de 8000. à Leipſig, & plus de 19000. à Wittemberg (3).

(3) *Tome* II. pag. 206.

SLEIDAN dit que quelques Docteurs de Magdebourg établiſſoient pour règle, que toutes les Cérémonies, quoi qu'indifférentes de leur nature, n'étoient plus indifférentes lorſqu'elles étoient introduites par violence, qu'on en vouloit faire une obligation néceſſaire, qu'elles autoriſoient un culte fondé ſur de ſimples opinions, ou qu'elles donnoient occaſion à l'impiété. Mr. LE COURRAYER convient que ſi les Cérémonies donnent infailliblement occaſion à l'impiété, ou que l'impiété ſoit une ſuite néceſſaire de leur obſervation, elles ne ſont par-là même plus indifférentes, & que par conſéquent elles doivent être ſupprimées. „ Mais, *ajoute-t-il*, ſi ce n'eſt que par accident qu'elles donnent occaſion au mal, ſi on ne les rend néceſſaires que de la même manière que le ſont toutes les loix humaines, ſi on n'attache une idée de péché à leur inobſervation, qu'autant que cette tranſgreſſion donne du ſcandale, & trouble l'ordre, ſi l'on n'égale pas l'obligation de s'y ſoumettre

tre à celle de se soumettre aux Loix Divines, si l'autorité qui les prescrit est légitime, & enfin si on ne confond pas ces pratiques avec la Religion & la piété même, je ne vois pas pourquoi il seroit criminel de se soumettre à l'observation de ces cérémonies, & pourquoi s'en faire un scrupule. Il y a, à mon sens, autant de mal à refuser de se soumettre à ce qui est prescrit par une autorité légitime, quand il n'est point mauvais de sa nature, qu'à y mettre une confiance superstitieuse, ou à confondre la pratique de ces Cérémonies avec la Religion & la piété mêmes. Ainsi c'étoit avec raison que Mélanchton disoit, *qu'il étoit quelquefois nécessaire de tolérer quelque servitude, pourvu qu'elle ne fut pas jointe à l'impiété.* (4) ——— Du reste, quoiqu'on n'ait inventé les Cérémonies que pour rendre plus respectables les choses pour lesquelles on les emploie, il faut avouer qu'on les a multipliées sans discrétion, & &

(4) *Tom. III. pag. 92.*

& qu'on leur a attribué beaucoup plus de vertu qu'il ne convenoit, & qu'elles n'ont en effet ; ce qui a ſervi d'une part à inſpirer aux uns pour elles une confiance ſuperſtitieuſe, & en même temps à les faire décrier par les autres comme portant naturellement à la ſuperſtition. Ainſi il n'eſt pas étonnant que Luther ait réuſſi ſi aiſément à les tourner en ridicule & à les rendre mépriſables. Leur conformité d'ailleurs avec pluſieurs des Cérémonies Judaïques ou Payennes, a contribué encore à les rendre odieuſes à ceux qui ſe piquent de ne vouloir qu'une Religion purement ſpirituelle. Et quoique des choſes indifférentes en elles mêmes, puiſſent être employées à un culte légitime comme à un faux, ſans que cela les rende criminelles, cette conformité ſeule peut ſuffire à des eſprits ou prévenus ou ſuperficiels, pour leur en inſpirer du mépris ou de l'averſion. Peut-être y eût-il eu de la prudence pour cette raiſon à en ſupprimer pluſieurs. Mais ce n'étoit pas le génie de ceux qui gou-

ver-

vernoient alors, de vouloir rien céder à leurs adverſaires ; & le refus obſtiné d'un des partis de vouloir permettre aucune altération dans les pratiques reçues, & l'oppoſition de l'autre parti à ſe ſoumettre à quoique ce fût que l'Evangile ne déclaroit point néceſſaire, ne ſervit qu'à fomenter la diviſion, & à rendre les eſprits irréconciliables (5)."

A l'occaſion du refus que l'Archiduc Ferdinand fit d'accorder aux Peuples d'Autriche la Communion ſous les deux eſpèces, fondé, diſoit-il, ſur l'ancienne pratique, Mr. LE COURRAYER obſerve que ce que Ferdinand appelloit ancienne pratique, n'étoit à parler juſte que la pratique moderne, puiſqu'il n'y avoit guère plus d'un ſiècle qu'elle avoit été rédigée en loi par le Concile de Conſtance. „ Et quoiqu'il y eut beaucoup plus long-temps qu'elle avoit commencé à s'introduire dans l'Egliſe, comme ce n'avoit été que par une ſorte de tolérance & d'exception à la loi & à

(5) *Ibid.* pag. 35.

à la pratique générale, on ne pouvoit pas l'appeller proprement l'ancienne pratique. Ce nom ne convenoit bien qu'à celle qui avoit pour elle l'Inſtitution primitive, & la poſſeſſion de quatorze ſiècles, & à laquelle on n'avoit dérogé que par indulgence, & peut-être par une fauſſe interprétation de quelques endroits de l'Evangile —— Quoique je ſois perſuadé moi-même que la réception des deux eſpèces n'eſt pas d'une néceſſité abſolue & indiſpenſable; cependant puiſque ces Peuples ne demandoient rien que de conforme à la première Inſtitution, d'où pouvoit venir un refus ſi obſtiné? Pour moi je n'en imagine point d'autre raiſon, ſinon qu'on ne vouloit pas avouer qu'on s'étoit trompé en faiſant une loi du contraire, de peur qu'on ne tirât de cet aveu des conſéquences ſur pluſieurs autres points. Cela a pu être une bonne raiſon en fait de politique; mais je doute que c'en ſoit une en matière de Religion (6) ".

On

(6) *Tom.* III. pag. 280, 281.

On ſe doute bien qu'un homme auſſi modéré que l'eſt notre reſpectable Docteur, n'exclut pas les Payens de toute eſpérance de Salut. Mais on ſera bien aiſe de voir de quelle manière il s'exprime ſur cette queſtion, qui a été renouvellée depuis peu.

SLEIDAN dit que quelques Théologiens Proteſtans furent fort choqués de ce qu'un Franciscain avoit prêché que ceux qui n'avoient eu aucune connoiſſance de J. C., mais qui d'ailleurs avoient vêcu en gens de bien, avoient obtenu le Salut, & que tel étoit le véritable ſentiment de St. Paul dans le ſecond Chapitre de ſon Epître aux Romains. Surquoi Mr. LE COURRAYER remarque qu'on ne voit pas ce qui choquoit ſi fort ces Théologiens dans cette doctrine. „ Il eſt vrai, *dit-il*, que ceux qui ont reçu la connoiſſance de l'Evangile ne peuvent parvenir au Salut que par J. C. Mais c'eſt faire Dieu également injuſte & cruel que de ſuppoſer, qu'il veuille damner les hommes pour avoir ignoré J. C. lorſqu'il leur a été impoſ-

ſible

ſible de le connoître. En ce dernier cas certainement la connoiſſance de Dieu & d'une autre vie, & la pratique des bonnes œuvres ſuffiſent pour le Salut; & tout ce que dit l'Ecriture de l'impoſſibilité d'être ſauvé ſans J. C. ſuppoſe toujours qu'il a été poſſible de le connoître; & telle eſt aſſurément la doctrine de S. Paul, & des Apôtres. C'eſt même ce que J. C. enſeigne clairement, lorſque parlant aux Juifs il leur dit *Jean* IX: 41. que *s'ils eûſſent été aveugles ils n'auroient point de péché, mais que parce qu'ils diſoient qu'ils voyoient, leur péché demeuroit*, & encore *Jean* XV: 22. que *s'il ne fût point venu, & ne leur eût point parlé, ils n'auroient point de péché*, mais qu'après l'avoir vu & entendu *leur péché étoit inexcuſable* (7)".

Le Sénat de Magdebourg, dans un Ecrit qu'il publia en 1549, ſoutint que la vérité étoit trahie non ſeulement par ceux qui enſeignoient des fauſſetés, mais encore par ceux qui n'oſoient pas profeſſer

(7) *Tom.* III. *pag.* 169.

feſſer & défendre publiquement la vérité connue. Notre judicieux Docteur obſerve là deſſus que cette maxime n'eſt vraie qu'en l'entendant avec quelque limitation. „Car ſi c'étoit un devoir pour tous les hommes de profeſſer publiquement tout ce qu'ils regardent comme vrai, tout tomberoit bientôt dans la plus grande confuſion, par la liberté que chacun ſe donneroit de débiter ſes fantaiſies comme autant de vérités. C'eſt donc bien une obligation aux hommes, lorsqu'ils ſont obligés de parler, de profeſſer ce qu'ils regardent comme véritable. Mais ce n'eſt pas toujours pour eux un devoir de parler, & ce n'eſt une obligation pour eux que lorsque leur profeſſion leur impoſe cette néceſſité, ou qu'ils en ſont requis par une autorité qui met les ſupérieurs en droit de s'inſtruire de leurs ſentimens. Autrement ou leur devoir eſt de garder le ſilence, ou la prudence les oblige à ne le rompre qu'à propos. Il n'eſt donc pas toujours vrai, comme le dit le Sénat de Magdebourg, que ce ſoit trahir la vérité

que de ne pas faire toujours une profession publique de ce que l'on pense ; mais au contraire le silence est souvent un devoir quand on n'est obligé de parler ni par son office, ni par les ordres d'une autorité légitime (8)."

II. On a pu voir dans notre précédent Extrait avec quelle exactitude & quelle impartialité, Mr. LE COURRAYER parle de quelques Hommes célèbres du XVIe. Siècle, de *Mélanchton*, par ex. d'*Erasme*, d'*Oecolampade* &c. Nous avons promis d'en produire encore quelques exemples ; mais pour ne pas donner trop d'étendue à cet Extrait, nous nous bornerons à ce que le Docteur dit de *Pierre Martyr*, de *Bugenbagen*, & de *Jean Frédéric*, Electeur de Saxe.

„ *Pierre Martyr* fut un Théologien d'une grande distinction, parmi les premiers Réformateurs. Il étoit né à Florence l'an 1500. Son amour pour l'étude & pour la piété lui fit embrasser de bon-

(8) *Tome* III. pag. 45.

bonne heure la vie Religieuse chez les Chanoines Réguliers de *Fiesoli*, où il croyoit trouver plus de moyens de satisfaire son goût pour l'une & pour l'autre. Après avoir passé successivement par différens postes & dignités de son Ordre, la lecture qu'il fit des Livres de Bucer, de Zwingle, & de quelques autres Réformateurs, lui ayant inspiré du penchant pour leurs opinions, & la crainte de se voir poursuivi par l'Inquisition pour ce sujet, firent qu'il passa d'abord en Suisse, & de là à Strasbourg, où, à la recommandation de Bucer, il fut fait Professeur des Saintes Lettres, & où il se maria pour ne laisser aucun doute sur sa conversion. Il fut rappellé depuis en Angleterre pour y répandre les nouvelles doctrines. Mais obligé d'en sortir sous le Règne de Marie, il repassa à Strasbourg, où on lui rendit son office de Professeur. Mais comme il se trouvoit plus de penchant pour l'opinion de Zwingle sur l'Eucharistie, que pour celle de Luther, les chagrins qu'on lui suscita le forcèrent d'accepter l'invi-

tation qu'on lui fit à Zurich, où il fut reçu au nombre des Professeurs, & où il mourut quelques années après, le 21. de Novembre 1562., après avoir assisté au Colloque de Poissy, où sa réputation de doctrine & de modération l'avoit fait inviter par la Reine Catherine de Médicis, & par le Roi de Navarre. Ses Ecrits n'ont rien diminué de sa réputation, & il faut avouer que c'étoit un Ecrivain, qui à beaucoup d'érudition pour le temps joignoit beaucoup de méthode, de clarté & de pénétration. On peut voir dans la I. Partie du Tome III. du *Scrinium Antiquarium* du Dr. *Gerdes*, N. 1. sa Vie écrite par *Josias Simler*, qui la publia à Zurich l'année 1563, c'est-à-dire l'année d'après la mort de Martyr ".

Jean Bugenhagen étoit né en 1485. en Poméranie, d'où lui a été donné le nom de *Pomeranus*. Après ses études faites à Grypswald, il eut le soin d'une Ecole à Treptow; après quoi ayant été admis à la Prêtrise, il fut chargé du ministère de la Prédication. La lecture des Livres de Luther lui ayant ensuite don-

donné du goût pour ſes opinions, il vint à Wittemberg dès l'an 1521., pour s'inſtruire de plus en plus de ſes dogmes. Quelque temps après il fut choiſi pour un des Miniſtres de cette Egliſe, qu'il ſervit pendant 36 ans. Il n'y fut pas néanmoins tellement attaché que ſes travaux y fuſſent bornés. Car il fut appellé en divers endroits pour y établir la nouvelle Réforme. Enfin de retour à Wittemberg, épuiſé de fatigues & de maladies, il y mourut au mois d'Avril 1558., âgé de près de 73 ans, avec la réputation d'un homme de bien & fort ſavant ".

Jean Fréderic Duc de Saxe, mourut le 21. de Février 1554., avec la réputation d'un Prince rempli de Religion & de piété. En effet il eſt viſible par toute ſa conduite, que dans toutes les circonſtances où il ſe trouva, il avoit agi principalement par des motifs de Religion. Sa fermeté dans le parti qu'il croyoit juſte, ſa réſignation dans ſes adverſités, le refus qu'il fit des offres les plus avantageuſes plutôt que de rien faire contre

sa conscience, ses chaînes & ses libertés dans le temps même de ses malheurs, son attention à la pratique constante de ses exercices de piété au milieu des affaires les plus tumultueuses, en un mot toute la teneur de sa vie dans l'une & l'autre fortune, doivent le faire regarder comme un Prince très vertueux, & qui méritoit le mieux la prospérité, si elle pouvoit jamais être regardée comme la récompense propre de la vertu. Il a pu être dans l'erreur à quelques égards, & il avoit certainement un dévouement trop aveugle pour Luther, & un attachement trop opiniâtre à ses propres idées. Mais du moins ses intentions ont toujours paru très droites, & la pureté de sa vie a toujours répondu à celle de ses intentions ".

ARTI-

ARTICLE QUATRIEME.

EXTRAIT DES OEUVRES de Mr. GELLERT, contenant ſes *Apologues*, ſes *Fables*, ſes *Hiſtoires*, ſes *Contes*, & ſes *Allégories*, traduit de l'Allemand en François par Mr. TOUSSAINT. 2 Volumes petit *in* 8°. pp. 444. A *Zullichow* aux dépens de la Maiſon des *Orphelins* & de *Fromman* 1768.

TOut promet à cette Traduction le plus heureux ſuecès, les talens ſupérieurs de Mr. GELLERT, ſa célébrité, & le nom de Mr. TOUSSAINT, connu ſi avantageuſement par l'eſprit & le goût qui règnent dans ſes Ecrits. On avoit traduit quelques unes de ces Fables & de ces Hiſtoires, mais on en trouve ici la Collection entière. Ce n'eſt pas le ſeul avantage qu'elle offre. Mr. TOUSSAINT réunit quand il veut la

fidélité à l'élégance; cependant on voit avec surprise que souvent il s'en écarte par système, & qu'il viole, sans scrupule, la plupart des loix qu'un Traducteur s'impose. Il rend compte, dans une Préface assez étendue, des changemens qu'il s'est permis, & des motifs qui l'ont guidé. Il y distingue d'abord „ deux sortes de Traductions fort différentes les unes des autres. Celles des ouvrages scientifiques qu'il faut rendre pour ainsi dire mot à mot; il n'y a aucun mérite à celles-là, c'est du travail à tant la feuille; aussi sont-ce les manœuvres de la littérature qui les entreprennent *pro fame*: & celles des ouvrages de goût qui font plus d'honneur & qu'on peut entreprendre *pro famâ*, parce que pour s'en bien acquitter, il faudroit avoir non seulement autant de génie que l'Auteur, mais encore l'avoir de la même teinte ". Il nous paroît que le mérite de ces deux sortes de Traductions ne diffère que dans le genre, s'il faut avoir du goût pour bien rendre les Fables de Mr. GELLERT, il faut des con-

connoiſſances & de l'habileté pour bien traduire l'*Eſſai ſur l'Entendement humain.*

Une Traduction littérale, dit avec raiſon Mr. TOUSSAINT, n'en eſt que plus infidèle, la combinaiſon des mêmes mots n'exprimant pas les mêmes idées dans deux Langues différentes; voilà pourquoi un ouvrage de goût ne ſauroit paſſer d'une Langue dans une autre ſans ſouffrir quelque altération. „ Il faut conſerver à chaque penſée ſa force & ſa couleur, mais il en faut quelquefois modifier les nuances.

Malgré ſa répugnance & ſes ſcrupules ſur les Traductions, en voilà une qu'il entreprend; comme quelqu'un qui par le mérite piquant d'une Belle perd ſa froideur & ſon goût pour le célibat. „ J'épouſe volontiers Mr. GELLERT, ſur-tout en appoſant au contrat les clauſes que je viens d'énoncer, que de ma part ma Traduction ſera libre; & que l'Auteur de ſon côté voudra bien ne pas s'en formaliſer, au moyen de la proteſtation que je fais que les legers change-

mens que je m'y permets ne ſont pas des improbations de ſon Texte, mais des compenſations aux pertes qu'il pourroit faire, ſi dans les endroits, dont tout le mérite eſt dans la diction, je manquois de tours pour les rendre équivalemment. Par ce même motif, j'étends ma licence juſqu'à ſupprimer, quelquefois même juſqu'à ajouter une phraſe, s'il le faut, & cela ſurtout dans les moralités. Quand la penſée de l'Auteur m'en a occaſionné une à moi-même, je ne l'ai pas voulu laiſſer perdre ". Nous ignorons ſi Mr. GELLERT a ſigné tous les articles du contrat, & ſi ſa délicateſſe n'eſt point bleſſée, de l'eſpèce de communauté de biens énoncée dans la dernière clauſe. Quoiqu'il en ſoit, pour donner une preuve des talens de Mr. TOUSSAINT, nous allons tranſcrire deux Apologues, un Conte & une Allégorie.

APO-

APOLOGUE XXV.

Le Singe.

„ Un jeune Singe qu'un Tailleur venoit d'habiller d'un juste au corps bien bigarré, bien bariolé, n'eut rien de plus pressé que de s'aller voir dans un miroir. Mais en vérité, dit-il, je suis assez bien comme cela: c'est dommage qu'on ne s'en soit pas avisé plutôt. Ce petit Fritz, le Fils de mon Maître, qui fait le poupart, n'est pas mieux mis. Venez, dit-il à l'Enfant, mon beau Gentilhomme, venez vous poster à côté de moi devant la glace. Le premier mouvement est rarement faux: le Singe eut d'abord horreur de lui-même, mais l'amour propre qui vint à son secours, lui faisant croire qu'il s'étoit trompé, il composa son visage, enfonça son chapeau, rajusta la perruque, & avec tout cela n'atteignit pas à l'air naturel & agréable de son jeune Maître. La glace rendoit l'objet tel qu'elle le recevoit, un visage laid, hérissé de poils, & affublé d'u-

d'une perruque mal peignée. L'Enfant ſourit avec dédain. Eh! non non, dit le Singe, c'eſt le miroir qui a tort, je ne ſuis pas ſi ridicule que vous croyez. Là deſſus il dit force injures au miroir, la glace apoſtrophée de trop près ſe ternit, & ne rendit plus l'image du Singe. Vous voyez bien, ajouta-t-il en tirant avantage de cette circonſtance, que la glace ne vaut rien, on ne s'y voit ſeulement pas.

Le petit Fritz alla bien vite conter cette avanture à ſon Gouverneur. Celui-ci, qui ſe ſervoit de tout pour l'inſtruction de ſon Elève, en prit occaſion de lui dire: à la place du miroir mettez la vérité; elle montre au ſot ſa ſottiſe: mais le ſot, qui n'aime pas à ſe voir, met au devant des préjugés, des raiſonnemens gauches, des apologies tirées de l'exemple; cela fait, il n'y voit plus diſtinctement & il ſe perſuade qu'elle eſt obſcure."

APO-

APOLOGUE XVIII.

Le Cheval & l'Ane.

„ Un noble Courſier dont les yeux étincelans annonçoient le courage, marchant content de ſon allure & fier du Cavalier qu'il portoit, broncha une fois par trop de feu. Il n'y en a aucuns de ſi parfaits à qui la choſe ne puiſſe arriver. Un Ane nonchalant le vit & ſourit. On ne me pardonneroit pas, dit-il, d'en faire autant. Je marche des journées entières ſans qu'il m'arrive de trébucher. Je le crois bien, dit le Cheval qui l'entendit. Lâche Animal qui vas toujours terre à terre, il te ſiéroit bien de faire les mêmes fautes que moi: tu ne les fais ni ne les peux faire.

CONTE XIX.

Le Père mourant.

„ Un Homme avoit deux Fils. Paul

Paul, garçon d'esprit, & George, sot s'il en fut jamais. Le pauvre Père sentant approcher sa fin, dit à Paul en le regardant tristement: mon Fils je suis tourmenté d'une idée affligeante. Tu as de l'esprit, que deviendras-tu dans le monde? Il faut que tu vives comme un autre. Tiens, j'ai dans cette cassette que tu vois douze mille ducats; prends la, je te la donne, & te défens de partager avec ton frère. Le Fils surpris de cette préférence fit, en bon frère, ses représentations. Mon Père, dit-il, si vous me faites un tel avantage, que restera-t-il à mon frère George? George? reprit le Père: ah! je ne suis pas inquiet sur son compte. Il est si bête qu'il ne peut pas manquer de se faire vivre."

Il y a dans l'Original *il est si bête qu'il ne sauroit manquer de parvenir.* Nous aurions préféré cette Traduction littérale au tour que Mr. Toussaint a choisi.

A L-

ALLEGORIE II.

Le Voyage.

„ Un Roi fit publier à ſon de trompe que tous ceux qui par la ſuite déſireroient des emplois à la Cour, pour ſe mettre en état de les remplir utilement commençaſſent par voyager un certain nombre d'années. Il devoit défrayer les Voyageurs; & en attendant il fit diſtribuer *gratis* des Cartes Géographiques par-tout dans ſes Etats.

La loi étoit la plus claire du monde. Cependant comme chacun n'aimoit pas à voyager, on vint à bout d'y trouver de l'obſcurité. A force de gloſes & de commentaires elle devint problématique, & dès lors chacun fût le maître d'y donner le ſens qu'il voulut. L'amour propre & la pareſſe dictèrent les interprétations.

On jetta les yeux ſur les Cartes, & la plupart, ſans avoir rien fait de plus, s'imaginèrent avoir en effet voyagé. D'autres

tres firent des préparatifs, louèrent des voitures, achetèrent des malles & des valiſes, & cela fait, crurent avoir ſatisfait à l'ordonnance du Prince. Il y en eut de plus réſolus qui ſe hazardèrent à faire quelques lieues, mais qui bientôt revinrent ſur leurs pas. Cinq ou ſix firent la tournée qu'exigeoit la loi: mais beaucoup d'autres, ſous prétexte de ne pas obéïr à demi, firent beaucoup plus qu'elle n'ordonnoit. Ils évitèrent les grands chemins, les belles contrées, les campagnes agréables, marchèrent dans des ſentiers étroits, ſemés de pierres, d'épines & de trous; & pour rendre encore leur marche plus pénible, portèrent ſur leurs épaules, le long de la route, de lourds fardeaux, s'imaginant que plus ils reviendroient exténués & malades, plus ſeroient-ils récompenſés. Ils obſervèrent ſur-tout de faire eux mêmes les frais du voyage, & de ne pas profiter des offres du Roi, qui conſentoit à les défrayer. Perſonne cependant ne demandoit avec tant de confiance que ceux qui n'avoient pas fait

fait un pas. Il leur falloit, au moins, des remiſes d'argent pour pouvoir continuer leur route.

Que voilà, dira quelqu'un, un Conte mal imaginé! A quoi cela reſſemble-t-il? Eſt-ce qu'il arrive rien de pareil dans le monde? Les hommes ne ſont nulle part ſi imbécilles que l'Auteur les ſuppoſe. Un peu de patience, Lecteur, attendez pour prononcer que vous ayez examiné, s'il n'arrive rien de ſemblable parmi les Chrétiens ".

ARTICLE CINQUIEME.

MÉMOIRE SUR LES FINANCES ET SUR LE COMMERCE DE L'ANGLETERRE. Ouvrage attribué à Mr. GRENVILLE, Miniſtre d'Etat, chargé de l'Adminiſtration des Finances dans les années 1763, 1764, & 1765. Traduit de l'Anglois, & augmen-

té de *Notes*, de *Sommaires*, & d'une *Table des Sommaires*, ainſi que d'un *Avertiſſement* & d'une *Introduction*, qui donnent une idée de la nature des Fonds, du Revenu, & des Dettes de l'Angleterre, & une *Analyſe du Mémoire*, qui eſt ſuivie de l'état de la dette nationale au 5. Janvier 1767. *Leide*, chez *Elie Luzac*, grand *in* 12. de 248. *pp.* ſans l'Avertiſſement qui en a 8, & l'Introduction qui en a 66.

Dès que ces Mémoires parurent en Angleterre, on les attribua univerſellement à Mr. GRENVILLE; & s'il avoit pu reſter quelques doutes là-deſſus, le ſilence de ce Seigneur auroit ſuffi pour les diſſiper. Le Traducteur François a donc pu ſans indiſcrétion nommer l'Auteur que tous les Anglois reconnoiſſoient, & dont l'Ouvrage, d'ailleurs, n'étoit point de nature à être déſavoué. Mr. GRENVILLE avoit déjà publié quelques Ecrits pour juſtifier ſon Adminiſtra-

nistration; mais il a rassemblé dans celui-ci tout ce qu'il avoit de plus fort à dire pour sa défense. Ce qui rend surtout cet Ouvrage précieux, c'est qu'on y trouve le développement le plus clair & le plus complet des Finances de l'Angleterre. Les calculs & les raisonnemens s'y sont pressés sous la plume de l'Auteur, sans qu'on y remarque ni confusion, ni désordre. On y admirera au contraire beaucoup de régularité & de suite, des vues lumineuses sur l'Impôt en général, & des notions qui ne se trouvent point ailleurs sur le Commerce de la Grande-Bretagne. La Traduction est très bien faite. L'habile Homme à qui on la doit, a lui-même profondément étudié les matières que traite son Auteur; & afin de rendre l'Ouvrage de Mr. GRENVILLE plus utile encore, il l'a fait précéder d'une excellente *Introduction*, où il a rassemblé avec beaucoup d'ordre & de clarté, les premières notions qu'il faut avoir du revenu de l'Angleterre, pour n'être arrêté sur rien dans la lecture de ce *Mémoire*. Il ne restoit

qu'à expliquer quelques mots, qui pourroient embarraſſer ceux auxquels ces matières ne ſont pas familières : c'eſt ce que l'Editeur de Leyde a fait dans un *Avertiſſement*, plein de remarques inſtructives, & qui peut être regardé comme un précis de l'Introduction.

Nous nous bornerons à préſent à donner la ſubſtance de ces deux intéreſſans morceaux, ſç. l'*Introduction* & l'*Avertiſſement* : le *Mémoire* même de Mr. GRENVILLE fera le ſujet d'un ſecond Extrait.

L'Angleterre a, comme tous les Etats, ſes beſoins, & pour y ſubvenir, des Revenus. Les beſoins ſont de deux ſortes : l'une comprend les paiemens annuels qu'il faut faire en vertu des dettes contractées par l'Etat ; l'autre comprend les dépenſes qu'exige la néceſſité publique pour la ſûreté & l'entretien de l'Etat.

Les Revenus forment des fonds qui pris enſemble conſtituent la Caiſſe ou le Tréſor de la Nation : cette Caiſſe ſe nomme l'*Echiquier*. Les Juriſtes diſtinguent le Revenu de l'Angleterre en ordinaire

naire & en extraordinaire. Par le Revenu ordinaire ils entendent l'ancien patrimoine de la Couronne; ſon produit eſt actuellement très peu conſidérable : il ſe diviſe en Revenu Eccléſiaſtique, & en Revenu ſéculier. Le premier comprend la garde du temporel des Evêchés vacans, & les *Annates*, c. à. d. le produit entier de la première année des Bénéfices. Le Revenu ſéculier ordinaire eſt formé de quatorze branches, dont l'énumération nous meneroit trop loin. Nous dirons ſeulement un mot de quelques Droits Royaux, qui ont quelque choſe de ſingulier. „ Les Poiſſons royaux, c. à. d. la Baleine & l'Eſturgeon, appartiennent au Roi lorsqu'ils ſont échoués ſur les Côtes; avec cette réſerve qui paroîtra aujourd'hui aſſez originale par rapport à la Baleine, c'eſt que la tête ſeulement doit être portée au Roi, la queue étant deſtinée à la Reine. *De Sturgione obſervetur quod Rex illum habebit integrum: De Balena vero, ſufficit ſi Rex habeat caput, & Regina caudam.* On voit dans les anciennes Annales une

raiſon de ce ſingulier partage : c'étoit pour que la Garderobe de la Reine fut ſuffiſamment fournie de côtes de Baleines ".

Anciennement le Roi s'emparoit de tous les vaiſſeaux & effets échoués. On croyoit dans des ſiècles de barbarie, que la perte d'un bâtiment entraînoit celle de la propriété. Des loix plus humaines l'ont aſſurée non ſeulement aux héritiers, mais même aux repréſentans, en quelque temps qu'ils viennent la réclamer. Mais, obſerve avec raiſon l'Auteur de l'Introduction, „n'eſt-il pas ſurprenant que dans un Royaume où les Souverains ont fait, par principe d'humanité, un ſacrifice ſi généreux de leurs droits, il y ait encore des Côtes très étendues, ſur-tout dans la partie du Sud-Oueſt, où la cruelle avidité des habitans ſe faſſe plus redouter des navigateurs que les gouffres prêts à les engloutir? On fait cependant quatre fois l'année, dans les Paroiſſes & les Chapelles, ſur toute cette Côte, une lecture publique de la Loi de 1714,, qui recommande

de & ordonne le traitement le plus humain & le plus charitable pour les naufragés, & pour leurs bâtimens & effets ".

Les Tréſors trouvés en terre appartiennent au Roi. Mais il faut qu'ils aient été enfouis; car un tréſor qui auroit été abandonné ou perdu, & que l'on ramaſſeroit ſur terre, ou que l'on retireroit du fond des eaux, appartiendroit à celui qui auroit eu le bonheur de le trouver. ,, On donne pour raiſon de cette différence, qu'un homme, qui cache ſon tréſor, n'a pas l'intention d'en laiſſer la propriété à d'autres, & que s'il meurt ſans l'avoir réclamé & ſans avoir dit ſon ſecret, il eſt à préſumer qu'il n'a voulu en gratifier perſonne, ce qui autoriſée la Loi à le joindre au revenu royal; au lieu qu'un tréſor jetté à la mer ou laiſſé ſur la ſurface de la terre, eſt un abandon de propriété qui fait rentrer la choſe dans la maſſe commune des biens, où elle doit appartenir au premier occupant, pourvu que perſonne ne paroiſſe pour la réclamer comme choſe perdue

par accident. Anciennement on trouvoit plus fréquemment qu'aujourd'hui des tréſors cachés dans le ſein de la terre: c'étoient les richeſſes enfouies par les Romains & les Peuples qui habitoient les pays de leur domination, lorſqu'ils furent chaſſés par les Nations Septentrionales, & qu'ils comptoient retrouver, s'ils eûſſent pu chaſſer à leur tour ces envahiſſeurs, & les repouſſer dans leurs déſerts. Les Généraux vainqueurs, informés de la valeur de ces tréſors cachés, décernèrent les plus grièves peines contre ceux qui voudroient ſe les approprier. Autrefois on étoit puni de mort en Angleterre, quand on celoit au Roi la découverte d'un tréſor: aujourd'hui ce délit n'expoſe plus qu'à une amende avec empriſonnement ".

Ces Droits & divers autres conſtituoient le revenu perpétuel de la Couronne. Elle avoit outre cela un revenu annuel ou plutôt occaſionnel, c. à. d. dont elle ne jouiſſoit que quand il lui étoit accordé ſur la demande qu'elle en fai-

faiſoit à la Nation. Mais comme elle a ſucceſſivement aliéné tous ces Droits, on a été obligé de lui former une nouvelle eſpèce de revenu. C'eſt celui qu'on appelle le Revenu extraordinaire, & auquel on donne communément le nom de Subſide. Ce Subſide eſt réglé par les Communes de la Grande-Bretagne aſſemblées en Parlement, c. à. d. par la Chambre Baſſe. Lorsque les articles & la ſomme du Subſide y ſont arrêtés, cette Chambre délibère en grand Commité ſur les moyens de le lever. Quoique ce ſoit particulièrement l'affaire du Chancelier de l'Echiquier de trouver ces moyens, il eſt libre à chacun des Députés qui compoſent la Chambre, de propoſer ceux qu'il peut avoir imaginés. On n'attend pas ordinairement que l'arrêté de la Chambre ſur cet objet ſoit paſſé en Loi par le concours de la Chambre haute, & l'approbation du Roi. Le Miniſtère commence auſſi-tôt à négocier les emprunts, & perſonne ne fait difficulté de traiter avec le Gouvernement ſur le crédit de ce ſimple arrêté, & de

lui faire même des avances d'argent très considérables.

Le Subside est composé des taxes *annuelles*, & des taxes *perpétuelles*. Les premières sont celles des terres, & le droit sur la drêche dans lequel sont compris ceux des autres boissons. Ces taxes sont destinées à payer les dépenses qu'exigent annuellement l'entretien & la sûreté de l'Etat. Les taxes perpétuelles sont le droit de douane, le droit d'accise, le droit sur le sel, le droit sur le port des lettres, le droit de contrôle, le droit sur les maisons & fenêtres, le droit sur les permissions nécessaires aux carosses de place, & enfin le droit sur les offices & pensions. Le produit net de ces huit branches de revenu perpétuel, toutes les charges de recette & de régie étant prélevées, se monte à sept millions 750000 livres sterling. Cette somme sert principalement au paiement des intérêts de la dette nationale. On sait que cette dette a pris naissance dans les efforts extraordinaires, par lesquels il fallut soutenir le nouveau système politique

tique adopté à la suite de la révolution. Des guerres ruineuses sur le continent de l'Europe, des Alliés foibles & avides multiplioient à l'infini les besoins du service annuel. Il n'étoit ni prudent, ni peut-être praticable, d'imposer chaque année des taxes suffisantes pour de si énormes dépenses. On crut voir moins d'inconvéniens dans la méthode d'anticiper sur les revenus de la postérité, en faisant de gros emprunts pour satisfaire aux besoins présens, & en n'imposant des taxes qu'autant qu'il étoit nécessaire pour payer le montant des intérêts; ce qui convertissoit en une sorte de propriété commerçable la portion que chacun avoit dans le capital. Tel fut le premier fondement de cette dette sur lequel on a pris tant de plaisir à bâtir, que l'édifice élevé beaucoup trop haut, menace d'écraser un jour la Nation & de la couvrir de ses ruines. „ La dette nationale étoit en 1767. de cent quarante & sept millions 974564. liv. sterling (1). Cette somme im-

(1) Cette somme calculée en livres tournois, sur

immenſe eſt due à la Banque, à la Compagnie du Sud, & à la Compagnie des Indes. La plus grande partie eſt à 3. pour cent, & le montant de ces intérêts & autres charges annuelles va à cinq millions 192617. liv. ſterl. (2). Les

ſur le pied du change du 30 Octobre 1767., qui étoit à $31\frac{5}{16}$, ſe monte à trois milliards, trois cents ſoixante & quinze millions, cinq cents ſoixante & dix-huit mille, cinq cents ſoixante & treize livres.

(2) Si l'on compte avec cette ſomme les huit cents mille livres de la Liſte civile, dont nous parlerons plus bas, les charges annuelles ſe trouveront être de 5,992,617 livres. Cette ſomme, en livres tournois, eſt de *cent trente ſix millions, ſept-cents deux mille, huit-cents ſoixante & ſept livres.* Ce ſont les charges annuelles ſeules, c'eſt-à-dire indépendamment des dépenſes ordinaires & extraordinaires de chaque année, leſquelles ſe ſont montées ſur le tableau du Subſide de 1767. à 8,908,728 livres ſterlings, ce qui fait *deux-cents trois millions, deux-cents vingt-quatre mille, huit-cents quarante-quatre livres tournois.* Ainſi les charges annuelles de l'Angleterre, ajoutées à ſes dépenſes annuelles en temps de paix, peuvent ſe

Les richeſſes des particuliers ſe ſont accrues, il eſt vrai, avec cette dette, à un degré prodigieux; mais cet accroiſſement n'eſt qu'idéal. Il y a de grandes fortunes en Angleterre: où eſt l'argent? dans les fonds, ſoit; cependant ces fonds ne ſont que du papier. Il eſt vrai, mais ils ont leur ſûreté dans la foi du Parlement. Aſſurément, elle n'eſt point équivoque. Mais quel eſt le gage donné pour appui à cette ſûreté? Ce ſont les terres, le commerce, l'induſtrie. S'il en eſt ainſi, on peut donc conclurre que la vraie valeur des terres, du commerce & de l'induſtrie eſt diminuée exactement du montant de toute la dette nationale dont ils ſont le gage. Voici cette propoſition rendue ſenſible. Si *Appius* jouiſſant d'un revenu de 100 liv. ſterl. eſt obligé de payer 50 liv. d'intérêt à *Bavius* ſon créancier, il eſt clair, que la moitié du bien d'*Appius* appartient à *Bavius*.

ſe monter à *trois-cents trente-neuf millions, neuf-cents trente-ſept mille, ſept-cents onze livres tournois.*

vius. *Appius*, débiteur, n'eſt que le gardien de la moitié de ſon revenu au profit de *Bavius*, & *Appius* eſt d'autant plus pauvre, que *Bavius* eſt plus riche. La richeſſe de la maſſe de tous les créanciers de l'Etat, conſiſtant dans une certaine portion des taxes nationales, plus les créanciers ſont riches, plus l'Etat doit être pauvre. On a donc raiſon de dire que l'accroiſſement de la richeſſe des particuliers n'eſt qu'idéal. Car plus le débiteur devient pauvre, moins le créancier eſt aſſuré de ſes fonds".

Le ſeul avantage que l'on puiſſe trouver dans une dette nationale, c'eſt la facilité qu'elle donne à la circulation des richeſſes, leur ſigne repréſentatif étant d'un tranſport encore plus aiſé que l'argent, & rapportant toujours quelque profit dans le porte-feuille du poſſeſſeur. Il faut qu'un Peuple commerçant aît une dette; mais il eſt très difficile d'en fixer la proportion (3). On

(3) „ Il ſeroit d'autant plus difficile de fixer cette proportion, qu'on ne peut concevoir ſur aucun

On peut ſe contenter de dire que la dette de l'Angleterre, dans ſon état actuel, eſt à une diſtance prodigieuſe de tout calcul de profits de commerce, & qu'elle entraîne des inconvéniens de la plus ſiniſtre conſéquence. Les fortes taxes que ſupportent toutes les choſes de première néceſſité, font un tort infini au commerce & aux manufactures, en hauſſant le prix & de la main d'œuvre & de la matière première. Il paſſe annuellement aux Etrangers propriétaires d'un tiers de cette dette, des ſommes immenſes en intérêts. „La dette eſt due à la Banque, à la Compagnie du Sud, & à la Compagnie des Indes; & ces Sociétés ſont redevables de la valeur de cette dette en grande partie à des Etrangers: de ſorte que la Nation Angloiſe paie, pour ainſi dire, un tribut annuel aux Etrangers, ſuivant la part que ceux-ci ont dans les cinq millions d'intérêts,

cun principe raiſonnable la néceſſité qu'un Etat ait une dette commerçante ou non." *Cette note eſt apparemment de l'Editeur de Leyde.*

térêts, que le Peuple Anglois doit annuellement contribuer pour acquiter ſes engagemens. Or comme c'eſt en grande partie le gain, produit du commerce avec l'étranger, qui doit le mettre en état d'y ſatisfaire, il eſt viſible que ſi les charges font hauſſer le prix des choſes & de la main d'œuvre, cette ſource pour l'acquit des dettes diminuera inſenſiblement." Si l'on veut attirer les Créanciers étrangers en Angleterre, pour qu'ils y conſomment leur argent, on n'y parvient qu'en leur accordant des privilèges déraiſonnables; & ſi tous les Créanciers ſont regnicoles, il en réſulte l'abus de l'inégale diſtribution des taxes, le porte-feuille ne payant rien & recevant tout, tandis que la charrue & l'induſtrie ſont écraſées ſous le poids des charges publiques. Enfin les vraies forces de l'Etat ſont épuiſées par cette anticipation de ſes reſſources: il ne les trouveroit plus dans un beſoin preſſant, où il faudroit aſſurer ſa défenſe. „ A tous ces égards la dette eſt un fardeau très onéreux pour l'Angleterre. Charge

gée d'un paiement annuel, qui surpasse même les dépenses qu'exigent l'entretien & la sûreté de l'Etat, elle se trouve dans la situation de devoir tirer d'un Royaume ce qui suffiroit à en entretenir deux de même nature & de même force, non compris le capital d'où résulte cet excès. Il est vrai que les conquêtes faites au moyen du capital dont il est résulté, sont considérables; mais tous les avantages que les Anglois acquièrent par les Armes & le Commerce, tournent en grande partie au profit des Etrangers, qui participent par des avances à leurs opérations & à leurs entreprises, de sorte que l'Anglois est en partie uniquement l'employé des Nations, qui le mettent en état d'agir, & pour lesquelles il s'endette au delà de ses forces naturelles.

Le produit de toutes les taxes formoit, dans l'origine, des fonds séparés & distincts. Comme ils se multiplioient trop & qu'il s'y mêloit de la confusion, on a jugé à propos d'en réduire le nombre, & de n'en faire que quatre

fonds particuliers, qui ſont connus ſous les noms de *fonds aggrégé*, *fonds général*, *fonds de la Compagnie du Sud*, & *fonds des trois ſolidités*, que l'on déſigne auſſi par *fonds d'amortiſſement*. Cette opération a commencé en 1716., qui eſt l'époque généralement aſſignée à la création du fonds d'amortiſſement. Chacun de ces fonds ſert de ſûreté aux autres; & les intérêts qui n'étoient aſſis que ſur telle ou telle taxe, ont aujourd'hui pour hypothèque toutes les taxes qui compoſent chacun des quatre fonds; le tout, ſous la garantie du Parlement, pour les non-valeurs. Mais il faut obſerver que „ c'eſt très improprement qu'on s'eſt ſervi dans les emprunts des termes d'hypothèque & de garantie, qui n'ont de force réelle que dans les contracts entre particuliers, & qui produiſent en cas d'inexécution tout leur effet; ce qui ne pouvant avoir lieu contre un Etat, on n'auroit point du employer ces expreſſions, qui ne peuvent jamais chez aucune Nation, ſignifier autre choſe qu'une aſſignation ſur une ou pluſieurs

bran-

branches des revenus publics, assignation qui ne laisse aux Créanciers que la voie des plaintes ou des représentations en cas d'inexécution ".

Les Taxes qui rempliſſent les trois premiers fonds, rendent toujours au delà de leur objet: leur ſurplus ſert à former le quatrième, qui eſt le fonds d'amortiſſement, & qui eſt à la diſpoſition du Parlement. Il conſiſte dans pluſieurs droits récens, & dans des ſurplus d'anciens droits. Il ſert à payer les intérêts de certains capitaux anciens, & ceux des emprunts pour leſquels les droits récens ont été créés. Le fonds d'amortiſſement reprend auſſi dans le ſubſide de chaque année ce qu'il a avancé pour remplir les *deficit* des octrois & les non-valeurs des fonds de l'avant-dernière année; c. à. d. que le fonds d'amortiſſement de l'année 1767. prend, dans le ſubſide de 1767., ce qui lui a été pris pour rendre à l'année 1766. les avances que celle-ci a faites pour compléter les *deficit* & les non-valeurs de 1765. Lorsque le fonds d'amortiſſement

a ſatisfait au paiement de tous les droits, annuités & charges auxquelles il eſt affecté, le réſidu eſt ce qu'on appelle *ſurplus du fonds d'amortiſſement*. Mr. GRENVILLE en parlera fort amplement dans ſon Mémoire.

L'Auteur de l'Introduction explique enſuite ce que c'eſt que la *Liſte Civile*. C'eſt le revenu propre du Roi, qui lui eſt octroyé à ſon avenement à la Couronne pour toute la durée de ſon Règne. „ Ci-devant diverſes taxes étoient affectées directement au paiement de ce revenu. De ce nombre étoient certaines branches de l'acciſe & des douanes, les poſtes, les permiſſions de vendre du vin, les rentes de quelques terres qui reſtent à la Couronne, les droits des actes de juſtice, les ſaiſies, & une annuité de 120000 liv., on y a ajouté depuis le droit ſur les offices & penſions. Tous ces articles, ſous le dernier Règne, ont produit quelquefois un million de livres ſterl., mais il falloit qu'ils ne rendiſſent jamais moins de 800000 liv., & le Parlement étoit obligé de ſuppléer

à ce qui s'en ſeroit manqué. Lorsque George III. a monté ſur le Trône, il a conſenti à recevoir pour ce revenu une ſomme fixe de 800000 livres. Les droits ci-deſſus énoncés ont été réunis à ceux qui forment le fonds aggrégé; c'eſt ce fonds qui eſt chargé du paiement de la liſte civile, par préférence à toutes les dettes de l'Etat, auxquelles il eſt d'ailleurs hypothequé, & il doit la payer par quartiers. Sur ces 800000 liv. le Roi payoit trois annuités, dont le montant étoit de 77000 liv. ſçavoir, 50000 à ſa Mère la Princeſſe de Galles, 15000 au Duc de Cumberland ſon Oncle, & 12000. à la Princeſſe Amélie ſa Tante. Il a hérité d'une partie de cette ſomme par la mort du Duc de Cumberland. Lorsqu'il a fallu fixer un revenu aux trois Princes ſes Frères, le Parlement a chargé pour cet objet le fonds aggrégé d'une ſomme de 24000 liv. La mort du Duc d'York a réduit cette charge à 16000 liv. On prétend que la Nation gagne 100000 liv. ſterl. chaque année par l'arrangement fait au

commencement du préſent Règne pour la liſte civile ".

„ Le Roi paye ſur la liſte civile toutes les dépenſes de ſa Maiſon, les appointemens des Miniſtres & des Bureaux, ceux des Ambaſſadeurs, ceux des Juges, la Maiſon de la Reine, celle de ſes Enfans, les dépenſes de ſa caſſette, les ſervices ſecrets, les penſions, & enfin les annuités de la Princeſſe ſa Mère & de la Princeſſe Amélie ſa Tante. Toutes ces charges étant très fortes, on peut aiſément croire que la liſte civile eſt conſidérablement arriérée. Suivant l'opinion générale, il ne faudroit guère moins de 600000 liv. ſterl. pour rendre aujourd'hui ce revenu liquide. Le Parlement a déjà fait pluſieurs fois des efforts pour le libérer. Il octroya dans cette vue en 1725. un emprunt d'un million ſterl., pour la ſûreté & les intérêts duquel on créa un droit de 6 den. par livre ſur les penſions ".

„ Le Roi touche encore un revenu qui lui a été octroyé ſur l'Ecoſſe pour toute la

durée de son Règne ; & la Maison du Prince, son Fils aîné, est défrayée par le revenu du Duché de Cornouailles, qui lui appartient aussi-tôt qu'il est nommé Prince de Galles ".

„ La liste civile remplace & représente le revenu ordinaire ou ancien des Rois d'Angleterre, avec cette différence que le revenu étoit héréditaire, & qu'il faut que la liste civile soit octroyée à chaque nouveau Roi par son Parlement : ce qui ne manque jamais de se faire dans la session qui suit son avenement au Trône. Le revenu de la liste civile ne suffit guère que pour assurer au Roi une convenable indépendance ; mais sera-t-on surpris de le voir si puissant, au milieu de toutes les entraves que la constitution donne à son autorité, quand on saura qu'il dispose de trois millions annuels en places à vie, à sa Cour, dans les Armées de terre & de mer, dans l'Eglise, dans les Tribunaux, & dans toutes les branches de la régie des revenus. C'est une observation de Mr. *Hume*, d'après laquelle plusieurs pro-

fonds ſpéculatifs ont jugé avec lui, que l'Angleterre ne pouvoit pas éviter de devenir quelque jour un Gouvernement Monarchique ".

Réuniſſons à préſent, d'après les détails où nous ſommes entrés, tous les revenus de l'Angleterre. On a vu plus haut que les huit branches de taxes qui forment les quatre fonds, ſç. le fonds aggrégé, le fonds général, le fonds du Sud, & le fonds d'amortiſſement, pouvoient rendre, année commune, environ 7,750,000 liv. ſterl. ſuivant l'opinion de Mr. *Blackſtone*. De cette ſomme il faut retirer 1°. les 800000 liv. de la liſte civile, qui ſont un article privilégié. 2°. les intérêts de la dette nationale & les autres charges annuelles, qui ſe montent à 5,192,617 liv. Tout cela défalqué, le réſidu des 7,750,000 liv. ſe trouve être de 1,757,382 liv., qui compoſent ce qu'on appelle le ſurplus du fonds d'amortiſſement. C'eſt ce ſurplus qui eſt employé aux dépenſes ordinaires de l'année, avec le produit de la taxe des terres & de la drêche, qui ne va à

pré-

préſent qu'à 1,950,000 liv. Ainſi le revenu net & ordinaire, n'étoit en 1766. que de 3,707,382 liv. Dans les deux années ſuivantes il a été porté à quatre millions parce que la Compagnie des Indes s'eſt engagée à donner au Gouvernement 400000 liv. par an, en attendant l'arrangement qui doit être fait pour le renouvellement de la Chartre de la Compagnie.

Le revenu net & ordinaire de l'Angleterre n'eſt donc que d'un peu plus de quatre millions par an. Mais la dépenſe de l'année (4) a été en 1766. de huit millions un quart, & en 1767. de près de neuf millions. Il y a donc des moyens extraordinaires, & quels ſont ces moyens? C'eſt ce qu'on apprendra par le Mémoire de Mr. GRENVILLE, dont nous nous occuperons le Trimeſtre prochain.

(4) Il faut bien remarquer que cette dépenſe eſt indépendante des cinq millions & un quart, qu'il faut pour payer les intérêts de la dette nationale & quelques autres charges annuelles dont nous avons parlé plus haut.

ARTICLE SIXIEME.

DISSERTATIO *Historico-Juridica de* CAUSSIS NATURALIS JURISPRUDENTIÆ PROGRESSUM IMPEDIENTIBUS. *Quam annuente supremo Numine, Præside Viro Celeberrimo* F. A. van der Mark, *JCto. & Prof. Jur. Publ. Nat. & Gent. Ord. ad diem* 8 *Junii* MDCCLXVIII. *in Acroaterio Juridico publice defendet Auctor* JAN GERHARD WICHERS, Groninganus, Jurium *Candidatus*;

C'eſt-à-dire,

DISSERTATION Hiſtorique & Juridique ſur les Cauſes qui arrêtent les progrès de la Jurisprudence Naturelle &c. par Mr. WICHERS. Groningue, chez *H. Spandaw.* 1768. *in* 4o. *pp.* 90.

Cette

CEtte ſavante & judicieuſe Diſſertation mérite que nous en donnions une notice un peu détaillée. Dans un *Diſcours préliminaire*, Mr. WICHERS montre l'excellence de la Juriſprudence Naturelle, & le cas qu'en ont fait les Auteurs les plus diſtingués, tels que *Ciceron*, *Seneque* & *Quintilien*, parmi les Anciens; *Butner*, *Tindal*, *Reinbeck*, *Stiebritz*, *Turretin*, *Gundling*, *Otto*, *Boehmer*, *Leibnitz*, *Stollius*, parmi les Modernes. La Diſſertation eſt diviſée en deux ſections: la première traite des *cauſes univerſelles*, la ſeconde des *cauſes particulières*, qui font négliger la Juriſprudence Naturelle.

Les premières ſont les *vices*, les *préjugés*, l'*ignorance*, la *ſuperſtition*, la *mauvaiſe éducation*, les *logomachies*, ou diſputes de mots, la *baſſe complaiſance* ou la *flatterie*.

Mr. WICHERS attribue à cette dernière cauſe les ſentimens pernicieux que l'on trouve répandus dans les Ouvrages de *Hobbes*, qui chercha à faire ſa cour à *Charles* II. On eſt pour le *mare liberum*

rum ou pour le *mare clauſum* ſuivant qu'on eſt Anglois ou Hollandois. *Charles Louis*, Duc de Bavière, ayant formé une intrigue avec la Baronne de *Degenfeld*, trouva tout de ſuite dans ſon Bibliothécaire *Boeger* un homme prêt à prouver, que la polygamie eſt licite: ce n'eſt pas tout, après la mort de l'Electeur, ſon fils & ſucceſſeur ayant un jour reproché au Bibliothécaire cette indigne complaiſance, celui-ci n'eut pas honte d'offrir au jeune Electeur de réfuter par un ſecond Ouvrage, celui qu'il avoit publié pour faire plaiſir à l'Electeur défunt.

Après avoir parlé de ces cauſes générales, notre jeune Savant indique quelques cauſes particulières. Le *Scepticiſme moral*, c'eſt-à-dire le doute ſur les vérités morales, eſt la première dont il fait mention. On ſe perſuade que les vérités morales ne ſont pas ſuſceptibles de cette évidence qu'on croit trouver dans les autres: & dès qu'on eſt imbu de ce préjugé il n'y a qu'un pas pour douter du juſte & de l'injuſte: Il ne faut donc pas s'étonner de voir le ſcepticiſme moral adop-

adopté par des Auteurs célèbres, tant anciens que modernes. Mais ſi le ſcepticiſme a fait tort aux progrès de la Juriſprudence Naturelle, le *probabiliſme moral* ne lui en fait pas moins. On ſait comment au moyen de cette doctrine tout devient vice ou vertu ſuivant l'idée qu'on s'en fait: doctrine affreuſe, merveilleuſement dépeinte dans les *Lettres Provinciales.*

Le *mauvais goût* des Pères de l'Egliſe eſt, ſelon notre Auteur, une ſeconde cauſe particulière qui a nui à l'étude de la Juriſprudence Naturelle. Ils mépriſoient la Philoſophie, la Morale, enfin les Sciences, ſans leſquelles cependant on ne peut acquérir des lumières ſur le Droit Univerſel. Leur ſavoir conſiſtoit dans un amas mal digéré & plus mal combiné encore, de ce qu'ils liſoient dans les ſaintes Ecritures, dans Platon, Ariſtote ou quelque autre Ancien. De là leurs égaremens, très bien expoſés par *Barbeyrac* dans ſon *Traité de la morale des Pères.* Ajoutez y les *puérilités ſcholaſtiques* introduites par les Moines, qui voulant cor-

corriger la Philoſophie d'Ariſtote, qu'ils n'étoient pas faits pour entendre, l'ont miſérablement tronquée & vous aurez une troiſième cauſe particulière qui a nui à la ſcience des mœurs.

La quatrième que Mr. WICHERS indique, c'eſt que dans les premiers établiſſemens des Univerſités, on n'a pas établi une Chaire particulière pour enſeigner la Jurisprudence Naturelle. Il donne à cette occaſion un précis hiſtorique de la naiſſance & de l'origine des Univerſités. Tandis qu'on bornoit les Juriſconſultes à l'étude & aux leçons du Droit Romain, les Théologiens & quels Théologiens? des Jéſuites, des Eccléſiaſtiques ſerviles, dépendans du Pape, intéreſſés à ſoutenir les prétentions de la Cour de Rome, avoient ſeuls le département du Droit Naturel : on fut donc obligé de ſe borner aux *Pandectes* & au *Code*: on préféra enſuite les Gloſſateurs au texte. On ne vouloit plus examiner, ni raiſonner, on ſoutenoit qu'il étoit impoſſible de voir mieux que n'avoient fait ces Gloſſateurs, & pour met-

mettre le comble aux travers de l'esprit humain, les Décretales des Pontifes Romains s'accréditèrent au point, que les ames pieuses croyoient ne pouvoir sans crime s'en écarter. Le Droit Canon pénétra dans les Tribunaux; insensiblement on en regarda les décisions comme des loix positives: & du temps de Louis de Baviere on avoit poussé le ridicule si loin, qu'on vit les partisans de l'Empereur soutenir leur cause par des principes pris du Droit Romain, tandis que le parti contraire se fondoit sur ceux du Droit Canon. Il étoit bien temps que GROTIUS vint.

La Réformation sembloit promettre un meilleur sort à la Jurisprudence Naturelle: malheureusement ce ne furent que de foibles lueurs. On manqua de Philosophie, on ne s'attacha qu'à cette partie du Droit Naturel qui se borne aux actes externes; & c'est-là, suivant l'Auteur, une cinquième cause particulière qui fit tort aux progrès de cette Science. Mr. WICHERS apprécie en cet endroit le travail de *Pufendorf* & de *Hob-*

Hobbes. On trouve dans la coutume où ſont les Théologiens de ſéparer la Juriſprudence Naturelle de leur diſcipline morale, comme ſi elle lui étoit étrangère, une ſixième cauſe particulière qui retarde les progrès de cette Science. Les Théologiens ſe figurent ordinairement que la Philoſophie & la Théologie ſont deux ſœurs qu'on ne peut jamais mettre d'accord. De là leurs déclamations contre la Philoſophie, & leur zèle à détourner la jeuneſſe de l'étudier. Enfin la différente manière dont *Grotius* & *Hobbes* ont traité la Juriſprudence Naturelle, eſt indiquée, par notre Auteur, comme une ſeptième cauſe particulière qui en a empêché les progrès. Il finit en nous avertiſſant qu'il ne les a pas alléguées toutes: il y en a qu'il n'a pas cru devoir toucher; d'autres peuvent lui avoir échappé; & dans le fonds, celles qu'il a expoſées ne ſont que trop ſuffiſantes, pour que nous ne ſoyions pas ſurpris qu'on ſoit encore aujourd'hui ſi peu avancé dans la partie de nos connoiſſances, à laquelle tout homme eſt ſi fort

intéreſſé

intéreſſé. La Préface, que Mr. le Prof. VAN DER MARCK a miſe à la tête de cette Diſſertation, nous préſage des temps plus heureux.

ARTICLE SEPTIEME.

DE LA SANTE' DES GENS DE LETTRES, *par Mr.* TISSOT, D. & P. en Médecine; de la Société Royale des Sciences de *Londres*, de l'Académie Med. Phyſ. de Baſle, de la Soc. Oeconom. de Berne. *Lauſanne* chez *François Graſſet & Comp.* 1768. 8°. de 261. *pp.* en tout.

CE que l'illuſtre Auteur des Lettres Perſannes dit en général des Livres de Médecine; „ ces monumens de „ la fragilité de la Nature & de la puiſ„ ſance de l'Art, qui font trembler, „ quand ils parlent des maladies même „ les plus legères, tant ils nous rendent „ la mort préſente, mais qui nous met-

„ tent dans une sécurité entière quand „ ils parlent de la vertu des remèdes ", peut s'appliquer particulièrement avec assez de raison à cet Ouvrage de Mr. Tissot. Le triste & long Catalogue qu'il contient des infirmités auxquelles les Gens de Lettres sont plus ou moins exposés, ne peut d'abord qu'effrayer; mais on est bientôt rassuré par les conseils qu'il donne pour les prévenir, & par les remèdes qu'il indique pour en opérer la guérison. Il seroit fort aisé de justifier cette assertion par une courte analyse. Mais il n'en est pas besoin. L'Ouvrage est dès à présent trop connu; son objet est trop intéressant, & le nom de l'Auteur trop célèbre, pour nous permettre de douter que les Gens de Lettres, au moins, ne se soient empressés à le lire & à lui rendre justice. C'en est d'ailleurs ici la troisième Edition.

La première parut à Lausanne en 1766. sous ce titre: S. A. D. TISSOT, *Medic. Doct. & Prof. Sermo Inauguralis de Valetudine Litteratorum, habitus publice die 9. Aprilis 1766., cum novam Medici-*

dicitur Catherinæ auspicaretur. Mr. TISSOT prononça ce Discours en prenant possession de la Chaire de Médecine, que le Souverain venoit de fonder en sa faveur dans l'Académie de Lausanne: Distinction flatteuse, mais bien due aux talens & aux travaux de ce savant Médecin, & qui lui fait d'autant plus honneur, qu'il l'a préférée aux établissemens plus brillans & plus avantageux, qui lui étoient offerts hors de sa Patrie. Tel, dans les beaux temps de la République, le Citoyen Romain recevoit avec transport une Couronne de chêne, pour récompense de sa valeur, & du service qu'il avoit rendu à la Patrie en sauvant la vie d'un autre Citoyen.

Nous comptons comme seconde Edition de ce Discours la Traduction Françoise qui en fut publiée à Paris en 1767., à laquelle nous devons celle qui fait le sujet de cet Article, & bien réellement une troisième Edition de l'Ouvrage. Car Mr. TISSOT ne s'est pas contenté de traduire, il a refondu sa Dissertation, il y a inséré toutes les corrections & toutes les additions qu'il avoit

destinées à la nouvelle Edition Latine ; ainsi l'on peut, nous dit-il, la regarder comme un Ouvrage presque neuf. Il est certain, ainsi que le titre l'annonce, que ce Traité intéresse particulièrement les Gens de Lettres. Il étoit donc naturel, indépendamment même de l'occasion pour laquelle il fut composé, de le faire paroître dans une Langue commune aux Savans de toutes les Nations. Mais, comme on y trouve plusieurs observations & plusieurs avis, qui peuvent être très utiles à ceux qui, sans être Gens de Lettres, sont néanmoins exposés par leur genre de vie & par leurs occupations, à des incommodités assez analogues à celles dont le savant Auteur de ce Traité s'y occupe principalement ; on ne peut que lui avoir obligation de l'avoir mis à leur portée, en le faisant paroître dans une Langue que l'usage a rendue presque universelle. Il n'avoit pourtant pas eu d'abord ce dessein ; il avoit même détourné les Libraires Didot & Graffet d'imprimer les traductions qu'on leur en avoit offertes.

tes. „Outre les défauts de l'Ouvrage „ en lui-même, *dit-il modeſtement*, „ que je me propoſois de corriger dans „ une nouvelle Edition Latine, ſa for„ me oratoire me paroiſſoit exiger qu'il „ reſtât dans cette Langue, qui eſt celle „ des hommes auxquels il étoit deſtiné. „ J'ai été forcé à changer de plan, & „ une Traduction déteſtable, qu'on en a „ faite à Paris, m'a mis dans la néceſſité „ de le faire réimprimer ſous mes yeux, „ pour me ſouſtraire à la honte d'avoir „ fait un auſſi mauvais Livre, que celui „ qu'on publioit ſous mon nom, & qui „ n'eſt point le mien, quoiqu'on aît „ cherché à le perſuader au Public, en „ diſant fauſſement dans l'Avis qu'on a „ mis à la tête de cette informe Bro„ chure, dont je n'avois jamais enten„ du parler quand je la vis dans un Cata„ logue: Mr. TISSOT *lui-même a bien „ voulu jetter les yeux ſur cette Traduction; „ il a approuvé les notes qui y ſont ajou„ tées, & l'on a profité avec reconnoiſ„ ſance de ſes obſervations*".

„ Il ſeroit fort à ſouhaiter, *ajoute-t-*

il, dans une note, que tous les Traducteurs fissent toujours ce que celui-ci dit avoir fait, & consultâssent les Auteurs, comme presque tous les Traducteurs de l'*Avis au Peuple* ont bien voulu le faire; le Public & l'Auteur y gagneroient; mais c'est une indignité répréhensible que de dire qu'on l'a fait quand cela n'est pas. Je viens de voir, avec bien du chagrin, cette Traduction réimprimée en Hollande chez Mr. *M. M. Rey*, dans les Extraits *des meilleurs Journaux de l'Europe*, qu'il combine avec le *Journal des Savans*, Janvier 1768; & je prie tous Messieurs les Journalistes de vouloir bien répandre mon désaveu ".

Cette Traduction imprimée à Paris chez *J. Th. Herissant fils*, porte pour titre, *Avis aux Gens de Lettres & aux Personnes sédentaires sur leur Santé*, traduit du Latin de Mr. TISSOT, Médecin. „ Non seulement, *dit encore Mr.* TISSOT, *dans une autre note*; l'Ouvrage est considérablement tronqué, mais il est si horriblement défiguré que, dans plusieurs endroits, je n'ai pas pu le compren-

prendre, & presque par-tout le Traducteur paroît n'avoir pas saisi le vrai sens de l'Original, qui avoit bien assez de ses fautes d'ordre, d'omission, d'inexactitude & d'impression, sans être défiguré par celles contre le sens commun & les premiers élémens de la Médecine, dont la Traduction est remplie".

Dans le reste de la Préface, Mr. TISSOT parle des Auteurs qui ont traité le même sujet, entre lesquels il ne nomme que MM. *Ramazzini*, *Plattner* & *Pujati*. Il paroît fort peu content de l'Ouvrage de ce dernier, qui, malgré son titre (1), n'est qu'une compilation de diététique générale, sans aucune vue relative à l'état des Gens de Lettres, & sans aucune observation neuve. Pour lui, dit-il, il a tâché de saisir toutes les circonstances particulières, relatives à la Santé, qui différencient l'état des Savans, & d'en expliquer les effets, le plus clairement qu'il lui a été possible; il a donné,

(1) *Della preservatione della salute de' Letterati.*

né, enſuite, les directions qui lui ont paru les plus propres à diminuer les dangers auxquels leur vocation les expoſe. Il les prie de contribuer à perfectionner ſon Ouvrage, en lui communiquant les obſervations importantes qu'ils peuvent avoir faites ſur leur propre état. Il ne promet rien de nouveau ſur la partie diététique, ne ſe propoſant que d'être utile; il ſuffiſoit à ſon but de raſſembler les conſeils qui ſe trouvent dans les Auteurs qui ont écrit ſur les moyens de conſerver la Santé: il l'a fait, en indiquant toujours les ſources où il a puiſé.

Pour remplir ſon plan, Mr. TISSOT expoſe d'abord les cauſes des maladies des Gens de Lettres; les deux principales ſont, les travaux aſſidus de l'eſprit, & le continuel repos du corps; il détaille les funeſtes effets de ces deux cauſes générales, & en indique enſuite quelques autres particulières, qui toutes ont plus ou moins d'influence ſur la Santé. Telles ſont, entr'autres, l'attitude d'un homme qui étudie, les veilles, l'air enfermé que les hommes qui ne vivent

qu'a-

qu'avec leurs Livres reſpirent continuellement, la mal-propreté à laquelle pluſieurs Savans s'abandonnent trop ſouvent, l'habitude de lire pendant les repas, ou de s'occuper d'abord après, celle de retenir long-temps les excrémens, &c. Tout ce que Mr. TISSOT dit des effets de chacune de ces cauſes, il l'appuie ſur des autorités & des exemples qui, tout en confirmant ſa doctrine, donnent un nouvel intérêt à ſa Diſſertation, & en font diſparoître la ſéchereſſe des détails & des préceptes de Médecine. Il ſuit la même méthode dans l'expoſition tant des préſervatifs que des remèdes dont il conſeille l'uſage, & qu'il faut voir dans la Diſſertation même. Nous nous bornerons à citer quelques obſervations qui ne ſe trouvent ni dans l'Original, ni par conſéquent dans la Traduction de Paris.

Le ſavant Auteur avoit dit que les perſonnes qui s'occupent ſans ceſſe d'un même objet, ſur lequel toutes leurs facultés ſont continuellement & fortement tendues, ſont auſſi le plutôt dérangées

par les efforts de l'ame. Il avoit, à cette occasion, cité l'exemple d'une Dame, qui avoit paru très sensée jusqu'à l'âge de 25 ans, que s'étant attachée à la secte des *Herrnhutters*, elle se pénétra tellement de l'amour de J. C., qu'elle appelloit *son agneau*, qu'elle ne put plus s'occuper que de cette seule idée, &, sans autre cause, tomba au bout de quelques mois dans un état d'imbécillité dont rien ne put la tirer. Cette observation se retrouve dans la nouvelle Traduction, p. 43.; on y lit de plus, p. 119., de très bonnes réflexions sur les effets physiques de la dévotion outrée. „ Les symptômes de la *mélancholie dévote*, *y dit Mr.* TISSOT, sont aussi bizarres, aussi effrayans, aussi cruels qu'il soit possible, & il y a très peu de Médecins employés qui n'aient vu, en ce genre, des spectacles bien tristes. La grandeur, la beauté de l'objet dont on s'occupe, la volupté qui accompagne le sentiment qu'éprouve une ame toute livrée à l'Etre des Etres, forment une sensation vive, qui produit dans le cerveau une tension trop forte

&

& trop ſoutenue pour qu'on puiſſe la ſupporter long-temps impunément; elle jette bien-tôt l'ame dans le délire du fanatiſme, & le corps dans l'épuiſement. J'ai vu les jeunes perſonnes les plus aimables ſe faner & dépérir, à meſure que ſe livrant à un ſyſtême erronné, elles ceſſoient de s'occuper de leur vocation pour penſer uniquement à celui qui en eſt l'Auteur, & qu'on ne peut honorer mieux ſans doute qu'en la rempliſſant".

Nous avons expoſé dans une des Parties précédentes de cette Bibliothèque (2), les cauſes auxquelles Mr. *Bikker* rapporte l'augmentation des maladies de nerfs: on ne ſera pas fâché de voir ce que Mr. TISSOT penſe ſur un ſujet, devenu malheureuſement trop intéreſſant pour la plupart des Lecteurs. Il s'en occupe dans une note, que ſa longueur ſeule nous empêche d'inſérer ici en entier. Voici les principales raiſons qu'il en donne. 1°. L'amour des Sciences & la culture des Lettres beaucoup plus répandues,

(2) Tome XXVII. 2de. Part. p. 484.

dues. Cette multitude de Livres de toute eſpèce qui paroiſſent tous les jours, ſuppoſe une multitude de Lecteurs, & une lecture continuée produit toutes les maladies nerveuſes. C'eſt ſurtout à la ſanté des femmes qu'a nui la multiplication des Romans depuis cent ans. „Dès la bavette juſques à la vieilleſſe la plus avancée, elles les liſent avec une ſi grande ardeur, qu'elles craignent de ſe diſtraire un moment, ne prennent aucun mouvement, & ſouvent veillent très tard pour ſatisfaire cette paſſion, ce qui ruine abſolument leur ſanté, ſans parler de celles qui ſont elles-mêmes Auteurs, & ce nombre s'accroit tous les jours. Une fille qui, à dix ans, lit au lieu de courir, doit être à vingt une femme à vapeurs, & non point une bonne nourrice." 2°. Un beaucoup plus grand uſage des eaux chaudes. 3°. L'augmentation du luxe qui entraîne une vie beaucoup plus molle pour les Maîtres & pour les Domeſtiques, & qui a multiplié prodigieuſement le nombre des arts ſédentaires, dont l'é-

ta-

tabliſſement ſi vanté a ruiné tout à la fois l'agriculture & la ſanté. L'Auteur cite, à cette occaſion, ce qui eſt arrivé dans un canton de ſon pays. On y trouvoit, il y a trente ans, les hommes les plus beaux, les plus forts, les mieux portans. Quelques lapidaires s'y établirent vers ce temps-là, leurs ſuccès & leurs profits ſéduiſirent les habitans, ils quittèrent leurs premières occupations, pour une profeſſion qui leur promettoit de plus gros gains & moins de travail; la vie ſédentaire ſuccèda à la vie active; l'agriculture fut abandonnée à des mercénaires étrangers: C'eſt aujourd'hui le quartier du pays qui a le plus de maladies de langueur, les hommes y ont dégénéré & l'aiſance s'en éloigna pour n'y revenir peut-être jamais, parce qu'elle fuit les contrées où les hommes ſont foibles & oiſifs. 4°. L'augmentation des paſſions, telles que la cupidité, l'ambition, la jalouſie &c., néceſſairement excitées par le luxe & la vie de la ville. 5°. Un goût d'affaiſſement dans la cuiſine beaucoup plus échauffant.

6°. Une

6°. Une dégénération inévitable: les enfans se ressentent des maux de leurs pères; nous ne connoissons déjà plus la santé que chez les vieillards octogénaires, ou par ouï-dire. 7°. Les influences des maladies secrettes.

Dans la première Edition de ce Discours Mr. TISSOT avoit sur-tout condamné l'usage du thé, il ne change pas d'avis dans celle-ci; mais il y fait part au Public d'une observation intéressante, par laquelle nous allons finir cet Extrait. Un très habile Jurisconsulte lui a écrit, que se trouvant attaqué de la gravelle, & se souvenant d'avoir lu, dans l'Histoire Universelle, que les Chinois ne connoissoient ni la pierre, ni la gravelle, ce qu'on attribuoit au fréquent usage du thé qu'ils buvoient comme boisson froide sans aucun mêlange, il essaya de se conformer à cette règle. Il n'avoit jamais fait usage du thé; ainsi la boisson lui étoit nouvelle. Il prit un quart d'once de bon thé Bou du Japon, fit jetter dessus un pot d'eau bouillante, & laissa refroidir l'infusion. Puis l'ayant ti-

tirée au clair, il en prit le matin trois taſſes, à une heure environ de diſtance, deux à jeun, une autre après déjeuner, une quatrième deux heures après le dîner. Dès le ſecond jour, il rendit le matin douze gros fragmens, ou noyaux comme un petit pois, & de la pouſſière. Il a continué cette boiſſon depuis 1765. avec des intervalles, quelquefois de huit jours, & même d'un mois: l'effet a conſtamment été le même; & bien loin qu'elle ait nui à l'eſtomac, il a meilleur appétit & digère mieux. Il avoit, lors de la date de ſa Lettre, 77 ans moins deux mois. Il ajoute qu'il a quelquefois mis du ſucre dans ſon thé, mais qu'alors il n'a jamais rendu de fragmens.

Il avertit, au reſte, que d'autres perſonnes ont eſſayé l'uſage du thé dans les mêmes vues que lui, mais n'en ont pas eu le même effet. D'habiles Médecins prétendent que dans ces Provinces, la pierre & la gravelle ſont beaucoup plus rares qu'elles n'étoient avant que l'uſage du thé y fût ſi commun & ſi univerſel.

AR-

ARTICLE HUITIEME.

SELIM ET SELIMA, Poëme imité de l'Allemand, ſuivi du Rêve d'un Muſulman, traduit d'un Poëte Arabe, & précédé de quelques Réflexions ſur la Poéſie Allemande. A *Paris* chez *S. Jorry* 1768. *in* 8°. 68. *pp.*

CEtte Brochure eſt attribuée à Mr. DORAT: on y reconnoît ſa manière, les graces & le coloris de ſon pinceau. Rien de plus judicieux, de plus vrai que ſes réflexions ſur l'inconſtance du goût, ſes jugemens ſur la Poéſie Allemande, & les éloges qu'il donne aux Auteurs qui s'y diſtinguent. „ Lorſqu'on eut ouvert, *dit-il*, les ſources de la Littérature Angloiſe, il ſe fit bientôt une révolution dans la nôtre; le François, qui s'échauffe aiſément, & ſe refroidit de même, n'accueillit, n'eſtima

plus

plus que ce qui ſe rapprochoit du goût Britannique: Tragédies, Romans, Syſtêmes, Modes; tout devint Anglois. Nos Dames mêmes ſe familiariſèrent avec les beautés fortes. Les atrocités ſe multiplièrent ſur nos Théâtres, les ſpectres y parurent, la licence des opinions s'accrut. Notre génie s'altéra par le mêlange monſtrueux d'un génie, qui lui étoit étranger. On s'accoutuma à regarder le goût comme un aſſerviſſement puérile à des loix qu'il falloit braver; la Raiſon, comme une vieille Idôle qu'on devoit briſer aux pieds de la Philoſophie; & à chaque perte qu'on faiſoit, on ſe félicitoit bonnement d'une précieuſe acquiſition —— C'eſt dans l'inconſtance de nos caractères, le vuide de nos ames, le peu de profondeur de nos eſprits qu'il faut chercher la cauſe des révolutions du goût parmi nous —— La vivacité Françoiſe commençoit à s'aſſoupir dans l'habitude des bons Ouvrages; nous étions en quelque ſorte raſſaſiés de chefs-d'œuvres. Il falloit, pour nous réveiller, des élans téméraires,

res, des hardieſſes inconnues, des beautés ſans vraiſemblance, des effets ſans préparation, & ces écarts qu'on traite de ſublime, quand on eſt las de ce ſublime ſimple que nos Maîtres alloient puiſer dans la Nature; voilà, à quelques exceptions près, ce que nous avons gagné dans notre correspondance littéraire avec les Anglois. Aujourd'hui ce ſont les Muſes Allemandes qui prévalent & paroiſſent fixer les regards de nos Littérateurs: car il faut toujours qu'ils aient un objet de culte chez l'Etranger, & de dénigrement pour leurs Compatriotes. Quoiqu'il en ſoit cette manie me paroît plus motivée que la première". Il y a trente ans, continue l'ingénieux Auteur, que la Poéſie Allemande étoit l'objet de nos plaiſanteries & de nos dédains. *Haller* fut le premier qui vengea ſon Pays d'une prévention injuſte & ridicule, & *Gesner* acheva la révolution commencée par ſon Compatriote. *La Mort d'Abel* excita la plus vive ſenſation, & les beaux Eſprits de Londres furent abandonnés pour ceux de Leipſic, de Zurich & d'*Eſſeimbourg*. On

On a nommé les Poëtes Allemands les Peintres de la Nature: il eſt vrai qu'ils ne la perdent jamais de vue, & qu'ils la ſurprennent dans ſes moindres effets. Ils ont le ſcrupule d'un Amant lorſqu'il ſe rend compte de tous les charmes de ſa Maîtreſſe; mais cette idolâtrie les aſſervit trop à leur modèle, & elle en fait ſouvent des Copiſtes minucieux. La Poéſie eſt, ou doit être, un choix raiſonné d'images priſes dans la Nature. Il en eſt beaucoup qu'il faut rejetter ſans réſerve. Peut-être ſuffiroit-il d'indiquer l'image: c'eſt le ſentiment ſur-tout qu'il faut approfondir.

A l'occaſion de quelques remarques ſur l'Ode, Mr. DORAT fait une digreſſion ſur le Poëte *Rouſſeau*: il admire ſon génie & plaint ſes longs malheurs. Après l'*Horace François*, il croit que les Poëtes Allemands ſont ceux qui ont le mieux connu le génie de l'Ode. Le diſcrédit de ce genre „ vient parmi nous de l'uſage vil qu'on en a fait trop ſouvent. Un Monarque réuſſit-il dans une guerre injuſte, on le félicite dans une

Ode de ſa gloire meurtrière. Le Poëte n'apperçoit que le Laurier, il ne voit pas le ſang qui en dégoûtte. Les Allemands n'ont jamais été coupables de cette baſſeſſe, leur enthouſiaſme eſt pur. Presque tous leurs Poëmes Lyriques ſont des eſpèces d'Hymnes ſacrées, élans involontaires d'un cœur affecté d'un ſentiment profond, ou d'une imagination échauffée par de grands tableaux. C'eſt dommage qu'on n'y trouve point aſſez d'ordre & d'enchaînement dans les idées".

L'Auteur ſe déclare un des zélès partiſans de la Poëſie Germanique. Il croit que Mrs. *Schmidt* & *Gesner* peuvent diſputer à *Théocrite* & à *Virgile* le prix du Poëme Paſtoral, que MM. *Lichtwer* & *Gellert* dans les Fables égalent *Eſope*, *Phèdre*, & n'ont de Maître que *la Fontaine*; que *Hagedorn* vaut quelquefois *Anacréon.* „ Mr. *Haller*, *ajoute-t-il*, a répandu dans ſes productions une morale ſaine & aimable, qu'*Horace* ne déſavoueroit pas. Je n'ai garde d'oublier Mr. WIELAND, à qui nous devons le joli

Poëme

Poëme de *Sélim & Sélima*, dont j'offre au Public une foible imitation ".

L'Auteur peint avec énergie l'union qui regne entre tant de rivaux, „ tableau touchant qui d'un côté élève l'ame, & de l'autre la révolte contre celui que nous avons tous les jours sous les yeux. Les *Gesner*, les *Cramer*, les *Klopstock* &c. &c. sont liés de la plus tendre amitié : sans aucune protection de la part des Princes d'Allemagne, ils se suffisent, s'éclairent, se consolent & s'embrassent sous le même laurier — O toi, qui sacrifies aux Muses comme à des Furies, toi qu'attristent les succès de tes Rivaux, toi dont l'ame foible, languissante & flétrie, se croit active & forte parce qu'elle sent la haine & connoît la vengeance; si tu es jeune encore, il est un moyen de te guérir : fuis malheureux, fuis avec un Ami, s'il t'en reste un, dans la profondeur des solitudes champêtres : là ressuscite en toi l'homme éteint, l'homme dégradé, l'homme enfin mort au bonheur & à la vertu; rajeunis tes sens, tes idées, lève tes regards,

gards, vois & respire. Tout brûlé des passions de la Ville, tu as besoin d'un air pur qui te vivifie, de spectacles qui t'aident à penser. Contemple ce qu'on n'apperçoit pas à travers nos brouillards & nos vices, la pompe des Cieux, la majesté des Campagnes, ce calme intéressant qui crie à l'homme sensible *reviens à la Nature* — Aux convulsions de l'amour propre succéderont les épanchemens de l'amitié; une douce énergie remplacera la fièvre qui te dévoroit, & dans une extase tranquille des larmes couleront de tes yeux dessillés; ces larmes involontaires & muettes qui prouvent que la bienfaisance n'est point étrangère à l'être ému qui les répand. Alors, replonge toi dans le cahos des Villes; tu leur dois un exemple: alors, si tu le veux, écris, tu seras éloquent, & tu pardonneras à ceux qui le seront plus que toi. Dans tes Ouvrages passeront quelques teintes de ces tableaux vastes qui t'auront frappé; & tu sentiras qu'il faut commencer par être bon avant de songer à devenir sublime ".

Voi-

Voici en peu de mots le ſujet du Poëme imité de l'Allemand. Le jeune *Sélim* étoit enrichi de tous les dons de la Nature : elle ne lui avoit refuſé que l'organe de la vue. Depuis ſon enfance le plus tendre amour l'uniſſoit à *Sélima*; heureux par ſa préſence, ſenſible aux chants des oiſeaux, aux parfums des fleurs, il ne connoiſſoit point d'autres biens. *Sélima* ſouhaitoit avec ardeur qu'il pût jouir comme elle du ſpectacle de la Nature: un génie bienfaiſant lui apparoît en ſonge; il lui apprend que ſes vœux ſont exaucés, & lui indique une fleur champêtre dont le ſuc exprimé ſur les yeux de *Sélim*, doit les ouvrir à la lumière. *Sélima* vole auſſi-tôt au lieu déſigné, elle y trouve cette fleur & jouit d'avance des transports de ſon Amant. De retour auprès de *Sélim*, elle le conduit ſur une colline, d'où l'œil découvroit au loin les plus rians objets de la Nature. Le cœur palpitant entre la crainte & l'eſpoir, elle eſſaye la vertu de la plante, & la preſſe ſur les yeux de *Sélim*. Auſſi-tôt l'épreuve réuſſit, & *Sé-*

Limá ravie de joie s'échappe & ſe cache derrière un arbre voiſin. *Sélim* ébloui n'apperçoit d'abord qu'un abyme de feu, mais par degrés il enviſage & diſtingue les objets qui l'environnent. Voici comme il exprime ſa ſurpriſe & ſon raviſſement,

Qu'éprouvé-je ! quel monde à mes yeux ſe découvre !
Où laiſſé-je mon corps ? dans cette immenſité,
Devant moi tout à coup eſt-ce le Ciel qui s'ouvre !
Mon œil erre incertain, toujours plus enchanté.
Que d'effets, de tréſors de formes inconnues !
Eſt-ce la vue o Dieux ! ſont-ce là les couleurs ?
Eſt-ce là le Soleil qui brûle au haut des nues,
Et dont l'éclat au loin vacille ſur les fleurs ?
Quel rayonnant amas de beautés que j'ignore !
Que de ſenſations pour moi viennent d'éclôre !
D'où vient qu'interrompus les ſons & les accens
Ne viennent plus frapper mon attentive oreille ?
La vue a-t-elle en moi détruit les autres ſens ?

. . . . . .
. . . . . .

Mais non, voici mon corps ; j'occupois cette place,
La roſe ſous mes pas exhale ſon encens,
Les oiſeaux m'ont rendu leurs concerts raviſſans ;
J'acquiers de plus en plus ; rien en moi ne s'efface,

C'eſt

C'eſt moi . . . mais Sélima . . . quel eſt mon
trouble affreux !
De ſes doigts délicats elle a preſſé mes yeux ;
Elle m'a fui ſoudain ; mon ame eſt allarmée.
Ah ! ne m'entends-tu pas ? ah ! dis ma bien aimée,
Qu'ai-je beſoin ſans toi du ſpectacle des Cieux ?
C'eſt pour tout embellir que mon Dieu t'a formée.
Peut-être es-tu le prix du préſent qu'il m'a fait.
Quoi ! veut-il me forcer de haïr ſon bienfait ?
En vain ſur cent beautés mon œil ravi s'éclaire,
C'eſt pour voir Sélima que j'aime la lumière.
Dieu ! m'enlevant l'objet qui me rend fortuné
Tu m'ôterois bien plus que tu ne m'as donné.
Reſerme l'Univers, & rend moi mon Amante ;
Ce ſuperbe appareil ne vaut pas mes amours.

. . . . . .

. . . . . .

Où ſuis-je ? je me meurs, quelle extaſe ſoudaine !
Et quel feu dans mon ſang coule de veine en veine ?
T'en croirai-je, mon cœur ? ô céleſte beauté !
Je nage dans la joie & dans la volupté.
Ah ! je n'avois rien vu . . . c'eſt Sélima, c'eſt elle !

Après les premiers épanchemens de leur ivreſſe, les regards de *Sélim* ſe repoſent ſur d'autres objets ; il voit la Nature ſous de nouveaux aſpects, & con-

temple avec raviſſement le ſoir d'un beau jour.

La tranquille Phoebé ſe lève avec ſplendeur,
Et parcourt de l'Ether la vaſte profondeur.
O calme intéreſſant de la nuit ſolitaire !
Une gravité douce, une agréable horreur
S'empare de Sélim, qui bien loin de la Terre,
Elève vers le Ciel ſon eſprit & ſon cœur.
Après un long ſilence il tourne avec extaſe
Ses yeux vers Sélima, que ce regard embraſe,
La preſſe entre ſes bras, & dans ce doux moment,
Son ſein eſt inondé des pleurs de ſon Amant.
Emporté loin de lui par un tranſport ſublime
Sélim s'écrie alors : Qu'il eſt grand, Sélima !
L'Etre qui fit les Cieux, l'Etre qui te forma !
Il dit, le cahos ceſſe, il ſouffle, tout s'anime,
Par-tout, dans chaque objet, je le vois, je le ſens ;
C'eſt lui qui parfuma l'haleine du Printemps.
Tous ce Ciel étoilé roule au bas de ſon Trône,
Il colore la nue, il rafraîchit les vents,
Il vit, & ſe répand dans l'air qui m'environne.
Sélima, Sélima, conſacrons lui nos jours
Si fortunés par lui, bénissons le toujours ;
Et pour culte offrons lui, le bonheur qu'il nous donne.

Rien de plus ſuperflu que de faire l'éloge

loge de ces vers quand on les a cités. le Poëme de *Sélim* & *Sélima* fait autant d'honneur au Poëte François qu'à l'Auteur Allemand. Seulement on s'étonne qu'on ait associé à cette production charmante, où tout respire l'Innocence & la Piété, le Rêve d'un Arabe Epicurien. On y enseigne gaiement qu'il n'y a point de Providence, & on exhorte les Sages à ne chercher la vérité que dans le plaisir. *Les Poëtes Allemands*, dit Mr. DORAT dans les Réflexions dont nous avons rendu compte, *écrivent pour rendre les hommes meilleurs*; il paroît que ce n'est point le système des Poëtes Arabes. Aussi formons nous le voeu, que les Traductions de leurs Ouvrages ne soient pas multipliées; si l'on abandonnoit les Muses Germaniques pour les Muses Arabes, de toutes les révolutions du goût ce seroit sans contredit la plus dangereuse.

ARTI-

ARTICLE NEUVIEME.

P. RUTILII LUPI DE FIGURIS SENTENTIARUM ET ELOCUTIONIS LIBRI DUO. *Recenſuit & annotationes adjecit* DAVID RUHNKENIUS. *Accedunt* AQUILÆ ROMANI & JULII RUFINIANI *de eodem argumento libri.* Lugduni Batavorum. *Apud* Samuelem & Johannem Luchtmans *Academiæ Typographos.* M. DCC. LXVIII.

C'eſt-à-dire,

LES DEUX LIVRES DE P. RUTILIUS LUPUS, des Figures du Sens & de la Diction, revus & enrichis de remarques par Mr. RUHNKENIUS &c. 8°. *pp.* 376.

LEs Figures ſont, diſent preſque tous les Rhéteurs, *des manières de parler éloignées de celles qui ſont naturelles & ordinai-*

dinaires, ou, *de certains tours, de certaines façons de s'exprimer, qui s'éloignent en quelque chose de la manière commune & simple de parler.* Cette définition, quoique généralement adoptée, & au fonds, la même que celle de Quintilien (1), n'eſt cependant pas abſolument exacte. Mr. *du Marſais*, ſi bon juge en ces matières, y trouve plus d'un défaut (2). D'abord elle ne veut, ſelon lui, dire autre choſe, ſinon que, *les figures ſont des manières de parler éloignées de celles qui ne ſont pas figurées*, qu'en un mot *les figures ſont des figures, & ne ſont pas ce qui n'eſt pas figures.* Il obſerve enſuite que, les figures, bien loin d'être *des manières de parler éloignées de celles qui ſont naturelles & ordinaires*, ſont préciſément *ce qu'il y a de plus ordinaire, de plus naturel & de plus commun dans le langage des hommes.* Il le prouve par des exemples ſans replique; & la converſation journalière le prouvera encore

(1) *Inſtit. de l'Or.* L. IX. Ch. 1.

(2) V. *les Tropes* de ce Grammairien Philoſophe, Art. 1, 2, 3, &c.

core mieux à quiconque y voudra faire un peu d'attention. *Le feu* des yeux, *la chaleur*, *le froid* d'un Poëme, d'un Discours, une *plume élégante*, une *campagne riante*; une *maiſon triſte* & mille autres expreſſions pareilles ſont aſſurément figurées; mais l'uſage les a rendues tellement familières qu'elles ſont dans la bouche de tout le monde & qu'on les emploie ſans ſe douter ſeulement qu'elles ne ſoient pas des plus ſimples. On fait des figures, comme Mr. Jourdain faiſoit de la proſe. Il faut avouer cependant qu'il y a des figures réſervées pour le ſtile élevé, comme la proſopopée, par ex. & un petit nombre d'autres, auxquelles la définition de Quintilien peut convenir; mais cela ne détruit pas la critique de Mr. du Marſais, & il n'en reſte pas moins vrai que la pluſpart ſe trouvent tous les jours dans le ſtyle le plus ſimple & dans le langage le plus commun. Il faut donc prendre une définition plus générale & qui embraſſe toutes les figures; voici celle que donne Mr. du Marſais.

„ Les

„ Les Figures ſont des manières de „ parler diſtinguées des autres par une „ modification particulière, qui fait „ qu'on les réduit chacune à une eſpèce „ à part, & qui les rend, ou plus vi- „ ves, ou plus nobles, ou plus agréa- „ bles que les manières de parler, qui „ expriment le même fonds de penſée, „ ſans avoir d'autre modification parti- „ culière."

On diviſe en général les figures, en figures de penſées ou *de ſens*, & en figures de mots ou *de la diction*. Les premières ſont celles que RUTILIUS LUPUS appelle *figuræ ſententiarum* ou *ſchemata*; il comprend les autres ſous le nom de *figuræ elocutionis*. Elles ſont également du reſſort du Grammairien & du Rhéteur. La figure de mots dépend tellement de l'arrangement des termes, que, ſi vous venez à le changer, la figure diſparoit. Celle de penſées, au contraire, reſte toujours la même, quel que ſoit l'ordre des mots qui l'expriment (3). En voilà aſſez

(3) *Inter conformationem verborum & ſententiarum*

assez pour faire comprendre à tous nos Lecteurs le titre de l'Ouvrage que nous annonçons.

Les deux genres de figures dont on vient de parler en sont l'objet; mais il ne faut pas croire qu'on y trouve des préceptes sur leur emploi, des réflexions sur les mouvemens de l'ame qui les produisent dans l'Orateur, & sur leurs effets dans le discours par rapport aux Auditeurs. L'Auteur se borne à une assez séche énumération des différentes figures. Il donne, sans observer aucun ordre, le nom de chacune, dit en deux mots en quoi elle consiste, & en allègue des exemples tirés des plus illustres Orateurs de la Grèce. Ces exemples ont le double avantage & de faire bien connoître la figure dont on parle, & d'offrir des fragmens intéressans de plusieurs anciens Orateurs dont les harangues ne sont pas par-

tiarum hoc interest, dit Ciceron, *quod verborum tollitur, si verba mutaris, sententiarum permanet, quibuscunque verbis uti velit.* Cic. de Or. L. III. &c.

parvenues jusques à nous. Ils sont d'ailleurs si élégamment traduits en Latin, que RUTILIUS semble avoir voulu, dans cette Partie, lutter avec Ciceron lui-même. Et c'est-là, pour dire le vrai, ce qui fait le principal, si ce n'est l'unique mérite de son Ouvrage. C'est-là aussi ce qui a sur-tout engagé le célèbre Editeur, à consacrer une partie de son loisir à le revoir & à l'enrichir de ses doctes observations. RUTILIUS avoit extrêmement besoin du secours de notre savant Professeur, car quoique ses *Deux Livres des Figures* eussent été imprimés plusieurs fois, ils ne laissoient pas d'être encore si remplis de fautes de toute espèce, qu'ils en perdoient infiniment de leur prix. Aussi les notes de Mr. RUHNKENIUS contiennent-elles un très grand nombre de corrections, appuyées ou sur les Mss ou sur les précédentes Editions comparées entre elles, ou sur les conjectures qu'ont pu lui suggérer la critique éclairée & la profonde érudition dont il a déjà donné tant de preuves.

Ces notes, cependant, quelque ſavoir qui y règne, quelque utiles qu'elles puiſſent être, quelque juſtes & ingénieuſes que ſoient la plupart des corrections & des conjectures qu'elles préſentent, ne ſont pas encore la partie la plus intéreſſante du travail de Mr. RUHNKENIUS. Un morceau conſidérable, dont le Titre ne fait néanmoins aucune mention, rendra ſon Edition ſingulièrement précieuſe à tous les Littérateurs. C'eſt une *Hiſtoire Critique des Orateurs Grecs*, à laquelle nous reviendrons après avoir rendu compte de la Préface, qui mérite bien, à plus d'un égard, de nous arrêter quelques momens. Elle contient, outre de ſavantes recherches ſur l'Auteur du Traité *des Figures*, & ſur RUTILIUS, qui n'en eſt que le Traducteur, une notice critique des Mſs. & des différentes Editions de cet Ouvrage : elle eſt d'ailleurs écrite comme tout ce qui vient de la plume de Mr. RUHNKENIUS.

Le Titre de ce Traité, dans les anciens Mſs., en indique clairement l'Auteur

teur (4). Quintilien le nomme L. IX. Ch. 2. RUTILIUS lui-même le cite L. II. 12. Il eſt queſtion dans cet Article de quelques figures qui, aſſez ſemblables par le nom, ne laiſſent pas, au fonds, d'avoir entre elles quelque différence, que fera mieux connoître, dit RUTILIUS, l'Ouvrage Grec de GORGIAS, où l'on en rend raiſon avec plus de détails (*). Ces autorités ne permettent pas de douter que l'Original de ce Traité ne ſoit du à GORGIAS.

Il y a eu, de ce nom, un Orateur célèbre, dit *le Leontin*, qui fut Maître d'Iſocrate, & un Rhéteur, qui enſeignoit l'Art Oratoire dans Athènes lorsque le jeune Ciceron y étoit. Cette Ville, déchue de ſon

(4) P. RUTILII LUPI *Schemata dianoeas & lexeos ex Græco* GORGIÆ *verſa.*

(*) PAROMOION. *Hoc Schema & Omoeoteleuton, & Omoeoptaton, fere non multum inter ſe diſtant. Tamen quid interſit & ex uniuscujusque ſuppoſita ſententia cognoſcere poteris & multò diligentius ex Græco* GORGIÆ *Libro, ubi pluribus unius cujusque ratio redditur.*

ſon ancienne puiſſance, jouiſſoit encore de toute ſa célébrité pour les Sciences & pour la politeſſe. Ciceron, qui avoit conçu de grandes eſpérances de ſon fils, voulut qu'il allât y puiſer, avec les préceptes de la Philoſophie, ceux de l'Eloquence, dont il donnoit lui-même de ſi grands modèles à Rome. Marc Ciceron s'attacha donc au Philoſophe Cratippe & au Rhéteur GORGIAS, mais ſon Père l'obligea bien-tôt de quitter ce dernier, quoique très habile dans ſon Art, parce que ſes mœurs rendoient ſon commerce très dangereux pour les jeunes gens (5). C'eſt ce même GORGIAS qui eſt Auteur du *Traité des Figures*. Son Traducteur, P. RUTILIUS LUPUS, eſt ſi peu connu, que les Savans ne ſont pas même d'accord entre eux ſur le temps dans lequel il a vécu. Mr. RUHNKENIUS rapporte & diſcute leurs divers

(5) V. *Plut. Vie des Hommes Illuſtres*, T. VII. p. 297. & la Lettre de M. Ciceron à Tyron, *Lettres de Cic. à ſes Amis*, *L. XVI.* Lett. 21.

vers ſentimens dans ſa Préface. Cet Article, dans lequel brillent également l'érudition & la critique du célèbre Profeſſeur de Leyde, eſt encore digne d'attention par un autre endroit. On y voit les Savans ſe partager ſur une queſtion, que Quintilien, au témoignage duquel ils en appellent tous, décide dans les termes les plus clairs & les plus précis. RUTILIUS, dit-il, *qui a ſuivi* GORGIAS, *non pas le Léontin, mais un autre* DE SON TEMPS, *dont il a compilé les quatre Livres pour en compoſer le ſien, & Celſus après lui, non contens de ces figures du ſens rapportées par Ciceron, en ajoutent pluſieurs autres* (6). On vient de voir que GORGIAS a vécu du temps de Ciceron, RUTILIUS, étoit ſon contemporain, Celſus a écrit après lui, il vécut ſous l'Empire de Tibére & de Claude, par conſéquent il faut placer RUTILIUS ſous Auguſte... Ce raiſonnement emprunte une nouvelle force du ſtyle

(6) *Quint. de l'Inſtitut. de l'Or.* L. IX. Ch. 3. *Trad. de l'Abbé Gédoyn.*

ſtyle de ce Rhéteur. Il n'a rien de cette affectation que Senèque & Pline ont tant recherchée, il eſt par-tout ſimple & naturel comme celui de Ciceron, qu'on voit même, en quelques endroits, qu'il s'eſt propoſé d'imiter. On pourroit oppoſer à cela, que dans un autre endroit (7), Quintilien met RUTILIUS au nombre des Rhéteurs vivans de ſon temps. La Réponſe de Mr. RUHNKENIUS eſt ſimple: le Texte eſt corrompu, il faut lire *Tutilius*, & c'eſt ainſi que portent pluſieurs Mſs. & quelques anciennes Editions. Par-tout ailleurs où Quintilien parle de ce Rhéteur, & il en parle aſſez ſouvent, c'eſt toujours comme d'un Auteur qui l'avoit précédé.

Quant à l'Ouvrage de RUTILIUS c'eſt, comme on l'a vu, dans le paſſage de Quintilien que nous avons rapporté, une compilation, un abrégé de celui de GORGIAS, plutôt qu'une Traduction exacte. Il ne nous eſt pas même parvenu

(7) L. III. Ch. I.

venu en entier, le même Quintilien (8) cite plusieurs figures dont il y étoit traité, & dont il ne reste rien dans les exemplaires que nous avons aujourd'hui.

Les exemples que RUTILIUS a tirés des anciens Orateurs, intéressans en eux-mêmes, le sont encore par la manière dont il les a rendus en Latin. Ils offrent presque tous des modèles de Traduction. Orateur non moins qu'Interprète, fidèle au sens, il ne s'est attaché à la lettre qu'autant qu'il étoit absolument nécessaire pour faire bien connoître la figure dont il traitoit.

Dans le reste de sa Préface, Mr. RUHNKENIUS rend compte des Mss., dont il a eu communication, & des Editions qui ont précédé la sienne. Nous ne le suivrons pas dans ce détail, qui ne peut guère intéresser que les Littérateurs de profession. Il ajoute deux mots sur

(8) L. IX. Ch. 2. à la fin; notez que l'Abbé *Gédoyn* a supprimé les noms des figures.

ſur *Aquila* & *Julius Rufinianus*, dont les Ouvrages lui paroiſſent ne mériter d'être aſſociés à celui de RUTILIUS que parce qu'ils ont le même objet. Il rapporte & explique une ancienne Inſcription, dans laquelle il eſt fait mention de Rufinianus & de ſon Père. Cette Inſcription ſe trouve dans Maffei (9), & dans Muratori (10).

On remarquera en parcourant le Livre de RUTILIUS, que pluſieurs des exemples qu'il contient ſont tirés d'Orateurs dont on ne connoît guère que les noms, quoique les dix Orateurs Attiques, dont les Ouvrages ont été conſervés, pûſſent en fournir autant qu'on en avoit beſoin. Il eſt aſſez naturel qu'on ſe demande quelles raiſons ont pu porter GORGIAS à ſuivre cette méthode. La recherche de ces raiſons a produit inſenſiblement l'*Hiſtoire Critique des Orateurs Grecs*, dont Mr. RUHNKENIUS a enrichi

(9) *Veron. Illuſtrat.* Part. I. p. 360. N. XL.
(10) *Inſcript.* p. 1019. 2.

richi ſon Edition de RUTILIUS. On ne doit pas croire qu'elle comprenne tous les Orateurs de la Grèce, le celèbre Auteur s'eſt borné aux plus diſtingués d'entr'eux, & dont on ſait que les Harangues avoient été conſervées. Meurſius, Fabricius & Taylor en ont fait connoître pluſieurs, ſur lesquels Mr. RUHNKENIUS, après en avoir dit un mot, renvoie à ces Savans: il s'étend uniquement ſur ceux dont ils n'ont pas parlé avec quelque détail. Cette Hiſtoire, fruit d'un travail & d'une lecture immenſes, donne à Mr. RUHNKENIUS un nouveau droit à la reconnoiſſance des Littérateurs, qui trouveront ici raſſemblé dans un très petit eſpace ce qu'ils ſeroient obligés d'aller chercher avec beaucoup de temps & de peine dans un grand nombre de Volumes & d'Ouvrages différens. Les morceaux que nous en pourrions détacher n'en donneroient qu'une idée imparfaite, & ſeroient d'ailleurs de peu d'utilité à ceux de nos Lecteurs que cette matière peut intéreſſer. Ils aimeront ſans doute mieux recourir

à l'Ouvrage même, & ils y trouveront infiniment mieux leur compte. Nous nous bornerons donc à expoſer en peu de mots, les conjectures de Mr. RUHNKENIUS ſur les raiſons de la méthode ſuivie par GORGIAS, dans le choix des Auteurs dont il tire ſes exemples. Les Anciens qui nous ont donné des Ouvrages Didactiques ſur l'Eloquence & la Poéſie, prenoient indifféremment, de tous les Poëtes, de tous les Orateurs de quelque réputation, les exemples de ce qui leur paroiſſoit conforme ou contraire aux règles qu'ils preſcrivoient. C'eſt ainſi qu'en ont uſé Ariſtote & pluſieurs après lui juſqu'au temps des Ptolomées. Mais alors vinrent deux Critiques de grande autorité, Ariſtarque & Ariſtophane de Byzance, qui jugeant, avec raiſon, que la multitude des Livres étoit plus nuiſible qu'avantageuſe aux progrès des Lettres, firent un choix de ceux qui leur parurent les meilleurs. Ils réduiſirent en conſéquence le nombre des Orateurs à dix, ils firent la même réforme par rapport aux Poëtes &

aux

aux Hiſtoriens. Le gros des Grammairiens & des Rhéteurs qui ſont venus depuis, n'oſant s'écarter de la déciſion de ces grands Critiques, ne regardèrent comme Auteurs Claſſiques que ceux qu'ils avoient mis dans leur *Canon*, & ne s'appuyèrent que de leur autorité. Quelques-uns cependant ſe crurent permis d'appeller du jugement d'Ariſtarque & d'Ariſtophane, au leur propre, & alléguèrent des Auteurs auxquels ces Critiques avoient refuſé une place dans ce Canon. Mr. RUHNKENIUS en cite des exemples, & conclut que GORGIAS a, par le même motif, cité les Orateurs qu'ils trouvoient dignes de l'être, quoiqu'ils ne fûſſent pas du petit nombre de ceux auxquels Ariſtarque & Ariſtophane avoient donné une préférence exclusive.

ARTICLE DIXIEME.

ALI ET BOZALDA, *Conte Oriental*, par Madame ***.

Ali & Bozalda étoient nés au sein de l'abondance. La Nature les enrichit de ses dons, & la fortune leur prodigua ses biens. La plus tendre amitié les unissoit : elle nâquit avec les jeux de l'enfance, elle embellit encore les plaisirs de leur jeunesse. Mais ce sentiment si doux & si pur ne suffit pas long-temps au cœur de Bozalda, son ame inquiette cherche de nouveaux biens : il dédaigne la langueur d'une vie paisible, avide de gloire, il brûle d'en acquérir. Un Peuple voisin de sa Patrie étoit désolé par la guerre : il y vole, il cherche le danger & le brave, l'instinct de la valeur lui tenoit lieu d'expérience. Le Chef de l'Armée le distingue, ses éloges sont le prix de ses succès ; de nouveaux combats lui offrent de nou-

nouveaux triomphes, & le Prince, qu'il a servi, le récompense au-delà de ses vœux. J'ai trouvé le bonheur, s'écrioit Bozalda, la valeur y mène, la gloire le donne, que me reste-t-il à désirer? Bientôt après il désira encore: le Poste qu'il occupe ne suffit pas à son ambition, il en sollicite un autre. Enfin le Gouvernement d'une Province, l'image de la Royauté, peut seule le satisfaire. Il se crut encore heureux. Mais cet état ne dura point: l'habitude fit disparoître le voile de l'illusion; alors les louanges n'eurent plus de charmes, & les honneurs perdirent leur prix. Une passion plus douce, se disoit-il, doit succéder à une passion plus noble: *Sélime*, femme adorable, c'est vous qui ferez mon bonheur. Sélime étoit belle, jeune & sensible: l'amour l'unit à Bozalda; des plaisirs variés, des fêtes brillantes, signalèrent cette union. Deux ans s'écoulèrent ainsi. Sélime toujours tendre, étoit toujours ravissante, Bozalda en étoit convaincu, sa raison le disoit à son cœur, mais son cœur ne répondoit plus rien; cependant

il falloit l'occuper. L'inconſtance lui parut une reſſource, mais bien-tôt il en entit l'erreur, il ne voyoit rien qui ne fut au deſſous de Sélime, & il s'avouoit avec honte qu'il ne l'aimoit plus. Détrompé de la gloire, indifférent aux richeſſes, inſenſible à l'amour, un vuide affreux s'empare de ſon ame; l'ennui le conſume, le poids de la vie l'accable. Sélime, plus ſenſible encore à ſon malheur qu'à ſon infidélité, répand des larmes & les lui cache: Bozalda l'évite; ſon ame, uſée par les paſſions, eſt inſenſible aux careſſes innocentes de l'amour. Cependant le ſouvenir d'Ali s'offroit quelquefois; où eſt-il cet ami tendre & vertueux, s'écrioit Bozalda? je l'ai quitté, ſéduit par l'ambition, captivé par l'amour, je l'ai preſque oublié: Ali, mon cher Ali, viens me rendre un nouvel être! Quelle fut ſa ſurpriſe de voir encore ce dernier ſouhait exaucé! Ali s'offre à ſes regards. Ali ſe précipite dans ſes bras, il l'inonde de ſes larmes: l'ame de Bozalda eſt éclairée par un rayon de joie. Accoutumé à ne plus ſentir, le trouble qu'il éprouve rap-

rappelle ſon cœur à la vie. Après les premières effuſions de tendreſſe, Ali conjure Bozalda de l'inſtruire des évenemens de ſa vie & de l'état de ſon ame; Bozalda lui en fit la peinture & lui demanda le même retour de confiance. Vous demandez ſi je ſuis heureux, répondit Ali, peut-être venez vous de décider mon ſort: s'il n'eſt plus de bonheur pour vous, où ſera la ſource du mien? écoutez l'hiſtoire de ma vie.

C'eſt avec peine que je vous retrace le moment affreux de notre ſéparation; cruel ami m'avez-vous cru trop foible pour marcher ſur vos pas, ou aſſez fort pour ſurvivre à votre perte? Auſſitôt que j'appris votre départ, je réſolus de ſuivre vos traces; je parvins à les découvrir, & je me fis recevoir dans l'Armée où vous étiez. Je ne cherchai point à vous voir: c'étoit au milieu d'un combat que je voulois me faire connoître, & je n'attendois d'autre conquête de ma valeur, que le retour de votre amitié. Un ſort fatal la rendit

inu-

inutile: tandis que les rayons de la gloire vous environnoient, j'étois entouré des ombres de la mort. Une bleſſure m'avoit fait perdre l'uſage de mes ſens, & je ne fus rappellé à la vie que pluſieurs jours après le combat. Le premier uſage que j'en fis fut de prononcer votre nom, & j'appris que les ordres du Prince vous appelloient à chercher la victoire dans une autre contrée. Mes forces ſe rétablirent, le devoir m'attachoit aux lieux que vous aviez quittés, il fut mon guide. Je combattis encore; mais la valeur malheureuſe ſuccomba ſous la force, & je perdis, avec la liberté, l'eſpoir de vous rejoindre. Je tombai ſous le pouvoir d'un Tyran barbare, qui violoit, ſans reſpect, les ſaintes loix de l'humanité. Il fit tranſporter les priſonniers dans des déſerts lointains & incultes, où le travail le plus rude ſuffiſoit à peine à l'entretien d'une vie, dont nous deſirions la fin. Vos dernières victoires contraignirent le Tyran à demander la Paix: on la lui accorda, & notre liberté en fut une

une des conditions. Mais la cruauté ne renonce point aisément au pouvoir de faire des malheureux: elle inventa de longs délais, qui prolongèrent notre captivité. Le croiriez vous, mon cher Bozalda, l'amour vint différer, l'horreur de ces délais, il vint les embellir, il me les rendit chers: la jeune *Délia* étoit au nombre des captives; ses graces, sa douleur touchante, séduisirent mon ame. Je la rendis sensible, & ne connus plus d'autres chaînes que celles de l'amour. Peu fait pour le bonheur, le mien ne fut pas durable. L'inconstante Délia me préfère un rival odieux, le traître *Zadig*, à qui j'avois donné ma confiance. Il ose me supposer des crimes. Il persuade Délia, il m'enlève son cœur. Foible & crédule, elle refuse de m'entendre & me défend de la voir. Quel fut mon état, grand Dieu! noirci par la calomnie, trahi par l'amour, éloigné de mon Ami, la vie me parut odieuse: je résolus de m'en délivrer. La vengeance seule suspendit les vœux du désespoir; la mort de mon rival devoit

précéder la mienne, je le cherchai, guidé par la haine; mais Zadig s'étoit dérobé aux effets de mon ressentiment. En vain je parcours le vaste désert, en vain je le remplis de mes cris, je ne puis ni calmer, ni satisfaire ma fureur. Je tombai enfin accablé de lassitude, l'épuisement des mes forces ressembloit à l'anéantissement; mais le Ciel eut pitié de moi, le sommeil vint suspendre le sentiment de mes peines, un songe heureux en fit disparoître l'amertume. Je crus voir un Génie revêtu d'une figure brillante, son aspect m'étonne & m'éblouit, il m'adresse ces mots; je pourrois finir tes peines: je ferai plus, je veux t'apprendre à les supporter. L'inconstance de Délia t'accable, mais elle n'est pas digne de ton cœur, puis qu'elle a pu trahir sa foi, & soupçonner l'innocence. La calomnie te poursuit, démens la par ta vertu, tu gémis de tes fers, mais ton ame est libre, les Tyrans ne peuvent forcer au crime. Apprends à supporter l'infortune & tu seras heureux. Je ne suis point né pour

d'é-

l'être, m'écriai-je douloureusement; tous mes desirs ont été innocens, tous mes desirs ont été trompés. C'est sans doute un bienfait du Ciel, répondit le Génie, vous en goûterez mieux le bonheur: quand il n'est pas acheté par des peines, on en méconnoît le prix. Vous le faites dépendre de l'accompliſſement de vos vœux: c'est une erreur, quand ils n'ont pour objet que des biens ſenſibles & paſſagers. Des desirs toujours ſatisfaits ceſſent enfin de renaître, le dégoût & l'ennui ſuccèdent à la jouiſſance, & quoique la privation de ces biens vous tourmente, leur poſſeſſion cependant ne vous ſuffira pas. Il n'eſt donc point de ſouverain bien pour l'homme? La perfection, dit-il, eſt la meſure du bonheur, elle ne peut acquérir tous ſes degrés que dans les Régions céleſtes; là les objets de la félicité ſont ſi grands, qu'ils n'ont pas beſoin du contraſte du malheur pour être goûtés. Ces biens ſont ſi appropriés à la nature de vos ames, que la plus longue jouiſſance ne fera qu'accroître le

deſir de les poſſéder encore. Mortel aveugle, ſemblable à l'inſecte qui rampe ſur la terre, content d'y trouver les fleurs dont elle eſt ſemée, imite le vol de l'aigle: élève-toi, fixe le Soleil des Intelligences, dis-lui, je ſuis un Etre foible, mais tu es bon; travaille enſuite à l'être. Vois-tu ces captifs courbés ſous le poids de l'âge & de l'adverſité, tes forces ſont dans leur vigueur, la vertu t'en donnera de nouvelles, conſole leur cœur, ſoulage leurs travaux. Tu voulois la mort de ton Ennemi, elle ſeroit ta honte; laiſſe le vivre, la vie des méchans eſt leur ſupplice, & la clémence & la bonté t'éléveront à l'Etre qui en eſt la ſource. Ah! m'écriai-je, que ne puis-je déjà m'y réunir... Le Créateur, dit-il, a imprimé deux mouvemens à votre globe, il eſt attiré par l'un vers ſon centre, l'autre le retient dans l'eſpace qu'il doit parcourir. C'eſt l'image de l'homme pieux: l'amour l'attire à la Divinité, le devoir le retient ſur la Terre. Il t'y reſte trop de vertus à exercer pour n'en pas chérir

sir le séjour. Le Génie disparut, mais ses paroles se gravèrent en caractères de feu dans mon esprit, elles furent la consolation de mes peines & la régle de mes actions. Les rayons de la vertu sembloient éclairer mon ame & dissiper le nuage de l'affliction. Chaque acte d'humanité, que j'exerçois, me réconcilioit avec la vie; l'espérance & la paix habitoient au fond de mon cœur.

Enfin la liberté me fut rendue. Le Tyran, qui nous opprimoit, perdit la couronne & la vie; son successeur brisa nos fers. Arrivé dans ses Etats, mon premier soin fut de m'informer de votre sort; on m'apprit votre élévation, on me vanta votre bonheur, & vous dites ô Bozalda, qu'il n'en est plus pour vous!

Ne dédaigne point, ô mon Ami, les leçons de l'adversité. Comme toi, je fus dégoûté de la vie: la vertu me la rendit chère. Ton ame ardente s'est livrée toute entière à l'objet de ses passions, mais elle a méconnu les vrais

biens. L'amitié fut le Génie salutaire qui conduisit Bozalda dans la route du bonheur; l'amour de la vertu lui rendit le goût des plaisirs innocens. Sa tendresse pour Sélime se renouvelle; ses richesses ne lui sont plus indifférentes, elles étoient l'apanage des malheureux. Le Poste qu'il occupe lui donnoit le droit de défendre l'innocence, il le remplit avec zèle. Ses jours doux & paisibles s'écoulèrent dans le sein de l'amitié, & il répétoit souvent ces paroles du Génie: „La privation des biens sensibles nous tourmente, mais leur jouissance ne suffit pas au bonheur".

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

LYON. *Dictionnaire Critique, Pittoresque & Sentencieux, propre à faire connoître les usages du siècle, ainsi que ses bizarreries, Par l'Auteur de la* Conversation avec soi-même, *in* 12. 3 Volumes qui font ensemble

1103.

1103. pp. Chez *Bleuet Duplain* 1768. Malgré le grand nombre de Dictionnaires qu'on a publié, en voici un d'un genre nouveau, qu'il seroit difficile de comparer à ceux qu'on a faits jusques ici. Le Marquis DE CARACCIOLI, qui en est l'Auteur, paroît toujours mécontent de son siècle; mais s'il en blâme sans cesse les mœurs & les usages, il est pénétré de respect pour d'anciennes maximes, mille & mille fois répétées, & il poussse la modestie jusqu'à s'interdire des traits neufs, & des idées originales; en voici quelques exemples pris au hazard. VOYAGEUR, *le nom de chaque personne, si l'on considère notre passage rapide ici bas; les Voyageurs sont sujets à mentir, mais on est trop incrédule sur tout ce qu'ils rapportent.* UNITE', *il doit y avoir unité d'action, dans tout ce qui s'appelle Poëme & Tragédie.* TRISTESSE, *l'ennemie du repos & de la santé, dont il faut se garantir comme du plus cruel de tous les maux.* RADOTER, *l'homme commence par bégayer & finit par radoter, & l'on ne trouve entre ces deux espèces que quelques misérables jours agités par des orages & remplis d'infortunes; il n'y avoit autrefois que les vieillards qui radotoient, mais aujourd'hui tout le monde s'en mêle au point que ce n'est qu'un*

radotage continuel dans la plupart des Ecrits & des Discours. Il faut observer à l'occasion de cet Article, que l'Auteur joint quelquefois l'exemple à la définition. PATIENT. *il faut qu'un Sage soit aujourd'hui bien patient, pour ne pas éclater à la vue des ridicules & des extravagances qui composent nombre de Sociétés.* N'eût-il pas été à propos d'ajouter: *& des platitudes qu'on fait imprimer?* CHENILLE, *agrément en soie dont on pare les robbes & les vestes.* RECHAUT, *meuble de Cuisine qui se met sur la table lorsqu'il est en argent, & qu'on allume avec l'esprit de vin.* Il y a plusieurs Articles dans le goût de ceux-ci, & il n'est pas aisé de déterminer s'ils sont *Critiques*, *Pittoresques* ou *Sentencieux.*

PARIS. *Principes de la Religion & de la Morale. Extraits des Ouvrages de* JACQUES SAURIN, *Ministre du Saint Evangile.* Chez *Vente* 1768. grand *in* 12. deux Tomes dont le 1r. est de 445 *pp.* le 2d. de 546. Voici les Ecrits d'un Ecclésiastique Protestant, mis à l'usage des Catholiques Romains, par un Théologien de leur Communion; & cette entreprise louable semble être une suite de l'heureuse révolution qui se fait dans les esprits. L'Auteur de cette Analyse

est

est Mr. l'Abbé PICHON, Chanoine de l'Eglise du Mans; il l'a dediée à son Evêque, & il expose dans un Avertissement les motifs qui l'engagent à la publier. Le plus essentiel, dit-il, est de prouver aux hommes que les Chrétiens des différentes Communions se réunissent cependant sur les points les plus importans de la Religion; tandis que les Incrédules ne s'accordent qu'à nier, sans pouvoir établir entre eux un système fixe & uniforme. Les Sermons de Mr. SAURIN, & ses Discours sur la Bible sont la matière de ces Extraits. Quelque forme qu'on puisse donner à ces Ouvrages célèbres, ils seront propres à répandre la connoissance & l'amour de la Religion; c'est le prix qu'en attendoit l'Auteur, & cette récompense est plus précieuse sans doute que l'admiration qu'ils inspirent.

Traité du Contrat de Mariage, par l'Auteur du Traité des Obligations. Chez de Bure, *l'aîné*, 1768. *in* 12. *pp.* 470. Cet Ouvrage est savant & profond; & cependant clair, & agréablement écrit.

L'enseignement des Belles Lettres, & la manière de former les mœurs de la Jeunesse; par le P. DE FRAISSINET, *Prêtre de la Doctrine Chrétienne, & Professeur de Philoso-*

phie au Collège Royal de Carcassone ; chez *Desaint* 1768. *in* 12. deux Tomes dont le 1er est de 355. *pp.* le 2d. de 307. Les deux grands objets de l'Education sont de perfectionner l'esprit de la Jeunesse en l'éclairant, & de régler son cœur en le formant aux vertus Morales & Chrétiennes. Le P. DE FRAISSINET propose ses vues sur ces deux objets. Elles n'ont rien de neuf; mais elles sont utiles & judicieuses. Le style pourroit être plus soigné; quelquefois il est vif & animé, mais souvent l'Auteur se permet des tours trop familiers.

Mémoires de la Cour d'Auguste, tirés de l'Anglois du Docteur THOMAS BLACKWELL, *& de Mr.* JEAN MILLS, *Ecuyer. Troisième & dernier Volume*; chez *Ségaud*, 1768. grand *in* 12. de 612. *pp.* Les deux premiers Volumes de cette excellente Traduction avoient paru il y a déjà plusieurs années, & faisoient desirer la publication du troisième. Nous ne dirons rien de l'Ouvrage même: il est suffisamment connu, & l'on sait qu'il auroit dû être intitulé, *Discours historiques, politiques & philosophiques sur les Romains, depuis leur fondation jusqu'à la fin du Règne d'Auguste.* Nous avertirons seulement qu'il est difficile de faire une lecture

plus

plus agréable & plus inſtructive, & que ce Livre, déjà très intéreſſant en lui même, eſt encore meilleur en François qu'en Anglois, parce qu'on ne trouve pas, dans la Traduction, ce ſtyle trop oratoire & ſouvent bourſoufflé qu'on reprochoit avec raiſon au Dr. BLACKWELL.

Hiſtoire de France, depuis l'établiſſement de la Monarchie, juſqu'au Règne de Louis XIV. Par Mr. GARNIER, *Profeſſeur Royal des Inſcriptions & Belles Lettres.* Chez *Saillant* & *Deſaint* 1768. Tomes XIX. & XX. Ces deux Volumes, dont nous rendrons compte, contiennent avec la fin du Règne de LOUIS XI., tout le Règne de CHARLES VIII.

Le Voyageur François, ou la connoiſſance de l'ancien & du nouveau Monde, mis au jour par Mr. l'Abbé DE LA PORTE, Tome VII. *pp.* 504. *in* 12. Tome VIII. *pp.* 455. chez *L. Cellot*, 1768. L'Auteur, ſans ſe mettre en peine des nombreuſes critiques qu'on a faites de ſon amuſant Ouvrage, le continue toujours dans le même goût, & ſe fait lire, ſinon avec confiance, du moins avec plaiſir.

Méthode pour étudier la Géographie; où l'on donne une deſcription exacte de l'Univers, for-

formée sur les Observations de l'Académie Royale des Sciences, & sur les Auteurs originaux. Avec un Discours préliminaire sur l'étude de cette Science, & un Catalogue des Cartes, Relations, Voyages & Descriptions nécessaires pour la Géographie. Par Mr. l'Abbé LENGLET DU FRESNOY. *Quatrième Edition, revue, corrigée & augmentée*; chez *N. M. Tilliard* 1768. dix Volumes grand *in* 12. Cette Edition est très supérieure aux précédentes. Outre qu'elle a été faite sur le Manuscrit même que feu Mr. l'Abbé LENGLET destinoit à l'impression, les Editeurs ont perfectionné tout l'Ouvrage par des changemens & des additions considérables. Ils ont consulté, sur chaque Pays, les Auteurs les plus estimés qui ont traité d'une manière particulière, soit la Géographie moderne, soit celle des anciens temps; les Mémoires de Mr. *d'Anville* sur la Gaule, sur l'Inde, sur l'Egypte; le P. *Wastelain* sur la Gaule Belgique; Mr. *Bellin* sur la Guyanne; Mr. *Peyssonnel* sur les Côtes de la Mer Noire; Mr. *Busching* sur les Etats de l'Empire Russien; Mr. *Palairet* sur les possessions des Anglois en Amérique &c. De plus Mr. *Capperonnier*, à qui les Lettres ont tant d'obligations, a mis les Editeurs à portée

de

de consulter la Traduction Françoise d'une Géographie que les Turcs ont fait imprimer à Constantinople, il y a quelques années. Cette Traduction n'est qu'à la Bibliothèque du Roi. On s'en est servi avec avantage, pour décrire d'une manière plus exacte qu'on ne l'a pu faire jusqu'à présent, les Pays de l'Asie qui sont sous la domination du Grand Seigneur.

Deux nouveaux Traités doivent être ajoutés à la *Description des Arts* par l'Académie Royale des Sciences: *Art de réduire le Fer en fil connu sous le nom de Fil-d'Archal, par Mr.* DUHAMEL DU MONCEAU 1768. *in folio pp.* 32.

L'Art d'exploiter les Mines de Charbon de Terre, par Mr. MORAND, le Médecin. *Première Partie. Du Charbon de Terre & de ses Mines.* 1768. *in folio pp.* 173. Dans cet excellent Ouvrage, Mr. MORAND présente le Charbon de Terre sous deux faces générales, comme une branche très variée de l'Histoire Naturelle, & comme une branche importante de Commerce. Le premier de ces objets est traité fort en détail & avec la plus grande exactitude dans cette première Partie; l'autre le sera dans la seconde.

Essai sur la Peinture en Mosaïque, par M.

LE V***. Non norunt hæc Monimenta mori. *Enſemble une Diſſertation ſur la* Pierre ſpéculaire *des Anciens* par le même. Chez *Veuve* 1768. petit 8o. de 166. *pp.* La Moſaïque eſt un aſſemblage de pluſieurs petites pièces de rapport ſoit de pierres ou de marbres, ou de verres, de toutes les couleurs, taillées en cube, & diſpoſées dans l'ordre des jours & des ombres, incruſtées ſur un fond de ciment. Les Italiens ont donné à ce ciment le nom de *ſtucco*, & c'eſt d'après eux que nous nommons cette compoſition *Stuc*. Le but de cet aſſemblage eſt de lui faire rendre, comme au pinceau, toutes les différentes figures que le Peintre en Moſaïque eſt chargé d'imiter. Scaliger fait dériver le nom de Moſaïque des mots *Mouſa*, *Eumouſon*, & *Mouſicon*, dont les Grecs ſe ſervoient pour exprimer ce ton harmonieux, & ce concert élégant qui doit ſe rencontrer dans toutes les compoſitions d'Ouvrages de rapport, qui, comme dans cet Art, requièrent la plus exacte préciſion. Cette peinture eſt ſi ſolide que quoiqu'on marche continuellement ſur les pavés qui en ſont couverts, ils n'en reçoivent aucun dommage. Supérieure en cela à tout autre genre de peinture, que le temps efface, la Moſaï-

tique peut résister aux injures de l'air exposée au dehors sur les pavés, sur les toits & sur les murs, loin de s'y altérer, elle y prend un nouvel éclat. Les Tableaux en Mosaïque en sont venus à Rome jusqu'à la disputer, par l'ordre des cubes de verre de toutes les couleurs & de toutes les nuances possibles, au pinceau des meilleurs Maîtres, dont ils nous donnent les copies les plus fidèles. Cette peinture, comme le remarque Mr. le Comte *de Caylus*, tient du prodige, par la patience surprenante qu'elle demande dans le juste discernement des teintes, & dans la taille des cubes. Ils y sont ordinairement distribués en des parties si menues, leur volume y est si étroitement resserré, qu'un espace d'un pouce en quarré contient quelquefois jusqu'à 144. cubes & même plus. On conçoit que la main d'œuvre doit être d'une très grande dépense: aussi ces ouvrages sont-ils extrêmement chers. Il y a actuellement à Rome des Peintres en Mosaïque, qui, par l'ordre du Pape, font des copies des plus beaux Tableaux de l'Eglise du Vatican: or la copie d'un Tableau de 26. pieds de haut sur 15. à 16. de large, revient à plus de soixante-dix mille livres, quand elle est mise en place. L'origine de

la Mosaïque est si ancienne qu'on n'en peut découvrir la date, dans aucun Auteur. On croit que les Perses en furent les premiers inventeurs: des Perses on la fait passer aux Assyriens, des Assyriens aux Grecs & enfin des Grecs aux Romains. L'Auteur de l'Ouvrage que nous avons sous les yeux, fait des recherches savantes & curieuses sur ce sujet. Il traite ensuite des différentes espèces de Mosaïque, de l'excellence de cet Art, des différens usages que les Anciens en firent, de ses progrès tant en Orient qu'en Occident, de son délaissement pendant quelques siècles, de sa restauration, & de la célébrité dans laquelle elle se soutient encore, en Italie, pendant qu'elle est oubliée en France. Il explique enfin le méchanisme de la Mosaïque telle qu'on la pratique à Rome avec des cubes de verre, & de la Mosaïque de placage de marbres & en cubes de pierres fines, comme on la pratique à Florence.

A cet estimable Traité, l'Auteur a joint une Dissertation très intéressante sur la *Pierre Spéculaire* dont les Anciens se servoient pour fermer leurs fenêtres, sans se priver de la lumière du jour, avant qu'ils y employassent le verre. Il est surprenant

qu'ils aient été ſi peu induſtrieux, par rapport à quantité de commodités dont il nous ſeroit impoſſible de nous paſſer. „ Leurs maiſons manquoient de beaucoup des choſes les plus utiles & les plus agréables. Ils ignoroient l'art de s'éclairer commodément pendant la nuit; ils ne connoiſſoient ni les bougies, ni les chandelles. Perſonne n'étoit plus verſé que les Grecs & les Romains dans la fabrique du verre; ils en faiſoient toutes ſortes de vaſes, des bouteilles, des taſſes & des gobelets, qui imitoient le cryſtal par leur blancheur & leur netteté. Ils ſavoient polir le verre, le couper, le profiler, en faire des miroirs, & des ouvrages de compartimens, dont ils couvroient les pavés, & lambriſſoient les murs de leurs Temples &c. Quoi de plus aiſé que d'en faire des vitres? Cependant ils ne s'en étoient jamais aviſés, & s'en tenoient aux uſages qu'ils avoient trouvés établis par leurs ancêtres. La córne bouillie étendue & éclaircie, la peau tendue comme notre parchemin & huilée, & les pierres transparentes ſervirent long-temps à garnir les lanternes, à fermer les étuves des bains, ſans en chaſſer la lumière, & à clorre contre le vent & l'intempérie de l'air les lits-

res dont les Dames Romaines ſe ſervoient en voyage. A l'égard des fenêtres, on ne les ferma point d'abord avec des corps ſolides. Plus curieux de faire entrer l'air dans leurs maiſons, pour y introduire la fraîcheur & ſe préſerver des trop grandes ardeurs du ſoleil, les Anciens trouvoient encore par-là le moyen de laiſſer un paſſage à la fumée; car par le défaut des cheminées, dont ils ne connurent point le ſervice pendant un long eſpace de temps, elle ſe feroit concentrée dans les maiſons, & y auroit cauſé beaucoup d'incommodités. C'eſt à ce deſſein qu'ils les fermoient de claies d'oſier & de ces chaſſis de bois en treillage, que nous nommons jalouſies, & que les Latins nommèrent *Tranſennæ*". Enfin, ils ſe ſervirent d'une pierre transparente, appellée *Lapis ſpecularis*. Les Savans ſont partagés ſur la nature de cette pierre. Notre Auteur rapporte & diſcute leurs ſentimens. Pour lui il croit que la Pierre ſpéculaire étoit cette *Pierre gypſeuſe*, tranſparente, diviſée en pluſieurs lames, d'une contexture mollaſſe, qui ſe réduit en plâtre, que nos Naturaliſtes appellent *Gypſe*, & qui a toutes les qualités déſignées dans l'hiſtoire que Pline nous donne de la Pierre ſpéculaire.

L'Al-

L'Albert Moderne, ou nouveaux Secrets, éprouvés, & licites, recueillis d'après les découvertes les plus récentes. Les uns ayant pour objet de remédier à un grand nombre d'accidens qui intéreſſent la ſanté ; les autres, quantité de choſes utiles à ſavoir pour les différens beſoins de la vie ; d'autres enfin tout ce qui concerne le pur agrément, tant aux champs qu'à la Ville. Le tout diviſé en trois parties, & rangé par ordre alphabétique ; chez la Veuve *Duchesne*, 1768. grand *in* 12. de 430 *pp.* Tout le monde connoît un ancien Livre, diviſé en deux Parties, dont l'une porte le titre de *Secrets d'Albert le Grand*, & l'autre celui de *Petit Albert.* Parmi quelques ſecrets effectivement curieux qui s'y trouvent, il y en a quantité qui ſont puériles, indécens, abſurdes & ſuperſtitieux. Il n'en eſt pas ainſi de l'*Albert Moderne.* Il contient une collection de différens ſecrets utiles ou agréables qui ſont diſperſés dans divers Journaux tels que ſont par ex. le *Journal de Médecine*, la *Nouvelle Bigarrure*, la *Gazette ſalutaire*, les *Affiches*, & autres Ouvrages périodiques, qui ont été publiés depuis une vingtaine d'années. C'eſt dans ces différentes ſources que notre Compilateur a puiſé ; mais pour bien faire, & pour

mettre ſes Lecteurs en état de juger du degré de confiance que chaque ſecret mérite, il auroit du à la fin de chaque Article indiquer l'Ouvrage d'où il eſt tiré.

Traité des Arbres fruitiers; contenant leur figure, leur deſcription, leur culture, &c. par Mr. DUHAMEL DU MONCEAU, *de l'Académie Royale des Sciences; de la Société Royale de Londres; des Académies de Petersbourg, de Palerme, & de l'Inſtitut de Bologne; Honoraire de la Société d'Edimbourg, & de l'Académie de Marine; Aſſocié à pluſieurs Sociétés d'Agriculture; Inſpecteur Général de la Marine.* Chez *Saillant & Deſaint* 1768. grand *in* 4°. deux Vol. dont le 1r. eſt de 337 *pp.* le 2d. de 280, avec quantité de figures. Obſerver dans toutes les ſaiſons de l'année plus de trois cents variétés d'Arbres fruitiers; épier & ſaiſir le moment où chacune de leurs productions eſt au point qui peut établir leur caractère; prendre les dimenſions de ces productions, en examiner la forme, la couleur, la ſaveur, les différences qu'elles reçoivent de l'âge, de la force, de l'état des Arbres, de la nature du terrein, de l'expoſition, de la température de l'air; diſtinguer les caractères conſtans des accidentels; indiquer la culture des Arbres fruitiers,

tiers, la manière de les planter, de les élever, de les greffer, de les tailler &c. tels ont été les objets du travail de M. DU MONCEAU, & il seroit bien superflu d'avertir qu'il a supérieurement réussi, & que son Livre est un des meilleurs qui aient été composés sur ce sujet. Les Planches, exécutées par les Graveurs les plus habiles, ont été portées à un degré de perfection que l'on voit dans peu d'Ouvrages. De leur côté les Libraires n'ont épargné ni soins ni dépenses, pour qu'il n'y eût rien à desirer à la partie typographique.

Année Champêtre. Partie qui traite de ce qu'il convient de faire chaque mois dans le Potager. Et prodesse velint, & delectare Coloni. Chez *Vincent* 1768. *in* 12. trois Vol. dont le 1r. est de 423. *pp.* le 2e. de 575, le 3e. de 548. Cet Ouvrage peut tenir lieu de quantité d'autres. Le P. D'ARDENE, Prêtre de l'Oratoire & Auteur de cet Ouvrage, a lu & étudié la plupart des Livres qui ont été publiés sur l'Agriculture, il a recueilli ce qu'il y a trouvé de meilleur, & il y a joint le fruit d'une expérience de cinquante ans. On lira ce nouvel Ouvrage avec autant de plaisir & d'utilité que son *Traité des Renoncules*, qui a eu tant de succès, & dont

il y a déjà deux Editions. Les trois Tomes que nous annonçons à préſent ne roulent que ſur le Potager ; les ſuivans traiteront du Parterre & de la Ferme. Sous ce dernier titre l'Auteur comprend la culture des champs, prés & vignes, les pépinières, les bois, la ménagerie, toutes les eſpèces de bétail, en un mot tout ce qui dépend des ſoins d'un Fermier, & peut rapporter du profit au Maître, ou à lui.

ALLEMAGNE.

HALLE. *Pſeudo Critica Millio-Bengeliana, ſive Tractatus Criticus quo Verſionum Sacrarum Orientalium Syriacæ Arabicarum Polyglottæ Erpenianæ & Romanæ Perſicarum Polyglottæ & Wbelocianæ Æthiopicæ & Armenicæ allegationes pro variis N. T. Græci lectionibus à* Jo. Millio & Jo. Alb. Bengelio *fruſtra factæ plene recenſentur refutantur & eliminantur inſertis earundem Verſionum veris allegationibus — edidit* CHRISTOPHORUS AUGUSTUS BODE, *Philoſophiæ in Academia Julia Carolina Profeſſor publicus ordinarius* — Tomus I. *S. S. IV. Evangelia continens* in 8o. Quelques habiles & quelques exacts que fûſſent Mrs. *Mill* & *Bengel*, on ſavoit qu'ils s'étoient quelquefois

fois trompés à l'égard des variantes qu'ils avoient cru trouver dans les Verſions Syriaque, Arabe &c. du Nouveau Teſtament. Mais on ne ſoupçonnoit pas qu'ils eûſſent fait un auſſi grand nombre de fautes, que Mr. BODE leur en reproche dans l'Ouvrage que nous annonçons; Ouvrage qui ſuppoſe la plus profonde connoiſſance des Langues Orientales, & une patience presque ſans exemple. Au reſte on auroit du avertir, dans le titre, que le ſavant Auteur a non ſeulement relevé les erreurs de *Mill* & de *Bengel*, mais qu'il a auſſi recueilli une multitude de diverſes leçons qui leur étoient échappées.

F. VATABLI *Annotationes in Pſalmos ſubjunctis* H. GROTII *notis, quibus Obſervationes exegeticas criticas adſperſit* G. J. L. VOGEL, *A. M. ampl. Phil. Ord. Adjunct.* — *præmiſſa eſt Præfatio* J. A. Noeſſelti *S. Theol. Doct. & P. P. O.* chez *Kummel*, grand 8°. On a preſque oublié les Notes de *Vatable* ſur la Bible: elles ſont cependant excellentes, & on ne ſauroit trop les recommander. On doit donc ſavoir beaucoup de gré à Mr. VOGEL, d'avoir fait reparoître les Remarques de ce judicieux Commentateur ſur les Pſeaumes. Il y a joint celles de *Grotius*,

& les ſiennes propres qui ſont tout-à-fait dignes d'être aſſociées aux autres. La Préface de Mr. *Noeſſelt* mérite auſſi d'être lue. Il y fait en très beau Latin l'hiſtoire des travaux de Vatable ſur la Bible, il les apprécie, il compare ſes Notes avec celles des autres Commentateurs, il indique les diverſes Editions qu'on en a faites &c.

Romanzen aus dem Spaniſchen des Gongora, *uberſetzt von Herr* J. J. JACOBI &c. c. à. d. *Romances traduites de l'Eſpagnol de* Gongora, *par Mr.* JACOBI *Profeſſeur de Philoſophie & d'Eloquence dans l'Univerſité de Halle*; chez *Gebauer in* 8°. *pp.* 110. Feu Mr. le Baron *de Cronegk* recommandoit fort à ſes Compatriotes la lecture & l'étude des Poëtes Eſpagnols (1). Quelques Allemands ont ſuivi ce conſeil; mais perſonne ne l'a fait avec tant de ſuccès que Mr. JACOBI. Sa Traduction des Romances de GONGORA, quoiqu'auſſi littérale qu'il a été poſſible, eſt élégante & facile. Il a fallu quelquefois humaniſer un peu l'Auteur Eſpagnol à des expreſſions trop pompeuſes, en ſubſtituer d'autres plus ſimples, remplacer quelques métaphores par d'autres moins hardies,

(1) Voyez *Biblioth. des Sc.* Tom. XV. *pag.* 222.

dies, émouſſer des pointes, faire diſparoître quelques jeux de mots &c. Mais le Traducteur a eu ſoin d'avertir de ces changemens dans des Notes pleines de goût & d'eſprit. Au reſte GONGORA a diviſé ſes Romances en trois Claſſes: les tendres, les lyriques & les burlesques. On voit par-là qu'il n'en eſt pas tout-à fait des Romances Eſpagnoles comme des Françoiſes. Celles-ci ne ſont d'ordinaire que de petits Poëmes diviſés en ſtances, où l'on raconte des hiſtoires tragiques d'une manière naïve, ſimple & quelquefois comique. Quoiqu'il en ſoit la plupart des Romances de GONGORA ſont charmantes & on devroit les traduire en François.

LEIPSICK. Voici des Romances meilleures encore que celles de Gongora. *Breitkopf* les a imprimées ſous ce titre: *Romanzen mit Melodien.* 1768. *in* 8°. *pp.* 40. Elles ſont au nombre de cinq, & toutes ſont charmantes. L'ingénieux Auteur en a tiré les ſujets de la Mythologie, & particulièrement des Métamorphoſes d'Ovide.

Le célèbre Mr. REISKE continue à bien mériter de la République des Lettres. Il ſe propoſe de donner une Edition de *Démoſthène*, d'*Eſchine*, de *Lyſias*, d'*Antiphon*, d'*I-*

d'*Iſée*, de *Dinarque*, & des autres Orateurs Grecs, qu'on appelle mineurs. Il les accompagnera tant de ſes propres remarques, que des meilleures ſcholies des autres Critiques, il recueillira les principales variantes, il rétablira les endroits corrompus, & il aura toujours ſoin d'avertir des corrections qu'il fera, il compoſera lui-même trois Indices pour chacun des Orateurs, le premier de ces Indices ſera hiſtorique, le ſecond géographique, le troiſième grammatical. Toute l'Edition ſera de huit Volumes in 8o. Les deux premiers contiendront Démoſthène; les deux ſuivans les Orateurs mineurs ou Attiques. Le *Lexique d'Harpocration ſur les dix Orateurs* de la Gréce avec les notes de *Valois*, de *Gronovius*, & celles de Mr. REISKE lui même, rempliront le 5e. Tome; on trouvera dans le 6e. les Indices; dans le 7e. les notes de *Jerome Wolfius* & de feu Mr. *Taylor* ſur *Démoſthène*; dans le 8e. enfin celles de Mr. REISKE ſur tous les Orateurs qu'il publie. Voilà une grande & très utile entrepriſe, & perſonne ſans doute n'eſt plus en état de l'exécuter avec honneur que le ſavant Homme qui l'a formée. Il ſeroit ſuperflu de parler de ſon habileté, elle eſt univerſellement connue; mais

nous

nous devons avertir qu'outre les meilleures Editions, qui ont été publiées avant la sienne, il a consulté divers Mss. Il en a eu, par ex. sept de Démosthène seul. L'un de ces sept est le fameux Ms. qui se conserve à Augsbourg, & sur lequel *Wolfius* avoit travaillé, mais sans en tirer tout le parti qu'il auroit pu. Il est, au reste, bien étonnant que depuis *Wolfius* jusques à Mr. *Taylor*, c. à. d. pendant près de 200 ans, on n'ait pas fait une seule Edition supportable de Démosthène. Celle de *Taylor* est magnifique, mais par cela même très chère & assez rare. Elle est d'ailleurs incomplette, & il s'en faut bien qu'elle ne soit aussi exacte que belle. Celle que Mr. REISKE promet ne sera point superbe, mais propre, commode, beaucoup moins coûteuse que celle du savant Anglois, & fort supérieure pour l'essentiel à toutes celles qu'on a eues jusques ici. On peut en voir le plan, de même que les conditions de la Souscription, dans un *Prospectus* très bien fait, que Mr. REISKE a publié, & dont le Libraire de ce Journal a quelques Exemplaires.

J. F. *Heinek* & *Faber* ont imprimé: *Mineralogische Belustigungen, zum behuf der Chymie und Naturgeschichte des Mineral-*

reichs

reichs, c. à. d. *Amuſemens de Minéralogie &c.* Tome I. *in* 8o. 1768. On a raſſemblé & traduit dans ce Volume, divers excellens Ecrits Minéralogiques de Mrs. *Eller*, *Pott*, *Marggrof*, *Aepin* &c. Il eſt bien à ſouhaiter que cette bonne Collection ſoit continuée.

C. Fritſch a imprimé: *Decreta Romanorum pro Judaeis facta, e Joſepho collecta & Commentario hiſtorico-grammatico-critico illuſtrata. Adjunctum eſt Decretum Athenienſium pro Hyrcano Pontifice M. Judæorum factum Commentario illuſtratum a* JOANNE TOBIA KREBSIO, *illuſtris Moldani Rectore* 1768. grand 8o. de 442. *pp.* L'Hiſtorien Joſèphe nous a conſervé, ſoit en entier, ſoit par extraits, divers Traités que les Romains avoient faits avec les Juifs du temps des Princes Aſmonéens; mais il ne les rapporte pas toujours ſelon l'ordre Chronologique. Mr. KREBS rétablit cet ordre dans le ſavant Ouvrage que nous annonçons, & il répand beaucoup de jour ſur toute l'Hiſtoire des Juifs dans les derniers ſiècles qui précédèrent la venue de N. S. Les remarques de grammaire & de critique qu'il fait ſur les termes & les façons de parler, qui ſe trouvent dans les Décrets des Romains & des Athéniens concernant les Juifs, ſont doc-

doctes & judicieuſes, & ſuppoſent une connoiſſance peu commune de la Littérature & des Antiquités tant Grecques que Romaines.

Mr. WERNSDORF, Profeſſeur à Dantzig, a fait imprimer ici chez *Breitkopf*: MANUELIS PHILÆ *Carmina Græca, maximam partem e Codicibus Auguſtanis & Oxonienſibus nunc primum in lucem producta, aliqua etiam iterum publicata; omnia nunc in unum, excepto Poemate de animalibus, collecta, emendata, Latine interpretata & annotationibus illuſtrata: accedit ignoti Poetæ antiquioris Carmen in S. Theodorum ex Auguſtano Codice nunc primum editum; Præmittitur Diſſertatio de Philæ vita, ætate & ſcriptis, cura* GOTTLIEB WERNSDORFII, 1768. *in* 8°. MANUEL PHILAS ou PHILE vivoit ſous les Andronic Palæologues entre 1270. & 1340. C'étoit un Poëte très médiocre ſans doute, comme tous ceux du moyen âge, mais dans les Ecrits duquel on trouve bien des choſes curieuſes ſur l'hiſtoire, les mœurs, les coutumes &c. de ſon temps. Le plus connu de ſes Ouvrages eſt un Poëme en vers jambiques ſur les propriétés des animaux. Comme il y en a diverſes Editions, dont la dernière a été faite par Mr. *de Pauw* en 1730. à Utrecht, Mr.

Mr. WERNSDORF n'a pas cru devoir inférer ce Poëme dans la Collection d'ailleurs complette qu'il donne à préſent, des Oeuvres de PHILE. Il l'a accompagnée d'une Traduction Latine, & de fort bonnes Notes tant hiſtoriques que critiques.

Le IVe. Tome de l'Hiſtoire des Héréſies, des ſchiſmes & des diſputes de Religion juſques aux temps de la Réformation par Mr. C. F. W. WALCH, paroît ici chez les *Weidmann* & *Reich*, ſous ce titre: *Entwurf einer vollſtändigen Hiſtorie der Ketzereien, Spaltungen und Religions ſtreitigkeiten bis auf die zeiten der Reformation*, 1768. grand 8vo. de 846. *pp.* Ce Volume contient l'Hiſtoire des *Donatiſtes*, des *Mélétiens*, des ſectateurs de *Collutbus*, & des *Pélagiens*.

Mr. le Profeſſeur J. M. SCHROECKH, après avoir eſſayé ſes forces avec ſuccès dans l'Ouvrage ſi eſtimé qui a pour titre *Portraits & Vies de Savans célèbres* (2), vient de faire une entrepriſe plus conſidérable. C'eſt de donner en Allemand une *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, qui tienne un juſte milieu entre la prolixité de quelques unes de celles qui ont été

(2) Voyez *Biblioth. des Sc.* Tom. XXIV. Part. I. *pag.* 253.

été publiées jusques ici, & la sécheresse des autres. Comme il se propose de rendre plus universelle & plus utile la connoissance de l'Histoire Ecclésiastique, & qu'il écrit pour le commun des Lecteurs & non pour les Savans de profession, il ne s'engagera point dans des discussions de critique: il se bornera à présenter le résultat de ses recherches, & il cherchera, par les agrémens du style & par la rapidité de la narration, à se faire lire avec autant d'intérêt que de fruit. A la tête du Volume qui paroît à présent, se trouve un excellent Discours sur l'Histoire de l'Eglise, sur son utilité, sur ses sources, sur la manière dont elle a été écrite jusques ici, sur le caractère des principaux Historiens Ecclésiastiques &c. Ce Discours préliminaire est de 318. pages. Le reste de ce premier Tome contient l'Histoire même jusques à Constantin le Grand. Voici le titre de l'Ouvrage: J. M. SCHROECKS *Christliche Kirchen Geschichte, Erster Theil*, 1768. grand 8o. chez *Dodsley*.

GOTTINGEN. *Bossiegel* a imprimé: G. L. BOEHMERI *Potentiss. Magnæ Brit. Regi & Elect. Brunsv. Luneb. ab Aulæ Consiliis & Juris Antecessoris in Acad. Georgia Augusta* Elec-

Electa Juris Civilis, 1768. *in* 4°. Ce ſont des Ecrits Académiques que le célèbre Auteur avoit publiés ſéparément, & qu'il fait reparoître à préſent avec des corrections & des additions qui leur donnent un nouveau prix. En voici les titres: 1. *De Aris pro ſalute Imperatorum in itu & reditu exſtructis.* 2. *De Scholis Romanorum.* 3. *De Teſtamento ſignato & ſubſcripto a teſtibus in involucro.* 4. *De ſuo herede ab hereditate ſe abſtinente vel ſe immiſcente ad L.* 57. *D. de acquir. & omitt. hereditate.* 5. *De diſcrimine ſuorum & emancipatorum in ſucceſſione inteſtati jure novo ſublato.* 6. *De liberis fideicommiſſo oneratis.* 7. *De legatis ex fideicommiſſo præſtandis.* 8. *De quatuor modis conficiendi codicillos ad locum Pauli in L.* 8. *pr. de jure codicill.* 9. *De querela inofficioſæ donationis fratrum.* 10. *De obligatione locatoris ob impeditum rei locatæ uſum.* 11. *De jure circa conductionem orto adverſus conductorem concurſu creditorum.* 12. *De jure mercedis opificum in concurſu creditorum.* 13. *De appellationis interpoſitæ renunciatione.* 14. *De Superarbitris vulgo* von Obmannen. 15. *De jure Principis circa loca & opera publica.* 16. *De neceſſario parentum conſenſu in nuptiis liberorum cum legitimorum tum legitimatorum.*

Le

Le Recueil ſuivant ne ſera pas moins bien accueilli des Médecins, que celui que nous venons d'annoncer l'eſt des Juriſconſultes : R. A. VOGEL *Opuſcula Medica ſelecta antea ſparſim edita, nunc autem in unum collecta recognita aucta & emendata* 1768 chez *Kübler* in 4°. Les Diſſertations contenues dans ce premier Volume ſont : 1. *De larynge humano & vocis formatione.* 2. *Progr. quo experimenta chemicorum de incremento ponderis corporum quorundam igne calcinatorum examinantur.* 3. *De prærogativa venæſectionis in partibus laborantibus.* 4. *De vanitate remediorum univerſalium.* 5. *Analecta Chemica de vitro antimonii.* 6. *Paralipomena de vomitoriorum uſu.* 7. *De ſtatu plantarum, quo noctu dormire dicuntur.* 8. *De ſale ſedativo Hombergii.* 9. *Animadverſiones ſuper morbis incurabilibus.*

Voici une autre ſavante Diſſertation de Mr. VOGEL, qu'il a publiée depuis peu, & qui mérite d'autant plus que nous l'annoncions, quelque courte qu'elle ſoit, qu'il en promet une ſeconde ſur le même ſujet : *De Pauli Æginetæ meritis in Medicinam, in primis Chirurgiam, Prolufio I.* Paul d'Egine, ainſi nommé parce qu'il étoit natif de cette Iſle dans la Grèce, vivoit dans le

VIIe. Siècle, comme Mr. VOGEL le prouve très bien contre ceux qui le placent dans le IVe. ou V^e. Siècle. C'étoit un très habile homme, auquel on n'a pas toujours rendu assez de justice. On l'a accusé de n'être qu'un compilateur, & de n'avoir presque fait que copier *Galien*, *Alexandre* & *Oribase*. Le Dr. *Freind* avoit déjà pris sa défense, & Mr. VOGEL achève de le justifier. Il montre que Paul Æginète pensoit par lui même, avoit fait quantité d'excellentes observations, avoit judicieusement discuté la pratique des Anciens, s'étoit souvent écarté des opinions de Galien, & avoit même eu le courage de rejetter quelques sentimens d'Hippocrate. Ses descriptions des maladies sont courtes, mais très exactes. Il est le premier qui ait traité solidement de l'art d'accoucher, & en général il avoit une grande connoissance des maladies particulières aux femmes. Aucun des Anciens ne lui est supérieur quant aux opérations Chirurgicales; c'est lui qui le premier a séparé la Chirurgie de la Médecine, & il tient à cet égard le même rang entre les Grecs, que Celse entre les Romains, & Abulcasis entre les Arabes. Personne avant lui n'avoit si bien décrit l'hydrocéphale, les hernies, les aneurysmes &c.

Mr.

Mr. le Professeur SCHLÖZER, a publié ici chez *Dieterich*, un Ouvrage fort curieux sur la bénignité de la petite Vérole en Russie, & sur la population de la Russie en général; (*von der Unschädlichkeit der Pocken in Rußland, und von Rußlands Bevölkerung überhaupt*) 1768. *in* 8°. *pp.* 168. L'Auteur a observé que de mille Russes qui meurent, il n'y en a que trois qui soient emportés par la petite Vérole. En 1764. il mourut à Pétersbourg 3084 personnes, dont 17. seulement moururent de la petite Vérole qui y régnoit alors, encore de ces 17. n'y avoit-il que 8. Russes, les autres étoient des étrangers, quoiqu'il y ait dans cette Ville sept fois plus de Russes que d'Etrangers. Mr. SCHLÖZER attribue la bénignité de cette maladie aux bains chauds & aux étuves dont les Russes font un continuel usage, & qui dès l'enfance rendent la peau plus souple, l'amollissent, disposent favorablement à la petite Vérole & en facilitent l'éruption. Si les Etrangers succombent plus souvent à cette maladie, c'est qu'ils négligent la salutaire pratique des bains. On trouvera dans cet Ouvrage plusieurs autres observations intéressantes. Selon les calculs de Mr. SCHLÖZER, il y a

à Pétersbourg entre 128000 & 134000 habitans. Il n'y en a que 20 millions dans toute la Ruſſie, quoique cet Empire pût aiſément en nourrir 150 millions. Dans un Pays ſi dépeuplé, & où par conſéquent les hommes devroient être du plus haut prix, n'eſt-il pas étonnant que dans la vente des biens, un homme ne ſoit eſtimé qu'environ 15 Roubles? En Ruſſie il meurt moins de femmes en couche, & il y a moins de morts nés que dans d'autres Pays. Mais la première année emporte beaucoup plus d'enfans. Il nâquit en 1764. à Petersbourg 3760 enfans, & comme nous l'avons dit plus haut, 3084 perſonnes moururent dans la même année: de ces 3084 il y en avoit 980 qui étoient au deſſous d'un an; ſelon la proportion des autres Pays, il n'auroit du y en avoir que 745. De la 2e. année juſqu'à la 15e. la mortalité eſt beaucoup moins forte. Des 3084 Ruſſes morts en 1764., il n'y en avoit que 380 qui eûſſent entre 2 & 15 ans, c. à. d. 121 ſur mille, au lieu qu'ailleurs on en compte 237 ſur mille. Mais tout au contraire de ce qui arrive dans d'autres Pays, la mortalité devient terrible pour le ſexe maſculin depuis la 16e. année. Sur mille morts il y en a 268 qui ſont emportés à Pétersbourg entre l'âge de 20 ans

ans & celui de 40, au lieu que selon le cours ordinaire de la nature, il ne devroit y en avoir que 113; & des 3084 morts de l'année 1764., il y eut 1105 hommes entre 16 & 65 ans: il n'auroit du y en avoir que 470. Cette étrange mortalité ne frappe point les Etrangers qui sont établis à Pétersbourg, ni même les Femmes Russes: à leur égard la proportion est la même que dans les autres Pays. Mr. SCHLÖZER trouve le principe de cette mortalité des hommes, dans l'usage immodéré qu'ils font de l'eau-de-vie.

On fait beaucoup de cas d'un Ouvrage que le savant Mr. PUTTER a publié sous ce titre: J. S. PUTTERI, *J. V. D Consiliarii Regii Aulici & Prof. Jur. Publ. Ord. in Georgia Augusta* Tabulæ Genealogicæ *ad illustrandam Historiam Imperii Germaniamque principem* 1768., grand 8o. chez *van der Hoek*.

ALTDORF. Mr. le Dr. J. B. RIEDERER a publié le IVe. & dernier Volume de ses *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique & à l'Histoire Littéraire*, (*Nachrichten zur Kirchen, Gelehrten und Bücher Geschichte*). Cet Ouvrage, rempli de faits, de documens, d'anecdotes & de remarques

intéreſſantes, particuliérement ſur l'Hiſtoire du XV. & du XVIe. Siècles, a été ſi bien reçu, que le ſavant Auteur en va commencer un autre dans le même goût. Il aura pour titre : *Nützliche und angenehme Abhandlungen aus der Kirchen, Bücher, und Gelehrten Geſchichte*, c. à. d. *Diſſertations intéreſſantes & utiles ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſur celle des Livres, & ſur celle des Savans.* Dans le IVe. Tome des *Mémoires*, Mr. RIEDERER rapporte une Lettre très curieuſe du Duc *Auguſte de Brunswick* : on y voit que cet illuſtre & ſavant Prince avoit travaillé à une nouvelle Verſion Allemande de la Bible.

COBURG. *Chreſtomathia Græca Poetica, quam curavit & animadverſionibus illuſtravit* T. C. HARLES. *Addita Ariſtophanis Comœdia, Plutus inſcriptâ, e rec. Bergleri* &c. 1768. *in* 8o. chez *Fiudeiſen.* On ne ſauroit bien enſeigner le Grec aux jeunes gens, en ne leur expliquant qu'un ſeul Auteur. Il faut leur en faire connoître pluſieurs, & les familiariſer avec toute ſorte de ſtyles. L'Ouvrage que nous annonçons peut être à cet égard de la plus grande utilité. On y trouve les *Vers dorés* de *Pythagore*, un fragment de *Tyrtée*, quelques autres de *Mimner-*

Hermès, l'Hymne au Soleil attribuée à *Homère*, une Hymne qu'on dit être d'*Orphée*, quelques Odes d'*Anacréon*, deux Idylles de *Théocrite*, la première Idylle de *Bion* & un fragment de la huitième, les deux premières de *Moschus*, les deux Odes de *Sapho*, l'Hymne de *Callimaque* sur Cérès, la première Ode de *Pindare*, & le Plutus d'*Aristophane*. Tous ces morceaux, excepté le Plutus, sont traduits, & accompagnés de bonnes remarques, tant de Mr. HARLES lui même que de divers Savans.

STUTGARD. *Historisch-Critische Nachrichten von den sechs ersten Teutschen Bibel-Ausgaben, die zu Maynz, Strasburg und Augspurg vom Jahr 1462, bis zum Jahr 1477. sind gedrukt worden* &c. c. à. d. *Notices Historiques & Critiques des six premières Editions de la Bible Allemande, qui ont été faites à Mayence, à Strasbourg, & à Augsbourg depuis l'an 1462. jusques en 1477, & qui se conservent dans la Bibliothèque de Stutgard, avec une indication critique de toutes les autres Bibles Allemandes qui passent pour avoir été publiées avant Luther*; par Mr. JEAN NAST, chez *Cotta*, in 8o. pp. 100. Les six Editions que Mr. NAST décrit ici avec toute l'exactitude imaginable sont: 1. celle de Mayence de 1462: 2. cel-

le de Strasbourg (de *Mentel*) de 1466, ce n'eſt qu'une copie de la première à la réſerve de quelques petites différences d'ortographe; 3. une Edition ſans indication d'année, de lieu, ni d'Imprimeur, mais qui vraiſemblablement doit être placée entre 1470 & 1473. 4. l'Edition de Strasbourg, ſans date, mais qui doit avoir été faite entre 1473 & 1475; 5. celle d'Augsbourg de 1477; & 6. celle de la même Ville faite par *Antoine Sorg* en 1477. Mr. NAST eſt perſuadé que ces ſix Editions de la Bible Allemande doivent être regardées comme les plus anciennes; car il croit auſſi bien que feu Mr. *Clément* que la Bible d'*Eberler*, que l'on prétend avoir été imprimée en 1464, eſt manuſcrite. Quant à celle de *Bämler* de 1466., c'eſt une Bible Latine. Pour celle de Cobourg, c'eſt abſolument ſans preuve que Mr. *le Long* l'a placée en 1477.

MANNHEIM. *Zwölf Urkunden zur Erläuterung der Geſchichte der Gefangen-nehmung Philips des Groſsmüthigen Landgrafen zu Heſſen. Aus dem Pfaltz Zweibrückiſchen Archiv herausgegeben und mit vorgeſetzten Anmerkungen verſehen von* J. H. BACHMANN, *Hergogl. Pf. Zweibrükiſchen Regierungs und Ev. Luth. Oberconſiſtorial Rath*; c. à. d. *Douze*

De-

Documens pour ſervir à éclaircir l'hiſtoire de la Captivité de Philippe le Magnanime, Landgrave de Heſſe, tirés des Archives de Deux-Ponts, & accompagnés de Remarques, par Mr. le Conſeiller BACHMANN &c. 1768. *in* 8°. *pp.* 96. Perſonne n'ignore qu'on a accuſé Charles-Quint d'avoir eu recours à une indigne ſupercherie pour retenir priſonnier le Landgrave de Heſſe. On a prétendu que l'Empereur avoit promis que Philippe ne ſeroit puni *d'aucune priſon* (*mit einiger gefängnis*), c. à. d. qu'il ne ſeroit retenu priſonnier en aucune manière; mais qu'enſuite au lieu du mot d'*einiger*, on avoit gliſſé dans le Traité celui d'*ewiger*, par où Charles-Quint s'engageoit ſeulement à ne pas punir le Landgrave d'une priſon perpétuelle. Pluſieurs Hiſtoriens ont parlé de cette frauduleuſe altération; d'autres l'ont révoquée en doute, & ceux-ci ont eu raiſon, comme Mr. BACHMANN le prouve très bien par les Documens qu'il vient de publier. Ce ſont des Lettres authentiques du Landgrave Philippe & de Wolfgang, ſon Gendre, Duc de Deux-Ponts. On voit dans ces Lettres qu'à la vérité l'Empereur n'avoit pris aucun engagement par écrit, & qu'ainſi le changement du mot d'*einiger* en

celui d'*ewiger* ne peut avoir eu lieu; mais qu'il avoit *verbalement* promis aux Electeurs de Saxe & de Brandebourg, que le Landgrave ne seroit point retenu prisonnier, ou que du moins il ne le seroit que jusques à ce qu'il eût rempli les conditions du Traité. La mauvaise foi de Charles-Quint consista donc en ce qu'il chercha toute sorte de mauvais prétextes, pour ne point relâcher Philippe, quoique celui-ci eût satisfait à tous les articles de la capitulation.

HAMBOURG. *Nachrichten von Niedersächsischen berühmten Leuten und Familien* &c. c. à. d. *Mémoires sur des Personnes & des Familles célèbres de la Basse-Saxe*; Tome I. Chez *Wormer* 1768. grand 8o. On doit ce bon Ouvrage à quelques gens de Lettres, qui se sont associés pour écrire l'Histoire des Savans de la Basse-Saxe, & de ceux qui s'y sont distingués dans les Académies, dans les Eglises, dans la Magistrature, & dans d'autres emplois, ou qui s'y distinguent encore, car les vivans ne sont pas exclus de cette Biographie. On y donne particulièrement des détails curieux sur la Généalogie de diverses Familles, & des notices très bien faites des Ouvrages qui ont été publiés par les Savans dont on parle. Parmi les

les 34. Vies qui composent ce premier Tome, on trouve celles de *J. G. Carpzovius*, de *J. F Jugler*, de *J. J. Quistorp*, de *J. E. Putter*, de *G. Schaze*, de *G. P. Teltmann*, de *F. Wagner*, &c.

BREME. On trouve ici & à *Göttingen*, chez *G. L. Forster*, un excellent Ouvrage, qui en fait espérer un plus important encore. Mr. A. L. SCHLÖZER, Professeur en Histoire à Pétersbourg, dont nous avons déjà parlé à l'Article de Göttingen, se propose de traduire en Allemand les *Annales de la Russie*, & de rassembler, autant qu'il lui sera possible, tous les matériaux qui pourront servir à composer, avec le temps, une Histoire complette de ce grand Empire. Il expose son plan, les secours qu'il a déjà, ceux qu'il espére &c, dans le Livre qui paroît actuellement sous le titre de *Probe Russischer Annalen*, & qui est proprement un *Essai sur les Annales de Russie*, 1768. in 8°. *pp.* 235.

LIEGE. *Cours de Lectures sur les Questions les plus importantes de la Métaphisique, de la Morale & de la Théologie, traitées dans la forme géométrique, avec des Renvois aux Auteurs les plus célèbres qui ont écrit sur ces matières. Ouvrage Posthume du Dr.* DÉSAGULIERS. *Traduit de l'Anglois en François à Lié-*

Liége chez *Clément Plomteux* & à *Leipsic* en Foire 1768 grand *in* 12, quatre Volumes d'environ 400 *pp.* chacun. Cet estimable Ouvrage est un abrégé de la Science des Mœurs & de celle de la Religion. On y trouve tout ce qu'il est le plus important de savoir de la Logique, de la Métaphysique, de la Morale, & de la Théologie. Sur tout on y expose avec force & clarté toutes les espèces de preuves de l'existence d'un Etre intelligent, nécessaire, éternel & infini. L'Editeur avertit dans sa Préface que ce n'est point ici une simple Traduction de l'Ouvrage Anglois, puisqu'il s'est permis des changemens, des retranchemens, & des additions. Il a augmenté d'un tiers la Ie. Partie; & les deux dernières, qui ont pour objet les mistères de la Foi & la Morale Evangelique, sont presque entièrement neuves, la différence de Religion l'ayant obligé à plusieurs retranchemens, auxquels il a substitué une Doctrine conforme aux sentimens de l'Eglise Romaine. C'est un Catholique raisonnable qui s'élève contre diverses superstitions, & qui insiste avec force sur le devoir d'aimer les Hérétiques & sur l'obligation de n'employer pour les convertir que les voies de la douceur & de

la

la perſuaſion. Son but a été de rendre cet Ouvrage utile à la Jeuneſſe & digne de l'accueil de ceux qui veillent ſur ſon Education dans les Collèges, les Univerſités & les Séminaires.

PROVINCES-UNIES.

UTRECHT. *Specimen Obſervationum Criticarum in* A. CORNELIUM CELSUM. *Accedit Diatribe de Salſamenti, a Celſo ad vulnus morſu factum, commendati, ſignificatione contra Laurentium Heiſterum. Auctore* JOH. FREDERICO CLOSSIO. *A. L. M. Phil. & Med. D.* c. à. d. *Eſſai d'Obſervations Critiques ſur* CELSE, *avec une Diſſertation ſur ce qu'il faut entendre par le* Salſamentum, *que Celſe indique comme remède contre les plaies de morſure* &c. chez *R. de Meyere* 1768. Cette Brochure de 64 pages petit *in* 4o. intéreſſe également les Médecins & les Littérateurs. *Celſe* eſt un Auteur Claſſique pour les premiers, par l'objet dont il s'occupe, & pour ceux-ci par la manière dont ſon Ouvrage eſt écrit. On deſirera, après avoir vu les obſervations de Mr. CLOSS, qu'il ne s'en tienne pas à un ſimple Eſſai.

A. van Paddenburg a mis en vente : ADRIANI KLUIT *Vindiciæ Articuli* 'O, 'H, TO' *in Novo Teſtamento. Pars prior Tomus ſe-*

cun-

cundus. Sistens Cautiones, sine quibus vera & genuina Articuli indoles Analoga perspicè non potest. 1768. grand 8°. Nous en rendrons compte incessamment (1).

GRONINGUE. *J. Bolt* a imprimé une Dissertation très intéressante, que Mr. JEAN GERHARD WICHERS (*) a soutenue ici en prenant le degré de Docteur en Droit, le 15 Juin 1768. Elle est de 52 *pp.* in 4°. & porte pour titre, *Dissertatio historico-juridica politica inauguralis de tribus politicorum fundamentalibus, in omni republica caute vitandis, erroribus, Machiavelismo nimirum, Monarchomachismo ac Hierarchismo.* Avant de parler des trois principes erronés dont il est ici question, notre Auteur fait observer que l'unique but de la Société civile est de porter les hommes à jouir plus efficacément de leurs droits, & à remplir plus soigneusement leurs obligations; que le Gouvernement civil n'est autre chose que le droit de prescrire les moyens, qui sont les plus propres pour parvenir à ce but; & que

(1) Nous avons donné un Extrait du Ier. Tome *Bibl. des Sc.* T. XXIX. Pars I. *Art.* XI.

(*) Nous avons donné plus haut (*pag.* 106.) l'Extrait d'une autre Dissertation de ce jeune Savant.

que ce droit peut être absolu, ou limité. Après cela il représente les principaux devoirs qui résultent de ce droit, soit relativement au Souverain, soit relativement aux sujets. Passant ensuite au principe politique, que l'on nomme *Machiavélisme*, il parle de *Machiavel*, de ses Ouvrages, de ses sentimens, de la manière dont on en a jugé. Mr. WICHTAS pense, avec plusieurs Auteurs qu'il cite, & à la tête desquels il met *Jo. Frid. Christ*, que le *Prince* de *Machiavel* n'est qu'une fine satyre contre les Tyrans, & surtout contre le Gouvernement despotique de la Maison de *Médicis*. L'esprit satyrique de l'ingénieux Italien, & la manière dont il fait souvent l'éloge de la Tyrannie & des Tyrans, ne permettent guère d'en douter. Le fonds même de sa doctrine le prouve. Elle porte que le Prince ne doit consulter que son utilité propre, ses desirs, ses goûts, sa volonté, sans se mettre en peine ni des Loix naturelles, ni des Loix civiles, ni de la Religion: & qui croira, qu'un aussi habile homme que Machiavel ait parlé sérieusement, lorsqu'il fait semblant de recommander des erreurs si palpables & si odieuses? Quoiqu'il en soit notre Auteur fait voir que par *Machiavélisme* il faut entendre l'opinion

pinion ou la doctrine de ceux qui prétendent que la puiſſance civile n'a point de bornes naturelles, & que tout eſt permis à un Souverain ſur ſes ſujets: Il réfute cette prétendue indépendance des Souverains; & traite enſuite du *Monarchomachiſme*, mot employé pour déſigner le contraire du *Machiavéliſme*, c'eſt-à-dire l'indépendance du Peuple. Mr. WICHERS fait l'hiſtoire de cette opinion, non moins dangereuſe que la première; il en examine la doctrine & la réfute. Il traite enfin de l'*Hiérarchiſme*, par lequel il faut entendre la ſoumiſſion de l'Empire Civil à celui de l'Egliſe. Il fait voir l'inconſéquence de cette ſoumiſſion, & remarque fort judicieuſement, qu'elle eſt aſſez bien liée pour le ſpirituel au ſyſtème de l'Egliſe Romaine, mais qu'il eſt du dernier ridicule de l'admettre dans les autres Communions.

AMSTERDAM. Les Amateurs de la Conchyliologie apprendront avec plaiſir, que les Héritiers d'*E. Houttuyn* ſe diſpoſent à publier une Collection complette de Coquilles, repréſentées avec leurs couleurs naturelles, & très exactement décrites en Hollandois. Cet Ouvrage, commencé en Allemand par feu Mr. KNORR, ſe continue par ſes Héritiers. Ils ont promis à ceux d'*E. Houttuyn*

huyn de leur envoyer les planches à mesure qu'elles paroîtront. On en distribuera ici cinq de deux mois en deux mois, à commencer du 1. Mars 1769, de sorte qu'à la fin de l'année on aura le premier Tome *in* 4o. qui contiendra 30. Planches. On ne sauroit encore déterminer au juste combien chacune coûtera, mais on présume que ce ne sera pas au delà de 12 sols. Actuellement déjà on peut voir quelques Estampes chez les *Houttuyn*, qui distribuent aussi le *Prospectus* de tout l'Ouvrage.

HAARLEM. *J. Bosch* a imprimé: *Verhandeling over de wooriteeling der Dieren en Planten, dienende tot verklaaring van het Kruidkundig samenstel van de Ridder Linnæus, en uitbreiding der korte Inleiding tot de Kruidkunde, van Philip Miller, geplaatst voor desselfs Maandelykse Tuin-Oeffeningen: Briefswyze opgesteld door* JOB BASTER, *Med. Doct. Lid der Keizerl. Koningl. Engelsche en Hollandsche Maatschappyen der Wetenschappen, aan zynen Vriend, de Heer N. N. e. a. d. Lettre sur la Génération des Animaux & des Plantes &c. par Mr.* BASTER &c. 1768. grand 8o. de 107. *pp.* Le célèbre Auteur présente ici, avec beaucoup de clarté & de précision, tout ce qui a été dit de plus

exact sur le sujet énoncé dans le Titre, sur le sexe des Plantes, sur leurs singularités, sur leurs Genres & leurs différentes Classes &c.

LE VRAI *Magasin des Pauvres, Artisans, Domestiques & Gens de la Campagne*, par Mr. LE PRINCE DE BEAUMONT, chez *P. H. Jacqueau & J. Desaint*, deux Tomes *in* 12, dont le 1r. est de 290 pp. le 2d. de 340. Cet Ouvrage est peut-être le meilleur qui soit sorti de la plume de Mr. DE BEAUMONT. Après l'avoir consacrée long-temps à l'éducation de la Jeunesse, elle la fait servir aujourd'hui à l'instruction du Peuple. Ce noble usage de ses talens pénétre d'estime pour elle, ceux qui savent aimer & plaindre cette portion de l'humanité. L'ignorance, le murmure, les vices grossiers sont les maux qu'elle cherche à détruire, & rien de plus sage que les moyens qu'elle emploie: une explication claire & précise des Vérités essentielles de la Foi & de la Morale, un examen scrupuleux des devoirs de chaque état, des peintures touchantes, des exhortations pathétiques. Elle y a joint des conseils utiles sur l'Education des Enfans, & des directions pleines de sagesse sur la conduite des jeunes personnes: enfin

enfin elle propoſe & réſout pluſieurs cas de conſcience. Ce Livre, au moyen de quelques changemens, ſeroit d'un uſage général; mais il a été compoſé pour des Catholiques, & l'on ne doit pas être ſurpris d'y trouver quelques traits de ſuperſtition. Me. DE BEAUMONT a conſervé à ce Magazin la forme de Dialogues, & la variété des ſituations, des états & des caractères répand de l'intérêt ſur cette lecture. Le ſtyle eſt clair, ſimple & convenable aux perſonnes qu'on fait parler. Quant au genre, l'Auteur a le mérite de l'avoir créé; au moins ne connoiſſons-nous aucun Ouvrage qu'on puiſſe comparer à celui-ci. Mais ſi l'on conſidère les vues qui l'ont dirigé, l'ordre de gens pour qui on l'a fait, il rappelle à la reconnoiſſance l'*Avis au Peuple* de Mr. *Tiſſot*. Qu'il eſt à ſouhaiter que ces utiles productions parviennent aux perſonnes à qui on les deſtine! Si elles ſavent en faire uſage, elles apprendront à connoître, à guérir, ou à ſupporter leurs maux, elles poſſéderont les plus grands biens, la ſanté & la vertu.

ROTTERDAM. *Theſaurus Diſſertationum, Programmatum, aliorumque Opuſculorum ſelectiſſimorum, ad omnem Medicinæ ambitum pertinentium. Collegit, edidit, & neceſſarios*

Indices adjunxit EDUARDUS SANDIFORT, *Medicinæ Doctor, Academiæ Cæſar. Nat. Curios. Regiæ Scient. Suecicæ, Societatis Phyſico-Medicæ Baſileenſis, Inſtituti Hiſtorici Göttingenſis Sodalis, ac Societatis Latinæ Ienenſis Membrum Honorarium.* Volumen Primum. *Cum Tabulis Æneis.* Apud *H. Beman* 1768. grand *in* 4°. de 567. *pp.* Ce Recueil de Diſſertations de Médecine ne ſauroit manquer d'être bien reçu. Perſonne n'étoit plus en état de le former que M. SANDIFORT. Cet habile Médecin, connu par divers bons Ouvrages, ſurtout par un Journal, qu'il publie depuis quelques années en Hollandois, ſous le titre de *Bibliothèque de Médecine*, eſt en correſpondance avec divers Savans du premier ordre, & avec les plus célèbres Médecins de l'Europe (2). Ils ſe font un plaiſir de lui communiquer les meilleures Diſſertations & autres Opuſcules de Médecine qui paroiſſent dans leurs Académies, & il ſe trouve en avoir déjà une Collection très conſidérable, qu'il donnera ſuc-

(2) MRS. *Albinus, Gaubius, Oeſterdyk, van Doëveren, Buchner, Haller, Ludwig, Vogel, Murray, Spielman, Bergius, Kaltſmied, Baldinger, Stœhelin, Koelpin, Dinkler, Hannes* &c.

ſucceſſivement par Volumes de la groſſeur de celui-ci. Mais il ſe bornera aux Ecrits qui ont été publiés depuis, & y compris l'année 1760. Les Pièces qui compoſent ce Volume, ſont au nombre de vingt: en voici les titres: 1. G. C. REICHEL *Diſſertatio de Epiphyſium ab oſſium diaphyſi diductione.* 2. R. H. DAHL *Diſſert. de Humeri amputatione ex articulo, præſide* R. A. VOGEL. 3. J. T. ADOLPH *Programma, quo capſam Petitianam pluribus cruris complicate fracti caſibus aptandam proponit.* 4. *Cl.* TISSOT *Epiſtola ad* J. G. Zimmermannum, *de morbo nigro, ſcirris viſcerum, cephalea, inoculatione, irritabilitate, cum cadaverum ſectionibus.* 5. J. G. HASENÖHRL *Hiſtoria Medica morbi Epidemici ſive febris Petechialis, quæ ab anno* 1757. *fere finiente; uſque ad annum* 1759. *Viennæ graſſata eſt. Cui adjecta notabilium obſervationum Anatomicarum decas.* 6. J. U. TOGGENBURGER *Diſſert. caſum ſtuporis Scabiëi inoculatione curati exhibens.* 7. C. CRAMER, *Diſſert. de Paralyſi, & Setaceorum adverſus eam eximio uſu.* 8. *Diſſert. ſiſtens Spicilegia ad Phoſphori Urinarii uſum internum Medicum pertinentia, præſide* A. E. BUCHNERO, *defenſa a* M. A. BARCHEWITZ. 9. J. T. MAUTT, *Diſſert. de Cortice Peruviano.*

viano. 10. J. G. STOCKAR DE NEUFORN, *Specimen de Succino in genere & ſpeciatim de Succino foſſili Wisbolzenſi.* 11. P. S. PALLAS *Diſſert. de Infeſtis viventibus intra viventia.* 12. J. J. HUBERI *Programma, ſiſtens Obſervationes aliquot anatomicas.* 13. G. A. FRIED, *Diſſert. de Foetu inteſtinis plane nudis extra abdomen prependentibus nato.* 14. J. F. LOBSTEIN *Diſſert. de Nervo Spinali ad par vagum acceſſorio.* 15. *Diſſert. de naribus internis, præſide* S. AURIVILLIO, *defenſa a* S. ZIERVOGEL. 16. DOMINICI COTUNNII, *de Aquæductibus auris humanæ internæ Anatomica Diſſertatio.* 17. P. P. DESBANS, *Specimen practicum, de hydrope peritonæi ſaccato, memorabili caſu confirmato, editum a* CL. VOGELIO. 18. J. GUMMER, *Diſſert. de cauſa mortis ſubmerſorum, eorumque reſuscitatione experimentis & obſervationibus indagata.* 19. *Diſſert. de Urina Cretacea, præſide* C. F. HUNDERTMARK, *propoſita a* J. S. PILLING. 20. *Diſſert. de Hydrargyri præparatorum internorum in ſanguinem effectibus, præſide* J. R. SPIELMANN, *eruditorum examini ſubmiſſa a* J. F. EHRMANN. N'oublions pas d'avertir qu'à la tête du Volume, Mr. SANDIFORT a mis un argument très bien fait de chaque Diſſertation. Le ſecond Tome eſt déjà ſous preſſe.

La

LE HAYE. *Eerste Beginzelen der Reekenkunde, waar in de gronden dier Weetenschap op eene klaare en eenvoudige wyze worden besorgt, en de verschillende Reegelen der Cyffer-kunst, op eene nieuwe manier worden voorgesteld*, door J. J. BLASSIERE, *Meester in de Vrye Kunsten, Doctor in de Wysbegeerte, en Lid van de Hollandsche Maatschappy der Weetenschappen*; c'est-à-dire, *Premiers Elémens d'Arithmétique, dans lesquels les premiers Principes de cette Science sont démontrés d'une façon claire & simple, & les différentes Règles de l'Arithmétique exposées d'une nouvelle manière*, par Mr. BLASSIERE, *Maître ès Arts, Docteur en Philosophie, & Membre de la Société des Sciences de Hollande*, chez *P.* van *Os*, vol. *in* Octavo, de 204 *pp.* sans la Préface. Cet Ouvrage, le premier en son genre qui ait paru en Hollandois, est divisé en trois Parties. La première contient, outre les premières notions des Nombres en général, & les différentes manières de les exprimer, cette partie de l'Arithmétique connue sous le nom d'Algorithmes ou Règles d'Addition, Soustraction, Multiplication & Division, avec leurs différentes applications à la Réduction des Monnoies, &c. La seconde Partie traite des Fractions. On

y considère d'abord les Fractions vulgaires en général, en montrant leur origine, & leurs différens rapports; ensuite on y parle de leurs Réductions, soit pour les réduire à leurs plus simples expressions, soit pour les réduire au même dénominateur, & à trouver leur plus grand diviseur possible; après quoi suivent les quatre Règles, ou leur Algorithme. Cette Partie est terminée par la Théorie des Fractions Décimales, qu'on y traite avec toute la précision & toute la brièveté possible. La troisième, qui contient la plus belle partie de l'Arithmétique, commence par un ample Traité des Proportions, pour autant qu'elles sont relatives aux différentes Règles de l'Arithmétique vulgaire. On remonte ici aux premiers principes du Rapport, & après avoir posé un principe évident on en déduit le fameux Théorême *que lorsque quatre quantités sont en proportion, le produit des extrêmes est égal au produit des moyennes.* Ce Théorême est démontré de la manière la plus générale, & sert de fondement à toutes les autres Règles qui terminent cet Ouvrage, & qui y sont présentées d'une manière nouvelle & très facile; à savoir, *Les Règles de Trois, tant simple que composée, directe & inverse. Les*

Règles de Compagnies; la *Règle conjointe*, & celle des *Fausses Positions*. L'habile Auteur a eu soin, pour la commodité de ses Lecteurs, de mettre en notes, imprimées sous le Texte, tout ce qui pourroit demander quelque connoissance supérieure aux premières notions. Dans la Préface on trouve, outre l'Analyse du Livre, une Dissertation sur l'unité & sur la définition du nombre, & l'on y rend compte pourquoi on ne traite point de l'Extraction des Racines quarrée & cubique, ainsi que de plusieurs autres propriétés singulières des Nombres. On espère que ce bon Ouvrage, qui a beaucoup de succès en Hollandois, sera bientôt traduit en François.

On nous a prié d'insérer ici l'*Avertissement* & le *Prospectus* suivans.

AVERTISSEMENT.

„ Quoique ce ne soit pas avec raison que quelques personnes trouvent le prix des Cahiers du *Flora Danica* trop haut, puisque naturellement un ample recueil de bonnes estampes doit coûter considérablement, à proportion de la quantité, il ne mérite pas pour cela d'être appellé cher. Cepen-

dant pour remédier à ces plaintes, pour soulager les Amateurs & Acquéreurs de cet Ouvrage, & pour favoriser cette importante entreprise, SA MAJESTE' LE ROI, a gracieusement daigné me mettre en état, & m'a ordonné de diminuer le prix des Cahiers qui restent à publier, à commencer par le VIIe., ensorte qu'un Cahier en noir, qui coûtoit 4 Rixd. argt. court. de Dannemarc, ne coûtera à l'avenir que Rixd. $2\frac{1}{2}$. qui font un Ducat de Hollande; & le Cahier enluminé 8 Rixd. au lieu de 9.

Il a plu à SA MAJESTE', en même temps, de faire accélérer cet Ouvrage, en publiant à l'avenir, chaque année, deux Cahiers, de 60 planches chacun, l'un à Pâques, l'autre à la St. Michel; de sorte qu'après le 7e. Cahier, qui est prêt à paroître, le 8e. sera publié à Pâques 1769., & le 9e. en Septembre & ainsi de suite.

A cet Avis, qui ne peut être qu'agréable aux Amateurs du *Flora Danica*, je dois ajouter les suivans.

Quoique l'Ordonnance du Roi ne m'oblige pas de vendre les 6 Cahiers déjà publiés, aux prix susdits, & fixé pour les nouveaux Cahiers, je consens cependant à céder les exemplaires en noir de ces 6 Cahiers, aussi

à Rixd. 2½. le Cahier, ainſi les 6. ou les 2 premiers Vol. ne coûteront que Rixd. 15. au lieu de Rixd. 24. Mais il ne m'eſt pas poſſible de diminuer le prix des mêmes Cahiers enluminés, & ce prix reſtera fixé à Rixd. 9., ou Rixd. 54., pour les 6 premiers, ſuivant l'ancien pied de la ſouſcription.

Je dois auſſi avertir ceux qui ſouhaiteront des exemplaires enluminés du dit *Flora Danica*, qui n'en ont point encore, de ne pas différer de ſe pourvoir des 6 Cahiers déjà publiés, parceque plus le nombre des Cahiers augmentera, plus il ſera difficile pour moi de faire préparer & enluminer des exemplaires complets, & dans quelque temps d'ici cela pourroit bien devenir tout-à-fait impoſſible.

Ceux qui ſavent par expérience combien l'enluminure eſt un ouvrage diſpendieux, difficile & pénible, par les ſoins qu'elle exige, ſentiront aiſément la raiſon du conſeil qu'on donne aux Amateurs des exemplaires enluminés, & de la différence du rabais, qui eſt bien plus conſidérable pour ceux en noir que pour ceux enluminés, puiſque la plus grande partie du prix de ceux-ci conſiſte prin-

principalement dans le ſalaire des peintres ou enlumineurs, qui ne ſouffre point de rabais.

Bien entendu que les ſusdits prix fixés invariablement, ſeront toujours payés argent comptant, en les recevant chez moi; m'étant impoſſible de rien déterminer ni à l'égard des fraix du tranſport, ni à celui du bénéfice de ceux par les mains deſquels les Livres paſſent. Je dois auſſi prier ceux qui ſouhaiteront de tirer leurs exemplaires directement de mes mains, ſur-tout lorſqu'on n'en veut qu'un ſeul exemplaire, ou des Cahiers ſéparés, de donner leurs Commiſſions à des Négocians établis ici. On peut auſſi s'addreſſer à Mr. CL. PHILIBERT, & à Mrs. HEINECK & FABER, Libraires en cette Capitale, qui ſont prêts à ſervir ceux qui leur en demanderont, aux conditions ci-deſſus ſpécifiées, pour argt. comptant.

A COPPENHAGUE, ce 1 Juin. 1768.

Dr. GEORG. CHRISTIAN OEDER,
Profeſſeur en Botanique.

PROS-

PROSPECTUS.

Le public eſt déjà ſuffiſamment inſtruit des vues, du plan, & de l'utilité d'une *Encyclopédie Univerſelle des Connoiſſances Humaines*, par rapport aux Sciences, aux Arts & aux Métiers. Il applaudit, il y a 18 ans, au projet qui en fut tracé & publié à Paris, au mois de Novembre 1750. En effet, raſſembler toutes les connoiſſances Théoriques & Pratiques dans un Dictionnaire raiſonné, en montrer les rapports & la chaîne, étoit une entrepriſe digne des illuſtres Auteurs qui la formèrent: elle n'étoit pas moins propre à augmenter la gloire de la France, où ce grand projet devoit être exécuté. On a attendu, avec impatience, l'Ouvrage qui devoit renfermer ce tréſor de connoiſſances: il a paru; l'Edition a été bientôt épuiſée, & les Savans étrangers ont été à portée d'apprécier le travail de tous ceux qui ont concouru à cet important Recueil. On s'attendoit, il eſt vrai, à y trouver de l'inégalité dans le tour, la profondeur, l'exactitude, la plénitude des articles, auſſi bien que dans leur forme plus ou moins heureuſe. Tout cela étoit inévitable dans

dans un Ouvrage où tant de perſonnes devoient avoir part.

A ces inconvéniens, ſuite néceſſaire de la diverſité & des différentes meſures des talens des hommes, ſe ſont joints des obſtacles accidentels, qui n'avoient pas été prévus. Tel eſt trop ſouvent le ſort des humains, de trouver des contradictions, où ils ne devoient attendre que des encouragemens. A peine les premiers Volumes de ce grand Ouvrage eurent-ils paru, en 1751, que la cabale, enfantée par l'envie & l'orgueil, avoit déjà, par ſes clameurs, prévenu les eſprits. Il falloit inſtruire & diriger les Auteurs: on chercha à les décrier. Il eût été utile de relever leurs fautes, ou leurs négligences, on calomnia leurs vues, & l'on attaqua même leurs Perſonnes. Plusieurs Ecrivains célèbres, qui auroient concouru à ce travail, qui demandoit tant de connoiſſances diverſes, rebutés & découragés, ceſſérent d'y contribuer. Bientôt la noire envie, continuant à exercer un empire qu'elle ne doit qu'à ſa malice obſcure, ſourde, mais active, & à la foibleſſe des ames droites, ſuſcita des embarras aux Editeurs, ſurprit des arrêts contre ce Livre, dé-

déconcerta les mesures des Libraires, & découragea toujours plus les Auteurs. L'Ouvrage, qui demandoit toutes sortes de secours & d'encouragemens, fut donc continué, au milieu de ces gênes & de ces entraves: il fut précipité parmi tant de dégoûts. Il a paru enfin, mais moins parfait, sans doute, & plus incomplet que l'on ne pouvoit s'y attendre. On sait encore avec quels artifices les Jésuites, qui ne prévoyoient pas alors leur chûte prochaine, traversèrent d'abord cette belle entreprise, parce qu'ils n'en étoient pas les Auteurs ou les Directeurs; mais étoient-ils faits pour cela? Leur politique & l'esprit de leur corps ne les rendoient-ils pas impropres à exécuter un Ouvrage, qui demandoit de l'impartialité, un esprit de tolérance, & l'amour invariable de la vérité & de la paix?

Cependant le public, qui sentoit combien un projet de ce genre, bien exécuté, pouvoit épargner de temps, d'efforts & de dépenses à tous ceux qui aiment à s'instruire, n'a pas laissé d'enlever l'Edition de Paris, dont il connoissoit déjà en partie les imperfections, suites des obstacles qui l'ont traversée. Elle est épuisée. L'Edition de Luques, copiée

copiée sur celle de Paris, a de même été débitée, à mesure qu'elle a paru.

Le zèle soutenu que toutes les personnes judicieuses ont témoigné pour un Ouvrage, qui, malgré ses défectuosités, peut être d'un si grand secours pour les progrès des Sciences, des Arts & des Métiers, est également propre, d'un côté, à couvrir de honte les injustes détracteurs de ce projet, & les ennemis des grands hommes qui eurent assez de courage, & qui se sentirent assez de forces, pour en entreprendre l'exécution, & de l'autre à montrer que l'on a généralement senti combien un Livre de cette nature, corrigé, perfectionné, & achevé sous de meilleurs auspices, seroit utile au genre humain.

Ces considérations nous ont fait naître la pensée d'entreprendre une nouvelle Edition de ce grand Ouvrage, perfectionné par toutes les corrections, additions & améliorations, que de plus heureuses circonstances nous permettoient de lui donner. A peine en fûmes-nous fait part à quelques Savans, que de tous côtés nous fûmes encouragés à réaliser notre idée, par les secours nombreux qui nous furent offerts, par la protection

&

& les facilités que l'on nous promit. Pluſieurs hommes illuſtres par leurs connoiſſances, & eſtimables par leur amour pour le vrai, par leur zèle pour le progrès des Sciences, par le cas infini qu'ils font des Auteurs qui formèrent les premiers ce vaſte projet, & qui l'auroient ſi bien exécuté, s'ils avoient été ſecondés, ſoutenus & encouragés comme ils le méritoient, nous ont fait eſpérer qu'ils concourroient de toutes leurs forces à nous faire atteindre le but que nous nous propoſons.

Aidés de tant de ſecours pour conduire vers la perfection un Ouvrage qui en ſera toujours ſuſceptible, nous allons y travailler avec ardeur; nous ferons valoir ces ſubſides particuliers avec tous les ſoins imaginables.

Quelques articles trop ſuperficiels ou peu méthodiques doivent être refondus, mieux approfondis, & rendus plus pleins par des rédacteurs intelligens; pluſieurs autres qui avoient été omis, ſeront ajoutés par des Savans diſtingués: grand nombre qui ont paru inſuffiſans, ou incomplets, ſeront perfectionnés par des ſupplémens ou des additions néceſſaires. On s'efforcera en particulier, dans divers articles généraux, de

mieux faire ſentir la chaîne des matières, la liaiſon des articles ſéparés, & le rapport ſyſtématique des diverſes parties de chaque Science, traitées ſéparément en pluſieurs endroits de l'Ouvrage. Sur les matières de controverſe, en particulier, on expoſera, avec impartialité les ſentimens des différentes Communions, avec les raiſons de part & d'autre. On s'eſt plaint que les dogmes & les opinions des divers Partis ſur les ſujets controverſés, ou ſur les faits de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, n'avoient pas toujours été propoſés ſans prévention dans l'*Encyclopédie* de Paris. Eh, qui ne ſait que l'on peut reprocher le même défaut à presque tous les Auteurs des différentes Communions, qui ont écrit ſur leurs dogmes particuliers! Nous ſerons donc attentifs à éviter un vice auſſi eſſentiel, & à nous garantir de tout eſprit de parti. Par l'expoſé fidèle de ces controverſes malheureuſes, qui ont ſi cruellement & ſi ſouvent affligé l'humanité, & troublé la terre, on verra que les opinions ne ſont pas, ſur divers points, ſi oppoſées qu'on le croit: on ſentira de même, qu'il ſeroit ſouvent fort aiſé de rapprocher ou de concilier ces divers ſentimens, & très-juſte, de ſe taire ſur tout le reſte, avec

charité. On ne négligera rien, en un mot, pour perfectionner à tous ces égards, & à plusieurs autres, ce dépôt précieux des Connoissances Humaines, en apportant la plus grande attention pour que cet Ouvrage approche, du plus près qu'il sera possible, des vues estimables des grands hommes qui en tracèrent le premier Plan.

Malgré tous nos efforts, nous n'oserions cependant nous promettre, que ce Livre parvienne dans nos mains à la perfection & à la plénitude, que nous tâcherons sans cesse d'atteindre. Mais ce sera un pas de plus vers le but, & nous aurons déjà grand nombre d'obstacles de moins à lever ou à combattre. La postérité fera mieux, & nous lui en aurons préparé les moyens.

Dans cette vue, nous consulterons tous les Savans de Suisse, d'Italie, & d'Allemagne, qui voudront bien concourrir à notre dessein. Nous aurons aussi des secours de la Hollande, & de l'Angleterre. Nous tâcherons ainsi de rendre notre trésor plus propre à toutes les Nations: là, chacune pourra reconnoître ce qui lui appartient. Sans prévention pour aucun Pays, en particulier, nous rendrons à tous, avec la plus exacte équité, la gloire qui leur est due.

Afin que notre Ouvrage puiſſe tenir lieu d'un grand nombre d'autres, nous profiterons de tous les excellens Livres, qui ont été publiés, des Dictionnaires qui ſe ſont multipliés, des Recueils des diverſes Académies, dont nous tirerons des extraits ſur tous les ſujets, qui y ſont bien traités. Nous aurons ſous les yeux, en particulier, *le grand Vocabulaire François*, qui s'imprime à Paris, l'*Encyclopédie Oeconomique*, que nous allons inceſſamment donner au public, & dont on trouvera le Proſpectus chez les mêmes Libraires qui diſtribueront celui-ci. Puiſant ainſi dans toutes les ſources modernes, le tréſor des connoiſſances actuelles, nous tâcherons de former un grand Tableau vrai & expreſſif de toutes les lumières répandues juſques à nos jours, ſur les Sciences, les Arts & les Métiers.

Nous n'entrerons point ici dans le détail de tout ce que divers Savans auroient deſiré de trouver dans l'*Encyclopédie*, telle qu'elle a été publiée; mais nous tâcherons d'y ſuppléer dans notre Edition. Nous ne ferons pas non plus à préſent l'étalage faſtueux des noms des perſonnes célèbres, qui nous ont promis leurs ſecours; mais nous nommerons à chaque Article toutes celles qui

ne

ne refuseront pas d'être connues. Nous ne relèverons point les fautes que nous avons apperçues, dans l'Ouvrage qui a été publié; mais nous tâcherons de corriger celles que nous y appercevrons encore, & de faire mieux. Enfin, nous éviterons toutes les critiques directes & toutes les disputes, mais nous exposerons les faits & les raisonnemens, laissant au Lecteur le soin de choisir, la liberté d'examiner & le droit de juger.

Comptant déjà sur les lumières, le savoir & les travaux de ceux qui ont bien voulu nous promettre de nous aider dans notre dessein, nous invitons encore dès à présent tous les Savans de tous les Pays, & nous osons même les solliciter pour le bien de l'Humanité, les progrès des Sciences & la gloire des Lettres & des Arts, de nous fournir toutes les corrections & toutes les additions qu'ils croiroient nécessaires aux divers articles de l'*Encyclopédie*. Nous ferons usage, avec reconnoissance, de tout ce qui sera véritablement utile: prêts à rendre à chacun, autant qu'il sera possible, l'honneur qui lui sera dû, nous profiterons de tout ce qui nous sera fourni de bon. Nous n'exclurons que les vaines disputes, les critiques per-

ſonnelles, les controverſes diſcutées avec aigreur, ou les ſujets peu importans, traités avec trop de longueur. Toujours attentifs à ne rien omettre d'utile, nous ne le ſerons pas moins à écarter ce qui nous paroîtroit inutile, diffus, ou trop ſuperficiel. Dans tout ce que nous ajouterons de nouveau, nous nous étudierons à avoir un ſtyle clair & précis, & des termes propres.

Nous venons d'apprendre que nous ne ſommes pas les ſeuls qui aient ſenti la néceſſité d'une nouvelle Edition perfectionnée de l'*Encyclopédie*; les Libraires de Paris, à ce qu'on nous annonce, penſent à réimprimer cet Ouvrage corrigé & augmenté. Les Savans illuſtres, qui ſont aujourd'hui la gloire de la France & même de notre ſiècle, vont encore, nous dit-on, réunir leurs veilles & leurs efforts, pour perfectionner un Ouvrage, qui ne ſauroit jamais être, ni parfait, ni complet. S'ils ne ſont pas de nouveau traverſés dans leur deſſein, on a lieu d'attendre une Edition plus digne, à tous égards, de la réputation de ceux qui ont déjà travaillé à la première, & de l'empreſſement des Savans de tous les Pays. A la première nouvelle du deſſein des Libraires de Paris, & connoiſſant la capacité des Sa-

Savans François, qui, sans doute, concourront de nouveau leurs travaux à cet Ouvrage, notre idée fut d'abord de renoncer à une entreprise de cette nature ; mais de nouvelles réflexions nous ramenèrent bientôt à notre premier dessein ; loin de nous le faire perdre de vue, cet avis n'a servi qu'à nous encourager davantage à le mettre en exécution. Trop amis du vrai, trop zélés pour le progrès des Sciences & des Arts, aucun motif d'envie, d'orgueil ou d'amour-propre mal-entendu, ne nous fera négliger les secours qui peuvent perfectionner notre Ouvrage. Aux subsides que nous fourniront les Savans des divers Pays qui nous ont offert leurs travaux, nous nous prévaudrons avec empressement, & nous profiterons avec plaisir & avec soin de toutes les corrections, de toutes les additions, de tous les supplémens, en un mot, de toutes les améliorations de cette nouvelle Edition de Paris qu'on nous annonce.

Heureusement placés dans un Pays de paix & de liberté : d'ailleurs toujours attentifs à ne blesser ni n'offenser personne, respectant tout ce qui doit être respecté dans la Société, dans les Etats, dans les diverses Communions : proposant la vérité avec can-

deur, avec ſimplicité, d'où qu'en vienne la découverte : également éloignés de la partialité & de l'aigreur, non-ſeulement nous n'avons à redouter ni obſtacles ni entraves ; mais nous avons lieu, au contraire, de compter avec fondement ſur les avis des gens ſages, ſur les lumières de tous les Savans, ſoit de France, ſoit des autres Pays, ſur le zèle de tous ceux qui aiment la vérité & le bien public; enfin ſur la protection des Grands qui prennent intérêt aux progrès des Sciences, des Arts & des Métiers. Aidés, ſoutenus, encouragés par tant d'endroits, on comprend aiſément combien notre Edition aura d'avantages ſur la première de Paris, ſur celle de Luques, & même ſur celle qui va ſe publier de nouveau en France. Quelque forte que ſoit cette dernière, bien-tôt placée toute entière dans le Royaume, elle ne ſauroit pourvoir tous ceux qui demandent & ſouhaitent cet Ouvrage dans les autres Etats; par-elle on aura fait quelques pas vers la perfection, nous en profiterons, & nous tâcherons d'en faire quelques autres encore.

Deſirant ſur-tout de rendre notre Edition plus généralement utile, nous changerons le format in Folio, contre l'in Quarto, &

le

le caractère *Cicéro*, dont on s'eſt ſervi dans la première Edition de Paris, contre le caractère de ce Proſpectus. On connoît l'*Oeconomie* qui peut revenir de là ſur les marges & l'eſpace, & celle qui en réſulte pour le prix & la dépenſe. Notre Edition ſera, par conſéquent, plus commode, & nos Volumes plus faciles à manier. On connoît quel eſt l'embarras des Myopes pour lire dans un in folio, & l'on ſait d'ailleurs que le Caractère *Philoſophie*, qui ſe ſerre davantage, eſt plus lâche, ſans être de beaucoup plus gros.

Quelles que puiſſent être les augmentations de la nouvelle Edition de Paris; quelles que ſoient nos propres additions, nous croyons pouvoir renfermer tout notre Ouvrage dans 54 Volumes, d'environ 800. pages chacun.

Nous prendrons auſſi les plus grands ſoins pour la correction typographique, pour l'arrangement & la forme des articles, & pour la netteté ſoutenue du Caractère.

Six Volumes, auſſi in quarto, renfermeront toutes les Planches. Nous les ferons réduire avec l'exactitude la plus ſcrupuleuſe & la plus grande propreté. Nous avons

déjà fait choix pour cela des plus habiles Graveurs, qui seront guidés par un Dessinateur très éclairé, fort habile & rempli de goût.

Nous proposons notre Edition par souscription, mais nous ne demandons que l'avance de chaque Volume, dont le prix sera de huit Francs, argent de Suisse, ou douze Livres de France, pour les Volumes de discours; & de seize Livres de Suisse, ou vingt-quatre Livres de France, pour chaque Volume de Planches. En souscrivant, on payera donc le premier Volume; en recevant le premier, on avancera l'argent pour le second, & ainsi de suite jusques au dernier, que l'on recevra sans rien payer.

Enfin, réfléchissant sur le nombre considérable de personnes qui ont déjà la première Edition de Paris, ou celle de Luques, & à qui l'achat de la nouvelle Edition, que nous annonçons, pourroit paroître trop onéreuse, nous pensons à leur fournir un moyen de se procurer tout ce que notre Edition auroit de plus, que celles qu'ils possédent déjà: pour cela nous avons résolu d'imprimer plusieurs Volumes in folio, même exécution que la première Edition de Paris, qui contiendront toutes les augmentations, chan-

changemens & améliorations, qui distingueront notre Edition, des deux, de Paris & de Lucques, qui subsistent déjà, & auxquelles ils serviront de supplément. Mais comme nous ne voudrions imprimer, de ce supplément, que le nombre précis d'exemplaires que l'on nous demandera, nous le proposons en souscription, à L. 24 de France le Volume in folio, égal à ceux auxquels il doit servir de supplément; & nous prions Messieurs les Souscripteurs de faire inscrire leurs noms, & d'avancer les L. 24, & autant en recevant chaque Volume jusques au dernier, que l'on recevra sans rien payer.

Nous commencerons à donner un Volume de ce supplément, dès que nous serons assez avancés dans la grande Edition, pour pouvoir en fournir la matière, sans attendre que l'Ouvrage entier soit fini.

ON POURRA SOUSCRIRE.

En Suisse.

A Yverdon, . . chez *Duguet.*
Berne, ... *La Société Typographique.*

A Lau-

A Lauſanne, . chez *Graſſet, & Comp.*, & *Heubach, & Comp.*
Geneve, . . . *H. A. Goſſe, & Comp.* & chez *Iſaac Bardin.*
Neuchâtel, . . *Fauche, & les Editeurs du Mercure.*
Zurie, ... *Fuesly, & Comp.*
Basle, ... *Imhoff & Fils.*

En HOLLANDE & dans les PAYS-BAS.

A la Haye, . chez *Pierre Goſſe Junior, & Daniel Pinet, Libraires de S. A. S.*
Amſterdam, . . *E. van Harrevelt, Magerus, Vlam, D. J. Changuion, & J. Schreuder.*
Haerlem, . . . *J. Boſch.*
Leiden, . . . *D. Haak, S. & J. Luchtmans.*
Rotterdam, . . *H. Beman, D. Vis, R. van Arrenberg.*
Dordrecht, . . . *Les Héritiers van Braam & Bluſſé.*
Leuwarde, . . . *Wigerus, Wigeri.*
Utrecht, . . . *Spruyt & A. van Paddenburg.*
Deventer, . . . *La V. van Wyck.*

A Gro-

A Groningue, chez *Barlinckhoff.*
Nimegue, . . . *Van Goor & Hymans.*
Aarnhem, . . . *Nyhoff.*
Zutphen, . . . *Van Builderen.*
Middelbourg, . . *C. Robeemer & H. Snr.*
Bois-le-Duc, . . *Pallier.*
Maestricht, . . . *Lantmeeter.*
Bruxelles, . . . *Van den Berghe, & la Veuve Vasse.*
Anvers, ... *J. Grangé.*
Gand, ... *P. Gimblet, & Frères.*
Bruges, ... *J. van Praet.*

En ANGLETERRE, ECOSSE & IRLANDE.

A Londres, . chez *Becket & de Hondt, Wilsen & Knox.*
Edimbourg, . . *Kincaid, & Bell, & J. Balfour.*
Dublin, . . . *R. Main & William Watson.*

En ALLEMAGNE.

A Strasbourg, chez *Bauer & König.*
Francf. sur Mein, . *Les Frères André, J. L. Broenner & J. G. Eslinger.*
Gotha, . . . *Merveis & Dieterich.*

A Leip-

A Leipzig, . chez *Les Héritiers Weidman & Reich.*
Berlin, . . . *Voſs, J. Joſſerd, & Haude & Spener.*
Brunsvic, . . *La Maiſon des Orphelins.*
Hanover, . . . *Les Héritiers Foerſter & Zimmermann.*
Breslau, . . . *W. G. Korn & Meyer.*
Göttingue, . . . *La Veuve van den Hoeck.*
Bremen, . . . *Cramer.*
Nuremberg, . . *Eelſcker.*
Augsbourg, . . *C. H. Stage.*
Ulm, ... *Bartholomæi.*
Vienne, . . . *Grefner.*
Hambourg, . . *Bohn, Ve. Iſaac Etienne & Fils, & Petit & Fils.*
Koenigsberg, . . *Canter.*
Riga, ... *Harsknoch.*
Coppenhague, . . *Heineke & Faber.*
Roſtok, . . . *Koppe.*
Varſovie, . . . *Mitzler, Conſeiller de la Cour.*
Dresde, . . . *Walther.*

ITALIE.

ITALIE.

A Milan, . . chez *Galeazzi.*
Turin, ... *Les Frères Reycends.*

Et dans les autres Villes de l'Europe chez les principaux Libraires.

P. S. On délivrera les premières épreuves des Planches, aux premiers Souscrivans.

FIN.

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS,
POUR LES MOIS
DE
OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE,
MDCCLXVIII.
TOME TRENTIEME.
SECONDE PARTIE.

A LA HAYE,
Chez PIERRE GOSSE JUNIOR,
ET DANIEL PINET,
Libraires de S. A. S.
M. DCC. LXVIII.

TABLE DES ARTICLES.

ART. I. HISTOIRE & MEMOIRES *de l'Académie Royale des Inscript. & Belles Lettres* Tome XXXI. Second Extrait . . . . . pag. 241.

II. PARADOXES MORAUX & LITTERAIRES. Second Extrait. . . . . 282.

III. LE JEUNE HOMME. . 313.

IV. OBSERVATIONS SUR LE DROIT ROMAIN, *par Mr.* CANNEGIETER. . . 335.

V. LES QUATRE PARTIES DU JOUR, *Poëme traduit de l'Allemand de Mr.* ZACHARIE 363

VI. DISSERTATION SUR LA

LANGUE SYRIENNE, *par Mr.* MICHAELIS. . 373.

VII. MÉMOIRE SUR LES FINANCES ET SUR LE COMMERCE DE L'ANGLETERRE, *Ouvr attribué à Mr.* GRENVILLE. Second Extrait. . 379.

VIII. RELATION DES MOEURS ET DES USAGES D'ITALIE *par* Mr. BARETTI; . . . 396.

IX. PHILE'MON & BAUCIS, *Drame, traduit de l'Allemand.* 401.

X. NOUVELLES LITTERAIRES. 438.

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS,
POUR LES MOIS
DE
OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE,
MDCCLXVIII.

ARTICLE PREMIER.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES; avec les

MEMOIRES de Littérature tirés des Regiſtres de cette Académie depuis l'Année 1761, jusques & compris l'Année 1763, Tome XXXI.

Second Extrait.

NOus avons rendu compte, dans notre précédent Extrait, de la partie hiſtorique de ce Volume, il nous reſte à indiquer les Mémoires qu'il contient. Ils ſont, comme nous l'avons déjà dit, au nombre de douze, nous allons les parcourir en nous arrêtant plus ou moins ſelon que la nature des ſujets, & la manière de les traiter, nous paroîtront le permettre ou l'exiger.

Mémoire ſur la Chronologie des Rois de Juda & d'Iſraël, par Mr. GIBERT. Perſonne n'ignore combien tous les Interprètes de l'Ecriture ont trouvé de difficultés, à accorder entre elles les dates que les *Livres des Rois & des Chroniques* fixent aux Règnes des Rois de Juda & d'Iſraël.

raël. " On ne trouve cependant nulle part, *dit Mr.* GIBERT, plus de détails Chronologiques que dans ces Livres. L'Auteur sacré y a marqué avec la plus grande exactitude, non seulement l'âge où ces Rois ont commencé de régner & la durée de leurs Règnes, mais encore l'année où les Règnes des uns ont commencé dans les Règnes des autres; il ne s'est pas contenté, par exemple, de dire qu'Abiam avoit régné trois ans, il ajoute de plus qu'il a commencé de régner en la 18e. année de Jéroboam, Roi d'Israël, & ainsi de tous. Mais ce qui auroit du répandre le plus grand jour sur l'histoire de ces Rois, & en fixer invariablement l'arrangement, semble n'avoir servi jusqu'à présent qu'à y jetter plus d'obscurité & plus d'incertitude: aucun Chronologiste n'a encore trouvé une manière de disposer les années de leurs Règnes, dans laquelle la comparaison qu'en fait l'Auteur sacré se trouvât juste, & il n'y en a point dont le calcul ne fasse tomber le commencement de chaque Règne tantôt un an plutôt, tantôt

un an plus tard qu'il n'eſt porté dans cette comparaiſon".

Il eſt inutile d'entrer ici dans le détail des divers moyens que les Savans ont imaginé pour ſe tirer de ces difficultés. Mr. *des Vignoles* eſt le premier, qui, ſelon Mr. GIBERT, aît donné la véritable ſolution de pluſieurs, par l'application d'une règle que les Juifs nous ont conſervée dans leurs traditions, ſavoir qu'en quelque temps de l'année qu'un Règne aît commencé ou fini, on attribue toujours à ſa durée l'année entière dans laquelle il a commencé ou fini. Cette règle avoit été connue de pluſieurs Critiques, & Chronologiſtes avant Mr. des Vignoles, mais il eſt le premier qui en aît fait uſage. Encore Mr. G. reproche-t-il à ce Savant de n'en avoir pas tiré tout l'avantage qu'il pouvoit, pour lever bien des difficultés, dont il ne ſort qu'en admettant ou ſuppoſant des fautes de copiſte dans les nombres, pour peu qu'ils l'embarraſſent, & ſans y être fondé par aucune différente leçon, ni dans les originaux, ni dans les anciennes

siennes versions : supposition qui blesse la délicatesse du savant Académicien & lui paroît fort contraire au respect qu'on doit au Texte sacré.

Il indique, pour lever la plupart de ces difficultés, une seconde règle, aussi bien fondée que la première & encore plus négligée: c'est que les années des Rois de Juda se doivent compter du mois de *Tisri* (Octobre) & les années des Rois d'Israël de celui de *Nisan* (Mars). Il est certain en général que les Juifs ont employé deux sortes d'années, l'une qui se comptoit de l'équinoxe d'Automne, & l'autre qui commençoit à l'équinoxe du Printemps. Mr. G. prétend de plus qu'ils ont fait usage de l'une & de l'autre dans les dates historiques de leurs Livres, & il en allègue pour exemple les Livres des Maccabées, dont le premier, de l'aveu des plus habiles Chronologistes, compte l'Ere des Grecs du mois de *Tisri*, & le second, du mois de *Nisan*. Il croit, en conséquence, que les années employées dans le calcul des Règnes des Rois de Juda, n'ont pas la

même époque, que celles qui ſont employées dans le calcul des Rois d'Iſraël. Il obſerve, pour le prouver, que Roboam & Jéroboam commencèrent à régner à peu de jours l'un de l'autre, & que néanmoins lorſque Roboam mourut en la 17e. année de ſon Règne, la 18e. de Jéroboam couroit déjà. Il conclut que les années des Rois de Juda ſe comptoient du mois de *Tiſri*, & celles des Rois d'Iſraël du mois de *Niſan*. Cette concluſion eſt fondée ſur ce qu'encore aujourd'hui, les Juifs commencent leur année Civile au premier de ces mois, & les Samaritains au ſecond. Mr. G. ajoute, que ce qui l'a confirmé dans ſon opinion, c'eſt que dans toutes les dates des Règnes où le récit hiſtorique porte quelque indice de la ſaiſon, il rencontre préciſément dans ſon calcul la ſaiſon dont l'indice eſt donné: c'eſt, dit-il, ce qu'on remarquera entre autres ſur le Règne de Nadab, ſur ceux d'Ela & de Zimri, ſur celui d'Achab, ſur ceux de Joram & d'Achazias. Les deux règles qu'on vient d'établir, peuvent ſervir à concilier, dans

les

les dates qui lient enſemble les Règnes des Rois de Juda & d'Iſraël, des différences d'un an ou d'un an & demi au plus; mais il ne faut pas s'attendre d'y trouver la ſolution des difficultés qui naiſſent de différences plus grandes, ou de celles qui naiſſent de deux diverſes dates réellement aſſignées à un même Règne.

Ces doubles dates réſultent ou d'une aſſociation, dont on diſtingue le temps d'avec celui où un Prince a régné ſeul, ou de quelque évenement ſignalé qui a fait comme un renouvellement de Règne, & qui lui a donné une ſeconde époque. Mr. G. compte cinq aſſociations dans le Royaume de Juda, & une dans celui d'Iſraël. Mais il reſte encore deux difficultés qui ont pouſſé à bout tous les Chronologiſtes, & dont les règles & les principes qu'on vient d'expoſer ne peuvent pas non plus faire trouver la ſolution. Elle naiſſent, l'une des durées & époques reſpectives des Règnes de Hazaria ou Hozias Roi de Juda, & de Jéroboam II. Roi d'Iſraël; l'autre, de la durée du Règne d'Achaz.

Le ſavant Académicien, après avoir expoſé l'inſuffiſance des moyens, que les Interprètes ont imaginés pour ſe débarraſſer de ces difficultés, en indique un, plus facile, dit-il, & plus juſte qu'on n'oſe peut-être l'eſpérer. Ce moyen, abſolument nouveau, pourra d'abord paroître ſingulier, & choquer même ceux qui ne veulent pas qu'on ſorte des routes frayées. C'eſt une hypothèſe, qui, ſelon Mr. G., donne à toutes les dates dont il s'agit une exactitude & une préciſion ſurprenante, & peut encore ſervir de clef à pluſieurs autres, qui ont juſqu'à préſent embarraſſé tous ceux qui s'appliquent à la ſcience des temps. Il ſuppoſe donc „ que les plus anciens „ Ecrivains ſacrés, d'où ſont extraits „ les Livres des Rois & des Paralipo„ mènes, & auxquels ces Livres renvoient ſouvent le Lecteur, avoient, „ ou ſuivant l'uſage de leur temps, ou „ pour une plus grande exactitude, diſtribué leurs récits par les ſemeſtres „ d'été & d'hiver, de la même manière que Thucydide a fait dans l'Hiſtoi-

„ re

„ re de la Guerre du Péloponèse, avec
„ cette différence, qu'au lieu que Thu-
„ cydide rejoint toujours les deux semes-
„ tres pour en faire une année, & qu'il
„ compte ensuite le temps de la guerre
„ par ces années, les Ecrivains sacrés
„ ne les avoient pas rejoints, & a-
„ voient compté les Règnes & les autres
„ intervalles qu'ils avoient à compter
„ par ces semestres, ensorte que ce n'est
„ que dans la suite, & lorsqu'on a rédi-
„ gé les extraits, qu'on en a fait la ré-
„ duction. Cela supposé je crois, *ajoute-t-il*, que quelques dates dans
„ lesquelles, soit à dessein, soit par in-
„ advertance, on a omis de faire cette
„ réduction, sont toute la difficulté des
„ calculs qui nous arrêtent ici ".

Il appuie cette hypothèse sur différentes observations, que plusieurs calculs de l'Ecriture sainte & de Josèphe lui ont donné lieu de faire. Par exemple, l'Ecriture donne quarante ans de Règne à Salomon, & Josèphe lui en donne quatre-vingt, & sans doute que les premiers Auteurs des Livres des Rois,

qu'il assure avoir consultés, indiquoient le même nombre; mais Josephe ne faisant attention qu'aux nombres, aura confondu les semestres aves les années entières. St. Paul (1) donne quarante ans de Règne à Saül; on ne trouve point ce nombre dans les Livres de l'Ancien Testament qui nous restent; Josephe, Eupolème, Clément d'Alexandrie, Eutychius son compatriote le réduisent à vingt, ce qui fait précisément la différence des semestres aux années, différence qui naît de la réduction omise dans le calcul de St. Paul, & faite dans celui des autres. Il est dit 2. *Rois* VIII. qu'Achazia avoit vingt-deux ans quand il commença à régner, & 2. *Chron.* XXII. qu'il en avoit quarante-deux. Ce dernier calcul ne sauroit être juste, car Joram père d'Achazia n'en avoit que quarante quand il mourut. Aussi presque tous les Critiques suppose-t-ils qu'il y a faute dans le dernier texte, mais Mr. G. n'admet pas cette supposition, & il ré-

sout

(1) *Act.* XIII. 21.

ſout la difficulté au moyen de ſon hypothèſe. „ Si, *dit-il*, Achazia avoit 22 „ ans lorſqu'il ſuccéda à ſon père, il „ n'en avoit que vingt-un lorſqu'il lui „ fut aſſocié, & 21 ans donnent préciſément 42 ſemeſtres; ce rapport „ vient encore très bien à l'appui de „ ma préſomption. Ne ſeroit-il donc „ pas naturel de tirer de ces exemples, „ comme conſéquence, l'aſſertion que je „ mets ici en hypothèſe?" Il croit pouvoir lever de même la difficulté qui naît des différentes dates, données aux Règnes de Hazaria & de Jéroboam II., en diſant que l'Hiſtorien ſacré n'a point réduit les 38. ans que ces deux Rois ont régné enſemble, & que ce ſont des ſemeſtres dans les Règnes de l'un & de l'autre. Mr. GIBERT applique encore ſon hypothèſe à d'autres exemples, mais nous ne ſaurions entrer dans de plus grands détails, il faut les voir dans le Mémoire même, & conſulter le Canon Chronologique que l'Auteur y a joint. Quelque ingénieux au reſte que ſoit le ſyſtême de Mr. G. on eſt en droit d'eſpérer

pérer que le travail du savant Dr. Kennicot sur les Mss. Hébreux & les différentes Editions de l'Ancien Testament, fournira un moyen plus simple & plus efficace de lever les difficultés, qui, jusqu'ici, ont fait tant de peine aux Interprètes de l'Ecriture. L'échantillon qu'on en a vû dans les observations sur 1 *Sam.* VI. 19. donne bien du fondement à cette espérance.

Eclaircissemens sur les Règnes de quelques Rois de Babylone & de Perse, par Mr. GIBERT. *Nouvelles Observations sur l'Année des anciens Perses*, par le même. Dans le premier de ces Articles, le savant Académicien discute les difficultés que Mr. *Freret* avoit opposées à son Mémoire sur la Chronologie du Règne de Darius (2). Dans le second, il examine les conjectures de Scaliger, & les recherches de Golius, de Hyde & de Mr. Freret sur l'année des anciens Perses. Les notions que ces Savans en ont données, ne lui paroissent

(2) V. *Hist. & Mém. de l'Acad. Tom.* XXIII. XXVI. & XXVII.

paroiſſent pas toujours exactes, il a cru devoir en ſoumettre de nouvelles à l'examen de l'Académie.

Les cinq Mémoires ſuivans ont pour Auteur Mr. l'Abbé MIGNOT, & contiennent des recherches auſſi ſavantes qu'intéreſſantes *ſur les anciens Philoſophes* de l'Inde. Le premier a pour objets *la vie, les mœurs, les uſages & les pratiques de ces Philoſophes.* On examine, dans le ſecond, *s'ils ſont redevables à l'Egypte de leur doctrine & de leurs pratiques?* Dans le troiſième, on diſcute la queſtion *des communications prétendues entre l'Inde & l'Egypte*, ainſi que les *preuves de la communication des Indiens avec les Perſes, les Grecs, les Romains, les Juifs, les Chrétiens, & avec quelques Héréſiarques.* On expoſe, dans les deux derniers, *la Doctrine des anciens Philoſophes de l'Inde, & on la compare avec celle des Philoſophes des autres Pays.* L'abondance des matières traitées dans ces Mémoires & la vaſte érudition qui y règne, nous mettent dans l'impoſſibilité d'en préſenter une Analyſe exacte. Il faudra

nous

nous borner à donner une légère idée des recherches de Mr. l'Abbé MIGNOT, & à en indiquer sommairement les résultats.

1er. Mém. La Philosophie a été en honneur chez les Indiens dans les temps les plus reculés. Ceux qui la professoient, Ministres de la Religion, uniquement employés à ses fonctions & aux obsèques des défunts, jouissoient, parmi leurs compatriotes, des plus grandes distinctions. Ils formoient la première des sept classes dans lesquelles tous les Indiens étoient partagés. Ils étoient divisés en plusieurs Sectes, mais les Grecs leur donnoient, à cause de leur nudité, le nom commun de *Gymnosophistes*. Il ne faut pas croire cependant que leur nudité fût ni entière, ni perpétuelle. On voit par plusieurs passages de S. Augustin, de Philostrate, de Porphyre, & d'autres Anciens, qu'ils avoient des vêtemens. Si donc les Grecs & les Latins les ont appellés *nuds*, c'est qu'ils étoient dans l'usage d'appeller ainsi ceux qui, ayant quitté l'habit de dessus, ne conservoient que leur tunique.

Ces

Ces Philoſophes, dont les Anciens ont parlé avec de grands éloges, demeuroient en différens endroits de l'Inde: il y en avoit auſſi dans l'Ethiopie, vers les ſources du Nil, qui étoient vraiſemblablement une colonie des Gymnoſophiſtes Indiens. Ceux-ci reconnoiſſent pour auteur de leur Philoſophie, *Boutta*, ou *Boudha*, qu'ils ont en telle vénération qu'ils le regardent comme un Dieu, ou plutôt qu'ils penſent que c'eſt leur Dieu même *Wiſchnouw*, dont, ſuivant leur Théologie, la neuvième apparition eſt celle qu'il fit ſous le nom de *Boudha*. Le quatrième jour de la ſemaine lui eſt conſacré, & porte ſon nom dans toutes les Langues qui ont cours dans l'Inde. On le fait naître environ mille ans avant l'Ere Chrétienne. Son véritable nom, ſelon les Indiens, étoit *Drama-rajo*, celui de *Boudha*, qui ſignifie Sage, ne lui ayant été donné que depuis qu'on a commencé à l'honorer comme un Saint. Les Siamois, qui le regardent auſſi comme leur Prophète & leur Légiſlateur, ne placent pas ſa naiſſance ſi haut; on ne peut, d'après leur

leur calcul, la faire tomber que dans l'an 624 avant J. C. Kæmpfer a conclu de-là, que *Boudha* étoit un Prêtre ou Philoſophe Egyptien, qui, forcé d'abandonner ſa patrie lors de l'invaſion de Cambyſe, ſe réfugia dans l'Inde, où il porta le Culte & la Philoſophie de l'Egypte. Le P. Catrou (3) veut que Pythagore ſoit le *Boutta* des Indiens, Mr. Bayer prétend que c'eſt Zoroaſtre. Le ſavant Académicien fait voir le peu de fondement de toutes ces opinions, par des calculs & des détails Chronologiques, ſur leſquels nous renvoyons au Mémoire même.

Les Philoſophes Indiens étoient diviſés en deux claſſes générales: celle des *Bracbmanes*, & celle des *Samanéens*. Les premiers compoſoient, en quelque ſorte, une même famille, quelques Anciens en font une nation particulière. Ils ne demeuroient pas dans les villes, ils vivoient même pour la plupart ſéparés, ayant chacun leur Cabane. Leur genre de

(3) *Hiſt. Gén. du Mogol.*

de vie étoit très auſtère, leurs jeûnes fréquens & ſouvent fort longs. Ils ne ſe nourriſſoient de rien qui eût été animé. Ils s'abſtenoient de l'uſage du vin & du commerce des femmes. Il faut pourtant borner cette dernière abſtinence au temps pendant lequel ils étoient ſous la diſcipline des autres; ce temps duroit 37 ans, après quoi ils pouvoient ſe marier & même épouſer pluſieurs femmes. En effet ſi le célibat des Brachmanes eût été perpétuel, leur Secte renfermée dans une ſeule famille auroit été bientôt détruite. Celle des Samanéens en différoit en ce que tout Indien, ſans diſtinction, y pouvoit entrer, dès l'âge de dix-huit ans. Celui qui en avoit le deſſein alloit le déclarer au Magiſtrat, qui n'en permettoit l'exécution, qu'après un examen ſévère des mœurs, des diſpoſitions, des qualités du Candidat, & même de la conduite de ſes parens, en remontant juſqu'à la troiſième génération. Ces Philoſophes, ſubdiviſés en trois différentes claſſes, demeuroient hors des villes, ils avoient des temples, & des

maisons bâties aux dépens du Prince, qui leur faisoit fournir aussi tout ce qui étoit nécessaire pour leur entretien. Ils avoient, au reste, les mêmes occupations, la même doctrine, la même manière d'enseigner, que les Brachmanes. Comme eux, ils se faisoient une loi de parler fort peu, & jamais sans nécessité, ils se livroient à des austérités, à des exercices pénibles & fatiguans, qu'ils supportoient avec une constance merveilleuse. Ils n'avoient ni moins d'indifférence pour la vie, ni moins de mépris pour la mort, qu'ils se donnoient assez fréquemment, pour prévenir ou la maladie, qu'ils regardoient comme une chose honteuse, ou les incommodités de la vieillesse. Ils jouissoient de la même considération, des mêmes distinctions auprès des grands, du même respect de la part du peuple.

M. Mém. Ces Philosophes étoient-ils redevables aux Egyptiens de leur doctrine & de leurs pratiques? Mr. l'Abbé MIGNOT pense que non; il penche à croire que l'Inde a eu des habitans avant l'Egypte; qu'ils

qu'ils y ſont également venus de la Chaldée, que les monumens les plus reſpectables nous apprennent avoir été la première habitée; que ces deux peuples, ayant une origine commune, peuvent auſſi avoir des uſages communs, ſans qu'on ſoit en droit d'en conclurre que l'un les a reçus de l'autre. Il fait voir enſuite que les rapports que l'on croit appercevoir entre les pratiques de l'Egypte & celles de l'Inde, ne ſont ni auſſi frappans, ni auſſi particuliers que le prétendent ceux qui veulent que celle-ci ſoit redevable des ſiennes à celle-là. Ces rapports ſont au nombre de dix, & voici, en très peu de mots, ce que le ſavant Académicien dit ſur chacun.

1°. Les Indiens étoient, comme les Egyptiens, partagés en différentes claſſes, & les Philoſophes ou Prêtres formoient, chez les uns & chez les autres, la première & la plus diſtinguée. Cela eſt vrai, mais le rang aſſigné aux Philoſophes & aux Prêtres, n'étoit pas particulier à ces deux peuples; on le leur donnoit de même dans la Chaldée, ber-

ceau de l'une & de l'autre nation, ainſi que dans la plupart des pays, ſoit par reſpect pour la Religion, ſoit parce que leur influence ſur les eſprits du vulgaire les rendant néceſſaires au gouvernement, les Princes avoient voulu ſe les attacher par des diſtinctions & des libéralités marquées. D'ailleurs le nombre des claſſes & leurs dénominations ne paroiſſent pas avoir été les mêmes dans l'Inde & en Egypte.

2°. La Philoſophie ne s'enſeignoit dans l'Inde, comme dans l'Egypte, que par tradition. On en convient; mais cette méthode eſt la première qui aît été uſitée dans le monde, & elle a été commune à tous les peuples.

3°. Cette dernière obſervation a ſingulièrement lieu par rapport à *la double doctrine*, qui étoit en uſage dans l'Inde, comme elle y eſt encore aujourd'hui. Les Philoſophes Indiens cachoient leurs myſtères & leurs véritables ſentimens ſous des énigmes ou des allégories qu'ils propoſoient au peuple, ſans lui en développer le ſens, & c'eſt ainſi qu'en ont uſé les Philoſophes de toutes les nations.

4°. Les

4°. Les Egyptiens & les Indiens repréſentoient leurs Dieux ſous des formes biſarres & monſtrueuſes, mais il n'y a aucune conformité entre les figures qu'ils leur donnoient.

5°. Le rapport eſt plus marqué dans les dogmes de l'immortalité de l'ame & de la métempſycoſe, qui ſont effectivement communs aux deux peuples. Mais le premier eſt auſſi ancien que le monde, & il peut être regardé comme un reſte de la première tradition du genre-humain. Quant à la métempſycoſe, il n'eſt rien moins que démontré que ce dogme fût originaire de l'Egypte: il faiſoit partie de la doctrine des Chaldéens, il étoit répandu dans tout l'Orient, reçu de ceux même qui n'ont jamais été ſoupçonnés d'une origine Egyptienne, & généralement admis dans l'Inde, au-lieu qu'en Egypte c'étoit une doctrine particulière à quelques Prêtres ou Philoſophes, & qui étoit fort contredite par d'autres. Ce dogme ne fournit donc point une preuve d'Egyptianiſme dans l'Inde.

6°. Pour établir que la Religion des In-

diens a pris sa source en Egypte, on insiste sur-tout sur le rapport du *Lingam* des premiers & du *Phallus* des Egyptiens. On sait que c'étoit une représentation du principe de la génération; mais elle différoit à plus d'un égard, chez l'un & chez l'autre Peuple. Le Lingam étoit particulier aux Indiens; le Phallus étoit commun à d'autres Peuples qu'aux Egyptiens; il avoit été consacré en Assyrie dans les mystères d'Adonis, & c'est d'Assyrie ou de Chaldée qu'il a été porté en Egypte.

7°. L'honneur rendu aux vaches est un autre rapport qu'on prétend observer entre l'Inde & l'Egypte, mais aucun Ancien n'a jamais dit que les Indiens rendissent un culte à cet animal. Si ce culte, aujourd'hui si fameux dans l'Inde, y avoit été porté d'Egypte, pourquoi n'y trouve-t-on pas celui de plusieurs autres animaux, & singulièrement celui du bœuf? L'utilité que l'homme tire de certains animaux, a porté quelques Peuples à les ménager avec le plus grand soin,

& à les faire reſpecter en leur rendant quelque eſpèce de culte.

8°. Le reſpect pour les eaux du Gange n'étoit pas moindre, dans l'Inde, que celui qu'on avoit en Egypte pour les eaux du Nil; mais ce nouveau trait de conformité ne prouve pas plus que le précédent. Les Anciens, perſuadés qu'il y avoit des Génies qui préſidoient à toutes les parties de l'univers, avoient diviniſé chaque élément. D'autres Peuples, qui n'avoient rien emprunté des Egyptiens, ne reſpectoient pas moins qu'eux les eaux & les fleuves.

9°. On inſiſte ſur la conformité des Prêtres Egyptiens & des Philoſophes Indiens dans leur manière de vivre. Mais les abſtinences, les auſtérités, les macérations étoient communes aux Prêtres de pluſieurs Nations, ſur-tout dans l'Orient.

10°. On a dit plus haut que les Indiens donnèrent le nom de *Boutta*, au quatrième jour de la ſemaine, les Egyptiens ont de même conſacré ce jour à *Thot*, ou Mercure, auquel ils ſe croient redeva-

bles de tout leur ſavoir. Et c'eſt enfin une dernière conformité, ſur laquelle Kæmpfer entr'autres inſiſte beaucoup. Mr. l'Abbé M. obſerve, que cette dénomination du Mercredi n'eſt pas de la première antiquité dans l'Inde. D'abord l'année y fut diviſée en 24 mois, de quinze jours chacun, on adopta enſuite la diſtribution en ſemaines, & ce ne fut que poſtérieurement à leur commerce avec les Grecs & les Romains, que les Indiens donnèrent aux jours de la ſemaine les noms qu'ils ont encore aujourd'hui parmi eux. Voyant que le quatrième étoit conſacré chez les uns & chez les autres au Dieu des Sciences & des Arts, ils donnèrent à ce même jour le nom de celui qu'ils étoient accoutumés de révérer comme l'auteur de leur Religion & de leur Philoſophie. Cette analogie eſt la ſeule qui ait fait confondre Boutta avec Mercure.

De tout cela Mr. l'Abbé M. conclut, qu'aucun de ces rapports ne prouve que les Indiens aient reçu leurs dogmes, leur police & leurs pratiques religieuſes des

Egyp-

Egyptiens. On ne doit pas croire que les obſervations du ſavant Académicien ne ſoient que de ſimples aſſertions dénuées de preuves, elles ſont, la plupart, appuyées ſur des autorités puiſées dans les meilleures ſources, nous avons omis les citations, parce que nous ne voulions que préſenter le réſultat de ſes recherches.

Nous ſerons obligés de nous reſſerrer encore plus ſur le Mémoire ſuivant, dans lequel Mr. l'Abbé M. s'attache à prouver que *l'Inde n'a eu aucune communication avec l'Egypte, que long-temps après que ſa Religion & ſa Police ont été formées.* Cette communication n'auroit pu ſe faire que par trois moyens. 1°. Les conquêtes des anciens Rois de l'Egypte dans l'Inde. 2°. La diſperſion des Prêtres Egyptiens, occaſionnée par des perſécutions. 3°. Le commerce entre les deux Nations. Le premier moyen eſt au moins fort incertain. On allègue les conquêtes d'Oſiris & de Séſoſtris. Mais on ne ſait pas encore ce qu'étoit cet Oſiris. Quelques-uns en font un Dieu, d'autres, III. Mém.

un Génie, d'autres un mortel, & cependant on veut qu'il ait porté ſes armes victorieuſes dans l'Inde. Tout ce qu'on en dit, n'eſt fondé que ſur les vains diſcours, les fables & la Mythologie des Egyptiens, & ne peut ſe concilier avec aucune époque certaine de l'Hiſtoire. On prétend que la mémoire d'Oſiris ſe conſerve encore aujourd'hui dans l'Inde, & qu'il y eſt connu ſous le nom d'*Iſiren*, l'une des principales Divinités de ce Pays. Cette reſſemblance de nom ne prouve rien, toutes les inductions qu'on voudroit en tirer ſont détruites par les fables que les Indiens débitent de leur prétendu Dieu, & par la figure ſous laquelle ils le repréſentent; dans tout cela il n'y a aucun rapport avec ce que les Egyptiens ont dit de leur Oſiris. Quelques Anciens font naître ce dernier dans une ville nommée *Nyſa*, mais ne ſavent où placer cette ville, d'après laquelle ils l'appellent *Dionyſus*. On ſait que c'eſt un ſurnom de Bacchus, à qui les Poëtes font auſſi faire des conquêtes dans les Indes. Mr.

l'Abbé

l'Abbé M. convient que Dionyſus ou Bacchus étoit connu des Indiens, dont les uns le faiſoient venir d'Aſſyrie, & les autres diſoient qu'il étoit originaire de leur Pays. Après avoir examiné dans le plus grand détail, & diſcuté avec beaucoup d'érudition ce que les Prêtres Egyptiens débitent ſur Oſiris, l'Abbé M. conclut, que rien n'eſt plus incertain, & que l'on peut, ſans craindre de ſe tromper, mettre au rang des fables ſon expédition prétendue dans l'Inde.

Il n'en eſt pas tout-à-fait de même de Séſoſtris; ſes conquêtes ſont célèbres dans l'Hiſtoire ancienne, elles ſont réelles, & l'on ne peut nier qu'il n'ait porté fort loin ſes armes victorieuſes; mais jamais il ne pénétra dans l'Inde. Tout ce que les Prêtres Egyptiens ont débité de cette prétendue expédition n'étoit dicté que par leur ignorance & par leur vanité, & Strabon n'héſite point à le mettre au rang des fables. De plus, la différence qui ſe remarque entre les loix de l'Inde & celles de l'Egypte, fournit une bonne preuve, que les Indiens n'ont point reçu

çu leur police des Egyptiens.

Quant aux perſécutions qui auroient obligé les Prêtres Egyptiens à aller chercher un aſyle dans l'Inde, & à y porter leurs pratiques religieuſes, Mr. l'Abbé M. montre que celles dont on parle, n'ont été ni aſſez vives, ni aſſez étendues, ni d'aſſez longue durée, pour produire cet effet. Celles qui furent excitées par Cambyſe & par Ochus Rois de Perſe, ſont, en outre, très poſtérieures à l'établiſſement de la Philoſophie & du Culte religieux dans l'Inde.

Il ne reſte plus que la voie du commerce; mais on ſait que les anciens Egyptiens n'avoient pas de commerce maritime, on n'en trouve du moins aucune trace dans les plus anciens monumens. Tout celui qu'ils faiſoient, ils le faiſoient par terre. Ils avoient en averſion les longues navigations, & cette averſion étoit fondée ſur des idées ſuperſtitieuſes. On prétend que Séſoſtris avoit voulu les ramener de ces idées, & les former au commerce maritime. Si telles ont été ſes vues, elles n'ont point été ſuivies par

ſes

ſes ſucceſſeurs, elles ſe ſont terminées à faciliter le commerce intérieur. Ce qu'ils entreprirent à cet égard, dans la ſuite des temps, quel qu'en aît été le ſuccès, eſt fort poſtérieur à l'établiſſement de la Philoſophie & de la Religion des Indiens; ainſi le ſavant Académicien ſe croit toujours fondé à conclurre, que ni leur Police, ni leur Philoſophie, ni leur Religion n'ont une origine Egyptienne.

Il ne diſconvient pas cependant qu'il ne ſe trouve actuellement dans l'Inde quelque trace d'Egyptianiſme, mais il ſoutient que ce mêlange eſt poſtérieur aux conquêtes d'Alexandre. Ce fut en effet ſous les ſucceſſeurs de ce Prince, que les Egyptiens, devenus commerçans, allèrent chercher des marchandiſes juſques dans l'Inde, & purent communiquer à ſes habitans quelques-unes de leurs idées & de leurs ſuperſtitions.

Quant aux autres Peuples, Mr. l'Abbé M. penſe que les Aſſyriens & les Phéniciens eurent, dès les premiers temps, quelque communication avec les Indiens.

diens. Les Perſes en eurent auſſi depuis Darius Hyſtaspes ; les Grecs depuis Alexandre ; les Romains après qu'ils ſe furent rendus maîtres de l'Egypte. Les fables, les traditions, quelques pratiques, encore aujourd'hui en vogue chez les Indiens, préſentent des traits qui indiquent que ces Peuples ont eu quelque communication avec les Juifs, & quelque connoiſſance de leur doctrine. On trouve auſſi parmi eux quelques traces du Chriſtianiſme qui y fut porté dès le premier ſiècle de l'Egliſe, & enſuite défiguré par les dogmes de Bardéſane, & de Manès dans les deux ſuivans. Sur tous ces objets il faut voir les détails dans le Mémoire même.

III. & IV. Mém. Nous paſſons aux deux derniers, qui contiennent l'expoſé de la Doctrine des Philoſophes de l'Inde, comparée avec celle des Philoſophes des autres Pays. On peut dire, en général, de ces deux Mémoires, qu'ils préſentent en quelque ſorte un abrégé de l'Hiſtoire de la Philoſophie des anciens Peuples. Leurs ſentimens, ſur les points les plus importans

portans, y ſont clairement expoſés, ſavamment diſcutés, prouvés par les propres paroles des Auteurs de l'autorité desquels Mr. l'Abbé M. s'appuie, & qu'il cite toujours exactement. Il nous ſeroit impoſſible de le ſuivre dans ce vaſte détail, ſans nous jetter dans une longueur exceſſive. Nous nous bornerons à indiquer les ſentimens des Indiens, ſur les points principaux. „ Leur „ Philoſophie avoit les mêmes objets „ que celle des autres Peuples de l'uni„ vers. Leurs Sages, occupés de l'étude „ de la Nature, recherchoient la cauſe „ qui avoit formé ce monde; ils exa„ minoient les principes dont avoit été „ compoſé chacun des êtres qu'il ren„ ferme: portant leurs vues juſques „ dans le Ciel, ils contemploient les „ Aſtres qui en ſont l'ornement, & ils „ en étudioient le cours: convaincus „ de leur influence ſur le monde ſub„ lunaire, non ſeulement ils s'en ſer„ voient pour régler le cours des ſai„ ſons, & les temps auxquels de„ voient ſe faire les travaux de la cam-

„ pagne

„ pagne néceſſaires pour fournir aux „ hommes leur ſubſiſtance: mais, comme „ pluſieurs autres Nations, ils en abu- „ ſoient auſſi pour prédire les évene- „ mens qui ſouvent ne dépendoient que „ de la volonté libre de l'homme".

La Morale n'étoit rien moins que négligée parmi eux: de toutes les parties de la Philoſophie c'étoit celle dont ils faiſoient le plus de cas, & qu'ils cultivoient avec le plus de ſoin. C'étoit à leur Ecole que Pythagore s'en étoit inſtruit. Toutes les connoiſſances qui ne tendoient point à rendre l'homme meilleur. étoient de ſi peu de prix à leurs yeux, que la plupart d'entr'eux ſe moquoient de ceux qui s'appliquoient à la Phyſique, à l'Aſtronomie & à l'Aſtrologie. Leur principal dogme étoit qu'il falloit ſervir Dieu avec piété & ſe conſerver purs, & ils agiſſoient en conſéquence. Ils ne ſe piquoient point de paroître ſavans ou éloquens. Ils parloient peu; leurs préceptes étoient courts, & en petit nombre, afin qu'on pût les retenir ſans peine.

Ces Philosophes reconnoissoient un seul Dieu souverain, possédant tous les attributs que la saine raison oblige d'admettre. Dieu, disoient-ils, est une lumière, mais différente de celle du soleil, & de celle du feu que nous voyons: il est un verbe, ou une parole, non une parole articulée, mais une parole de science, par laquelle les sages sont instruits des mystères sacrés. Les Mages & plusieurs Philosophes de la Grèce ont eu la même idée de Dieu. Il est vrai néanmoins que le Peuple de l'Inde étoit anciennement, comme il l'est encore aujourd'hui, livré à une grossière idolâtrie. La nature de Dieu étant incompréhensible, on considéroit ses attributs chacun à part, on en faisoit autant d'êtres distincts, on les représentoit par différentes idoles, auxquelles on rendoit un culte, qu'on s'imaginoit être agréé de Dieu, d'autant plus qu'il se rapportoit tout à lui, & que dans cette multitude d'idoles on prétendoit n'adorer qu'une seule essence divine.

De la contemplation de Dieu, les Indiens passèrent à celle de ce monde

visible, dont ils recherchèrent la cause & l'origine. Ils admettoient une cause intelligente, & cette cause étoit Dieu, qu'ils regardoient & regardent encore aujourd'hui comme le créateur de l'univers. Ils adoptoient le système des émanations: ils disoient que tout étoit sorti de Dieu, & que tout y rentreroit & lui seroit un jour réuni. La création n'est donc, dans leurs principes, autre chose qu'une extension que Dieu a faite de sa propre substance, & la destruction, qu'une reprise qu'il en fait, & qui au dernier jour sera générale. Ils expliquent cette doctrine en comparant Dieu à une araignée, qui tire de son sein le fil dont elle forme sa toile, qui siégeant au milieu de son ouvrage en dirige toutes les parties, & leur communique le mouvement, & qui, lors qu'elle le veut, retire à elle & fait rentrer dans son corps le fil qu'elle en avoit fait sortir. D'autres, parmi eux, expliquent cette émanation en disant, que Dieu ayant résolu de créer la matière, s'étoit donné à lui-même une forme matérielle, qu'ils représentent, comme

réunissant

réuniſſant les deux ſexes. Ce ne ſont là que des allégories aſſez groſſières, qui ont elles-mêmes beſoin d'explication. Car les Philoſophes Indiens ſe ſont d'ailleurs expliqués trop raiſonnablement ſur la nature de Dieu, & ont ſur-tout inſiſté trop particulièrement ſur ſa parfaite ſpiritualité, pour qu'on puiſſe les ſoupçonner d'avoir voulu qu'on prît ces abſurdités à la lettre.

Ils regardoient donc Dieu comme l'Auteur de l'univers; mais ils ne croyoient point qu'il l'eût formé immédiatement par lui-même. Il avoit, diſoient-ils, chargé de cette commiſſion ſon fils *Brama*, à qui il avoit donné pour modèle une ſtatue, qui repréſentoit l'homme & la femme avec tous les êtres qu'il avoit ordre de créer. Ils admettoient comme principes matériels, dont ce monde viſible a été formé, les quatre élémens connus de tous les Philoſophes, auxquels ils en ajoutoient un cinquième, ſavoir l'éther.

Les différentes parties dont ce monde eſt compoſé, l'ordre admirable dans

lequel elles ſont diſpoſées, les rapports réciproques qui les uniſſent, leur mouvement uniforme, conſtant & règlé, ont fait croire, à la plupart des Philoſophes, qu'elles étoient ſoutenues par une vertu cachée & répandue en elles. Ils ont donné, à cette vertu, le nom d'ame du monde: les Indiens peuvent l'avoir admiſe auſſi, quelques-unes de leurs expreſſions l'indiquent, mais il ne paroît pas qu'ils en eûſſent la même idée que les Philoſophes de la Grèce, ni qu'ils la diſtinguâſſent de Dieu.

On prétend qu'ils donnoient à ce monde une figure ſphérique. Les Indiens modernes admettent ſans difficulté la pluralité des mondes, & cette opinion peut être très ancienne parmi eux, car elle faiſoit partie de la doctrine de l'Orient; & Pythagore l'avoit adoptée. Ils penſent auſſi que ce monde finira par une conflagration univerſelle. Le ſoleil, diſent-ils, qui l'éclaire maintenant & qui l'échauffe par quelques-uns de ſes rayons, l'éclairera alors par mille, qui cauſeront une telle chaleur, que le

monde

monde ſera brûlé: la mer ſe ſéchera, les montagnes ſeront réduites en pouſſière; tout ſera conſumé par le feu, & Brama mourant, tout ſera anéanti. Si cette doctrine n'eſt point Indienne d'origine, les Brachmanes doivent l'avoir reçue des Chaldéens, chez qui elle étoit commune.

Les Indiens ſont fort perſuadés que Dieu veille ſur ce monde qu'il a créé, qu'il le conduit & le gouverne ſelon les loix de ſa ſageſſe. Ils diſent, qu'il en eſt le Père & le Maître, qu'il voit tout, qu'il connoît tout, qu'il gouverne tout. L'homme eſt ſingulièrement, dans leur ſyſtême, l'objet de la Providence; ils enſeignent que Dieu l'aime, qu'il prend ſoin de lui, qu'il veut le conduire au bonheur & le lui procurer. Ils ne croient pas, à la vérité, que Dieu régiſſe cet univers immédiatement par lui-même, mais par le miniſtère d'autres êtres intelligens & ſpirituels auxquels il a donné l'exiſtence. Ils diſtribuent ces intelligences en différentes claſſes, à chacune desquelles ils aſſignent des départemens diſtincts. On trouve ici un détail curieux du ſyſtême, des fables, des

ſuperſtitions des Indiens ſur ces intelligences, auxquelles ils donnent le nom de *Dieux*, mais ſans prétendre les confondre avec le Dieu ſuprême dont elles ſont émanées. Nous ne ſaurions y ſuivre notre ſavant Académicien, il faut nous borner à dire encore un mot des opinions de ces Peuples ſur les ames des hommes.

„ Ces ames ſont, ſelon leur ſyſtème, „ de la ſeconde claſſe des eſprits, qui li- „ bres, par une ſuite de l'imperfection „ de leur nature, ſont capables de pé- „ cher; & qui, pour expier les fautes „ qu'elles ont commiſes, & ſe purifier „ des ſouillures qu'elles ont contractées, ſont envoyées dans des corps: „ ainſi l'ame humaine eſt, comme tous „ les autres eſprits, une émanation de „ Dieu, & cette émanation étant, diſent les Indiens, l'effet d'une cauſe „ éternelle agiſſante de toute éternité, „ elle s'eſt faite par conſéquent avant „ tous les temps". Ils diſent la même choſe des ames des bêtes: ils les croyent de même nature & de même eſpèce que

que celles des hommes, ils ne reconnoissent d'autre différence entre elles, que celle qui naît du plus ou moins de perfection des corps qu'elles animent. Ce sentiment, dit Mr. l'Abbé M., la véritable source de l'abstinence de tout ce qui a eu vie, si religieusement observée par nos Philosophes, & qu'on attribue communément au dogme de la métempsycose; dogme, qu'il prouve assez au long, dans un autre endroit, que ces Philosophes enseignoient sans le croire. L'idée où ils étoient que les ames étoient envoyées dans les corps pour se purifier de leurs souillures, & que cette purification achevée, elles se réuniroient à Dieu, dont elles étoient émanées, étoit une autre source de leur abstinence, de leurs austérités, du détachement qu'ils affectoient de toutes les choses sensibles, pour se livrer tout entiers à la contemplation; car ils croyoient pouvoir, par-là, arriver, dès cette vie, à cette réunion. Quelques-uns même, pour la hâter, se donnoient la mort. Ceux qui en usoient ainsi n'admet-

mettoient apparemment pas la doctrine de la transmigration, communément reçue dans l'Inde. Cette doctrine est si connue, qu'il seroit inutile de nous y arrêter davantage. Ajoutons, en finissant cet Article, que Mr. l'Abbé M. compare, sur tous les objets dont il s'occupe, les opinions des Indiens avec celles des Philosophes des autres nations; que cette comparaison, qui intéresse & instruit le Lecteur, sert en outre, à plus d'un égard, à confirmer le sentiment de l'Auteur, savoir que les Indiens ne sont redevables de leur Philosophie ni à Zoroastre, ni à Pythagore, ni aux Egyptiens. C'est à regret que nous avons omis ces détails, dans la crainte qu'ils ne nous menâssent trop loin.

Ce Volume est terminé par quatre Mémoires, que nous ne pouvons qu'indiquer. Deux sont de Mr. ANQUETIL, & contiennent des *recherches sur les anciennes Langues des Perses*, savoir, le *Zend*, le *Pa-Zend*, qui est un dialecte du Zend, le *Pehoi*, le *Parsi* & le *Deri*. Les deux derniers

derniers présentent la *suite du Traité historique de la Religion des Perses*, par Mr. l'Abbé FOUCHER. Ce sont le huitième & le neuvième Mémoire du même Savant sur cet objet. Il expose, dans le premier, l'histoire & la doctrine de Manès, qu'il traite beaucoup moins favorablement que Mr. de Beausobre n'a fait dans son excellente *Histoire Critique de Manichée & du Manichéisme*. Le dernier a pour objet *l'état de la Religion des Perses depuis la conquête de la Perse par les Sarazins, jusqu'à nos jours*. On y trouve beaucoup de recherches & d'observations curieuses sur les *Ghèbres*, sectateurs zélés du Magisme, dont il examine la croyance & les pratiques religieuses. Il résulte de cet examen, que les Ghèbres modernes sont encore réellement Dualistes, c. à. d. attachés comme leurs Ancêtres à la doctrine des deux principes, quoiqu'ils l'aient un peu mitigée; & que le culte qu'ils rendent au feu n'est point, quoiqu'on en dise, exempt d'idolâtrie.

ARTICLE SECOND.

PARADOXES MORAUX ET LITTERAIRES.

Second Extrait.

DAns le premier Article de cet Ouvrage, dont nous avons donné l'Extrait, l'Auteur prouve l'utilité des Romans & des Drames, il prodigue ſes éloges à des Ecrits, dont on a craint le danger, & ſouvent dédaigné le genre: Dans l'Article ſuivant, nouveau paradoxe, il attaque un Ouvrage dont le mérite & l'utilité ſont généralement reconnus.

Selon lui, l'étonnante réputation des *Caractères de la Bruyère*, prouve combien le goût étoit peu éclairé dans le temps que ce Livre a paru. Il le trouve *très médiocre*, & accuſe l'Auteur de n'avoir eu qu'une connoiſſance ſuperficielle du cœur humain. Pluſieurs de ſes penſées,

fées, dit-il, ſont fauſſes ou triviales; ſi ſes expreſſions ſont ſouvent heureuſes, ſouvent auſſi il devient obſcur & louche, parce qu'il viſe toujours à la fineſſe. Ces jugemens ſont expoſés dans une Lettre écrite à un ami; on y dit un mot de la critique qui a paru ſous le nom de *Vigneul de Marville* (1), & de la Réponſe de Mr. *Coſte*, & l'on juge la défenſe auſſi mauvaiſe que la critique. Celle de notre Auteur eſt quelquefois fondée, mais il faut avouer qu'elle eſt minutieuſe, & ſouvent trop ſévère; nous en rapporterons quelques exemples.

Je ne ſais, dit Mr. de la Bruyère, *ſi un bienfait, qui tombe ſur un ingrat, & ainſi ſur un indigne, ne change pas de nom, & s'il mériroit plus de reconnoiſſance* (2). „ Quelle abſurde, quelle exécrable penſée! „ s'écrie notre Auteur. Que cela eſt ridicule quand il dit enſuite: *Il vaut mieux* „ *s'expoſer à l'ingratitude, que de manquer* „ *aux miſérables* (3). Que penſer de celui

„ qui

(1) On ſait que *Dom Bonaventure d'Argonne* s'étoit caché ſous ce nom.

(2) *pag.* 149. Edit. d'Amſt. de 1720.

(3) *ibid.*

„ qui écrit ainſi, ſinon qu'il écrit ſans „ réfléchir, au hazard, & ſans avoir de „ principes nets, dont il déduiſe ſes „ penſées?"

Ces imputations nous paroiſſent injuſtes; la ſeconde penſée eſt le correctif de la première; dans celle-ci, Mr. *de la B.* inſinue qu'un bienfait, qui tombe ſur un ſujet indigne, eſt l'acte d'une bonté aveugle, qu'il peut même devenir une injuſtice, & qu'un bienfaiteur, ainſi trompé dans ſon choix, ne doit pas s'attendre à la reconnoiſſance; mais de peur que cette maxime ne ſerve de prétexte contre le devoir d'aſſiſter les malheureux, il enſeigne aux hommes à craindre la dureté, bien plus encore que l'ingratitude. *Si j'accorde que dans la violence d'une grande paſſion on peut aimer quelqu'un plus que ſoi-même, à qui ferai-je plus de plaiſir, ou à ceux qui aiment, ou à ceux qui ſont aimés?* (*).

Voila ce que c'eſt que de vouloir dire des choſes fines, on alambique ſi bien ſes penſées, qu'elles ne diſent plus rien".

Il

(*) *pag.* 144.

Il nous eſt impoſſible d'adopter ce jugement, & la penſée de Mr. *de la B.* nous paroît auſſi ingenieuſe qu'aiſée à ſaiſir.

La critique ſuivante ne nous paroît pas mieux fondée.

Si la pauvreté eſt la mère de tous les crimes, le défaut d'eſprit en eſt le père †.

„ Il y a peu de crimes dont la pauvreté ſoit la mère, & le défaut d'eſprit le père, hors tous ceux qui ſe font pour de l'argent; mais *Catilina*, *Céſar*, *Antoine*, *Auguſte*, *Tibère*, n'étoient pas pauvres, & n'étoient pas des ſots non plus".

L'obſervation de l'Auteur ſur la penſée ſuivante, nous paroît plus juſte.

S'il eſt ordinaire d'être touché des choſes rares, pourquoi le ſommes-nous ſi peu de la vertu? (4).

„ Nous en ſommes vivement touchés quand nous la voyons chez d'autres, mais elle eſt quelquefois trop difficile, pour qu'on veuille la pratiquer, quoique chacun l'aime; c'eſt comme un Amateur

(†) 312.

(4) *pag.* 109.

teur qui voit un Tableau, il l'admire, il voudroit l'avoir; mais il eſt trop cher ".

Nous paſſons à l'Article ſuivant, qui traite de *la Gloire*: Ce ne ſont point de nouvelles idées que l'Auteur veut établir, bien loin de là, il veut nous ramener aux anciennes. Il s'élève avec force contre Mr. *Marmontel*, qui, dans ſon *Eſſai ſur la Gloire*, rabaiſſe celle du Guerrier. Quand tous les hommes, dit-il, penſent & jugent d'une certaine manière, il faut en rechercher la cauſe dans la Nature humaine. Or depuis Nemrod juſqu'à nos jours, un Guerrier, un Conquérant, a toujours joui d'une très grande gloire „ & peut-on vouloir prouver à tous les hommes qu'ils ont tort? peuvent-ils l'avoir? ne faut-il pas ſuppoſer alors, qu'il y a, dans la Nature, un principe qui les porte à juger ainſi, tâcher de le trouver, & en rechercher le but? ". La gloire ne ſauroit dépendre que de la bonne opinion qu'inſpirent aux autres, les qualités d'un homme. Elle peut avoir pluſieurs objets, tantôt elle ſe fon-

de

de ſur les vertus, tantôt ſur les qualités de l'eſprit. Si une action eſt bonne & honnête elle produit l'eſtime; ſi elle eſt grande, elle inſpire l'admiration; la célébrité eſt une renommée étendue; un homme digne d'admiration, s'il n'eſt pas connu, ne parvient point à la gloire; mais elle naîtra du concours de ces deux effets, de l'admiration & de la célébrité. Ces définitions établies, l'Auteur s'engage à prouver, que le Conquérant, de même que tout autre homme, ne cauſe que le degré d'admiration qui ſuit naturellement de ſes actions & de ſes qualités. Voici les principes qu'il poſe: Parmi les deſirs qui nous diſtinguent, & nous élèvent au deſſus des brutes, le plus puiſſant, le plus univerſel eſt celui d'être eſtimé & admiré de nos ſemblables; il ne nous a pas été donné pour rien; il eſt des cas où la ſociété a beſoin d'actions, que ni la Morale, ni la Religion, ne commandent, & auxquelles ce deſir ſeul peut ſervir de motif. Telle fut l'action d'*Horatius Coclès*. Il eſt certain que ce deſir, qui eſt celui de la gloire, eſt l'origine de

tout

tout ce qu'il y a de grand & de beau dans le monde: il eſt donc utile & même néceſſaire.

Mais cette gloire eſt-elle fondée ſur des principes ſûrs, ou dépend-elle du caprice des hommes? recherchons ce qui peut attirer leur admiration, & la célébrité, ou mériter cette gloire que l'on deſire ſi ardemment.

Une action honnête produit l'eſtime; ſi ſon utilité nous touche directement, elle nous inſpire l'amour pour celui qui l'a faite; ſi elle eſt grande, elle cauſe l'admiration. Un Juge décide une affaire avec équité: le Public l'eſtime, & celle des deux Parties qu'il vient d'enrichir, l'aime à coup ſûr; mais s'il a ſacrifié, en jugeant ainſi, un très grand avantage perſonnel, ſon action ſera digne d'être admirée & célébrée. On voit que ces ſentimens naiſſent ſur-tout du motif qui a déterminé l'action; quand elle eſt grande, elle doit avoir été animée par un grand motif; or la qualité qui nous porte à nous déterminer par des motifs grands, nobles & élevés, c'eſt

la grandeur d'ame, elle eſt donc le vrai fondement de la gloire, & il importe de s'en faire de juſtes idées.

La grandeur d'ame n'eſt point une qualité particulière, elle peut ſe trouver dans toutes les actions des hommes: elle engage le chaſte Joſeph à fuir le plaiſir, elle ordonne au Héros d'affronter la mort. Pour remonter à ſa ſource il faut conſidérer dans l'homme une ame qui conſtitue la dignité de ſon être; elle a des plaiſirs qui lui ſont propres, ils conſiſtent dans le contentement qu'elle trouve à avoir une certaine idée; l'exercice de la vertu eſt le premier de tous, mais il en eſt d'autres encore, l'amour de nos ſemblables, l'approbation, la gloire. Malgré notre averſion pour la douleur & cette pente naturelle vers les objets ſenſibles, un ſentiment intérieur nous découvre que le corps eſt la plus vile partie de nous même, & que ſon empire doit être ſubordonné à celui de l'ame; „ mais il n'y auroit aucun mérite à préférer les plaiſirs de l'ame à ceux du corps, ſi leur effet étoit palpablement

plus délicieux que celui des autres. Ainſi il faut que l'homme s'élève pour ſavoir les goûter, qu'il ſoit vivement frappé du ſentiment de ſa dignité" & de l'immortalité de ſon être. La grandeur d'ame eſt donc la préférence qu'on accorde aux plaiſirs de l'ame, ſur ceux des ſens, & nous admirons celui qui la poſſède, parce que nous avons de juſtes idées de la dignité de l'homme, que nous connoiſſons l'attrait des plaiſirs ſenſibles, & la difficulté d'y renoncer quand il le faut. On voit par là pourquoi le courage eſt de toutes les vertus la plus univerſellement admirée, c'eſt que le ſacrifice de la vie entraîne celui de tous ces plaiſirs.

Les Conquérans peuvent aſpirer à deux ſortes de gloire, celle de Héros, d'Hommes magnanimes, & celle de grands Génies dans l'Art de la Guerre: par ces deux qualités ils méritent notre approbation, & ils l'obtiennent.

Mais, dira-t-on, la gloire eſt injuſte quand elle n'eſt pas fondée ſur la vertu; ſi *Alexandre* eût expoſé ſa vie pour ſon Peuple

Peuple, il eût mérité l'admiration, sans doute. Mais quels étoient ses droits sur le Royaume de *Darius*? voici comment l'Auteur répond à cette objection: „Nous ne considérons l'homme, pour le louer & le blâmer, que dans son rapport le plus frappant, & dans celui par lequel il a, ou auroit pu avoir quelque relation avec nous. Ainsi dans un Roi nous ne considérons que le Monarque, jamais l'homme; de là nous ne regardons aussi le Roi qu'en relation avec son Peuple; or pourquoi les hommes ont-ils formé des sociétés, si ce n'est pour la défense contre le ravisseur injuste & puissant? Donc la première utilité à leurs yeux a été la défense, & celui qui par sa prudence a su le mieux leur procurer les moyens de se défendre, a du mériter leur plus grande estime; s'il va jusqu'à hazarder sa vie pour cet effet, sa grandeur d'ame a du les frapper d'admiration. Mais se défendre entre sociétés, ce n'est pas seulement repousser celui qui nous menace d'une totale destruction, c'est défendre tous ses droits, tout ce qui peut servir à rendre

notre exiſtence agréable & dont nous ſommes en poſſeſſion. Pour cela il faut qu'un Peuple ſe rende redoutable à ſes voiſins, & qu'il puniſſe celui qui oſe empiéter ſur ſes droits. Et comment peut-il autrement le punir qu'en l'affoibliſſant ? c'eſt ce qui rend les conquêtes juſtes quand la guerre l'eſt. Or comme ſous un Roi guerrier un Peuple devient formidable & que la crainte qu'il inſpire à ſes voiſins le rend tranquille, & le maintient dans les droits qu'il a ; on juge qu'un Peuple eſt toujours heureux ſous un Roi conquérant, & l'on n'exige pas qu'il rende les autres Peuples heureux, mais le ſien; „ En général, ajoute l'Auteur, on s'embarraſſe peu du ſujet de la guerre à la lecture de la vie d'un Héros, mais on recherche ſi ſon but a été de procurer le bien-être de la Nation qui l'a entrepriſe, & comme le Roi conquérant atteint d'ordinaire ce but, on l'eſtime & on l'admire". L'Auteur auroit eu de la peine à fournir pluſieurs exemples de Peuples heureux, ſous un Roi conquérant, l'expérience eſt contre lui, &

& dans la plupart des guerres les vaincus ne ſont pas les ſeuls infortunés. Il prétend auſſi qu'*Alexandre* faiſoit une guerre très juſte & très utile à ſa Patrie & que l'hiſtoire de ſa vie n'eſt d'un bout à l'autre qu'un recueil d'actions très magnanimes: nous convenons que les Grecs & les Perſes étant ennemis, *Alexandre* pouvoit avoir eu raiſon d'attaquer *Darius*, mais qu'importoit à la Grèce l'abbaiſſement des Rois de l'Inde? étoit-ce l'amour de la Patrie ou une folle ambition qui le portoit à les ſubjuguer?

L'Auteur établit une diſtinction très juſte entre les Conquérans qui hazardent leur vie pour la gloire & le ſalut d'un Peuple, & les Héros qui leur en font le ſacrifice, tels que *Décius*, *Leonidas* & *Régulus*; ceux-ci ſont moins célèbres mais bien plus grands qu'*Alexandre* & *Charles XII.* Mr. Marmontel veut que les Ecrivains diſpenſateurs de la gloire, aillent juſqu'à s'élever contre le Guerrier, ou du moins qu'ils gardent un éternel ſilence ſur ſes actions. Notre Auteur re-

garde ce projet comme très pernicieux, en ce qu'il tendroit à la ruine & à la destruction de toute valeur. Il n'y a, dit-il, que l'amour de la gloire qui puisse rendre un homme courageux, ou bien le pur amour de la vertu; & qui peut s'attendre à le trouver chez toute une Nation? Il est sûr que la Religion Chrétienne bien entendue inspire tout ce qu'il y a de grand, mais Dieu nous a donné des sentimens naturels, propres à suppléer à ce qui nous manquoit avant la Révélation, & comme ils sont adhérens à la Nature, nous ne saurions encore nous en défaire. Nous allons terminer l'Extrait de cet Article par cette réflexion de l'Auteur.

„ Je suis sûr qu'avec des sentimens de patriotisme, si tous les Rois rendoient leurs Peuples guerriers, il y auroit moins de guerres qu'à présent. On ne pourroit conquérir une Nation, il faudroit l'exterminer. Et il en est, ce me semble, des corps politiques comme des hommes, où il n'y a jamais plus de querelles, que parmi les demi-braves,

les

les gens de cœur ſe reſpectent les uns les autres ".

Le IVe. Article traite *de l'Honneur*, & a quelque rapport au précédent. Pluſieurs Moraliſtes, dit l'Auteur, ont été frappés de la différence qui ſe trouve entre ce que nous nommons honneur, & les devoirs que la Religion & la Morale nous preſcrivent: ils ont conclu que l'honneur eſt l'enfant du caprice, & ils ont gémi ſur la folle perverſité du genre humain. Quant à moi, ajoute-t-il, j'ai peine à me perſuader qu'une pure folie ſoit la cauſe & le principe de ce qu'on appelle honneur, & il n'eſt pas difficile de prouver qu'il tire ſa ſource de ſentimens qui ſont naturels à l'homme. Lors que les hommes ſe ſont formés en corps de Nation, ils ont établi des loix, qui tendent à la conſervation & au bien-être de chaque particulier; mais elles n'ont pu aller que juſqu'à un certain point, & il y a mille moyens de faire le mal ſans que le Magiſtrat puiſſe le ſavoir & le punir. Les loix ont pu produire la ſûreté publique, mais cela n'a pas ſuffi

pour assûrer la tranquillité & la confiance dans un commerce plus intime que n'est celui des membres d'une Nation. Ainsi les mœurs ont du servir de supplément aux Loix, & l'on peut déduire celles que l'honneur prescrit de ce qui est utile dans une société d'égaux, unie par les liens de la bienveillance & des besoins mutuels. Les engagemens qu'on prend dans la société étant souvent de nature que les Loix ne peuvent s'en mêler, la simple parole a du lier, & l'on a nécessairement du mépriser & fuir celui qui la faussoit sous quelque prétexte que ce pût être. Les Loix ne protègent que contre la violence ouverte, & ce qu'il y a eu de plus à craindre sont ces torts secrets qu'on ne peut prouver: de-là, la ruse, & la fourberie ont du être des objets de mépris, & la sincérité & la franchise ont été estimées.

Sans doute que les Loix de l'honneur ne renferment pas tout le code des préceptes de morale; l'estime n'ayant pu tomber que sur les qualités utiles dans la société privée, & le mépris sur celles qui

y ſont nuiſibles, il a pu y avoir des vices, qui n'ont point été un objet de mépris, parce qu'ils ne nuiſoient point aſſez pour bannir de la ſociété celui qui poſſédoit d'ailleurs les qualités qu'elle exige. De-là encore ces contradictions entre la Religion & l'honneur: celui qui s'eſt contenté de l'eſtime des hommes s'eſt borné aux vertus qui ſuffiſent pour ſe l'acquérir & a négligé les autres. Mais il a pu y avoir des cas, où nos devoirs, comme citoyens, ont pu entrer en colliſion avec ceux de la ſociété particulière; qu'eſt-il donc arrivé alors? „ en général on a toujours ſenti qu'on devoit préférer les devoirs de citoyen à ceux d'homme; mais il y a eu des cas particuliers où l'on a mal jugé d'un homme pour l'avoir fait. Par exemple, il eſt utile qu'un criminel ſoit livré à la punition des Loix: mais ſi ce criminel eſt venu confier, ſous le ſceau du ſecret, ſon action à un autre, alors la ſainteté de la parole donnée de ſe taire, a toujours du laiſſer un vernis de mépris ſur celui qui l'avoit violée". L'Auteur cite, à cette

occaſion, le ſilence de Mr. de *Thou* ſur la conſpiration de *Cinq Mars*; on ne peut s'empêcher de dire, ajoute-t-il, que Mr. de Thou en a uſé en homme d'honneur.

Il examine enſuite l'origine du Duel & les cauſes de l'empire qu'il avoit pris, mais que, graces aux loix & aux progrès de la raiſon, il commence à perdre.

„ Le Duel eſt abominable ſuivant les préceptes de la Religion; & il eſt impoſſible de comprendre comment un homme peut prétendre au nom de Chrétien, & ſe conformer à cet uſage. La vraie grandeur d'ame conſiſte à faire ce qui eſt véritablement beau & bon; & s'il arrive que le monde place une idée de beauté dans ce qui n'eſt pas tel, il ne faut ſuivre que le ſentiment de ſa propre conſcience. Or la ſaine morale doit nous donner autant d'éloignement pour l'uſage de ſe venger ſoi-même, que la Religion; outre que la ſaine Morale nous enſeigne auſſi qu'après ce que nous devons à Dieu, ce que nous devons à la ſociété civile dont nous ſommes membres, forme

forme notre première obligation; & les Loix de toutes les Nations ſe réuniſſent contre cet uſage & le proſcrivent. Ainſi celui qui veut s'y conformer eſt rebelle au Gouvernement, & ſe rend à tous égards coupable d'un très grand crime ". Mais comment a-t-on pu mettre de l'honneur à une choſe qui offenſe Dieu, qui eſt contraire à nos devoirs envers l'Etat, qui nuit à la ſociété particulière & à nous mêmes? Il arrive ſouvent que les hommes ayant eu un uſage convenable à des temps précédens, par un attachement à leurs mœurs, le transportent dans ceux où il ne convient plus; & c'eſt là le cas du Duel. Nous tenons cet uſage des anciens Germains, & il n'avoit rien chez eux que de naturel, de ſenſé, d'entièrement conforme à leur ſituation. Il faut d'abord ſonger qu'ils n'étoient pas Chrétiens, & que par conſéquent ils n'avoient d'autre guide, dans leur conduite, que la lumière naturelle. Or dans l'état de nature tout homme a le droit de ſe venger de celui qui l'a offenſé; & avant qu'il y eût des Loix établies, la

vengeance

vengeance devoit être une vertu, telle qu'elle l'a été chez tous les Peuples. Il eſt vrai que lors qu'on vit dans une ſociété civile, il n'eſt plus permis de chercher à ſe venger ſoi-même; Mais quoique les anciens Germains formâſſent des Nations, & qu'ils eûſſent des Rois, on ſait aſſez que ces Rois n'étoient que des Chefs, qui les menoient à la guerre, & non des Monarques, qui eûſſent ſur eux un véritable empire. Ils étoient entr'eux dans un état de ſociété primitive, où ſe réuniſſant tous pour la défenſe commune, chacun gardoit les droits d'homme l'un envers l'autre. Dans le cas d'attaque ou de défenſe contre une ſociété étrangère, ils avoient un Chef, parce que jamais expédition ne réuſſit, ſi ce n'eſt une ſeule tête qui la conduit. Du reſte, entièrement libres les uns envers les autres, ils étoient les ſeuls juges de la plupart de leurs droits. Et quand on les avoit offenſés, au-lieu de recourir aux embûches & aux aſſaſſinats, comme d'autres Peuples, ils ſe battoient en Duel à avantage égal, & tenoient à infamie d'en avoir d'autre que celui que leur donneroit leur valeur.

Quand

Quand ces Peuples, tels que les Goths, les Francs, les Lombards, ſe répandirent dans le midi de l'Europe, ils y apportèrent cet uſage, avec leurs autres mœurs & leur gouvernement. Dans leurs conquêtes ils trouvèrent une nouvelle Religion, bien plus ſenſée que la leur, & à la vérité de laquelle on n'a jamais pu réſiſter, quand elle a été bien prêchée. Ils embraſſèrent cette Religion, qui recommandoit ſi fortement la charité, le pardon des injures, & il eſt étonnant qu'elle n'aît pu détruire un uſage ſi contraire à ſes préceptes. Mais ne pouvant les concilier, on prit une autre voie, ce fut de faire du Duel un acte de Religion. De là nâquit le combat judiciaire, où la victoire fut réputée une déciſion de Dieu. Quand enfin les Loix introduiſirent une autre manière de découvrir la vérité, l'uſage du combat ſingulier dut changer d'objet & de nature. Il ſe ſeroit peut-être éteint, ſi la Nobleſſe ne l'avoit retenu comme un point de liberté très doux & très flatteur. Mais voici en quoi il changea. Dans les premiers temps

on s'étoit battu pour tout ce qui peut faire un ſujet de querelle, pour un champ, pour une femme, pour un eſclave. Enſuite le combat devint une preuve, & décida qui avoit tort ou raiſon; enfin on ne ſe battit plus que pour des offenſes, contre leſquelles les Loix ne ſervoient point de refuge. „ Ce qui arriva, dut néceſſairement arriver. Ce ne fut plus ni pour un champ qu'on ſe battit, ni pour ſavoir s'il étoit vrai que ce champ appartint à *Jean* ou à *Pierre*, les Loix y avoient pourvu; mais pour l'honneur. L'honneur, c'eſt l'eſtime des autres, les Loix ne peuvent déterminer ce ſentiment, dont la conſervation fait une grande partie du bonheur d'un homme, qui a de la nobleſſe & de l'élévation dans l'ame. Celui qui tâchoit de l'ôter à quelqu'un, en l'accuſant d'une mauvaiſe action, lui faiſoit un grand tort, & c'eſt ce qu'on nomme une offenſe en l'honneur". Bientôt les Duels devinrent une vraie fureur: on ne ſe battoit plus pour ſon honneur, mais on mettoit ſon honneur à ſe battre. On couroit d'un

Pays à l'autre pour s'éprouver. Une querelle de deux hommes devenoit une vraie bataille de quatre, de dix, de vingt: tous les amis vouloient en être. Et voilà où en étoient les choſes quand les Loix défendirent les Duels. Mais il étoit impoſſible qu'une idée, ſi fortement imprimée, tombât tout-d'un-coup. Quand les Loix défendirent cette manière d'exercer la valeur, on ne regarda d'abord, dans cette défenſe, qu'un ſacrifice de plus que l'on faiſoit à ſon honneur, & ce ſacrifice ne rendoit l'action que plus méritoire aux yeux des hommes. Mais peu à peu on fut effrayé des riſques que l'on couroit, & la peine de mort, infligée à ceux qui ſe battoient en Duel, détruiſit inſenſiblement cette fureur. Dès ce moment on ceſſa de mêler d'autres perſonnes dans ſa querelle, parce qu'il étoit horrible d'entraîner les amis dans ſa ruine. On ſe cabre d'abord contre les rigueurs des Loix, mais à la fin on s'y plie. Les hommes deviennent toujours de plus en plus éclairés, & commencent à ſentir ce qui eſt véritablement honorable

rable. Au reſte,, de tout temps, même dans celui où cette fureur étoit à ſon plus haut période, dès que toute la conduite d'un homme a montré qu'il aimoit ſes devoirs de Chrétien & de Citoyen au-delà de tout; qu'il a témoigné de la valeur quand il le falloit, il a pu, ſans aucune honte, décliner une affaire d'honneur. Mais ſans doute qu'il falloit que toute ſa vie fût exemplaire: car de quel droit un homme pouvoit-il exiger, qu'on crût qu'il agiſſoit par Religion & par Vertu, en refuſant de violer ſes devoirs, lors qu'il étoit queſtion d'expoſer ſa vie; quand d'ailleurs il ne ſe faiſoit point de ſcrupule de commettre mille autres mauvaiſes actions? ".

Le dernier Article de ce Volume traite *de la Nobleſſe*. Le but de l'Auteur eſt de prouver que la Nobleſſe eſt une inſtitution ſage, fondée ſur l'admiration naturelle qu'inſpirent les grandes actions. Preſque toutes les Nations, dit-il, ont toujours eu une Nobleſſe; il n'y a que les Nations ſauvages, & celles qui ſont gouvernées par un Deſpote, qui n'en aient

aient point. Il eſt conſtant que toute Nobleſſe tire ſon origine de la vertu; mais ce qu'on ne croiroit pas c'eſt que les richeſſes ont été preſque par-tout un moyen de développer les vertus, & de les faire éclater. Il eſt naturel de ſuppoſer que celui qui a le plus à perdre dans une révolution ou dans un malheur qui arrive à l'Etat, ſera le plus prompt à donner tous ſes ſoins à l'empêcher; auſſi à Athènes & à Rome, les gens à leur aiſe étoient-ils nommés d'un nom qui ſignifie les plus vertueux, les meilleurs de la République.

Voici donc comment la Nobleſſe a pu ſe former. L'avantage que les riches trouvent à la conſervation de l'Etat, & l'autorité & la conſidération naturelle que les richeſſes donnent, ont du mettre l'adminiſtration entre leurs mains; ont du les faire choiſir pour rendre à la Patrie les ſervices les plus importans. On leur a donc donné, préférablement à tout autre, les grandes charges de l'Etat; l'autorité, l'importance & la difficulté attachées à leur

exercice, ont du naturellement leur attirer le respect de chaque Citoyen, & il a du augmenter encore quand on leur a vu remplir ces emplois avec toutes les vertus qu'ils exigent. Jusqu'ici la Noblesse n'est que personnelle: voici comme elle s'attache à la famille. On suppose avec fondement que le fils d'un homme occupé toute sa vie à pratiquer les vertus & à exercer les talens nécessaires à l'Etat, doit avoir plus de facilité qu'un autre à les acquérir, puisqu'il est instruit & animé par les discours & l'exemple de son Père; c'est donc là ce qui a formé la Noblesse & ce qui l'a perpétuée dans les familles. „ Lors que les richesses ont déterminé la classe d'hommes en qui l'on a raison d'avoir le plus de confiance, cette classe pourroit ne vouloir pas travailler pour l'Etat, & vouloir jouir simplement de ses richesses — il faut donc flatter son desir de l'estime & du respect des autres, & l'exciter à oublier tous les plaisirs dont elle peut jouir, pour le contenter; de là les distinctions & les prérogatives.... Ces honneurs deviennent enfin un droit,

un

un patrimoine infiniment cher à la Nobleſſe; & de là ſa fierté, ſon ambition, ſon orgueil même: fierté raiſonnablement fondée, & la ſource de toutes les vertus. Or à chaque génération à laquelle ces ſentimens ſe transmettent, ils acquièrent un nouveau degré de force; ils forment enſuite un eſprit de corps, dont chaque membre participe. C'eſt une façon de penſer générale, ſur laquelle les différens caractères ſe brodent ſuivant leur humeur, l'étendue de leur eſprit, & les diverſes inclinations qu'ils ont".

Quand on veut découvrir l'eſprit d'un corps de Nobleſſe, il faut avoir recours à ſon origine. Chez les premiers Romains, l'amour de la Patrie rendoit la valeur trop aiſée & trop néceſſaire, pour qu'une vertu ſi commune obtint le premier rang dans l'eſtime publique. Mais donner à la Patrie des loix qu'elle pût aimer, diriger avec ſageſſe le courage de ſes concitoyens, c'étoit là le grand point, la choſe la plus difficile & la plus utile. Auſſi voyons-nous que Romulus choiſit cent hommes parmi les plus

ſages, pour en former le Sénat, & ce fut là la Nobleſſe, qui conſiſta dans la ſuite encore à être né d'ancêtres qui avoient poſſédé les grands emplois dans le Gouvernement. Il en eſt tout autrement de notre Nobleſſe. Tous les Peuples de l'Europe deſcendent des Nations du Nord, qui l'ont conquiſe; la guerre y décidoit des querelles de l'Etat, point de négociations, point de politique, la ſeule vertu publique qui fût à leur uſage étoit la valeur, & quoi qu'aſſurément elle fût auſſi peu rare chez eux que chez les Romains, comme on n'avoit nul beſoin de toutes les autres, l'eſtime ſe réunit ſur ceux qui en montroient le plus. Quand ces Nations ſe furent établies en Europe, elles introduiſirent le Gouvernement féodal, ſi naturel chez un Peuple conquérant & libre; ces fiefs devinrent héréditaires, & alors s'établit une véritable Nobleſſe, qui forma un corps reſpectable & reſpecté, & les vertus qui la caractériſèrent furent la valeur & la fidélité au Souverain. Nul art, nulle ſcience, nulle politique n'étoit à leur uſage: la Nobleſſe ne con-

nut

nut que la guerre. Mais dès que le goût des Lettres commença à ſe reproduire, on ſentit le beſoin de loix & de mœurs plus douces : il ſe forma bientôt de grands emplois civils, qui demandoient, au lieu de valeur, des connoiſſances, & un eſprit étendu. Il fallut que la Nobleſſe ſe pliât à acquérir d'autres talens que les ſiens, pour maintenir ſon ancien éclat, & alors l'eſprit de fidélité envers l'Etat & le Souverain, la magnanimité qui couronne toutes les vertus, ces qualités qu'on lui connoiſſoit, la firent préférer dans tous les emplois.

„ Une grande partie de l'éclat de la Nobleſſe vient de l'ancienneté de ſon origine: ſon avantage conſiſte d'avoir été entouré dès ſon enfance, de tout ce qui peut élever l'ame ; & on doit croire que plus la Nobleſſe d'une famille eſt ancienne, plus les ſentimens qui en ſont l'eſſence, ont du jetter de profondes racines; & plus la quantité de beaux exemples qu'un Gentilhomme trouve dans ſa famille, doit faire effet ſur lui, quand ſon ame y a été ſuffiſamment

préparée, par l'éducation. On voit donc bien que la honte attachée à la mésalliance, n'eſt point imaginaire, non point parce qu'on mêle un ſang noble à un ſang vil, mais parce qu'une femme de baſſe condition doit probablement avoir des inclinations baſſes; qu'ayant grande part à l'éducation de ſes enfans, elle peut les leur transmettre; & qu'il faut des générations pour les déraciner, & pour remettre les choſes dans leur état naturel".

On dit, continue notre Auteur, qu'il y a eu une diſpute littéraire en France pour ſavoir s'il ſeroit avantageux que la Nobleſſe pût, ſans déroger, devenir commerçante: il prétend que cette queſtion ſe réduit à celles-ci. Eſt-il avantageux d'avoir une Nobleſſe ou de n'en avoir point? Eſt-il bon que l'argent devienne l'unique mobile, l'unique but de toutes les actions des hommes? Eſt-il convenable d'étouffer toute grandeur d'ame dans le cœur des hommes? „ Vouloir allier l'eſprit de Nobleſſe avec celui du commerce, c'eſt vouloir mêler

le

le feu & l'eau. — Le motif des actions de la Nobleſſe doit être l'honneur — mais le motif des actions du marchand c'eſt l'argent — En vain me dira-t-on, que le commerçant procure l'utilité de l'Etat, & qu'il mérite par conſéquent l'eſtime. Il ne travaille que pour lui, & cela par le motif le moins noble, par celui de ſe procurer les biens corporels". L'Auteur de ces Paradoxes ignore ſans doute que dans diverſes occaſions, & dans divers Pays, les Négocians ont fait à l'Etat les plus grands ſacrifices, & cela non point en vue de ſe procurer *les biens corporels*, dont ils jouiſſoient déjà, mais pour ſauver ou ſervir la Patrie. Nous pourrions en multiplier les exemples ſi nous ne les avions cités ailleurs (*). Suivant lui l'état du Négociant n'eſt point *honorable*; mais qu'il conſidère l'influence du nom-

(*) Voyez le XXVI. Tome de cette *Bibliothèque*, Partie I. *pag.* 174.

commerce ſur l'agriculture & la population, & il conviendra ſans doute que ſi l'on doit des honneurs au guerrier, qui défend ſa Patrie, on devra de l'eſtime & de la reconnoiſſance au citoyen utile, qui entretient, dans l'Etat, le travail, l'abondance & les Arts.

Nous allons finir cet Extrait en tranſcrivant le morceau qui termine tout l'Ouvrage. „ Un roturier homme d'honneur & vertueux, vaut mille fois mieux qu'un Gentilhomme vicieux; je le ſais & perſonne n'en doute. Mais ce qu'il y a de *certain*, & ce que j'ai voulu prouver, c'eſt que de deux hommes, dont l'un eſt vicieux, & a l'ame petite & baſſe, l'autre au contraire eſt magnanime & vertueux, dont l'un eſt Gentilhomme, & l'autre ne l'eſt point, il y a toujours dix, vingt, cent à parier contre un, que c'eſt le Gentilhomme qui eſt le magnanime. Si tout cela ſemble aſſez paradoxe, je ſais encore quelque choſe qui l'eſt davantage, c'eſt que c'eſt un roturier qui rend ce témoignage à la vérité".

ARTI-

ARTICLE TROISIEME.

Der Jungling.

C'eſt-à-dire,

Le Jeune Homme. Deux Parties *in* 8°, qui font enſemble 566. pp. A *Königsberg*, *Mietau* & *Leipſick*, chez *J. J. Kanter*, 1768.

LA première Edition de ces Feuilles parut en 1747. Quelques-uns des Auteurs les plus diſtingués de l'Allemagne, y donnèrent l'eſſai & la preuve de leurs talens; & les noms de *Cramer*, de *Gieſeke*, d'*Eberts* & de *Rabener* garantiſſent la bonté de l'Ouvrage. On y trouve par-tout une morale ſaine, un ſtyle pur, & l'on y reconnoît ſouvent l'ironie du premier Satyrique de l'Allemagne, ou la piété d'un de ſes meilleurs Poëtes. Ce

qui distingue avantageusement cette Feuille de plusieurs autres, c'est qu'on y a soutenu, dans tout le cours de l'Ouvrage, le caractère du Titre sous lequel il est annoncé. L'Auteur de la Préface remarque que cette règle est aussi essentielle que négligée, & il voudroit que dans ces sortes d'Ecrits, les jugemens, les pensées & le style y fussent toujours assortis au caractère qu'on y présente. On a préféré à tout autre le titre de *Jeune homme*, parce que sa principale vue est de plaire. Mais en s'efforçant de le rendre aimable, on a cherché sur-tout à lui concilier l'estime, par la manière dont il envisage les objets importans de la vie. On a évité d'en faire un Moraliste sombre & chagrin, mais on a voulu qu'il pût servir de modèle, sans cependant avoir la présomption de s'annoncer pour l'être. L'Auteur passe en revue les différentes scènes de la Jeunesse, il dépeint les goûts, les amis du *Jeune homme*, & la manière dont il se conduit dans le monde. Peut-être donnerons-nous la Traduction entière de deux ou trois de ces Discours;

nous

nous nous contenterons aujourd'hui d'en offrir à nos Lecteurs quelques morceaux détachés. Celui qui va suivre est tiré de la première Feuille.

„ C'est une étrange chose que d'avoir à faire le commencement d'un Ouvrage. Je n'aurois jamais cru que cela me coûtât tant de peine. Que j'admire ces heureux, ces inimitables Auteurs, qui sans s'inquiétter beaucoup des pensées, s'asseyent, prennent la plume, & savent aussi-tôt quel sera le commencement, le contenu & la table de leur Livre, quoi qu'il soit destiné souvent à former plusieurs *in Quarto*! J'éprouve à présent le même embarras que je sentis à la première visite que j'allai rendre à une Femme. Je n'ignorois point qu'il falloit être galant & enjoué, je savois par cœur tous les propos d'usage, & j'avois étudié tous les riens par lesquels on pouvoit plaire à la Dame; cependant quand je me trouvai à la porte de son appartement, je délibérai avec moi-même si j'y entrerois ou non. Je suis aujourd'hui dans une situation presque semblable,

blable, & ſi le premier pas n'étoit toujours le plus difficile, je crois que je renoncerois à l'envie de me faire imprimer; mais je me flatte d'acquérir avec le temps un peu plus d'aſſurance, quand les premières difficultés ſeront vaincues. Je fais part au Public de ces idées, parce qu'on aime que la Jeuneſſe ſoit franche & ſincère; je les mets par écrit, parce que l'aveu qu'elles renferment a quelque choſe de nouveau & d'extraordinaire, & qu'il m'aide à trouver ce commencement que je cherchois. Mais voici un autre embarras que je n'avois pas prévu. Ce commencement n'a point de liaiſon naturelle avec les choſes que j'avois d'abord réſolu de dire: on va accuſer mes idées de n'avoir point d'enſemble. J'avois imaginé ſur mon compte un ſi joli Roman! On y auroit lu que j'étois le meilleur jeune homme qu'on puiſſe connoître; que j'avois beaucoup d'eſprit; que j'étois en état d'éclairer le monde; ô combien je me ſerois loué dans ce Roman! Mais je vois qu'il faut abandonner ce projet, & ne rien dire de ce qui

me

me concerne; d'un côté, parce qu'il n'arrive pas toujours qu'on en ſoit cru ſur ſa parole, & que ma vanité s'offenſeroit de ne pas l'être; de l'autre, parce qu'il en coûteroit à ma pareſſe de chercher plus long-temps une tranſition qui m'échappe. En général je ne ſuivrai point l'ordre le plus exact, j'ai lu bien des Livres méthodiques qui m'ont ennuyé; & j'en admire beaucoup d'autres qui, ſans offrir une liaiſon ſyſtématique, ſont remplis des plus belles penſées. J'abandonne à d'autres Auteurs le ſoin de méditer avec effort ſur un ſujet. — Ce que je vois, ce que j'entends, ce que je lis, me fournit des matériaux; ſi les impreſſions que je reçois, ſi les idées qui me viennent me paroiſſent neuves, auſſi-tôt je les mets par écrit; & quand elles ſont épuiſées, je ne me tourmente point pour en faire naître de nouvelles: d'ailleurs je m'inquiette fort peu de leur donner une forme ſyllogiſtique, & je ne m'embarraſſe point ſi je les exprime en *Barbara* ou en *Fério*. Oui, diront mes Lecteurs, mais il ne faudra donc pas s'attendre

tendre à trouver beaucoup d'ordre & d'enchaînement dans ces penſées. Fort bien, Meſſieurs, ſi vous avez tant de goût pour l'ordre, liſez des Traités de Logique, d'Onthologie, de Métaphyſique, de Mathématique; liſez des Diſſertations, & ne me liſez pas.

Quel motif a pu porter le *Jeune homme* à devenir Auteur? cette énigme n'eſt pas facile à dévoiler, quoi qu'on devine aiſément d'ordinaire pourquoi un Auteur ſe fait imprimer. Souvent c'eſt pour acquérir de la gloire, quelquefois par le deſir d'être utile, ou bien par amour pour la Patrie, ou bien parce qu'il n'a pu réſiſter aux ſollicitations de ſes amis. Je paſſe ſous ſilence d'autres motifs que j'ignore, car je n'aime point à lire tous les Livres. Mais ſur mon honneur toutes ces raiſons d'écrire, quelques importantes qu'elles ſoient, ne me ſont venues à l'eſprit que dans ce moment. D'abord je n'attends pas pour être heureux que les papiers publics faſſent mention de moi, quoi qu'à préſent je doive avouer que je ne ſerai pas fâché d'apprendre que

les

les Savans n'en disent point de mal. Ecrire pour rendre les hommes meilleurs? je n'en ai pas eu la pensée, car, tels qu'ils sont, je me plais beaucoup avec eux; & pour ce qui concerne l'amour de ma Patrie, j'ignore, au cas que j'en eûsse le choix, si je préférerois ses suffrages aux louanges des Etrangers. Je pourrois en dire autant des autres motifs dont on a coutume de faire mention dans les Préfaces; mais si l'on est curieux de savoir celui qui me détermine, j'apprendrai à mes Lecteurs que j'écris, parce que nous sommes en Hyver. Quoi! à cause de l'Hyver? oui sérieusement à cause de l'Hyver: si nous étions actuellement au Printemps ou en Eté, je crois que cette fantaisie ne me seroit point venue. Mais en Hyver, tout est uniforme, & je suis trop inconstant pour ne pas chercher toujours de nouveaux plaisirs. Il est impossible d'être continuellement en Société, & l'on est heureux de s'en sauver quelquefois. Je vais rarement au Spectacle, parce que la plupart des Pièces qu'on y donne sont de foibles Traductions

tions ou de mauvais Originaux. La Campagne eſt triſte ; les Caffés, on s'en laſſe ; les Livres, ne ſont pas tous intéreſſans, & l'on ne peut pas lire ſans ceſſe: Que puis-je donc faire de mieux pour être toujours gai, & toujours occupé, que de m'ériger en Auteur? En vérité quelque foible que cette raiſon puiſſe paroître à des perſonnes moins jeunes que moi, je me réjouis d'être le premier qui ſe ſoit aviſé d'écrire, ſeulement à cauſe de la ſaiſon d'Hyver. On verra, par cet aveu, de quelle candeur j'uſe envers le Public: cependant quoique ce ſoit l'Hyver qui m'aît conduit à écrire une Feuille toutes les ſemaines, je me ſens affermi dans ma réſolution par des motifs plus importans & plus forts. Le monde eſt horriblement trompé par la plupart des Ecrivains. Soit qu'ils ſe préſentent ſous l'aſpect de bienfaiteurs ou de clients, il eſt très ſûr que ce n'eſt point là leur forme naturelle, mais un maſque dont ils la couvrent: ils cherchent à ſe faire valoir ou à flatter, afin de rendre le Public ou réconnoiſſant ou généreux. C'eſt

par

par cette raiſon qu'en commençant leurs Ecrits les uns s'annoncent comme des Docteurs, les autres ſe proſternent comme d'humbles Diſciples. Les premiers nous apprennent qu'ils ne peuvent ſe réſoudre à priver le monde d'un Ouvrage auſſi important que le leur. Les ſeconds préſentent au Public l'eſſai de leurs talens, dans l'eſpérance de lui plaire. Avec la permiſſion des grands Seigneurs, je vais leur comparer un inſtant les Ecrivains. Quand un Prince commence une guerre, il ſe garde bien d'alléguer que le deſir des conquêtes eſt ſon but, c'eſt toujours le motif le plus noble, c'eſt l'amour de la Juſtice qui le fait agir, & il ſe feroit un tort réel s'il ne couvroit les vues qui le guident d'un prétexte apparent: cependant le monde ſait à quoi s'en tenir, il n'ignore pas qu'un Empereur entreprit la guerre la plus ſanglante, pour avoir le plaiſir de boire du vin de Rhodes. Mais le ſoin qu'on prend de lui cacher les vrais motifs, eſt du moins un ſoin flatteur pour lui, une eſpèce d'hommage qu'on lui rend. Il en eſt de même de tous les Au-

teurs, qui ne ſont pas auſſi ſincères que moi. J'ai parlé du premier motif qui m'engage à écrire, il faut auſſi faire mention des autres. J'écris donc encore pour m'amuſer & pour m'inſtruire. Le Public fera des remarques ſur mes Feuilles, ſoit que je lui faſſe part de mes propres idées, ſoit que je lui expoſe mes jugemens ſur les Ecrits des autres; & je gagnerai toujours à ces remarques, qu'elles ſoient à mon avantage ou non. Pour parler ſans détour, quand un nouvel Auteur paroît ſur la ſcène, le Public y trouve toujours ſon compte, car il arrive de deux choſes l'une: ou l'Auteur obtient ſon approbation, ou il lui donne de l'humeur & l'endort; mais cette humeur & ce ſommeil, auſſi bien que ces louanges, flattent également l'amour propre du Lecteur, il ſe dit en ſoi-même qu'il eſt connoiſſeur: & il n'y a que le pauvre Ecrivain qui courre riſque d'y perdre.

Peut-être me repentirai-je un jour de la témérité de mon entrepriſe — cela pourra m'arriver, j'en conviens, quand je ſerai devenu plus poſé, plus ſérieux,

rieux, & quand j'aurai ceſſé d'être jeune, mais pour à préſent je ſuis fort content de moi-même. C'eſt un plaiſir tout nouveau pour moi de voir arriver mon Libraire, qui vient ſavoir ſi ma Feuille eſt prête pour l'impreſſion; & ce plaiſir eſt ſi vif, qu'il me fait négliger une Compagnie très gaie, où il ne tiendroit qu'à moi de me rendre. Je ſuis peut-être auſſi content qu'une jeune perſonne, à qui l'on dit pour la première fois qu'elle eſt belle; & je ſens d'avance l'émotion & la rougeur qui paroîtront ſur mon viſage, toutes les fois qu'il ſera parlé du *Jeune homme*,, &c.

L'Auteur doit avoir ſouvent éprouvé cette douce émotion. On a beaucoup parlé de ſes Feuilles, elles ont eu le plus grand ſuccès, & elles méritoient de l'avoir. Le ſtyle, dans l'original, a des graces & de la légéreté, & quant au caractère que le *Jeune homme* ſoutient dans tout le cours de l'Ouvrage, on pourra en juger par le morceau ſuivant.

„ Je vis dans le monde comme dans

une ſociété gaie, compoſée d'amis vrais & ſincères, où l'on ſe raſſemble pour bannir les ſoucis, que je hais mortellement, & pour goûter en commun les plaiſirs d'une joie honnête — Je ſais que le monde n'eſt point cette ſociété heureuſe, où chacun des membres chercheroit à obliger tous les autres; cependant je m'efforce à contribuer au bonheur de tous les hommes avec autant de ſincérité, d'application & de zèle, que ſi j'étois perſuadé que cette ſociété ſubſiſtât. J'ai de bonnes raiſons pour en uſer ainſi; que d'autres, *s'ils le veulent*, ſoient mécontens par ſyſtême; quant à moi j'ai réſolu d'être heureux, & l'expérience m'apprend, tout jeune que je ſuis, qu'il faut, pour parvenir à l'être, chercher à rendre heureux les autres hommes. Mon Gouverneur, qui paſſoit pour un homme très fin, ne ceſſoit de me répéter, que le monde eſt plein de trompeurs, & qu'afin de ſe garantir de leurs pièges, il falloit ſur-tout éviter de ſe montrer tel qu'on eſt. Il étoit extraordinairement ſage & prudent

dent, mais il étoit souvent trompé : toujours sur ses gardes, il ne s'en laissoit point imposer par les apparences : chaque compliment qu'il recevoit lui paroissoit un mensonge, chaque regard lui cachoit un mystère, chaque geste semsloit lui déceler un piège. Quand le monde s'apperçut de sa défiance, il devint à son égard ce qu'il n'auroit pas été sans ses précautions ; l'on se fit un plaisir d'en imposer à un homme aussi prudent, & il résulta de là que si j'étois trompé quelquefois, à cause de ma sincérité, & de la bonne opinion que j'avois du genre humain, mon Gouverneur l'étoit dix fois davantage. Cependant quand il m'arrivoit de l'être, il n'oublioit jamais de dire que mon exemple justifioit ses maximes, & que le défaut ordinaire des jeunes gens sans expérience, étoit de supposer aux autres autant de candeur & de bonne foi qu'ils en trouvoient au fond de leurs cœurs. J'avoue que je n'écoutois jamais ce reproche sans éprouver un vrai plaisir, parce qu'il

renferme une louange, qui devoit flatter un cœur droit. Suivant mes principes on ne ſauroit mieux louer la Jeuneſſe qu'en l'accuſant d'un ſemblable défaut: il n'en eſt un que parce que tant d'hommes & de vieillards ſont moins ſincères & moins honnêtes qu'elle, & s'il étoit commun à tous les hommes, il deviendroit une vertu. Je perſiſterai donc dans l'idée avantageuſe que j'ai conçue du genre humain, & je prendrai les hommes tels qu'ils ſont. J'y gagnerai toujours; ſi je tombe dans l'erreur, cette erreur me plait; & ſi quelqu'un y perd, c'eſt celui qui m'enlevera, par ſa conduite, la bonne opinion que j'avois de lui. Quelqu'un s'offre à être mon ami: perſonne n'eſt plus diſpoſé à l'amitié que moi, il me donne les plus douces aſſurances de ſa tendreſſe, il me fait partager tous ſes plaiſirs; pour moi, je n'en puis goûter aucun ſans lui, & je n'ai aucune défiance de ſes proteſtations & de ſes careſſes. Mais il arrive qu'il me devient infidèle, qu'il me trompe, qu'il m'accable de ridicules, pendant

dant mon absence; sans que je lui aie donné occasion d'en user ainsi. J'envisage alors cette perte comme celle d'un ami que la mort m'auroit enlevé, je m'en afflige, mais avec cette différence cependant, que je m'efforce à oublier mon infidèle de peur d'être tenté de le haïr, car pour rien au monde je ne voudrois haïr qui que ce fût. Si je trouve occasion de lui rendre service, je suis disposé à le faire, parce que je sens en moi une disposition à obliger tous les hommes, & je ne puis le considérer actuellement que dans sa qualité d'homme, car mon ami n'est plus. Cependant j'aime à me souvenir de ce qu'il a été; de même que j'honore la mémoire de celui dont la mort m'a ravi la possession, ainsi je me rappelle les heures où cet infidèle étoit mon ami; je me plais à le louer, je me plais à dire, celui là aussi m'a aimé. Je ne puis rappeller à la vie l'objet que la mort a couché dans le tombeau; mais cet ami, peut-être encore puis-je le faire revivre — *Térence* dans son *Andrienne* met dans la

bouche d'un Père ce portrait d'un jeune homme: *Il avoit*, dit-il, *une complaisance extrême pour les gens avec qui il étoit d'ordinaire, il se donnoit tout à eux, il vouloit tout ce qu'ils vouloient; il ne contredisoit jamais, & jamais il ne s'estimoit plus que les autres. De cette manière il n'est pas difficile de s'attirer des louanges sans envie, & de se faire des amis.* J'ai toujours souhaité de ressembler à ce jeune homme, & je m'y étudie sans cesse; mais comme on pourroit trouver équivoques quelques uns des traits de ce tableau, je vais m'expliquer plus clairement. La principale loi de ma conduite dans le monde, est de chercher à lui plaire; j'en excepte les vicieux, ils ne sont point ma société; mais ce desir s'étend si loin que j'y comprends les sots; cet aveu paroîtra bizarre, mais je supplie mes Censeurs de suspendre leur jugement & d'achever de me lire. Il y a des gens assez sincères pour témoigner à quelqu'un qui leur déplait, le malheur qu'il a d'encourir leur disgrace, mais au fond leur sincérité n'est qu'amour propre

propre & présomption: le meilleur & le plus sûr moyen de parvenir à plaire, est de prouver aux autres qu'ils nous plaisent. J'ai dit que je cherchois même à plaire aux sots, & cela parce qu'il n'est pas toujours possible de les éviter; mais voici comme je parviens à mon but, j'y réussis sans m'avilir, & sans leur ressembler. Il est impossible qu'un sot, tout décidé sot qu'il puisse être, n'ait au moins quelque bon côté: je le cherche, je le démêle, & le lui montre, qui je le lui montre, car il arrive d'ordinaire que les gens de cet ordre ignorent le prix des bonnes qualités qu'ils possèdent; leur plus grand défaut est de devenir plus ridicules encore quand on leur fait sentir qu'ils le sont, & je crois qu'ils cesseroient de l'être à certains égards, s'ils découvroient qu'ils ne le sont point à d'autres. Ainsi, sans être flatteur, on peut réussir à plaire, tandis qu'on peut être flatteur & manquer son but."

Le *Jeune homme*, suivant l'usage, reçoit beaucoup de lettres; celle que nous allons traduire est pleine de sel &

de bonne plaiſanterie ; & nous croyons y reconnoître la plume de *Rabener*.

LETTRE de *Théodore Neu* à l'Auteur du *Jeune Homme*.

„ MONSIEUR,

J'ai une inclination ſingulière pour toutes les nouveautés, & je puis dire que le ſort m'a bien ſervi juſqu'à préſent. Je viens d'apprendre d'un François, qui arrive de Paris, une découverte ſi extraordinaire & ſi neuve, que je veux, par le moyen de vos Feuilles, contribuer à la répandre dans le monde. Vous ſavez ſans doute, Monſieur, que *Vaucanſon* s'eſt acquis la réputation la plus brillante par l'exécution de quelques Machines artiſtement conſtruites. L'admiration qu'ont excité ſes canards & ſes pigeons, lui a paru ſi flatteuſe, qu'il a voulu tenter d'autres eſſais, & produire de nouvelles Machines qui imitent, dit-on, la figure & les actions humaines à un point ſurprenant. L'entrepriſe ne lui paroît pas ſi difficile, car il arrive à préſent

sent, dans plusieurs endroits du monde, qu'on exige si peu d'un homme, qu'on s'est accoutumé à regarder comme tel, celui qui en a les mouvemens extérieurs. Il a donc essayé de construire de nouvelles Marionnettes, & l'expérience a réussi; on assure qu'il est impossible de les distinguer d'un homme réel, à moins qu'on ne soit prévenu d'avance. Elles marchent, mangent & boivent; elles dansent, fument & font la révérence de manière à le disputer aux plus élégans. Afin de rendre l'illusion complette, il est parvenu à leur donner un langage; cependant on observe qu'il n'en peut tirer que certains sons: ceux par exemple qui servent à exprimer les complimens d'usage, ou les exclamations que fait naître la surprise, ou enfin certaines phrases qui prouvent qu'on ne veut pas se taire, mais qu'on n'a rien à dire. Il a exécuté diverses espèces de semblables Marionnettes. Il y a des Etres féminins & masculins, il y en a de jeunes & de vieux, & il est singulièrement heureux à imiter les jeunes gens.

Sur-

Sur-tout il eſt très difficile de diſtinguer une Marionnette feminine, d'avec une véritable femme; dans la plupart d'entre elles, on a ſi bien copié la nature, qu'on oublie dans leur ſociété qu'il eſt poſſible d'être belle, & d'avoir peu d'eſprit. Cet habile Artiſte a montré ſon Ouvrage aux Maiſons de France les plus diſtinguées; mais il a eu peu de ſuccès, & malgré tout ſon art, il ſe ſeroit ruiné, s'il n'avoit pris le parti de venir en Allemagne: on aſſure que ſes Marionnettes s'y ſont introduites parmi les Familles les plus riches & les plus illuſtres; je n'en veux point démêler la raiſon, mais le François, de qui je tiens ces détails, en allègue une bien méchante; il prétend que beaucoup d'Allemands reſſemblent plus à des Marionnettes qu'à des hommes, & qu'ainſi il leur eſt très aiſé de confondre les unes avec les autres.

Cependant, Monſieur, quelque admiration que j'éprouve pour l'Artiſte François, je ſuis bon patriote, & je ſouhaite qu'il émane un ordre du Gouvernement, en vertu duquel on recherche

ces

ces Marionnettes, afin de les séparer avec soin de toute l'espèce humaine, car en général leur extérieur est si avantageux, qu'elles pourroient se glisser dans les emplois publics, & y causer de grands désordres. En vérité, Monsieur, je me défie toujours de la politique des François, & ceci peut devenir, avec le temps, un moyen sûr de réduire l'Allemagne en Province de France. Peut-être trouvez-vous que je porte trop loin mes soupçons, mais je vous assure que cette nouvelle a excité toute ma crainte. Je dois vous avouer aussi que je pensois à me marier: j'étois devenu amoureux d'une très jolie Personne, qui appartient à une Famille honorable de cette Ville; cependant comme elle ne parle guère que par monosyllabes, mon amour s'est beaucoup refroidi depuis que j'ai su la nouvelle invention, & j'ai toujours peur que ma future ne soit une Marionnette. Je vous prie, Monsieur, de faire savoir au Public ce que je viens de vous apprendre; vous obligerez celui qui est &c. *Théodore Neu.*

„ Cette

„ Cette nouvelle mérite la plus sérieuse attention. Quand ces Marionnettes n'auroient pas tous les dangereux effets que mon Correspondant semble craindre, du moins seroit-il très fâcheux de se lier avec des Machines, lors qu'on croiroit avoir commerce avec des hommes. En conséquence j'exhorte mes Lecteurs à se tenir sur leurs gardes, & à découvrir, s'il se peut, où ces Automates se rencontrent: voici l'usage qu'on pourroit en faire. J'ai appris que le Spectacle des Marionnettes, qui a eu tant de succès pendant la Foire, doit se fixer pour toujours à Leipsick, mais comme il lui manque des Acteurs pour représenter les jeunes gens riches & les femmes de distinction, il faudroit rassembler les Machines qui peuvent être dispersées de côté & d'autre, les aggréger à la Troupe, & les faire paroître sur la scène ".

ARTI-

ARTICLE QUATRIEME.

HERMANNI CANNEGIETERI *J. C. & Anteceſſoris Obſervationum Juris Romani Liber Primus, in quo plurima Juris Civilis, aliorumque Auctorum loca explicantur & emendantur.*

C'eſt-à-dire,

OBSERVATIONS SUR LE DROIT ROMAIN, où l'on explique & corrige un grand nombre de paſſages du Droit Civil & de divers autres Auteurs, Livre I. par Mr. le Profeſſeur H. CANNEGIETER &c *Franeker* 1768. *pp* 208. ſans l'Epitre Dédicatoire qui en a 12 (*).

L'Ouvrage dont on vient de lire le titre, eſt dédié à Mr. *de Bleiswyck*, Conſeiller

(*) *Cet Extrait nous a été fourni.*

ſeiller Penſionaire de la Ville de *Delft*, Homme d'Etat, tel qu'on en trouve rarement dans tous les temps, & plus rarement encore dans le ſiècle où nous vivons; qui lors de ſes études, étoit un modèle d'application & de goût; & qui par le choix de ſes occupations, a montré à ceux qui ſe deſtinent aux emplois publics, le chemin qu'il faut prendre pour les remplir dignement. Si Mr. *de Bleiſwyck* mérite l'hommage que lui fait notre Jurisconſulte, celui-ci à ſon tour mérite toute l'attention & l'eſtime de celui à qui il l'adreſſe. Mr. CANNEGIETER eſt un Savant diſtingué, qui s'élève au deſſus des Jurisconſultes ordinaires, comme *Newton* s'eſt élevé au deſſus des Phyſiciens de ſon temps, & *Leibnitz* au deſſus des Philoſophes de ſon ſiècle. Tout eſt bien dit, & bien penſé dans ces Obſervations: jugement exquis, érudition immenſe, élégance de ſtyle, rien ne manque ici pour attacher les amateurs de la belle Littérature & du Droit Romain.

Nous ne pourrons guère qu'indiquer les

les ſujets de ces Obſervations. Elles ſont diviſées en 24 Chapitres & ont principalement pour but d'expliquer & d'interpréter des endroits obſcurs, que l'on trouve dans les Loix, qui nous ſont parvenues des Romains. Nous allons les parcourir, & en détacher quelques obſervations, afin de faire connoître la nature, le goût, & le mérite de cet Ouvrage. Si nous citons les paſſages en Latin, qu'on faſſe attention qu'il ne s'agit pas ici d'une matière que l'on puiſſe mettre à la portée du vulgaire.

Le premier Chapitre roule ſur le paſſage ſuivant de la *l.* 42. *pr. ff. de bon. libert. Filius, qui patri heres extitit, fratrem exheredatum adrogavit, atque ita herede co-relicti defunctus eſt: bonorum poſſeſſione libertum patris naturalis exheredatus non habebit; nam cui non exheredato talis adoptio noceret, nocere debet exheredato, quoniam pœna, quæ legibus aut edicto inrogaretur, adoptionis remedio non oblitteraretur.* Notre Savant montre que le Légiſlateur, ne voulant point que l'adoption pût être employée pour ſe ſouſtraire à quelque peine, cet-

te ſeule réflexion ſuffit pour comprendre pourquoi il eſt ſtatué dans cette loi-ci, qu'un fils, déshérité par le père & adopté par ſon frère, ne peut point réclamer les biens délaiſſés par l'affranchi de ſon père. Le ſecond Chapitre nous explique un paſſage des Pandectes, par lequel il ſembleroit que le Juriſconſulte *Servius* ſe trouveroit d'accord avec le Juriſconſulte *Mucius*, ſur la queſtion ſi une ſociété de deux perſonnes peut ſubſiſter, dans laquelle l'un des aſſociés ſeroit pour les deux tiers du gain, & le tiers du dommage, & l'autre pour les deux tiers du dommage & le tiers du gain. En changeant *le nec*, qui ſe trouve dans la *l.* 30 *ff. pr. ſoc.*, en *recte*, toute la difficulté diſparoît. Le même Chapitre explique deux endroits d'*Aulus Gellius L. IV. C. I. Noct. Att.* Dans le troiſième l'Auteur expoſe la raiſon pourquoi il juge qu'il faut ſubſtituer *Militibus* à *Marcus* dans les fragmens d'*Ulpien*, *tit.* 20 §. 10. où on lit, *Divus Auguſtus* MARCUS *conſtituit*, *ut filius familiæ miles de eo peculio, quod in caſtris adquiſivit, teſtamentum facere poſſit.* Le

qua-

quatrième Chapitre a pour objet, de concilier différens paſſages des Anciens, dans leſquels il eſt parlé du deuil, que portoient les femmes. Le cinquième nous donne une interprétation de la *l.* 27. *C. de teſt.* Notre Auteur prouve contre Mr. *Job. G. Marckart*, que *Juſtinien* a changé la diſpoſition d'*Honorius* en prenant un milieu: & que ſuivant cette *l.* 27. il falloit également le laps de dix ans, & la révocation du Teſtateur, pour annuller le Teſtament: il nous expoſe dans ce Chapitre la marche, ſi je puis m'exprimer ainſi, du Droit Romain relativement aux Teſtamens; & démontre que ſuivant l'eſprit des Loix Romaines il n'y a aucune abſurdité dans l'application de la *l.* 35. *ff. de R. J.*, ni dans l'annullation des Teſtamens par le laps du temps. La partie hiſtorique de ce Chapitre peut ſervir de preuve avec combien peu de raiſon on applique aux Nations étrangères les diſpoſitions du Droit Romain, ſans réfléchir aux diſtinctions à faire: & le Chapitre VI., dans lequel l'Auteur diſcute l'équité de la Conſtitu-

tion d'*Honorius*, par laquelle les Testamens ne sont valides & ne subsistent que pour dix ans, peut nous en convaincre davantage. Elle est énoncée ainsi:

Iidem A. A. Palladio P. F. V.

Ne quis post diem mortis scriptis ante decennium testamentis præsletur adsensus nullisque penitus viribus scriptura hujus modi tempore antiquata taxetur; præsertim, si cum voluntas continuata persliterit, brevis mora sit recentibus vetustatem innovare temporibus: vix enim fieri potest, ut per hæc tempora, quæ fidei amore contraximus, omnem testium conscientiam mors conjurata surripiat. Et revera nefas est, ut antiquæ deliberationis ordinatio voluntas postrema dicatur. Datum X. Kal. Jul. Rav. D. D. N. N. Honorio XII. & Theod. VIII. A. A. Coss.

Cette Constitution a eu force de loi pendant 100. ans, & voici comment notre savant Jurisconsulte en parle. Le motif des Testamens, dit-il, étoit, chez les Anciens, très différent de celui qui

qui nous y porte aujourd'hui. Bien des gens ignorent cela; il n'eſt donc pas rare qu'ils ſe trompent ſur la nature, les effets, & la force des dernières volontés, qui étoient en uſage chez les Anciens. Ceux-ci avoient non ſeulement coutume de diſpoſer, dans leurs Teſtamens, de l'héritage, de faire des legs, des fidei-commis, d'ordonner les funerailles, objets auxquels nos dernières volontés ſe bornent ordinairement; mais ils étoient encore dans l'uſage d'y parler librement de leurs parens, de leurs amis, de leurs ennemis, de ceux avec leſquels ils avoient quelque liaiſon; ſans en excepter même les grands. Ce que la crainte, l'honnêteté ou la décence les avoit empêché de dire durant leur vie, ils le mettoient dans leur Teſtament; & comme on étoit réputé remplir les devoirs de l'honnêteté, & de la gratitude, ſi on donnoit des louanges à ceux auxquels on étoit attaché par les liens du ſang, ou de l'amitié, ou dont on avoit reçu quelques bienfaits, ſi on leur donnoit l'héritage, ou quelque legs; ainſi, de

l'autre côté, la ſolemnité exigeoit qu'on chargeât ſes ennemis de malédictions. Le jugement que l'on portoit ainſi de ſes amis & de ſes ennemis étoit réputé vrai, parce qu'il ſe faiſoit dans un mourant, ou du moins par quelqu'un qui, à ce que l'on ſuppoſoit, penſoit à la mort, & voilà pourquoi les dernières volontés & les Teſtamens furent appellés des *jugemens* (*judicia*). Avoit-on négligé ce devoir, ou l'avoit-on mal rempli, on étoit regardé comme un impie, comme un ingrat, & il n'étoit pas rare de voir rompre ces Teſtamens comme inofficieux. C'eſt même de là que la plainte du Teſtament inofficieux a pris ſa première origine. Mille raiſons pouvoient donc obliger & obligeoient réellement les Anciens de changer leurs Teſtamens; & perſonne ne taxera l'Empereur *Honorius* d'avoir manqué de ſageſſe, lors qu'il ſtatua qu'après dix ans écoulés les Teſtamens ne ſeroient plus reſpectés. *Honorius* avoit raiſon de croire, & c'eſt la première raiſon qu'il donne lui-même de ſa Conſtitution, qu'après

qu'après dix ans écoulés un homme ne pouvoit avoir à tous égards la même volonté qu'il avoit exprimée avant ce temps-là: car, comme on l'a vu, il ne s'agiſſoit pas ſimplement, dans ces Teſtamens, de nommer un héritier, de donner des tuteurs à un enfant, & de faire des legs, mais d'ouvrir ſon cœur, & d'exprimer ſans détours & ſans déguiſemens les ſentimens qu'on avoit pour ſes amis, pour ſes ennemis, & pour tous ceux avec leſquels on avoit des liaiſons, & d'en rendre raiſon avec franchiſe. De ſorte qu'on trouvoit, dans les Teſtamens des Anciens, ſuivant l'expreſſion de *Pline*, *Lib.* 8. *Litt.* 18. le miroir des mœurs; & comment ſeroit-il poſſible qu'un eſpace de dix ans eût conſervé ces ſentimens dans toute leur force? Notre Savant confirme ſon opinion par l'exemple de *Domitius Afer*, dont *Quintilien* parle, *Inſt. Orat. 6. c. 3.* & fait voir que cet endroit de *Quintilien*, qui a arrêté bien des Savans, ne demande aucune correction, ſi ce n'eſt peut-être celle de lire, pour *offendes*, *offendis*,

fendis, que Mr. CANNEGIETER préfére.

La ſeconde raiſon qu'*Honorius* donne de ſa Conſtitution, c'eſt qu'il n'eſt guère poſſible que la mort n'enlève tous les Témoins dans l'eſpace de temps, qu'un Teſtament peut durer, s'il reſte valide depuis le moment qu'il a été fait juſques à la mort du Teſtateur. Il en reſtraint l'effet à dix ans, en conſidération de la *foi*, c'eſt-à-dire, de la *probation*, ou du moyen de preuve: parce qu'à l'ouverture du Teſtament, les Témoins étoient appellés pour reconnoître leur ſignature. Au reſte notre judicieux Juriſconſulte remarque, que la particule *non*, que *Gothofredus* juge avoir été omiſe devant les mots *per hæc tempora*, convient mieux devant *omnem*: il obſerve encore que *Gothofredus* ſe trompe, en rapportant *tempora* aux dix années; au lieu de les rapporter à tout le temps que valoit autrefois un Teſtament; & que *Mackartus* n'a pas bien pénétré le ſens & l'eſprit de la Loi dont il eſt ici queſtion.

La

La troisième raison qu'*Honorius* donne de sa disposition, c'est qu'il est peu raisonnable de nommer *dernière volonté*, l'effet d'une délibération ancienne. *Gothofredus* prétend que cette raison est indigne d'un Jurisconsulte : mais notre Savant fait très bien sentir qu'il faut distinguer ici le sens des paroles de l'Empereur relativement au droit établi, du sens moral, dans lequel il les emploie proprement. Il ne s'agit pas ici de rechercher si de droit une volonté exprimée il y a bien des années, doit être tenue pour *dernière*; mais si effectivement elle l'est par sa nature, & s'il est vraisemblable qu'elle le soit.

Le Chapitre VII. éclaircit la *l.* 63. §. 1. *ff. de Cond. & Dem.* La correction que notre Auteur fait à cette Loi, en changeant le *cum nubere jubetur*; en *cum nubet nubere jubetur*, nous paroît préférable aux autres qu'il rapporte.

Le Chapitre VIII. a pour objet d'éclaircir la *l.* 5. *de Interd. & releg.* On sait que cette Loi a occupé les plus savans Interprètes, & que le célèbre &

judicieux *Noodt* n'a pu venir à bout de la concilier avec la *l.* 7. *eod.*, ni l'expliquer qu'en changeant le mot *triplex* en *duplex*; ſubſtitution approuvée par l'incomparable *Schulting*. On ſera étonné de voir la ſimplicité, l'élégance & la facilité avec leſquelles notre Auteur diſſipe la contradiction apparente qui a arrêté ceux qui l'ont précédé.

Le IXe. Chapitre a pour objet la 4. *l. ff. de pœnis*, énoncée ainſi, *Relegati, ſive in Inſulam deportati, debent locis interdictis abſtinere, & hoc jure utimur, ut relegatus interdictis locis non excedat: alioquin in tempus quidem relegato perpetuum exilium, in perpetuum relegato inſulæ relegationis, in inſulam relegato deportationis, in inſulam deportato pœna capitis irrogatur: & hæc ita, ſive quis non exceſſerit in exilium intra tempus, intra quod debuit, ſive etiam alias exilio non obtemperaverit: nam contumacia ejus cumulat pœnam, & nemo poteſt commeatum, remeatumve dare exuli, niſi Imperator ex aliqua cauſa.* Les Savans n'y ont vu du jour que par quelque altération.

Notre

Notre Auteur l'explique naturellement, en remarquant, qu'il faut faire attention qu'on pouvoit être banni soit de certains endroits, soit de tous les endroits, excepté un seul, ou être relegué dans une Isle. Et voici l'effet de ces différentes espèces de relegation: dans le premier cas, le banni pouvoit aller par-tout excepté dans les endroits dont il étoit banni; dans le second cas il ne pouvoit aller nulle part que dans l'endroit dont il n'étoit point banni; & dans le troisième cas, il devoit passer sa vie dans l'Isle, dans laquelle il étoit relegué. Ainsi lors que *Marcien* se sert de cette locution: *& hoc jure utimur, ut relegatus interdictis locis non excedat*, il parle du droit qui avoit lieu dans le temps qu'il écrivoit; & marquoit non pas que le relegué ne pouvoit pas *sortir des endroits interdits*, mais qu'il ne pouvoit pas sortir des endroits dans lesquels il étoit relegué. Ce Chapitre contient d'autres observations particulières, toutes savantes & très curieuses.

Dans le Xe. Chapitre notre Auteur traite

traite une queſtion fort importante; ſavoir ſi la captivité donne un juſte droit de divorce? Le célèbre NOODT tient pour l'affirmative; notre Auteur prouve la négative; ſe fondant principalement ſur la *l.* 6. *ff. de divort. & repud. & Novell.* 22. *c.* 7. par leſquelles il eſt défendu à une femme, dont le mari eſt captif, & qu'on ſait être en vie, de contracter un nouvel engagement, & qui lui ordonnent d'attendre cinq ans, ſi on ignore ſa vie ou ſa mort. Notre Savant remarque avec raiſon, que rien n'eſt plus contraire à l'eſprit, & à l'équité des Loix de Rome, que le ſentiment de ceux qui prétendent, que, ſuivant les mœurs des Romains, un mariage étoit diſſous dès le moment que le mari ou la femme ſe trouvoit entre les mains de l'ennemi: il fait voir que ce ſentiment répugne même à pluſieurs diſpoſitions particulières du Droit Romain: il refute les raiſons ſur leſquelles on le fonde; & en diſcutant cette matière, il répand du jour ſur pluſieurs paſſages obſcurs du Droit Romain, entre autres ſur la *l.* 45. *ff.*

de

de Rit. Nupt., ainſi que ſur la *l* 56 *ff ſolut. mat.*

La *l* 1. *ff. de decret. ab ordin. fac*, fait le ſujet du Chap. XIe. On y lit.

Medicorum intra numerum præfinitum conſtituendorum arbitrium non Præſidi provinciæ commiſſum eſt, ſed ordini & poſſeſſoribus cujuſque civitatis, ut certi de probitate morum, & peritia artis eligant ipſi, quibus ſe liberosque ſuos in ægritudine corporum committant. L'illuſtre *Byncker shoek* n'a ſu ſe tirer de ce paſſage; *non intelligo* (dit-il *Obſ. l. 1. C. 15.*) *qui ibi ſint poſſeſſores Civitatum, nec quemquam reperi, qui dixit.* Mr. Cannegieter fait voir que ce qu'on exprimoit à Rome, par le Sénat & le Peuple, ſe nommoit, dans les Places, Villes, ou Cités connues ſous le nom de *Coloniæ* & *Municipia*, *Ordo* & *Poſſeſſores*; & que le mot *Poſſeſſores* déſignoit cette claſſe de perſonnes, que l'on nommoit à Rome *Equites*, ou qui ſuivoient immédiatement ceux que l'on déſignoit ſous le nom d'*Ordo*.

Notre habile Juriſconſulte explique dans le Chap. XII. la *l.* 4. §. 3. *de his qui not. infam.*, par un leger change-

ment:

ment: on y lit entre autres ces mots: *ſive balneator fuerit, veluti in quibuſdam Provinciis fit, in balineis ad cuſtodienda vertimenta conducta habent mancipia hoc genus obſervantia in officina;* il les change ainſi, *ſive balneator fuerit & (velut in quibuſdam Provinciis fit) in balineis ad cuſtodienda veſtimenta conducta* habeat *mancipia hoc genus obſervantia in officina.*

Mr. CANNEGIETER commence le XIIIe. Chapitre par remarquer, que ſi on étoit inſtruit des motifs qui ont porté les Anciens à faire certaines loix, à adopter certains uſages, & à admettre certaines coutumes, qui nous paroiſſent peu convenables ou extraordinaires, on ne ſeroit pas ſi preſſé à s'en mocquer. Paſſant de cette réflexion à la néceſſité dans laquelle les Romains ſe ſont trouvés d'uſer de marques & d'expreſſions propres à frapper l'eſprit & l'imagination d'un Peuple ignorant & ſtupide, il nous indique la raiſon pourquoi l'uſage de l'anneau a été ſi généralement reçu chez eux. L'anneau eſt la marque d'un lien

in-

indiſſoluble: à cauſe de cela on s'en ſervoit pour exprimer entre autres la foi conjugale; & pour la déſigner avec plus d'énergie, l'anneau conjugal étoit fait de fer. L'anneau exprimoit encore en général l'indiſſolubilité d'un engagement. Etoit-il queſtion de donner ſa parole, d'engager ſa foi; on ne ſe contentoit point de l'expreſſion de la bouche & de l'écriture; on vouloit encore qu'on le ſignifiât par un ſymbole: il falloit l'empreinte de l'anneau: voilà pourquoi l'empreinte de l'anneau étoit requiſe dans les Actes, & ſur-tout dans les Teſtamens des Anciens, comme on le voit *l.* 22. §. 5. *ff. qui teſt fac poſſ.* Ceux qui s'imaginent que l'uſage de porter un anneau, ou une bague, a été introduit par un goût pour la parade, peuvent ſe détromper, en liſant un paſſage de *Macrobe*, que notre Savant cite, & que voici. *Veteres* (dit cet Ecrivain, *Saturnal.* 7. *c.* 13.) *non ornandus ſed ſignandi cauſſa annulum ſecum circumferebant; unde nec plus habere quam unum licebat, nec cuiquam niſi libero: quos ſolos fides* DE-

CERET

CERET *quæ ſignaculo continetur.* On lit *diſcerneret* dans les autres Livres & Manuſcrits. Peut-être, dit Mr. CANNEGIETER, faut-il lire *deceret & diſcerneret*; & il donne une raiſon très plauſible de cette conjecture.

Le XIVe. Chapitre eſt deſtiné à l'interprétation de la *l.* 44. §. 1. *ff. de Religioſ.*, & le XVe. à prouver que *Papirius*, dont parle *Denys d'Halicarnaſſe* dans ſon troiſième livre, eſt différent de *Papirius*, dont parle *Pomponius l.* 2 §. 2. *de orig. Jur.* Il s'agit dans le XVIe. Chapitre d'une queſtion fortement agitée entre les Interprètes du Droit Romain, ſavoir ſi ce qui eſt ſtatué dans les Loix des XII. Tables ſur la ſection ou la diviſion d'un débiteur, doit être pris au pied de la lettre, & s'entendre de la diviſion de ſon corps ou de celle de ſon bien? Notre Auteur prétend que la diviſion, que la Loi porte, doit être entendue du corps & non pas des biens, & il avoit déjà ſoutenu cette opinion, dans une Diſſertation académique, lors qu'il prit les degrés de Docteur en Droit. Ici il répond à la

à la principale objection qu'on fait à son sentiment, & qui est prise de l'inhumanité & de la cruauté qu'il y auroit dans cette disposition de la Loi, si elle devoit être interprétée ainsi. Il observe, qu'il ne s'agit pas ici de la question, si la Loi seroit cruelle & inhumaine, mais si elle a eu lieu effectivement. Les Romains, ajoute-t-il, en ont eu qui ne l'étoient pas moins, & qui l'étoient même davantage. Témoin leur pouvoir extrême sur leurs enfans, & les punitions qu'ils avoient droit d'infliger même à leurs épouses, qu'ils pouvoient, au rapport de *Valerius Maximus*, *lib.* 6. *cap.* 3. *n.* 9., & de *Gell. Noct. Attic. lib.* 10. *cap.* 23., tuer à coups de verges pour avoir bu trop de vin. La dureté ou la cruauté de la Loi n'est donc pas une raison pour rapporter la section du débiteur à celle de ses biens: il y a plus. La Loi n'étoit pas préceptive, mais permissive. Un débiteur avoit les moyens d'éviter la peine dont la Loi le menaçoit. Ses amis, ses parens pouvoient le sauver soit en payant, soit en répondant pour lui. Son Patron

étoit dans la néceſſité de le faire s'il en imploroit la protection. Ces mêmes Loix des XII. Tables portoient, *Patronus ſi Clienti fraudem fecit, ſacer eſto.* Et encore ſi le pauvre débiteur ſe trouvoit deſtitué de tous ces ſecours, il pouvoit offrir ſon induſtrie & ſon travail, & réclamer l'autorité du Préteur, ſi un créancier étoit aſſez dur pour refuſer cette offre. La manière de procéder y invitoit même le débiteur, & la Loi lui montroit le chemin d'éviter la peine par un accommodement. La peine ne pouvoit donc avoir lieu que pour un débiteur aſſez mal aviſé & têtu, pour préférer le ſupplice aux voies qui pouvoient l'en délivrer. Un homme de cette trempe n'arracheroit guère des larmes, ſi on le voyoit mettre en pièces par ſes créanciers. Or comme il n'eſt pas croyable qu'il y ait jamais eu à Rome un débiteur auſſi peu diſpoſé à ſon ſalut, c'eſt là ſans doute la cauſe, dit notre Savant, qu'on ne trouve non plus aucun exemple dans les Annales, que ce ſupplice ait jamais été infligé.

Le

Le XVIIe. Chapitre nous montre comment on peut corriger & redreſſer pluſieurs endroits du Droit Romain, en y faiſant un léger changement. Notre Auteur en donne pluſieurs exemples, qu'il ſuffit d'indiquer pour animer les curieux à voir dans l'Ouvrage même comment Mr. CANNEGIETER y procède. Le premier ſe trouve au §. 2. *Inſt. quib. alien. lic. vel non.* L'exemple qui y eſt propoſé eſt manifeſtement contraire à la régle: il s'agit d'ôter cette contradiction. Le ſecond eſt dans la *l.* 31. §. 1. *ff. de adim. vel transf. leg.* Le troiſième eſt celui de la *l.* 20. §. 5. *ff. qui teſt. facere poſſ* où *Ulpien* dit, *Eum qui lege repetundarum damnatus eſt, ad teſtamentum adhiberi poſſe exiſtimo.* Il faut HAUD *adhiberi poſſe exiſtimo*, ainſi que l'enſeigne le Juriſconſulte *Paul* in *l.* 15. *ff. de teſtib.* Le quatrième eſt pris de *rec. ſent. lib.* 3 *tit.* 6. §. 34. Voilà quatre exemples d'une correction faite en ajoutant la particule négative: en voici d'autres dans leſquels notre Savant redreſſe le texte en re-

tranchant cette particule. Il prend le premier de la *l.* 37. *ff. fam. erciſc.* où nous liſons *qui familiae erciſcundae judicio agit, non confitetur adverſarium ſibi eſſe cohæredem.* Le *non* eſt manifeſtement de trop: liſez pour *non, mox* ou *modo*, & le ſens de ce paſſage ſera d'accord avec la diſpoſition du Droit, qui ne donne pas l'action *fam. erciſc.* à moins qu'on ne reconnoiſſe ſa partie pour cohéritier. Le ſecond exemple eſt le paſſage ſuivant de Tacite *in vita Agricolæ c.* 30. *&* 31. *nos integri & indomiti & in libertatem non in preſentiam laturi, primo ſtatim congreſſu non oſtendemus, quos ſibi Caledonia viros ſepoſuerit.* Mr. CANNEGIETER le rend intelligible en liſant ainſi: *nos integri & indomiti & in libertatem proni in præſenti arma laturi &c.* & rend raiſon de cette leçon. Voici comme il redreſſe la *l.* 14. §. 3. *ff. de alim. leg.* par la particule *nec. Nam & hauſtus aquæ ut pecoris ad aquam appulſus, eſt ſervitus perſonæ,* nec *tamen ei, qui vicinus non eſt, inutiliter relinquitur.* Les trois dernières lettres du mot *perſonæ* ont

ont vraiſemblablement donné lieu à l'omiſſion de *nec*; omiſſion qu'il faut attribuer aux Copiſtes, qui leur étoit aſſez ordinaire, & par laquelle ils ont ſouvent altéré les Loix. L'habile Profeſſeur expoſe pluſieurs autres corrections, faites *geminationis ope*, c'eſt-à-dire par la répétition de quelques lettres d'un mot précédent ou ſuivant. Ainſi dans la *l.* 3. §. 6. *ff. ad exhib.* il lit, au lieu de *ut exhibitis poſſim vindicare*, *ut exhibitis* IIS *poſſim vindicare*. Il reſtitue dans la *l.* 1. §. *ff de leg. Pomp. de parr.* le mot *ſocerum*, qui vraiſemblablement a été omis par le Copiſte, & en conſéquence il lit, *generum* SOCERUM *ſocrum*, *vitricum*. De même dans la *l.* 1. *ff. de Cond. & demonſtr. aut dies incertus*, CERTUS, *aut conditio adſcribitur*: & dans la *l.* 2. §. 1. *ff. de vi bon. rapt. neque debet publico judicio privati actione præjudicari*, QUOD *quidam putant*. Voici comment notre profond Juriſconſulte redreſſe ces mots: *ſed & tergeminos ſenatores cinctos vidimus Horatios*; paſſage ſurement corrompu par la faute du Copiſte, paſſage qui a donné

bien de l'exercice aux Savans; & qui ſe trouve dans la *l.* 3. *ff. ſi pars hered. petat.* Mr CANNEGIETER lit, & rend raiſon pourquoi il lit, *ſed & tergeminos eſſe natos & Curiatios vidimus, vidimus Horatios* Le paſſage d'*Ulpien* in *Fragm. tit. XXIV.* §. 17. où nous liſons; *Pœnæ cauſſa legatur, quod coercendi heredis cauſſa relinquitur, ut faciat quidem aut non faciat, non ut legatum pertineat,* eſt obſcur: ce *non ut legatum pertineat* eſt corrompu. L'illuſtre *Byncker shoek* a cru pouvoir le redreſſer en tranſpoſant le *non* & l'*ut*, & en liſant ainſi, *ut legatum non retineat*: Mr. *Rover* a propoſé une autre correction: notre Auteur préfére de lire, *non ut legatum ad eum pertineat*; & croit que dans la *l.* 30. *ff. damn. inf.* il faudroit lire auſſi *damni infecti ſtipulatio* EO *pertinet etiam ſi...* La *l.* 9. *pr. ff. de pœn.* a intrigué les Savans. Mr. CANNEGIETER juge que toute la difficulé eſt levée, ſi l'on répète le mot *tempus nonnunquam in perpetuum interdicunt, nonnunquam ad tempus;* TEMPUS *vel annis metiuntur &c.* Il nous propoſe différentes corrections

rections dans le Chapitre XVII. Entre autres de ſubſtituer *emolumentum* à *velamentum*, d'ajouter *aut*, & de lire *pretium enim operæ aut artis emolumentum*, pour *pretium enim operæ artis eſt velamentum*. Il juge qu'on peut lire dans la *l.* 50. *ff. de Rit. nupt. verendus*, pour *ferendus*, & que dans la *l.* 12. §. 2. *de furt.*, il faut changer le *non* en *don*, là où on lit, *& ſic fit, ut non teneatur furti & agat*: le *don* étant ſouvent employé par abréviation pour *dominus*. Il fait enſuite quelques remarques ſur l'origine & la ſignification du mot *poſſeſſio*, & reprend ce ſujet dans le Chapitre ſuivant. Ses obſervations prouvent comment on peut trouver le véritable ſens de quelques Loix, ſi l'on fait attention aux différentes ſignifications, dans leſquelles un mot a été employé par les Juriſconſultes. Dans le Chapitre XX. le célèbre Profeſſeur recherche ſi le mot *divus* a été attribué uniquement aux Empereurs déjà morts, ou ſi on leur a donné auſſi cette flatteuſe épithète durant leur vie: recherche d'autant plus utile, qu'elle ſert à con-

ſtater le temps de certaines Loix, celui de quelque Droit particulier, ainſi que le temps dans lequel un Juriſconſulte, qui nous a laiſſé la connoiſſance de quelque Droit, l'a transmis à la poſtérité ; & qu'au moyen de ces éclairciſſemens pluſieurs Loix deviennent très intelligibles, qui ſans cela paroiſſent d'une obſcurité, qu'on ne peut leur ôter.

Outre pluſieurs ſavantes explications & interprétations que l'on trouve dans le Chapitre XXI., Mr. CANNEGIETER nous indique de lire dans la *l.* 40. §. 1. *ff. de damn. inf.*, *ædificio*, au lieu de *Beneficio*. On ſait que le mot *Beneficium* vient très mal dans cette Loi, & que des Juriſconſultes du premier ordre ont tâché d'y faire un correctif. La ſignification du mot *Littus* fait le principal objet du Chap. XXII. Le XXIIIe. contient des obſervations ſur quelques endroits de la paraphraſe de *Theophile* ; & le XXIVe. eſt deſtiné à rétablir le véritable ſens de la *l.* 14. *ff. de tranſact.* A cette occaſion notre élégant Auteur fait

fait obſerver, que nous ne pouvons guère nous aſſurer que les réponſes des Jurisconſultes, telles qu'elles nous ſont parvenues, ne ſoient pas corrompues; il remarque qu'elles ont été recueillies en grande partie ſans leur participation, & à leur inſçu; qu'on les a ſouvent mutilées & données comme ſi elles étoient ainſi ſorties de la plume des Jurisconſultes, auxquels on les a attribuées, tandis que ſouvent elles n'ont été formées que ſur des avis de bouche; & que, pour ce qu'on a recueilli d'eux en écrit, on a bien des fois rempli, par des conjectures, les lacunes qu'on trouvoit dans leurs cahiers. De là cette obſcurité qu'on leur reproche, & qu'on devroit mettre plutôt ſur le compte de ceux, qui ont pris la liberté de s'ériger en éditeurs de leurs ſentimens.

Voila, autant que nous l'avons pu faire, pour ne pas trop nous éloigner du plan d'un Journal François, une idée du travail de Mr. CANNEGIETER. Ceux qui ſont au fait des matiè-

res, y verront du moins le goût de l'Auteur & sa façon de lever les difficultés, qui nous arrêtent sur le sens des Loix Romaines, plus ou moins obscures. Ses corrections, ses émendations, & ses interprétations sont souvent hardies; & par là elles ne plairont pas également à tous les Jurisconsultes. Ceux surtout qui regardent les *Pandectes* comme un recueil sacré, dans lequel on ne peut sans crime soupçonner des fautes & des contradictions, ne s'accommoderont point des erreurs, que notre Savant attribue à la négligence des Copistes, & cependant, si nous faisons attention aux fautes que commettent les Compositeurs d'imprimerie, & qui répondent assez bien à celles, dans lesquelles Mr. CANNEGIETER suppose ou prouve que les Copistes sont vraisemblablement tombés, on ne trouvera rien que de naturel & d'ingénieux dans ses conjectures, qui d'ailleurs marquent toujours un génie vaste, pénétrant & aussi judicieux que fertile.

ARTI-

ARTICLE CINQUIEME.

LES QUATRE PARTIES DU JOUR. Poëme, traduit de l'Allemand de Mr. ZACHARIE. A *Paris* chez *J. B. G. Muſier*, fils, *in* 8. *pp.* 163.

CEt Ouvrage eſt dans le genre du Poëme des Saiſons, & Mr. ZACHARIE a choiſi *Thompſon* pour ſon modèle: tous deux en chantant les beautés de la nature, invitent les hommes à célébrer ſon Auteur. On ne ſauroit donner trop d'éloges à ce genre, qui ramène la Poéſie à ſa première deſtination. Malgré quelques négligences, la Traduction de cet Ouvrage nous a paru ſouvent élégante; il eſt vrai que parmi la foule d'images neuves & riantes dont il eſt rempli, il en eſt qui paroiſſent étranges, quand elles ſont tranſportées dans notre Langue; cependant le Traducteur n'auroit pu les ſupprimer ſans ôter à ce Poëme l'air original qu'on lui trouve.

Nous

Nous ne nous arrêterons point à ſa Préface, il gagnera davantage à être connu par ſa Traduction. Voici quelques traits du Tableau de l'Aurore. „ Déjà la Nuit ſilentieuſe fait ſigne de ſon ſceptre de plomb aux Enfans de l'Ombre: ils quittent le Ciel, & ſe précipitent à ſa ſuite dans les cavernes qui ſont aux extrêmités de la Terre. Le voile de nuages, dont la Nature s'étoit enveloppée, ſe relève inſenſiblement, & ſes plis ondoyans ſe raſſemblent ſans bruit: Le feu des étoiles eſt entiérement *effacé*, la gracieuſe Avant-courrière du Matin brille ſeule dans les plaines du Ciel: les derniers Songes agitent leurs ailes bigarrées ſur la tête des humains. Alors l'Imagination prend ſon panache & s'élance dans ſa carrière: errante, & toujours incertaine dans ſon vol, elle s'élève dans les champs de l'Ether, d'où elle ſe précipite dans des cavernes affreuſes à travers des rochers hériſſés de pointes, & des flots mugiſſans. Tantôt l'Extaſe la tranſporte dans des prairies riantes & lumineuſes, où elle entend la voix des Sirènes

&

& s'assied à la table des Dieux & des Fées; tantôt elle arrive par des déserts horribles, à des tombeaux antiques, où se nourrissant d'idées mélancoliques, elle se couvre de crêpes & de lambeaux funèbres, jusqu'à ce que le matin dissipant ses phantômes, un bruit leger vienne la tirer de son égarement & inviter l'homme à ouvrir les yeux aux rayons de la lumière bienfaisante. — Un doux prélude, ou plutôt un silence attentif, prépare au concert universel qui va partir des bois, au premier regard du Soleil. Il se cache encore, mais on voit qu'il approche. L'Aurore presse ses chevaux dociles; elle éteint avec son aile couleur de rose, les plus vifs flambeaux du Ciel, & peint les nuages de jaune, de verd & de pourpre. Déjà l'Aigle impatient s'élance d'un vol rapide dans la haute région de l'air: il veut offrir au Soleil le premier hommage des habitans de la terre. — Mais pourquoi, lorsque toutes les voix de l'univers s'accordent à célébrer l'Auteur de tant de merveilles, l'homme seul reste-t-il muet? Que vois-je?

je? ſans être effrayé de l'image de la mort qu'il vient de quitter, l'homme ſe lève & ne rend point graces au Créateur tout puiſſant qui le conſerve à la vie!... Eſt-il donc lui-même un Dieu, pour ſe croire indépendant? . . . Non, je vois des mains s'élever vers le Ciel, & des genoux ſe fléchir devant le Créateur. Que toute la terre paſſe du ſommeil à l'adoration; que l'ame, ravie du ſpectacle de l'Aurore, tombe dans une extaſe profonde; où contemplant toutes les merveilles ſenſibles, elle ne voie dans toutes choſes que la main du Créateur mille fois reproduite. "

„ O Muſe bienfaiſante! tranſporte moi ſur cette montagne couverte de bois, pour aſſiſter à l'entrée triomphante de l'Epoux de la Terre; conduis moi ſous ces feuillages ſacrés, où la *frayeur* inſpire la piété; que mes premiers ſoupirs s'élèvent au Ciel avec l'encens du matin.... Me ſuis-je éveillé moi même? eſt-ce ma main qui a pu r'ouvrir mes paupières, que le prélude d'un ſommeil éternel avoit fermées ſi puiſſamment?... Com-

man-

mandois-je à mon ame errante, comme hors de moi? . . . Non; je reconnois la main secourable qui a daigné conserver mon être; & restant dans une muette extase, la dévotion me saisit & m'éleve sur ses ailes ardentes, jusqu'à la hauteur des nuages. Tout l'hémisphère se développe à mes regards; des nations à côté des nations célèbrent le Dieu du Ciel par des cantiques multipliés — les langues de cent peuples, les chants de mille sectes invoquent le Souverain des esprits & des mondes. O Eternel! devant qui les Trônes s'abaissent, reçois les vœux & les hommages de tes créatures: entends les soupirs du sauvage errant, qui, les bras étendus vers toi, brûle d'une dévotion plus pure que celle de ces hypocrites Chrétiens, sans cesse courbés devant tes autels. Tu me vois au pied de ton Trône où vont mourir les premiers rayons du Soleil levant: je m'humilie devant toi, & pendant que ma harpe accompagne les accens de ma voix, tu pénètres au fond de mon ame pour y recevoir un hommage plus expressif

preſſif & plus digne de toi &c. ".

Voici comment le Poëte exprime le même ſentiment dans un autre endroit. „ Tandis que tranſporté par mes pieuſes rêveries, je marche dans les ombres, & que tout occupé de la grandeur de Dieu, je brûle pour lui le parfum le plus pur ſur le vaſte autel des Campagnes, un nuage rayonnant & rempli de gloire s'ouvre devant moi: des chœurs d'Anges ſemblent deſcendre vers moi, & mêler leur céleſte mélodie à mes chants mortels ".

Pour animer & varier les tableaux de la Nature, Mr. ZACHARIE peint les mœurs, les travaux, & les amuſemens champêtres: il les oppoſe aux intrigues des Cours, au tumulte des Villes, aux paſſions, & aux plaiſirs de leurs habitans; quelquefois il fait des digreſſions ſur la Muſique, la Poéſie, &c. En voici une ſur le peu d'encouragement qu'on donne aux Poëtes de ſa Nation. „ Où ſont ces Mécènes que la France poſsède, & qui ſavent avec tant de goût & de généroſité récompenſer à la fois les Poëtes & les

Artiſtes

Artiſtes? — Nos Muſes timides ſont expoſées à mendier baſſement de l'appui & du ſecours; ou ſi elles ont trop de nobleſſe pour aſſiéger la porte des Grands, les talens les plus élevés & les plus rares languiſſent dans la miſère, & le fils de l'Immortalité périt de beſoin. Cependant quoique nos génies ne ſoient pas protégés par des AUGUSTES & récompenſés par des LOUIS, cela n'empêche pas que ſous le poids de l'indigence ils ne s'élèvent juſqu'aux Aſtres". Le Poëte invoque la Muſe d'*Young* pour s'élever aux ſublimes images de la Nuit; des couleurs ſombres, des idées religieuſes, l'aſpect de la Mort & du Tombeau rempliſſent cette dernière Partie: il y a de l'élévation & de la force dans pluſieurs penſées.

„ O Nuit. ... ne mérites-tu pas nos hommages auſſi bien que le Jour? — Tu es la ſœur ainée de tes trois frères, qui ſe ſont partagés la moitié du Jour que tu leur as abandonnée. Tu étois ſeule ſur le Trône long temps avant eux. Auſſi reſpectable que la Déeſſe du Chaos, tu

existois avant que la Terre tournât pour la première fois sur son centre. Quand le grand Roi du Ciel a voulu révéler aux hommes quelques mystères importans, il a choisi le moment où tu règnois sur la Terre, ou bien il t'a commandé d'envelopper son Trône d'ombres mystérieuses. — La Muse céleste, qui inspiroit jadis Milton, descendoit vers lui quand tu règnois sur notre monde; & la lumière intérieure croissoit alors dans l'ame de ce grand homme, à qui tu as fermé les yeux une grande partie de ses jours. Quand l'homme peut-il s'élever plus efficacement vers l'Etre suprême, par la prière, que lorsque la Nuit tire devant ses yeux l'obscur voile qui lui cache tous les objets, & qu'elle l'enlève ainsi à toute distraction? C'est dans ce temps, que l'univers semble être un oratoire public, où les Anges attendent les hommages des hommes pour les porter aux pieds du Trône de l'Eternel ". Après avoir dépeint les différentes scènes du Jour, le Poëte couronne ses Chants par l'éloge de la Religion. „ O fidèle amie de l'homme,

me, *s'écrie-t-il*, & ſon guide incorruptible, qui nous a été donnée par le Dieu Tout-Puiſſant, comme la Grace ta ſœur, pour nous ramener vers lui, tu es comme une Echelle ſainte, ou comme un Pont ſacré, que l'Eternel a jetté ſur l'eſpace immenſe qui nous ſépare de lui. Le Sage que tu conduis y marche ſûrement, mais l'inſenſé, qui n'eſpère qu'en *lui*, tombe bien-tôt dans les horreurs d'une Nuit éternelle — Mon ame captive dans ce corps, qui erre ſur la Terre, brûle du deſir de s'unir à l'eſprit qui l'a créée. Tu peux ſeule l'élever juſqu'à ſon ſanctuaire, où la force des ailes de l'aigle audacieux, & la rapidité de l'éclair, ne peuvent atteindre. Lance vers elle un rayon du feu ſacré que l'Eternel a renfermé dans ton ſein; ardent comme la dévotion même, qu'il pénètre mon ame, qu'elle ſoit comme une lampe, ou comme un autel fumant vers le Dieu Créateur des Eſprits & des Mondes; & qu'enfin ſe conſumant elle-même, ſa dernière flamme ſe perde dans l'eſpace, pour s'unir à Dieu qui eſt ſon premier principe — A-

vec toi nous ne craignons ni la mer orageuſe, ni la flamme, ni le fléau deſtructeur de la guerre, ni la puiſſance des Tyrans. Tu nous rends, dans l'adverſité & les tourmens, plus intrépides que des Stoïciens; & dans la proſpérité, plus modérés que des Etres inſenſibles. Tu épures l'homme comme le Soleil épure l'or dans les antres qui le renferment. Tu effaces de ſon cœur le deſir impie de ſonder les abymes de la Miſéricorde Divine. Tu lui ôtes l'idée altière de ſe croire préférable à ſes frères infortunés qui, paſſant comme lui ſur la Terre, ne ſont pas éclairés de la Vérité pure, qui mène au ſalut; & tu lui donnes la charité qui l'élève peu à peu à l'état de l'Ange: puis dans des momens d'extaſe & de raviſſement, tu lui montres une gloire éclatante, un Trône d'or, des Couronnes, des palmes immortelles, & le bonheur d'être aſſocié à cette Milice ſainte, qui célèbre les grandeurs du Tout-Puiſſant par le chant des Hymnes, que les chœurs céleſtes accompagnent de leurs harpes angéliques. Tu lui montres, enfin, le terme fortuné

où

où doit ſe repoſer l'ame du Juſte qui ſe conduit par tes principes ſalutaires. Et alors il n'y aura plus de Nuit, un Matin éternel luira aux bienheureux dans le Ciel".

ARTICLE SIXIEME.

JOHANN DAVID MICHAELIS *Abhandlung von der Syriſchen Sprache, und ihrem gebrauch: nebſt dem erſten Theil einer Syriſchen Chreſtomathie.*

C'eſt-à-dire,

DISSERTATION SUR LA LANGUE SYRIENNE, & ſur ſon utilité: avec la première Partie d'une Chreſtomathie Syrienne, par Mr. le Profeſſeur MICHAELIS. *Gottingue*, chez *Barmeyer*, 1768. *in* 8°. pp. 230.

IL eſt difficile de lire cet Ouvrage ſans qu'il faſſe naître une forte envie d'apprendre le Syriaque, tant Mr. MICHAELIS repréſente vivement les avantages & l'utilité de cette Langue, ſoit pour mieux entendre l'Ecriture Sainte du V. (1) & du N. Teſtament (2), ſoit dans l'étude de toute la Philoſophie Orien-

(1) En voici un exemple remarquable. Dans le *Chap.* XXV. d'*Eſaïe* ℣. 7. le mot ⁊⁊⁊⁊, qui dans nos Verſions eſt rendu par *couverture*, eſt traduit dans l'ancienne Verſion Syriaque par *victime*. De ſorte qu'au lieu de traduire *la couverture qui eſt étendue ſur toutes les Nations*, il faudroit mettre *la victime qui eſt immolée pour toutes les Nations*, ce qui ſeroit une Prophétie de Jeſus Chriſt & de ſon ſacrifice.

(2) On ne voit pas d'abord de quel ſecours le Syriaque peut être pour l'intelligence du Nouveau Teſtament; mais il faut ſe rappeller que dans le ſtyle des Apôtres il y a quantité de façons de parler, qu'on appelle des *Hébraïſmes*, & qui dans le fonds ſont plutôt des *Syriaſmes*, puis que le Syro-Chaldaïque étoit la Langue que les Juifs parloient communément du temps de J. C. & c'eſt ſur cette Langue que le Grec du N. T. a été

Orientale, de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, de l'Hiſtoire profane, de la Géographie ancienne & moderne, & de diverſes autres Sciences, ſur leſquelles on a quantité de Livres Syriens tant imprimés que manuſcrits. Pour encourager ſes Lecteurs à étudier la Langue Syrienne, le célebre Auteur les aſſure qu'elle eſt très aiſée. Elle ne diffère preſque point du Chaldaïque, ou plutôt ces deux Langues n'en font proprement qu'une, qui ſe parloit autrefois dans le Pays d'*Aram* en deçà & au delà de l'Euphrate. Ce Pays ſe diviſoit en deux parties, l'Aram *Oriental* & l'*Occidental*. Dans le premier on parloit ce qu'on appelle aujourd'hui le Chaldaïque, & dans l'autre le Syrien. Mais ce n'étoient que deux Dia-

été preſque tout formé. Ainſi par ex., cette expreſſion *goûter la mort*, employée *Jean* 8: 52. *Hebr.* 2: 9. n'eſt pas un Hébraïſme, car elle ne ſe trouve point dans les Livres Hébreux: c'eſt un *Syriaſme*, comme on peut le voir dans la *Biblioth. Orient.* d'*Aſſemann*, T. I. *pag.* 57., & dans ſon *Commentaire ſur la Genèſe*, Tom. I. *pag.* 46.

Dialectes, qui, lors que la Langue étoit encore vivante, ne différoient presque que dans les voyelles & dans l'accent. Ce qui a fait prendre ces Dialectes pour des Langues différentes, c'est qu'elles ont un différent Alphabet. Celui que nous appellons le Syrien, est proprement le Syriaque Oriental, & il est aujourd'hui en usage parmi les Maronites. Au reste la Langue Syrienne est beaucoup plus facile que l'Hébraïque; ce qui fait souhaiter à Mr. MICHAELIS que ceux qui veulent apprendre les Langues Orientales, commençâssent par le Syriaque. Mais ce n'est pas dans la Version Syrienne de la Bible, qu'il faut étudier cette Langue, ainsi qu'on le fait communément. Car outre qu'on n'apprend jamais bien le génie d'une Langue dans une Version, parce que les Traducteurs, & sur-tout ceux de la Bible, traduisent d'ordinaire trop littéralement, & qu'ils empruntent quantité de façons de parler de la Langue de laquelle ils traduisent; outre cela il s'en faut bien que tous les mots de la Langue Syrienne ne se

ſe trouvent dans la Bible: d'où il arrive qu'après avoir lu toute la Verſion Syriaque de l'E. S. il faut en quelque ſorte recommencer à apprendre le Syrien quand on veut lire d'autres Livres écrits en cette Langue. Afin donc de fournir à ſes Diſciples, & aux autres amateurs du Syriaque, les moyens de s'y perfectionner, notre habile Auteur a formé pour eux une *Chreſtomathie*, dont il nous donne ici la première Partie. C'eſt un choix de morceaux intéreſſans, écrits en Langue Syrienne: en voici les ſujets. 1. Hiſtoire des Neſtoriens, compriſe dans une Lettre de Siméon Evêque de Betharſama. 2. Hiſtoire du Royaume des Indes & de la manière dont le Chriſtianiſme s'y eſt établi. On entend ici par les Indes l'Arabie heureuſe. 3. Relation de la guerre entre les Rois d'Ethiopie & les Homérites. 4. Quelques autres détails ſur le Royaume des Homérites & ſur les cruautés qui y ont été exercées par les Juifs. 5. Lettre de l'Evêque Siméon ſur les Martyrs Homérites. 6. Hiſtoire d'un jeune garçon qui reçut

la couronne du Martyre. 7. Hiſtoire de la guerre des Ethiopiens contre les Juifs. 8 La Chronique d'Edeſſe. 9. Hiſtoire du célèbre Abulpharage depuis l'an 1264. juſqu'en 1286. 10. Relation de la mort de ce même Abulpharage. 11. Une partie de la Préface qu'il avoit miſe à la tête de ſa Chronique.

Toutes ces Pièces ſont tirées de la *Bibliothèque Orientale* d'*Aſſemann*, Ouvrage précieux, que peu de Gens de Lettres poſſèdent. Mr. MICHAELIS a donc rendu un vrai ſervice au Public, en recueillant ces morceaux très curieux en eux-mêmes & fort utiles à ceux qui veulent étudier la Langue Syrienne. L'obligation auroit été complette, ſi notre habile Auteur avoit bien voulu les accompagner de quelques notes, & y joindre la Traduction Latine qui ſe trouve dans la Bibliothéque d'Aſſemann.

ART.

ARTICLE SEPTIEME.

MEMOIRE SUR LES FINANCES ET SUR LE COMMERCE DE L'ANGLETERRE. Ouvrage attribué à Mr. GRENVILLE, Miniſtre d'Etat &c.

Second Extrait (1).

APrès avoir rendu compte de l'Introduction que le Traducteur François a miſe à la tête de cet Ouvrage, auſſi bien que de l'Avertiſſement de l'Editeur de Leyde, nous paſſons au Mémoire même de l'Illuſtre Auteur Anglois. Il l'a diviſé en quatre Parties. D'abord il rappelle les maux que la dernière Guerre a cauſés à l'Angleterre; il montre enſuite les avantages qu'elle lui a procurés; il juſtifie en troiſième lieu les opéra-

(1) Le premier ſe trouve dans la Partie précédente de cette *Biblioth.* Art. V.

opérations de Mr. GRENVILLE pendant ſon Miniſtère, c. à. d. depuis le 1. Avril 1763. juſqu'au 12. Juillet 1765.; & il examine enfin l'adminiſtration de ſes ſucceſſeurs.

Mr. GRENVILLE commence par tracer un tableau effrayant de l'état dans lequel il avoit trouvé les finances. L'eſſai violent que la Grande Bretagne avoit fait pendant la Guerre, de ſes facultés & de ſes moyens, en avoit forcé les principaux reſſorts. „ Tous les muſcles du corps politique, éprouvant une trop forte tenſion, étoient ſortis de leur ton naturel. Le commerce ſouffroit dans la proportion exacte de ce qu'il s'étoit bénéficié. La quantité & le poids des nouvelles taxes (2) avoient fait hauſſer le

(2) Mr. GRENVILLE obſerve ailleurs qu'un des funeſtes effets de ces charges eſt, que de 986, 482. maiſons qu'il y avoit en Angleterre en 1759, il n'y en a plus que 980, 692. La deſtruction de 5, 790 maiſons en huit années de temps, eſt un ſymptome bien frappant de détreſſe & de dépopulation.

le prix de la main d'œuvre & des matières premières. Des Nations rivales, qui auparavant ne pouvoient pas entrer en concurrence avec les Anglois, se virent en état, sur nombre d'articles, de les exclure des marchés étrangers, & elles venoient les croiser même jusques dans le leur. Le rapide & prodigieux accroissement de la dette nationale, avoit renversé toute espèce de crédit. Le papier trop multiplié perdoit considérablement de sa valeur. De là le haussement du taux des intérêts, & la disette des espèces en circulation". Un événement imprévu augmenta encore le désordre des affaires: il venoit de se faire, dans le mois de Septembre 1763., une multitude de banqueroutes à Berlin, à Hambourg, & en Hollande, & toutes les Villes commerçantes du Continent étoient en allarmes. Ces banqueroutes pouvoient avoir des suites très étendues, & d'une conséquence d'autant plus inquiettante, qu'il n'étoit pas possible de les juger d'avance. Personne n'étoit tranquille sur sa propre situation; cha-

cun

cun avoit sujet de penser que ses correspondans étoient ruinés, & de se mettre en garde contre des traites inopinées; on n'osoit faire de traites soi même. L'embarras & la méfiance qui se manifestoient chez tous les Négocians, justifioient & augmentoient les appréhensions. Les meilleures Maisons n'osoient plus compter sur leur crédit; les liaisons de l'amitié & du sang n'inspiroient plus de confiance; l'incertitude & les doutes en avoient pris la place dans tous les esprits. On n'étoit disposé à croire que ce que l'on craignoit, & l'impatience de l'apprendre portoit déjà toute l'empreinte du désespoir & de la consternation qui devoit suivre. Dans cette crise générale du Commerce de l'Europe, les Marchands Anglois s'armèrent d'un courage égal aux difficultés. Ils se trouvoient cependant au dépourvu plus que d'autres, ayant infiniment plus d'effets publics dans leurs porte-feuilles, quoique les autres en eussent beaucoup. La plupart de leurs affaires étoient d'ailleurs des engagemens à terme, dont l'échéance

ce, qui eſt de rigueur, n'étoit pas éloignée."

Ici le Traducteur explique, dans une Note, ce que c'eſt qu'un engagement à terme. C'eſt, dit-il, celui que contracte un particulier, qui vend à quelqu'un les effets publics, & s'engage de les livrer à un terme convenu, ſachant bien qu'à cette échéance l'effet vendu, & dont il a déjà touché le prix, pourra être à un prix ou plus haut ou plus bas. Si le prix eſt plus bas, c'eſt ce qui fait ſon gain; s'il eſt plus haut, c'eſt ſa perte; parce qu'il attend ce moment d'échéance pour acheter l'effet ou les effets qu'il doit livrer. Voilà en peu de mots l'explication de l'agiotage de Londres, & la ſource des fauſſes nouvelles, bonnes ou mauvaiſes, qui ſe répandent vers le temps des échéances, qui tombent toujours dans les mois de *Février*, *Mai*, *Août*, & *Novembre*. Ceux à qui les effets ont été vendus, ou qui en ont dont ils voudroient ſe défaire avec profit, débitent de bonnes nouvelles, pour que les effets hauſſent. Ceux qui doivent acheter

acheter ces effets pour les livrer suivant leur engagement, en sement de mauvaises, pour les faire baisser. Dans le jargon de la Bourse de Londres, celui qui cherche à acheter, est appellé *Ours* (*Bear*), & celui qui voudroit vendre, ayant pris plus d'actions qu'il ne peut en garder ou en placer, est appellé *Taureau* (*Bull*).

Dans des conjonctures si critiques, les Négocians Anglois, oubliant leurs propres intérêts, donnèrent toute leur attention au maintien de la sûreté générale. Quoique la fortune de leurs correspondans menaçât ruine, ils leur montrèrent plus de confiance que jamais: ils eurent recours aux expédiens; ils convertirent en argent tout ce qu'ils purent; ils vendirent à perte; ils empruntèrent pour prêter, & ils firent passer sur le champ de très grosses remises d'argent dans les lieux pour lesquels on appréhendoit le plus. Le Ministère sentit de quelle importance il étoit de seconder leurs efforts & de soutenir leur cou-

courage. La Banque, de ſon côté, qui dans une circonſtance ſi embarraſſante auroit pu recourir à de petits moyens pour gagner du temps, en faiſant ſes paiemens en petite monnoie, en levant des doutes ſur les papiers qui lui auroient été préſentés, & par mille autres ſemblables fineſſes, leur donna au contraire ſans délai ni réſerve, & avec une noble hardieſſe, les ſecours les plus efficaces qu'il lui fut poſſible, en eſcomptant les billets avec plus de diligence encore qu'à l'ordinaire, & pour des ſommes incroyables. Par ce moyen, les Marchands ſe trouvant avoir en main des ſommes beaucoup plus fortes qu'ils n'euſſent oſé eſpérer, ils firent autant de remiſes qu'ils purent chez l'étranger; & par un effort ſi vigoureux, & placé ſi à propos, ils empêchèrent la banqueroute dont l'Europe étoit menacée.

Mais tout le mérite d'une action auſſi généreuſe auroit été en pure perte, ſi l'argent dont on avoit eu beſoin pour ce grand & important objet, en eût été détourné pour un autre uſage, ou ſi

l'on eût gêné le moins du monde une affaire, à laquelle le plus petit retardement pouvoit être funeſte, & qui ne pouvoit ſe remettre ſans la faire avorter. Un emprunt qui eût été fait par l'Etat dans de pareilles circonſtances, ne pouvoit qu'entraîner la ruine d'une infinité de particuliers. Le prix des actions, que la quantité de celles qui avoient été vendues pour réaliſer, avoit déjà fait baiſſer, ſeroit encore tombé plus bas: & un plus grand diſcrédit dans les affaires du public & des particuliers, auroit été la ſuite inévitable d'une opération faite ſi hors de ſaiſon. D'un autre côté, il paroiſſoit impoſſible, au premier coup d'œil, d'alléger par d'autres moyens le poids énorme des dettes, & ſur tout de celles que le Parlement n'avoit point encore reconnues, & qu'il ne pouvoit reconnoître qu'en créant des impôts pour en payer les intérêts (3). C'eſt pourtant ce que Mr.

(3) Ces dettes non reconnues par le Parlement ſont appellées dans tout le cours de cet Ouvrage *la dette non fondée*, c. à. d. celle pour la ſûreté

&

Mr. Grenville osa entreprendre, & il fut plus heureux qu'on n'auroit osé l'espérer. Il travailla avec tant d'application à remettre l'ordre dans les finances, qu'il parvint à diminuer considérablement la dette non fondée. Il fit accroître le revenu en tenant la main à l'exécution des Loix qui le regardoient, en perfectionnant ces Loix par de nouveaux reglemens. Il découvrit de nouvelles ressources de finance; & ces travaux furent conduits avec toute la circonspection, la décence & la noblesse de procédés, qui convenoient à des objets d'intérêt général, & fondés en justice. Il faut voir dans le Mémoire même le détail de toutes ces opérations. Nous ne saurions le présenter avec quelque clarté, sans passer de beaucoup les bornes d'un Extrait; & un simple sommaire

& les intérêts de laquelle le Parlement n'avoit point créé de fonds d'impôts. La partie de cette dette non fondée, qui consistoit en billets de la Marine & de l'Artillerie à 4. pour cent, étoit seule de 3, 670, 739. liv. sterling.

maire ſeroit trop ſec & intéreſſeroit peu nos Lecteurs. Nous remarquerons ſeulement que Mr. GRENVILLE s'attache beaucoup à juſtifier la Loi qu'il avoit obtenue, pour aſſujettir le commerce de l'Amérique à une partie des charges de la Métropole. Il fait voir que l'impôt du timbre pour l'Amérique, non ſeulement étoit juſte & néceſſaire, mais qu'il s'en falloit de beaucoup qu'il n'excédât les forces des Américains; & il établit la juſtice & la convenance d'un impôt ſur les Colonies. „ On ne s'eſt jamais propoſé, *dit-il*, de faire ſupporter par nos Colonies quelque portion de la dette nationale: on ne s'eſt jamais adreſſé à elles pour défrayer quelque partie des dépenſes civiles de notre intérieur; le Gouvernement a ſeulement exigé d'elles de contribuer au ſoutien de certains établiſſemens, qui intéreſſent également tous les Sujets de la Grande Bretagne. Les dépenſes pour la Marine, les Troupes de terre, & l'Artillerie d'Afrique & d'Amérique, ſe montent à près de 300,000 livres

par

par année : ces fraix ſont aſſurément généraux ; ils ſont d'une importance auſſi grande pour les Colonies que pour la Métropole, attendu qu'ils ſont néceſſaires pour les protéger, & qu'ils aſſurent leur proſpérité autant que la notre propre. Si tous partagent le bénéfice, tous doivent auſſi ſupporter le fardeau en commun, & il n'eſt pas juſte que la charge tombe ſur une ſeule partie. Les Américains forment en nombre un cinquième des Sujets Britanniques ; néanmoins le ſecours que l'on exigeoit d'eux n'étoit en proportion que d'environ un vingtième ; & pour qu'ils pûſſent fournir ces ſecours plus aiſément, la dépenſe de tout l'argent qu'ils auroient donné, étoit reſtreinte à l'Amérique —— La dernière guerre a opéré une augmentation conſidérable de taxes pour la Métropole, & de richeſſe pour les Colonies : elle a preſque fait doubler notre dette : nos charges ſont devenues plus fortes qu'elles ne l'étoient : le commerce des Colonies, ainſi que leur territoire, ſe ſont en même temps conſidérablement

étendus; & la proportion entre les charges publiques mises sur la Métropole & les Colonies, lorsque celles-ci commençoient à naître, est entièrement perdue — Quand il n'y auroit point d'autre raison pour autoriser la Métropole à tirer un revenu des Colonies, que les obligations qu'elles doivent lui avoir, cette raison seule seroit suffisante pour fonder son droit: que l'on y ajoute ensuite les avantages qu'elle leur a procurés par la Paix, la dette qu'elle a contractée pour soutenir une Guerre entreprise pour leur seule défense, l'état de détresse où se trouvent par là non seulement ses finances, mais le crédit tant public que particulier, le commerce & le Peuple d'Angleterre; & l'on sera forcé d'avouer qu'il n'y a jamais eu de moment plus convenable pour réclamer leur secours — Il n'y auroit pas eu de moyen plus doux de taxer les Colonies, que le droit du papier timbré, attendu qu'il n'affecte pas plus certains articles de commerce que d'autres; qu'il ne porte pas même sur des personnes de telle ou telle dénomination

nation particulière; qu'il n'eſt onéreux pour qui que ce ſoit, parce qu'il ne ſe paie qu'occaſionnellement, & que la perception moleſteroit beaucoup moins le ſujet que celle de tout autre droit" — On a fait contre l'impôt ſur l'Amérique diverſes objections plus ou moins ſpécieuſes: l'Auteur les rapporte, & y répond avec beaucoup de force & de ſolidité.

Après avoir expliqué & juſtifié ſa conduite, Mr. GRENVILLE s'engage dans l'examen des opérations de ſes Succeſſeurs (4). Il leur reproche, qu'avec plus de moyens que lui, ils n'ont pas fait d'auſſi gros rembourſemens, & il rapporte à deux cauſes l'impoſſibilité où ils ſe ſont trouvés d'avan-

(4) Il faut diſtinguer deux périodes: 1°. Celle dans laquelle le Marquis de Rockingham & Mr. Dowdeswell ont adminiſtré les Finances, &c. depuis le 11. Juillet 1765. juſqu'au 30. Juillet 1766. 2°. Celle dans laquelle le Duc de Grafton, & Mr. Charles Townshend ont eu le même département, & qui a commencé au 30. Juillet 1766.

d'avancer davantage l'acquitement des dettes. La première c'eſt qu'ils ont augmenté toutes les dépenſes, & il fait venir à l'appui de cette aſſertion l'examen des différentes branches de ſervice, comme la marine, l'armée, l'artillerie &c. La ſeconde, c'eſt qu'ils ont diminué le revenu, en n'y faiſant point d'améliorations, & en faiſant des réductions à des fonds ſagement établis, tant ſur l'Amérique que ſur l'Angleterre. Il montre que le nouvel emprunt de 1766, a été extrêmement onéreux à l'Etat, par la charge exceſſive de l'impôt ſur les fenêtres, créé pour payer les intérêts de cet emprunt. De là il paſſe à la ſuppreſſion de l'acte du timbre, & aux modifications apportées à l'impôt ſur le cidre, & il fait voir combien elles ſont contraires au principe de l'*égalité* de la répartition des charges, & préjudiciables aux vrais intérêts de la Nation. Il paſſe enſuite en revue leurs autres opérations, qui ne doivent être regardées, dit-il, que comme des épreuves dont le ſuccès eſt douteux, & même

inquié-

inquiétant, tandis que le bon effet des ſiennes étoit certain. Il finit en obſervant que les deux adminiſtrations préſentent un contraſte parfait de principes & d'opérations ſur tous les points de commerce & de finances. „ L'une eſt auſſi remarquable pour l'œconomie, que l'autre pour la profuſion: la première n'étoit qu'activité & vigueur pour réprimer les entrepriſes ſur le revenu, pour dévoiler la fraude, pour réformer les abus, & pour augmenter par toutes ſortes de recherches & de moyens, le capital ou le revenu de la Nation; la dernière a été ſi foible, qu'elle n'a pas même pu mettre la Nation en état de l'aider de ſes moyens. On n'a vu par-tout que du relâchement, de l'abandon & de la négligence. Il a ſuffi que ces Miniſtres touchâſſent à quelque article du revenu, pour qu'il ſe ſoit fondu, pour ainſi dire, ſous leurs mains. Les ſources ouvertes depuis peu ont diſparu. Les moyens déjà tout prêts ont été divertis de l'application propre qui devoit en être faite; d'autres qui ſe préſentoient d'eux mêmes avec la plus claire évidence,

ont échappé à la vue. Quantité de ſommes, dont on auroit pu s'aider, ont été dédaignées. Les améliorations commencées ont été arrêtées; on a fait perdre au public toute eſpérance d'en voir entreprendre d'autres. Les efforts de Mr. GRENVILLE, pour prévenir une diſſipation licentieuſe des deniers publics, ont été rendus illuſoires. On a augmenté la dette, ſans prendre garde que les dépenſes s'étoient conſidérablement accrues. Enfin le fonds d'amortiſſement, qui avoit été ménagé avec tant de ſoins, qui avoit déjà tant produit, qui promettoit encore davantage pour l'avenir, pendant qu'il étoit entre les mains de Mr. GRENVILLE, eſt chargé aujourd'hui de dépenſes additionnelles, privé de ſecours collatéraux, & appauvri par des diminutions dans le revenu, & par des *deficit*, dont il ſe reſſentira éternellement, malgré toutes les réductions d'intérêts & les opérations de finances, qu'on pourra imaginer pour le remettre dans le bon état où Mr. GRENVILLE l'avoit

l'avoit laiſſé. La ruine du crédit public eſt une ſuite néceſſaire d'une conduite ſemblable; auſſi voyons nous que les fonds n'ont pas aujourd'hui les mêmes apparences d'un accroiſſement prochain, qu'ils avoient en Juillet 1765 — Le crédit paroit décliner de plus en plus: les maux qui l'affligent s'invétèrent chaque jour par leur continuation, & menacent d'en entraîner d'autres encore plus conſidérables — Un crédit chancelant, & un revenu qui va toujours en diminuant, dans le temps d'une parfaite tranquillité, ſont des circonſtances qui ne peuvent pas manquer d'allarmer un Peuple commerçant, & des obſtacles réels aux moyens, dont nous pourrons avoir beſoin un jour, quand le moment ſera venu de ſoutenir la ſupériorité que nous avons acquiſe en Europe, & que nous ſommes menacés de ne pas conſerver long-temps. Notre commerce ne peut pas être protégé, nos Colonies ne peuvent pas nous reſter, notre exiſtence même n'eſt point en ſûreté, ſi les Finances du Royaume continuent à dépérir

périr. En vain disciplinerons nous des armées; en vain construirons nous des flottes; en vain formerons nous des alliances, quand nous n'aurons pas les moyens nécessaires pour les faire valoir; & ces moyens, nous ne pourrons nous les procurer que par une bonne & sage administration des revenus de l'Etat".

ARTICLE HUITIEME.

AN ACCOUNT OF THE MANNERS AND CUSTOMS OF ITALY; *with Observations on the mistakes of some Travellers with regard to that Country. By* JOSEPH BARETTI.

C'est-à-dire,

RELATION DES MOEURS & DES USAGES D'ITALIE, avec des

des Remarques ſur les mépriſes de quelques Voyageurs qui ont parlé de ce Pays, *par* Mr. BARETTI 1768. deux Vol. *in* 8°. *Londres* chez *Davies*.

MR. BARETTI, natif de Turin, & domicilié à Londres depuis bien des années, s'eſt fait avantageuſement connoître par divers Ouvrages pleins de feu, d'eſprit & de bonne critique. On a de lui 2 Vol. de *Lettres familières* imprimées à Milan en 1763; 2. Vol. de Poéſies Italiennes, imprim. à Turin en 1764; la Traduction des Tragédies de Corneille, & un Journal qui commença à Roveredo en 1763. ſous ce titre: *La Fruſta Letteraria di Ariſtarco Scannabue*, Journal très bien écrit, mais ſévère, cauſtique même, & qui fit bien des ennemis à l'Auteur. Outre ces productions Italiennes, il en a publié pluſieurs dans la Langue Angloiſe (1) qu'il poſſéde

(1) Nous en avons indiqué quelques-unes dans le VIIe. Tome de cette *Biblioth.* Part. II. *p.* 192.

poſſède au point d'avoir fait un fort bon Dictionnaire Anglois & Italien. L'Ouvrage que nous annonçons à préſent eſt proprement une réfutation de Mr. *Sharp*, qui dans la relation qu'il donna il y a quelque temps de ſes Voyages en Italie, montra beaucoup d'humeur & de partialité contre les Italiens. Mr. BARETTI le relance vigoureuſement, le taxe d'ignorance, de précipitation ou de mauvaiſe foi, rectifie ſes erreurs ou ſes infidélités, & nous apprend ſur les mœurs, les uſages, la littérature &c. des Italiens, quantité de choſes qui avoient échappé aux autres Voyageurs. Il ne faut cependant pas s'attendre à le trouver abſolument impartial à l'égard de ſon Pays & de ſes Compatriotes: il laiſſe de temps en temps entrevoir une prévention pour eux, qui eſt ſans doute bien pardonnable à un Italien, mais dont il faut ſe défier un peu. On le trouvera peut-être exceſſif dans ce qu'il dit du génie, des talens, & de la politique des Romains modernes. Nous doutons fort auſſi qu'on l'en croie lors qu'il

qu'il assure que l'Italie est plus peuplée que quelque autre Pays de l'Europe que ce soit, de pareille grandeur. Il prétend, par ex. que quoi qu'elle ne soit pas plus étendue que l'Angleterre & l'Ecosse ensemble, elle ne laisse pas d'avoir plus d'habitans. Toute la Grande Bretagne n'en a guère plus, selon lui, que sept millions, au lieu qu'il y en a près de quatorze millions en Italie, sans y comprendre la Sicile, la Sardaigne, & la Corse. Ce dernier calcul paroit fort exagéré: des gens très instruits nous ont assuré que l'Italie, si l'on en excepte les trois Etats susdits, ne peut avoir que 8. ou 9 millions d'habitans, tout au plus. Quoi qu'il en soit, M. BARETTI croit que l'une des principales causes de la grande population de l'Italie, est la multitude des Maisons qu'on a fondées pour y recevoir les Enfans trouvés. Les Chapitres XI. & XII. où l'Auteur parle des Théatres d'Italie, des Auteurs Dramatiques & des différentes espèces de Drames, est extrêmement curieux. Il traite assez mal le célèbre *Goldoni*, mais

mais il loue beaucoup *Apoſtolo Zeno* & *Métaſtaſe*. Le Libraire *Bettinelli*, qui a fait à Veniſe trente Editions des Oeuvres de ce dernier, y a gagné au dela de dix mille livres ſterling. Notre Auteur parle avec des éloges extraordinaires de *Carlo Gozzi*, dont il a vu repréſenter en 1764. & en 1765, douze Pièces de Théatre, qui l'emportent, dit-il, ſur tout ce qu'il connoît de meilleur en ce genre. S'il faut l'en croire, Mr. *Gozzi* eſt, après Shakeſpear, le plus étonnant génie qui aît paru dans quelque ſiècle & dans quelque Pays que ce ſoit. Il eſt fâcheux que juſques ici il n'aît pu ſe réſoudre à faire imprimer ſes Comédies. N'oublions pas d'avertir ceux qui voudroient voyager en Italie & qui ſeroient bien aiſes de connoître les Savans qui ſont dans les diverſes Villes de ce Pays, qu'ils trouveront leurs noms dans l'Ouvrage de Mr. BARETTI. Il indique auſſi les principales Bibliothèques. Celle du Comte *Pertuſati*, à Milan, eſt de plus de cent mille Volumes: le défunt Empereur en offrit 25000 livres

vres ſterling. Une autre choſe qu'on verra avec plaiſir dans ce Livre, ce ſont les caractères diſtinctifs que l'Auteur trace des diverſes Nations d'Italie, des Piémontois, par ex., des Génois, des Lombards, des Vénitiens, des Romains, des Napolitains &c. Chacun de ces Peuples a ſon caractère propre, que Mr. BARETTI a démêlé, & qu'il peint avec beaucoup d'eſprit & de fineſſe.

ARTICLE NEUVIEME.

PHILE'MON ET BAUCIS, *Drame*, traduit de l'Allemand par Madame*** (1).

Les Perſonnages ſont *Jupiter* & *Mercure*, déguiſés en Pélerins, *Philémon* & *Baucis*

(1) Cette Pièce nous a paru ſi intéreſſante, & elle eſt d'ailleurs ſi courte, que nous avons cru devoir l'inſérer ici toute entière, d'autant plus que la Traduction n'a jamais été imprimée.

Baucis, *Aret* leur Fils, *Narciſſe* Amante d'Aret, pluſieurs Habitans du Bourg. La Scène eſt dans la Cabane de Philémon. On voit à l'entrée ſes Dieux Pénates, & ſur une mauvaiſe Table, une Urne d'argile couronnée de fleurs.

SCENE I.

Philémon, *Baucis.*

Philémon.

REgarde, ô Baucis, vois briller la Lune dans l'azur céleſte, elle ſe peint dans ce ruiſſeau tranquille, argenté par ſes rayons; ainſi ſe miroit Narciſſe, brillante de joie, quand Aret la couronnoit de roſes.

Baucis.

Philémon, quel eſpoir! quel bonheur! chaque Aurore, chaque inſtant voit approcher le terme de nos maux. Séjour

heureux

heureux qu'habitent nos Enfans, je vous verrai bien-tôt.

Philémon.

Oui, Baucis, cet eſpoir ſeul adoucit ma triſteſſe. Jour fortuné ne tarde plus à paroître! Dieux puiſſans! hâtez-le pour tous deux.

Baucis.

Ce jour luira bien-tôt: un ſonge envoyé de l'Olympe fait naître cet eſpoir dans mon ame.

Philémon.

Que dis-tu?

Baucis.

J'aurois partagé plutôt mon bonheur avec toi; mais avant mon réveil, le travail t'a conduit dans la forêt prochaine.

Philémon.

Mon cœur eſt agité.

Baucis.

J'ai vu, avec un tranſport inconnu,

j'ai vu des yeux de mon ame, s'élever ſur cette Urne, l'Ombre de mon Fils & l'Ombre de ſon Amante. Ils étoient couverts de ces vêtemens funèbres dont leurs corps étoient revêtus quand la flamme les conſuma. J'entendis ces paroles: *La bonté des Dieux va finir vos peines, préparez vous à nous revoir bientôt.* Voilà ce qu'exprimoient la voix d'Aret & les regards de Narciſſe. Auſſi-tôt je m'élançai vers eux, mais tout s'évanouit, tout diſparut à mes yeux attendris.

Philémon.

Je reconnois la voix des Dieux, ce ſonge eſt leur ouvrage. Je te ſalue ô Lune! ô Nuit! je te benis, peut-être que ton char nous amène la Mort, peut-être que nos yeux reverront ces Enfans, dont ils ont arroſé la cendre.

Baucis.

On frappe.

Philémon.

Ah! ſi c'étoit le Meſſager de la Mort!

SCENE

SCENE II.

Jupiter, Mercure, Philémon, Baucis.

Jupiter.

Deux Voyageurs arrêtés dans ces lieux par la nuit & la faim, y cherchent un asyle, la dureté le refuse, nous l'accorderez-vous?

Philémon.

Mon cœur vous plaint, approchez mes Amis.

Baucis.

Entrez, usez du peu que nous avons.

Philémon.

Saluez ces Pénates d'argile; le Ciel étoit propice aux humains lors que Jupiter même étoit de simple bois; depuis qu'on l'a fait d'or, il est sourd à nos prières.

Baucis, (en montrant un Banc.)

Reposez vous.

Jupiter.

Votre bonté me touche.

Mercure.

Seriez vous les seuls habitans de cette Cabane, & le Ciel vous a-t-il refusé des Enfans?

Baucis.

Sa bonté m'avoit fait don du meilleur des Fils, mais hélas! . . .

Philémon.

Trop tôt pour nous il fut digne du Ciel. Que de larmes ont coulé sur cette Urne! Ici, mes Amis, ici repose sa Cendre. . . & celle de son Amante.

Baucis.

Tandis que Philémon vous fera le récit de nos maux, je vais pourvoir à vos besoins.

SCENE

SCENE III.

Jupiter, Mercure, Philémon.

Jupiter.

Les décrets du Ciel ſont toujours ſaints, mais ſouvent inpénétrables; & le cours de la vie eſt un cercle d'épreuves.

Mercure.

Bon Vieillard, racontez nous vos peines.

Philémon.

L'Amour & l'Hyménée avoient formé pour nous l'Union la plus belle: il y manquoit un gage. Pendant l'eſpace de vingt Etés, nos vœux s'adreſsèrent au Maître de l'Olympe. Il rejetta des vœux préſomptueux. Enfin nous adorâmes ſes refus, & le grand Jupiter exauça nos deſirs.

Jupiter.

Le reſpect & l'humble ſoumiſſion attirent ſa faveur; & ſes bienfaits ſont des graces & non pas des devoirs.

Philémon.

J'eus un Fils, préſent céleſte! Sa jeuneſſe, ſes graces étoient ſemblables à celles de l'Amour; ſon cœur étoit rempli de ſentiment & de vertu. Ah! mes Amis, qu'il eſt doux d'être Père d'un Enfant vertueux! Combien de fois l'ai-je ſurpris, dans une ſainte retraite, à genoux, les mains levées au Ciel, les yeux baignés de larmes? Il imploroit les Dieux, non pas pour lui, mais pour ſa tendre Mère, pour un Père chéri... Il ſoulageoit ma vieilleſſe; ſouvent avant mon réveil, avant le point du jour il prévenoit mes travaux. Ses mains jeunes encore étoient dirigées par ſon cœur.

Mercure.

Un pareil cœur eſt cher aux Immortels.

Philémon.

Philémon.

Ah! mes Amis, ce cœur nous tenoit lieu d'Empire. Il n'avoit d'égal ſur la Terre que celui de Narciſſe. A peine ſortis de l'Enfance, ils ſentirent, qu'ils n'étoient que deux moitiés de la même ame. Je les vis dans le Temple; ſemblables au pur encens qu'on brûloit ſur l'Autel, diviſé par le Zéphir, mais réuni bientôt dans une même flamme; ainſi leurs regards ſe rencontrent, leurs ames ravies, volent, & ſe confondent dans le même Etre. Narciſſe étoit l'honneur de nos Contrées, tendre comme Arêt, belle comme la Nature. Ses Parens voyoient avec joie l'amour de mon Fils & la tendreſſe de leur Fille. La Mort les lui ravit, elle n'hérita d'eux que leurs Cendres & leurs Bénédictions. Ainſi durant cinq Etés, la ſympathie, l'attrait de la Vertu, le charme de l'Amour formoient & ſerroient leurs liens. Mais quand le jour marqué pour leur bonheur vint à luire... Grands Dieux!... Ah! pardonnez ſes larmes ....

Jupiter.

Mon Ami, les Dieux mêmes partagent ta douleur. Ils récompenſent le malheureux qui ſe plaint ſans murmurer.

Mercure.

Ah! dis nous quelle mort a réuni ces Amans?

Philémon.

Séparés juſqu'au coucher du Soleil, mais tous deux occupés du doux ſonge de leur félicité, Narciſſe étoit ſeule ici; couchée dans le ſein de Baucis elle formoit la guirlande qui devoit l'orner. Enivrée de ſon bonheur elle nous quitte pour aller joindre ſon Amant dans la plaine, nous les ſuivions des yeux avec une joie muette. Mais tout-à-coup un torrent de larmes vint nous inonder, des préſages funeſtes, meſſagers de la douleur, ébranlèrent nos ames; je ſerrois la main de Baucis; elle preſſoit la mienne, chacun en ſilence déroboit ſon effroi. Mais à l'inſtant le Ciel ſe remplit de nuages, les Ténèbres nous environnent, un

Eclair

Eclair en redouble l'horreur, un coup affreux ſe fait entendre. Arrêt! Narciſſe! s'écrient nos foibles voix, nos mains tremblantes ſe rejoignent, nos pas redoublés nous conduiſent dans la plaine, & nous trouvons. . .

Mercure.

O bon Vieillard, que ta peine me touche!

Jupiter.

La plus tendre pitié a pénétré mon ame.

Philémon.

Tous deux ſans vie, ils ſe tenoient encore embraſſés; nous tombâmes ſur eux, & dans la nuit du trépas; mais ô douleur! un réveil funeſte nous rend à la vie, & nos Enfans ne ſont plus.

Mercure.

Ils ont bien mérité tes larmes.

Jupiter.

Et l'Eliſée

SCENE

SCENE IV.

Les Acteurs précédens, Baucis.

Baucis.

Venez, mes Amis, venez au fond de la Cabane, vous y trouverez un Bain, compoſé d'herbes ſalutaires, il rétablira vos forces affoiblies. Agréez des mains de la Nature un repas ſimple & frugal : du lait, des fruits, & les dons de Cérès. Je voulois vous offrir les préſens de Bacchus, j'ai conjuré une habitante de ce lieu de vouloir m'en céder, mais hélas! je n'ai pu l'obtenir.

Jupiter.

Que la bénédiction céleſte repoſe ſur toi.

SCENE V.

Philémon, Baucis.

Baucis.

Ses paroles ont pénétré mon cœur.

Philémon.

Philémon.

Baucis, c'eſt un chagrin cruel d'être privé par ſa misère du bonheur d'aſſiſter ſes ſemblables.

Baucis.

Cher Philémon, depuis long-temps nous habitons cette Cabane, je m'apperçois aujourd'hui ſeulement qu'il eſt des biens qui nous manquent.

Philémon.

Mais, Baucis, n'as-tu plus rien à leur offrir?

Baucis.

Nous n'avons plus qu'une Perdrix privée, deſtinée aux nôces de nos Enfans, & conſacrée depuis à Jupiter.

Philémon.

Va, Baucis, va l'apprêter aux Voyageurs: c'eſt auſſi l'offrir au grand Jupiter. Bien-tôt un Agneau naîtra de nos Brebis, j'irai le porter dans ſon Temple.

Baucis.

Baucis.

J'obéis avec joie; toi reſte ici, je te joindrai bien-tôt.

SCENE VI.

Philémon (ſeul.)

Vous le ſavez, grands Dieux! mon cœur reconnoiſſant, ſatisfait de vos dons, n'en ſollicita jamais d'autres: Cependant, foible Vieillard, puis-je encore hazarder un ſouhait? Je ne demande point ma première jeuneſſe, je ne deſire pas l'Immortalité: pourrois-je vivre heureux ſéparé de mon Fils? & la Mort ſeule peut me le rendre. J'ambitionne, pardonnez l'audace d'un vermiſſeau, j'ambitionne le plaiſir de faire du bien, le bonheur de vous imiter, le pouvoir de changer la triſteſſe en joie. O ſainte volupté dont l'image ravit mon cœur! Qu'ici bas je vous ai peu connue! Mais hélas! dois-je en être ſurpris? il n'appartient qu'aux Dieux, il n'eſt dû qu'aux

qu'aux Sages d'en goûter les douceurs.

SCENE VII.

Jupiter, Mercure, Philémon.

Jupiter.

Qu'il eſt touchant de voir dans cette Terre impie, un Couple vertueux, l'ornement & l'ami de l'humanité!

Philémon.

Ta louange m'humilie.

Mercure.

Les Dieux mêmes que tu as raſſaſiés en nous, les Dieux feront ta récompenſe.

Baucis (derrière la Scène.)

Philémon, l'oiſeau s'échappe de mes mains.

SCENE VIII.

Jupiter, Mercure.

Jupiter.

L'honneur que ces Bergers nous rendent eſt plus précieux que l'encens & les Hécatombes. Depuis que l'âge d'or a diſparu ſur la Terre, je n'ai jamais mieux ſenti combien l'homme dans la pouſſière peut approcher de ma grandeur. Que la Vertu embellit mon Ouvrage! Pouvoir ſacré! un Dieu même t'admire, & la Vertu des Mortels ajoute au bonheur des Dieux.

Mercure.

Durant l'entretien de ces Vieillards mon cœur ému ſe répandoit en un torrent de larmes.

Jupiter.

Des larmes pareilles n'effacent point l'éclat de la Divinité. Ce lieu coupable enferme l'Innocence, elle en écarte

la

la foudre, ſans elle un feu vengeur auroit conſumé ces Impies, ces Inhumains. Mais ces Epoux chéris du Ciel ont mérité tous mes bienfaits.

Mercure.

O Jupiter! un Sceptre, un Trône n'eſt pas le prix de leur Vertu. Dans la douleur qui les conſume, des vêtemens lugubres couvriroient encore la Pourpre Royale, & leur Diadême orneroit l'Urne de leurs Enfans.

Jupiter.

La Vertu que cache un humble toit, mérite un prodige éclatant; l'Univers ſurpris doit la contempler. Je vais lui donner plus qu'un Trône. (Il ſaiſit l'Urne & la renverſe) Aret! Narciſſe! Paroiſſez.

SCENE IX.

Jupiter, Mercure, Aret, Narciſſe.

Aret.

Où ſuis-je?

Narciſſe.

Quel ſonge!

Aret.

Ah! grands Dieux! dites moi. . . . .

Narciſſe.

Qu'entens-je? ah! cher Amant c'eſt toi.

Aret.

O Ciel! ô ma Narciſſe! . . . . .

Jupiter.

Sortons, laiſſons les ſeuls.

SCENE X.

Aret, Narciſſe.

Narciſſe.

Un nuage me couvre, mes regards ſont troublés, ils ne diſtinguent qu'Aret.

Aret.

Que vois-je? Eſt-ce le Char de la Nuit?

Nuit? ſont-ce les bras de mon Père qui nous ont tranſportés dans ces lieux? mais pourquoi ſe cache-t-il au moment où ſa voix m'appelle?

Narciſſe.

Mais qui nous a revêtus de ces habits? qui a poſé ſur ma tête cette guirlande de fleurs? ſont-ce les mains de ma Mère, ou ſeroit-ce un jeu de l'Hymen?

Aret.

Mon intelligence eſt obſcurcie; mais ô merveille! le Ciel n'eſt plus ténébreux, les regards de Diane ont appaiſé la Tempête; le Père de la Nature ſe promenoit ſur les ailes du vent, ſon Tonnerre déployoit ſa Majeſté terrible. Je crois voir encore ſes éclairs redoutables. Je me ſouviens qu'un chêne antique nous ſervoit d'aſyle. Tes bras glacés par la frayeur cherchoient les miens. A l'inſtant, une flèche ſemblable à celle de Cupidon, vint tranſpercer mon cœur; je te perdis alors, bien-tôt je te revis: mais grands Dieux! dans quels lieux &

puis-je réciter un ſonge. . . . où mes idées ſe perdent ?

Narciſſe.

Je n'en puis revenir. Quoi ce beau ſonge, qui m'a ravi dans un Monde nouveau, ce ſonge étoit auſſi le tien! Tout-à-coup la Nature a diſparu à mes regards, je me ſuis vue dans le ſein de la Nuit éternelle, dans le ténébreux Royaume des Ombres, telle que Pſiché quand la colère de Venus l'exila dans ces lieux terribles.

Aret.

Ciel!

Narciſſe.

J'eſſayai de prononcer ton nom, & ta voix répondit à la mienne.

Aret.

Grand Jupiter qu'ai-je entendu! Eſt-ce un ſonge nouveau ? Oui la main de Morphée m'a conduit dans ces abymes, & tandis que je te preſſois contre mon ſein, une lumière ſubite vint éclairer cette

cette Nuit ténébreuſe, Mercure s'offrit à nous, ſes regards étoient pleins de douceur; raſſurez vous, dit-il, & ſuivez moi. Guidez par lui, nous arrivâmes au bord de l'Achéron; le Nautonnier des Enfers nous reçut dans ſa Barque & nous fit traverſer le Fleuve. A peine deſcendus ſur le Rivage, nous fumes conduits auprès du Trône de Pluton, ſes yeux étoient étincellans, ſa Majeſté imprimoit le reſpect; à ſes côtés étoit Proſerpine, à ſes pieds les Juges des Enfers. Minos décida notre ſort: Jeunes encore, dit-il, vous avez chéri la Vertu; aimez vous à préſent dans un ſéjour plus heureux; allez, les champs de l'Eliſée vous ſont ouverts.

SCENE XI.

Baucis & les Acteurs précédens.

Baucis.

Pardonnez mes Amis. . . . . .

Aret.

O ma Mère!

Narciſſe.

Quel bonheur!

Baucis.

Que vois-je ô Dieux! (elle tombe dans les bras d'Aret).

Aret.

Narciſſe! elle ſe meurt.

Narciſſe.

Jupiter, aidez nous.

SCENE XII.

Philémon & les Acteurs précédens.

Philémon.

J'entends des cris.

Aret.

Mon Père.

Philémon.

Ciel!

Narciſſe.

Quoi! tu frémis en nous voyant?

Philémon.

Philémon.

O pouvoir du Cocyte! qu'offrez-vous à mes yeux?

Aret.

Baucis ſe meurt & vous fuyez!

Philémon (en mettant la main ſur la poitrine.)

Ombres ſacrées! (*il pleure*) je vous ſalue.

Baucis, (qui revient à elle même.)

Où ſuis-je?

Aret,

Auprès de tes Enfans.

Philémon.

Illuſion douce & trompeuſe!

Aret.

Quelle énigme?

Baucis, (les conſidérant tour à tour.)

C'eſt encore une apparition!

Aret.

Méconnoiſſez-vous vos Enfans?

Philémon. (prend la main d'Aret.)

Non, c'eſt plus qu'une Ombre.

Baucis. (en s'approchant de Narciſſe.)

Je ſens un cœur qui palpite.

Philémon.

Le pouvoir de Jupiter vous rend-il à la vie?

Aret.

Ah! je conçois d'où nait votre ſurpriſe. Un long évanouiſſement vous a trompés, vous nous avez cru morts, c'eſt pourquoi nous ſommes revêtus de ces habits, c'eſt pourquoi vous avez poſé ſur ſa tête cette Guirlande, qu'aujourd'hui Narciſſe a formée.

Philémon.

Aujourd'hui? ô Jupiter! Qu'entends-je? ainſi vous-même ignorez votre ſort, mais au delà du Tombeau de quoi peut-on ſe

ſe ſouvenir? apprenez donc que le Tonnerre vous a donné la mort, que depuis trente jours nous pleurons ſur vos Cendres, que nos foibles mains ont recueillies dans cette Urne.

Aret.

Que dites-vous?

Narciſſe,

Ciel!

Philémon. (Il renverſe l'Urne & n'y trouve pas les Cendres.)

Que ſont-elles devenues? Ah! tous mes doutes ſe diſſipent! grands Dieux! vous avez écouté la voix de nos pleurs, vous nous rendez nos Enfans pour la ſeconde fois. O Jupiter, pour t'en bénir l'Eternité ſuffit à peine!

Baucis.

Quel bienfait, ô Père de l'Olympe! mon ame ravie s'exhale en louanges, elle ſe confond avec mes larmes.

Aret.

Un frémiſſement inconnu vint me ſaiſir.

Narciſſe.

Je croyois ſentir encore l'atteinte du Tonnerre.

Aret.

Ainſi notre bonheur n'étoit donc point une illuſion.

Narciſſe.

Eſt-il poſſible que le temps puiſſe ainſi changer ſon cours? cette révolution de la Lune, conſacrée par vous à la douleur, ne nous a paru qu'un inſtant dans le Cercle de l'Eternité.

Aret.

O vous, dans le ſein duquel j'en retrouve les charmes, ô mon Père, ſi je vous découvrois la félicité, qui du Trône des Dieux ſe répandoit dans nos ames, ſi. . . Mais avec les couleurs de la Terre, qui dépeindra les délices du Ciel?

Philémon.

O mon Fils! ſi jamais vous m'avez aimé! *Baucis.*

Baucis, (à Narciſſe)

Ah! ſi le nom de Mère eſt encore cher à ton cœur! . . .

Aret.

Mon Père, nos prairies émaillées, nos plaines fertiles ne ſont que des déſerts arides auprès des champs de l'Eliſée. C'eſt le ſéjour de la Beauté, c'eſt la Patrie de la Vertu, un éternel Midi les éclaire, des rayons doux & lumineux portent la joie dans les ames, la Roſe y répand un parfum plus agréable, on y reſpire le pur Ether. Des arbres chargés de fruits offrent une ombre ſalutaire, un doux Zéphir les agite. Là, d'un Rocher de Diamans, découle le Nectar.

Baucis.

Que mon cœur eſt agité!

Philémon.

Tous mes ſens ſont ravis.

Aret.

Nous errâmes long-temps dans ce ſéjour

jour de délices, nous admirions les fruits dont il abonde, leur attrait nous invitoit à les cueillir: Narciſſe à peine en eût goûté, qu'elle me parut plus belle que Vénus, quand ſur le Mont Ida elle s'offrit aux yeux du Fils de Priam,

Narciſſe.

De nouvelles graces ornoient ton front, une lumière divine éclatoit dans tes regards, & tes traits ennoblis annonçoient l'Immortalité.

Baucis.

O merveille incompréhenſible aux mortels!

Aret.

Eblouis, confondus, nous nous proſternâmes; trop foibles pour célébrer les Dieux par des hymnes, notre cœur ſe répandoit en larmes de joie. Mais le pouvoir d'une noble harmonie ranima nos forces & guida nos pas dans un Labyrinthe inconnu. Ah mon Père! ici ſeulement réſide la félicité; ici où l'ame déga-

dégagée des ſens ſe conſacre toute entière à la Divinité.

Philemon.

Mes yeux ſe rempliſſent de larmes.

Aret.

Là, ſur un Lit de perles s'élève un Autel d'Or, de la main même de Jupiter. On n'y voit point ſon Image, on ne s'en ſert que dans nos Temples, ici la Divinité ſe rend viſible. Couronnée de lauriers & revêtue de lumière, une troupe ſacrée ſe proſterne autour de l'Autel. La Lyre des humains ne produit pas des ſons pareils, ni leurs Cœurs de ſemblables louanges. Moi même, il m'en ſouvient, je ſaiſis une harpe, & ſur les tons de Phœbus je chantai mon bonheur.

Narciſſe.

Oui tu chantois, Aret, & j'écoutois ces ſons harmonieux, quand la vue de mes Parens vint inonder mon ame d'un nouveau torrent de joie. J'eſſaie-

roie

rois envain de la dépeindre, même dans l'Elisée elle n'a point trouvé de nom.

Philémon.

Mon Enfant nous te possédons, & tu nous apprends à connoître, après des chagrins inexprimables, une joie sans expression.

Baucis.

Je vous salue séjour devenu fortuné, vous présentez à nos yeux l'ombre de l'Elisée.

Aret.

Dans cet instant pour la première fois je me souvins des habitans de la Terre. Chère Narcisse, m'écriai-je, que ne puis-je embrasser mes Parens! A peine eûs-je achevé ces mots, que j'entendis une voix éclatante, qui prononçoit nos noms: elle nous entraîne, avec la rapidité des Courtiers d'Apollon, hors du séjour, où vous seuls manquiez à notre joie; elle nous rend à la Terre, où ce bonheur nous paroissoit un songe.

Baucis.

Baucis.

Ainſi c'eſt un prodige, & non la mort qui met fin à nos peines.

Philémon.

Maître des Deſtins, Auteur de notre joie, par où méritions nous tes bienfaits!

SCENE XIII.

Les Acteurs précédens, Jupiter, Mercure, (dans l'appareil de la Divinité.)

Jupiter.

Par vos Vertus.

(Tous ſe proſternent.)

O Dieux!

Jupiter.

Relevez vous, je lis dans le cœur des Mortels, je ne veux d'hommages que les ſiens.

Mercure.

Reconnoiſſez dans Jupiter & dans Mer-

Mercure les Hôtes que vous avez nourris.

Philémon (en tremblant.)

Que puis-je?.....

Jupiter.

Ne frémis point. Eſt-ce à l'Innocence à trembler? Quand j'apparoîtrois devant elle armé de mon Tonnerre, elle a le droit d'être tranquille: elle a le privilége ſacré d'approcher des Dieux.

Philémon.

Père de tous les biens, ta voix puiſſante a raſſuré mon ame.

Baucis.

Ah! qui de nous eſt digne de l'honneur qu'il reçoit?

Jupiter.

Vous l'êtes tous.

Mercure.

C'eſt le bonheur des Dieux de rendre heureux les mortels.

Jupiter.

Jupiter.

Souvent nous avons visité l'humble chaumière qu'habite la Vertu: tantôt nous mêlions le Nectar à l'eau qui formoit son breuvage; tantôt pour essuyer ses larmes & calmer sa douleur.

Philémon.

O toi le Bienfaiteur des hommes, toi dont la main puissante a fait cesser nos peines; dis moi que peut t'offrir la Pauvreté reconnoissante qui soit digne de toi?

Jupiter.

Une vie vertueuse.

Mercure.

Et vous tendre Couple, vous dont j'étois le conducteur dans le Royaume des Ombres, vos yeux se tournent-ils avec regret vers les lieux que vous avez quittés?

Aret.

La Nature entière est l'Empire de Ju-

piter, par-tout où ſa bonté règne on trouve l'Eliſée.

Jupiter.

Un jour endormis ſous les pavots de Morphée, un réveil heureux vous tranſportera dans ce ſéjour de gloire. En attendant goûtez ici les biens de l'âge d'or, conſolez vos Parens, ſoyez leur félicité, enſeignez aux habitans de ce lieu coupable la Vertu que vous chériſſez. Je vous quitte, l'Olympe m'appelle. Eſt-il encore des biens qui vous manquent? voulez vous des tréſors, voulez vous un Empire?

Philémon.

Vermiſſeau dans la pouſſière, que puis-je répondre au Maître du Ciel, & comment ſupporter tant de faveurs? Avoir eu Jupiter pour Hôte, n'eſt-ce pas là le premier des honneurs?

Baucis. (*en montrant ſes Enfans*)

Seigneur, voici nos richeſſes, voici notre Couronne.

Philémon.

Philémon.

Cependant, un ſouhait s'élève encore dans mon cœur.

Jupiter.

Parle.

Philémon.

Cette Cabane honorée de ta préſence & dans laquelle eſt deſcendu avec toi le bonheur de l'Olympe, puiſſe-t-elle à ta voix ſe changer en Temple! Puiſſent nos cœurs être aſſez purs pour t'offrir les vœux des Mortels! Alors nos Hymnes apprendront aux Voyageurs ſurpris, les merveilles de Jupiter. J'immolerai des Hécatombes à ſon honneur, & la chair des Victimes nourrira la pauvreté gémiſſante. Enfin, quand le terme de ma carrière approchera, quand les yeux de Baucis ſe fermeront à la lumière, que la Parque docile à ta voix tranche alors du même coup la trame de nos jours, afin que nous mourions enſemble au pied de tes Autels.

Jupiter.

O bon Vieillard tes souhaits sont dignes de ta Vertu : Jupiter les approuve, il les exauce.

Au milieu du tonnerre & des éclairs, s'élève au fond du Théatre un Temple superbe. Deux Nuées paroissent en même temps qui enlèvent Jupiter & Mercure dans les airs. Cependant elles s'arrêtent à une certaine hauteur au dessus du Théatre.

Philémon (plongé encore dans la surprise.)

O Tout puissant!

Baucis.

Un saint frémissement vient me saisir.

SCENE XIV.

Les Acteurs précédens, une foule d'habitans, attirés par le bruit du Tonnerre, arrivent des deux côtés de la Scène, ils

ils reculent auſſi-tôt ſaiſis & pénétrés de crainte.

Jupiter.

Frémis, Peuple barbare, tremble à l'aſpect des Hôtes à qui tu refuſas l'entrée de tes demeures. Ce Couple, objet de tes mépris, nous a prodigué ſes ſecours; ſa Vertu te préſerve de la foudre, mais ſouviens toi que Jupiter eſt ſaint & juſte; ſa vengeance pourſuit toujours une race coupable; ſa bonté daigne en ſuſpendre l'arrêt; ainſi renonce à tes erreurs & viens apprendre dans ce Temple à révérer les Dieux. Va, conduis ces Amans à l'Autel de l'Hymen: contemple leur ſort, & connois que la Vertu n'eſt point ſans récompenſe.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

PARIS. *Hiſtoire Générale de l'Amérique depuis ſa découverte; qui comprend l'Hiſtoire Naturelle, Eccléſiaſtique, Militaire, Morale, & Civile des Contrées de cette Partie du Monde. Par le R. P.* TOURON, *de l'Ordre des Frères Prêcheurs;* chez *J. T. Heriſſant*, 1768. grand *in* 12. huit Volumes d'environ 400. *pp.* chacun. L'Auteur, déjà ſi avantageuſement connu par diverſes productions, recommandables ſur-tout par la juſteſſe de la critique, & par la nobleſſe du ſtyle, s'eſt acquis de nouveaux droits ſur l'eſtime & la reconnoiſſance du Public, par l'Hiſtoire que nous annonçons. Quoique dans la compoſition de ce grand & important Ouvrage, il ſoit entré beaucoup de choſes déjà très connues, il ne laiſſe pas d'être neuf par le but que le P. TOURON s'eſt propoſé. Ce but eſt de faire l'Hiſtoire de l'établiſſement & des progrès de la Religion Chrétienne dans le nouveau Monde; & c'eſt ce qui ſe trouve exécuté,

à l'égard des Pays poſſédés par les Eſpagnols dans ces huit Volumes. Mais comme l'Auteur a bien vu que s'il ſe bornoit au récit des travaux des Miſſionnaires, & des fruits qu'ils ont produits, il trouveroit peu de Lecteurs dans un ſiècle auſſi frivole que celui-ci ; il a pris le parti de faire marcher ſous l'eſcorte de l'Hiſtoire Politique & de l'Hiſtoire Naturelle, celle qu'il vouloit produire en public ; & la lecture fera voir qu'il tient ce que ſon Titre promet. L'Ouvrage eſt diviſé en quatre Parties. La première contient ce qui s'eſt paſſé dans la découverte & la conquête des différents Pays compris dans le Gouvernement, ou ſous l'*Audience Royale de Saint Domingue*. On voit dans la ſeconde, la conquête du *Royaume* du *Mexique*, appellé la *Nouvelle-Eſpagne*, & la converſion de ſes Peuples. L'*Empire du Pérou* remplit, avec une partie du *Chili*, la troiſième. La quatrième enfin eſt deſtinée au *Nouveau Royaume de Grenade*. A la tête de l'Ouvrage, l'Auteur a mis une Diſſertation préliminaire très intéreſſante, où il traite de l'origine ou de l'antiquité des habitans de l'Amérique, de leur caractère, de leurs mœurs, de leur ancienne Religion, ou de

leurs ſuperſtitions, ainſi que des autres principaux obſtacles qui s'oppoſoient à leur converſion. Il examine enfin ſi la découverte & la conquête de l'Amérique ont procuré plus de bien, qu'elles n'ont occaſionné de mal à l'un & à l'autre hémiſphère. Sa concluſion eſt que quelques grands que ſoient les maux que la découverte du Nouveau Monde a produits, quelques pertes qu'en aient ſouffert les Peuples de l'Amérique, les avantages qu'ils en ont retirés ſont & plus durables, & infiniment plus précieux, ſi on conſidère cet évenement par rapport à la Religion.

Le *Grand Vocabulaire François* (1) ſe continue avec beaucoup de ſuccès. Il en paroît quatre Volumes par an, ainſi qu'on l'avoit promis, & l'Ouvrage ſe perfectionne de plus en plus. Rien de plus ſage que ce que les Auteurs diſent à la tête du ſixième Tome, au ſujet des critiques nombreuſes & ſouvent amères qu'ils ont eu à eſſuyer. „ Nous ne répondrons pas aux différentes critiques qui ont été publiées contre notre Livre :

(1) Voyez ce que nous en avons dit dans le XXVII. Tome de cette *Biblioth.* Part. II. *pag.* 440. & ſuiv.

Livre : nous engageons leurs Auteurs à les continuer : nous profiterons avec plaiſir & avec reconnoiſſance de celles qui tendront à rendre notre Ouvrage plus utile ; & pour ne pas ſurcharger nos Volumes d'*Errata*, dont on fait rarement uſage, nous publierons à la fin un Volume de ſupplément, où l'on trouvera les additions & corrections qui auront paru néceſſaires. Nous conviendrons des fautes que Mr. *Midy*, & les Critiques anonymes, auront relevées avec juſteſſe. Nous donnerons le catalogue des Ouvrages dans leſquels nous aurons puiſé : nous citerons les autorités dont nous aurons cru pouvoir nous appuyer, & nous nommerons enfin ceux qui auront bien voulu nous aider de leurs lumières, & nous faire paſſer des Mémoires inſtructifs & intéreſſans". Les Tomes V. & VI., qui ſe diſtribuent actuellement, n'achèvent pas encore la Lettre *C.*, & ne s'étendent que juſques à *Cop.* Avant le mois de Juin 1769, paroîtront les Tomes VII. & VIII.

Galerie de Portraits, ou Portraits des Hommes illuſtres qui ont paru depuis les Romains, tirés des plus célèbres Auteurs François ; chez Delalain 1768. *in* 8°. *pp.* 552.

Ce Volume n'a coûté d'autre peine au Compilateur, que celle de copier exactement les portraits qu'il a trouvés dans le petit nombre d'Ouvrages François qu'il a consultés. Mais comme ces Ouvrages sont bons pour la plupart, les morceaux rassemblés dans cette collection sont en général intéressans & bien écrits. Souvent on a le plaisir de voir le même Homme célèbre dépeint par trois ou quatre Auteurs différens; & comme chacun a sa manière de voir & sa manière de présenter, il arrive quelquefois que tel personnage est représenté par un Ecrivain comme un Héros, & par un autre comme un Scélérat.

Les Compilations ne finissent point. En voici une autre, que l'on doit à Mr. ALLETZ, qui en avoit déjà publié quelques unes: *Les Princes célèbres qui ont règné dans le Monde, depuis l'origine des Monarchies & des Empires jusqu'à nos jours. Ouvrage où l'on expose leur différent caractère, & les actions remarquables qui ont fait passer leur nom à la postérité*; chez *Delalain* & *Bailly*, grand *in* 12, quatre Vol., d'environ 400. *pp.* chacun. Dans la Préface, qui est assez bien écrite, de même que l'Epître Dédicatoire au Roi de Dannemarc, l'Auteur fait

fait entendre qu'il a principalement travaillé pour les jeunes Princes. Leur manière de vivre, dit-il, eſt tellement diſpoſée, qu'elle eſt très peu compatible avec une lecture d'une vaſte étendue. Un Prince n'eſt pas maître de ſon temps comme l'eſt un particulier qui travaille à devenir ſavant; il a une infinité de choſes à apprendre, indépendantes de la lecture; les devoirs de ſon propre rang l'en retirent; l'étude d'une ou deux Langues entre toujours dans ſon éducation; celle de la Religion en doit faire une partie eſſentielle; les exercices du corps demandent un certain temps; les délaſſemens & les amuſemens de leur âge emportent le reſte. Il importe cependant qu'ils étudient l'Hiſtoire & ſur-tout qu'ils ſoient inſtruits de la vie des Souverains les plus célèbres. C'eſt pour leur faciliter cette étude que Mr. ALLETZ a compoſé cet Ouvrage; & comme l'Hiſtoire générale des Princes, même de ceux qui ont quelque nom, forme une mer immenſe, il a cru devoir ſe borner à donner en abrégé les Règnes des Princes qui ont été illuſtres, ou en paix, ou en guerre, & qui ſe ſont diſtingués par leurs grandes qualités. Au reſte, quoique ce Livre ſoit principalement fait

pour

pour les Princes, il pourra être lu avec plaiſir & avec fruit par toutes les perſonnes qui n'ayant pas beaucoup de temps, veulent s'inſtruire dans l'Hiſtoire, & connoître du moins les Rois & les autres Souverains, qui ont fait les plus grands rôles ſur la ſcène de l'Univers. Mr. ALLETZ reconnoît qu'il a ſuivi pas à pas les Auteurs les plus eſtimés qui ont écrit les vies des Princes, ou l'Hiſtoire générale de chaque Nation. Nous allons, pour donner une idée du ſtyle de notre Auteur, copier le portrait aſſez impartial qu'il fait de LOUIS XIV., après avoir rapporté les principaux évenemens du Régne de ce grand Monarque. " Ce Prince uſa avec gloire du pouvoir devenu abſolu dans ſes mains. Quatre grandes Guerres ſoutenues contre tout ce qu'il y avoit de plus puiſſant en Europe, & terminées à l'avantage de la Nation; un grand nombre de Négociations importantes, ménagées avec beaucoup d'habileté, & ſouvent plus utiles que les victoires mêmes; les Grands du Royaume depuis long-temps accoutumés à ſe faire craindre, ſoumis comme le reſte du Peuple, & réduits à la ſimple qualité de ſujets; l'ordre remis dans les Finances; la Juſtice rétablie dans ſa première autorité; les

les Loix réformées; le commerce en vigueur; la ſubordination au dedans, & la terreur au dehors; le Royaume aggrandi de pluſieurs Provinces, un ſecond Trône acquis aux Bourbons; le ſiècle d'Auguſte renouvellé en France par le progrès rapide des Arts & des Sciences, & par un concours de grands Hommes dans tous les genres, furent les miracles de ſon Règne. Le goût du faſte & de la magnificence, l'eſprit conquérant, les Puiſſances voiſines aigries par les hauteurs des Miniſtres, qui en flattant ſon ambition, ſervoient la leur propre, occaſionnèrent ſes derniers malheurs. LOUIS eut un mêlange de grandes qualités & de pluſieurs défauts; c'eſt le ſort de l'humanité. Il ſacrifia tout au vain deſir d'éblouir l'Univers: tant il eſt difficile aux plus grands Rois de connoître la véritable gloire. Le Règne de LOUIS XIV. a introduit tant de changemens dans les Arts, dans les Mœurs, dans le Droit civil & public, qu'il deviendra pour le monde politique & pour le monde penſant, une époque célèbre que nos neveux étudieront".

Lettres au Chevalier de Luzeincour, par une jeune Veuve, 1. Vol. *in* 8o. *pp.* 288.

Ces

Ces Lettres ſont écrites d'un ſtyle naturel & plein d'agrément. L'Editeur aſſure qu'elles ſont exactement tranſcrites d'après un Manuſcrit connu depuis long-temps à Malthe. Il nous apprend qu'il a changé les noms & retranché certaines Anecdotes, qui ne pouvoient devenir publiques ſans indiſcrétion. Quelques-unes de ces Lettres, dit-il, parurent ſur la fin de 1760, mais on imprima alors, dans cette Edition hazardée, des Lettres entières, qui ne ſont pas du Portefeuille de Malthe. Il garantit l'authenticité de celles qu'il publie, & l'on eſt en doute, après les avoir lues, ſi elles ſont le Roman ou l'Hiſtoire de l'Héroïne. Quoi qu'il en ſoit, cette jeune Veuve eſt *intéreſſante* par ſa gaieté, ſon eſprit & ſa paſſion: celui qui en eſt l'objet n'écrit point, cependant on aime le Chevalier Luzeincour comme on s'attache à Me. de Grignan, à cauſe de la tendreſſe que Me. de Sévigné avoit pour elle. La jeune Veuve a quelque choſe de ſa manière de voir, & de ſentir, elle a l'eſprit nourri de la lecture de ſes Lettres, les cite ſouvent, & paroît vouloir les imiter: cependant malgré les graces & le ſentiment qui régnent dans les ſiennes,

cette

cette imitation ſemble prouver qu'il eſt plus aiſé de choiſir, que d'égaler ſon modèle. Nous allons tranſcrire quelques paſſages de ces Lettres, pour donner une idée de ſon ſtyle; en voici un qui renferme une application plaiſante d'un mot de Me. de Sévigné. „ Le Préſident de *Montrobert*, un peu intéreſſé à mon affaire, eſt venu me voir. Vous ſavez s'il eſt ſot, s'il eſt laid; & ſi ſa femme eſt ſimple & jolie. Il m'a dit amicalement dans le courant de la converſation; j'avois, Madame, un petit appartement de garçon qui m'étoit totalement inutile, je l'ai offert à ce grand *Saint-Pernai*; il a bien voulu l'accepter, & j'en ſuis au comble de la joie; il entre le matin dans mon cabinet; il me dit les nouvelles; l'après dîner il fait de la Muſique avec la Préſidente; elle ne ſortira plus ſi ſouvent: en verité, Madame, il ne faut pas qu'une jeune femme ſe montre tous les jours. *Ma bonne, voilà qui fut fait; je lui trouvai des cornes.*" Je ſuis bien différente, dit-elle ailleurs, de la Comteſſe de *Villebourg*; ſon triſte ſoupirant lui confioit, dans un moment de déſeſpoir, qu'il faiſoit gloire d'aimer tout ce qu'elle n'aimoit pas. Ah! mon cher enfant, s'écria-t-elle, que tu as d'amour

d'amour propre ! " Rien de plus judicieux que la critique suivante : ...„ Je lis actuellement la Rochefoucault. En l'admirant presque toujours j'avouerai qu'il m'impatiente quelquefois. Par exemple, quand il dit, de ce ton que vous lui connoissez, *la bonne grace est au corps ce que le bon sens est à l'esprit.* je crois entendre ce qu'il veut dire : mais la grace peut-elle être comparée au bon sens ? Je vous demande pardon Mr. le Duc : c'est au bon goût que j'en appelle ; je dis moi *la bonne grace est au corps ce que l'esprit est au bon sens* ; & je crois avoir raison ; Chevalier jugez nous." Je puis juger par ce que vous m'écrivez que vous ne savez pas comment a fini l'Histoire de cette pauvre *Francval.* Elle est dans son Couvent, exactement enfermée : personne ne la voit. Elle pleure nuit & jour, & promet bien sincérement à la seule amie qui lui reste, que jamais elle n'aimera. Quel supplice ! *Fontenelle*, souvenez vous-en, nous disoit un jour qu'il ne connoît rien de si expressif que la réflexion de *Catherine de Sienne*, en parlant du Diable, *ce malheureux qui n'aimera jamais.*" Voici comme elle s'exprime à l'occasion d'une Dame qui disoit du mal du Chevalier : „ Mais que diantre avez-vous fait à cette

cette femme? Je la regarde moi comme l'Avocat du Diable, qui ne ſert qu'à aſſurer la canoniſation d'un Saint; & j'ai quelquefois envie de lui dire qu'elle augmente ma ferveur pour celui qu'elle veut détruire"...„Un Moine vint l'autre jour à l'audience du Contrôleur Général; il avoit une grande boîte ſous ſon manteau. Quelqu'un demanda ce que c'étoit; c'eſt un modèle de machine nouvelle, de mon invention, qui, à défaut d'eau & de vent, fera aller les moulins par le moyen de la fumée. Un vieux Militaire répondit, eh morbleu! Père, il n'y a rien de nouveau, c'eſt avec cela qu'on fait aller en avant les Bataillons".

On a vu juger en Bretagne un procès fort ſingulier. "Un Baron de la Province avoit une femme, & cette femme ne vivoit plus avec lui comme elle vivoit avec beaucoup d'autres. Le Mari ne s'en plaignit jamais; mais pour qu'on ne le ſoupçonnât pas d'ignorer ce qui en étoit, il fit ainſi décorer un ſallon; ſur la porte étoit écrit, *Le ſallon des pendants contraires.* D'un côté il avoit mis en regard la Sageſſe & la Folie; vis à vis la Paix & la Guerre; & dans le fond, Lucréce & le portrait de Mme. la Baronne. La Baronne conſentoit fort à repréſenter en

peinture avec la chaste Lucrèce, mais elle vouloit qu'on effaçât l'inscription. Ce qui m'en fâche, c'est que Mr. de Kerkado n'a jamais pu me dire qui gagna du Baron ou de la Baronne". On avoit mis un homme au Fort l'Evêque pour avoir battu la femme d'un de ses amis. „ Quand le Commissaire lui a demandé pourquoi? il a répondu, tel que vous me voyez, Mr. le Commissaire, je suis un peu dévot; j'ai appris au Prône que Dieu ordonne de faire à son prochain ce qu'on voudroit qui nous fût fait. Je ne demanderois pas mieux que mon prochain battît souvent ma Femme; & pour donner contentement à mon ami, j'ai battu une bonne fois la sienne". . . . . „ Il me semble que les nouveaux faiseurs de Tragédies ne font que des vers montés sur des échasses, pour être, en les récitant, poussés avec des porte-voix. "

„ Le ridicule jour! *s'écrie-t-elle à propos du jour de l'an*, il m'arrache à vous & me livre à tout le monde. Quoi! il faut être une fois par an, faux, guindé, &c. —— N'aurai-je donc jamais la permission de n'être que ce que je voudrois être? spirituelle quelquefois, fort souvent bête, & toujours tendre. J'aurois envie de faire quelque Livre approchant du sens com-

commun, pour qu'il pût certifier que je ne ſuis pas une ſotte: car enfin perſonne ne veut avoir cette réputation; & je ſens ſans fadeur que je vaux mieux qu'une ſotte: mais je voudrois qu'on le devinât, ſans que je fûſſe obligée de le prouver à chaque occaſion".

Les morceaux que nous venons de citer juſtifient ſans doute l'éloge que nous avons fait de ces Lettres: il faut obſerver auſſi que les expreſſions de tendreſſe y étant toujours variées, on n'y trouve pas ces répétitions fréquentes, tant reprochées à Me. de Sévigné. Malgré le ton de gaieté qui caractériſe cet Ouvrage, il laiſſe, à ſes Lecteurs, une impreſſion de triſteſſe; la dernière Lettre annonce les atteintes d'un mal qui enlève la jeune Veuve à la fleur de ſon âge, au moment qu'elle alloit ſe réunir à l'Amant qu'elle devoit épouſer.

Ipbis & Aglaé, par Mr. *** Chez *Merlin*, 1768. *in* 12 deux Parties dont la 1e. eſt de 312. *pp.* la 2e. de 444. Ce Roman eſt ſupérieurement écrit, & ce n'eſt pas ſon principal mérite.

Nourjahad, Hiſtoire Orientale, traduite de l'Anglois, chez *Gaugery* in 12. 250. *pp.* Ce Conte eſt auſſi intéreſſant que moral, le ſtyle en eſt pur & plein d'agrément, & ſous

le voile d'une fiction ingénieuſe, on y rappelle des vérités importantes. *Nourjahad* ſouhaitoit d'être riche & immortel, un Génie vient lui apprendre qu'il eſt exaucé. Séduit par les plaiſirs, & certain de l'impunité, bien-tôt il abuſe de ces dons; & il devient tour à tour voluptueux, impie, & cruel. Mais l'ennui, le repentir & le remords ſont le fruit de ſes erreurs: il ſurvit à ſes goûts, à ſes paſſions, à ſes amis; & l'immortalité ſur la Terre lui paroît un préſent funeſte. Il y renonce volontairement, ſe ſoumet à la condition humaine, ſe nourrit de l'eſpérance d'une meilleure vie, & depuis ce moment il fut heureux & ſage.

ALLEMAGNE.

VIENNE. J. N. LAURENT *Specimen exhibens Synopſin Reptilium emendatam, cum experimentis circa venena & antidota Reptilium Auſtriacorum*, 1768. *in* 8°. *pp.* 216., avec 5 planches. Les amateurs de l'Hiſtoire Naturelle & de la Médecine, ne doivent pas négliger d'acquérir cet Ouvrage. Il eſt très méthodique, & plein de recherches & d'obſervations curieuſes. Mr. LAURENT a découvert en Autriche nombre de lézards & de ſerpens, qui n'avoient pas encore été décrits,

crits; & il a fait quantité d'expériences utiles sur les venins & sur leurs antidotes. A la fin de l'Ouvrage il allègue un nouvel exemple de la vertu de la ciguë contre le cancer.

On sera surpris d'apprendre dans les Pays étrangers, qu'à Vienne un Jésuite Allemand a entrepris de traduire en vers les *Poésies d'Ossian*, & qu'il y a supérieurement réussi. La chose est vraie cependant, & l'habile Traducteur se nomme le P. DENNIS. Le premier Volume de son excellente Traduction est imprimé chez *Trattner* sous ce titre: *Die Gedichte Ossians, eines alten Celtischen Dichters. Aus dem Englischen übersetzt*, 1768. *in* 4°. Le P. DENNIS a traduit aussi la Dissertation de Mr. *Macpherson* sur l'antiquité des Poésies d'Ossian, & diverses Notes dont les unes sont de Mr. *Macpherson*, les autres de Mr. *Cesarotti*, qui en 1763. traduisit ces Poésies en vers Italiens.

BERLIN. *Généalogie ascendante jusqu'au quatrième degré inclusivement, de tous les Rois & Princes de Maisons Souveraines de l'Europe, actuellement vivans, réduite en CXIV. Tables de XVI. Quartiers, composées selon les principes du Blason, avec une Table générale*, chez *Bourdeaux*, in *folio*. Cet Ou-

vrage, que l'on doit à Mr. le Baron d'AMMON, eſt fait avec beaucoup de ſoin, & il eſt précédé d'un Diſcours intéreſſant & très philoſophique ſur la Nobleſſe, ſur l'origine des Quartiers, ſur l'utilité de la Généalogie dans l'étude de l'Hiſtoire & du Droit public &c. L'Auteur n'a pouſſé ces Tables que juſques au quatrième degré: il les portera juſqu'au huitième, ſi, comme nous n'en doutons point, le Public paroît le ſouhaiter.

Rudiger a imprimé: D. J. FREDERICH ZUCKERT's *Syſtematiſche Beſchreibung aller Geſundbrunnen und Bäder Deutſchlands*, c. à d. *Deſcription ſyſtématique de toutes les Eaux minérales, & de tous les Bains de l'Allemagne, par Mr. le Dr.* ZUCKERT, 1768. grand *in* 4°. Nous n'avons pas encore vu cet Ouvrage, mais on en dit beaucoup de bien.

Vorübungen zur Erweckung der Aufmerkſamkeit und des Nachdenkens, zum gebrauch einiger Claſſen des Königl. Joachimthaliſchen Gymnaſium; c. à d. *Exercices & Thêmes pour exciter l'attention & la réflexion, à l'uſage de quelques Claſſes du Gymnaſe Royal*, chez *F. Nicolai*, 1768. *in* 8o. *pp.* 270. Quoique ce Livre ne ſoit deſtiné que pour les Collé-

Collèges, il mérite ſingulièrement d'être annoncé. Jamais il n'en a paru de ſi utile & de mieux fait en ce genre; & nous ne doutons pas qu'on ne le traduiſe en pluſieurs Langues, & qu'un jour on n'en faſſe uſage dans la plupart des Claſſes. L'Auteur ſe plaint de ce que généralement dans les Ecoles publiques, on ne s'attache qu'à exercer la mémoire des jeunes gens; il voudroit, avec raiſon, qu'on s'appliquât auſſi à leur former le jugement; qu'on les accoutumât à réfléchir, à obſerver, à méditer; qu'on leur inſpirât le goût & l'amour du vrai, du beau, & du bon. C'eſt pour montrer comment il faut s'y prendre pour cela, qu'il a compoſé cet Ouvrage. Il eſt diviſé en ſix Articles. Dans le premier on préſente le ſpectacle de la Nature, on parle de la Terre & de ſes Habitans, des différens Pays & de ce que chacun a de particulier & de remarquable &c. On traite dans le ſecond des divers Peuples, de leurs mœurs, de leurs coutumes &c. Il y a dans cet Article une infinité de choſes inſtructives, amuſantes, propres à piquer la curioſité des jeunes gens, & à leur orner l'eſprit. Le 3e. Article eſt deſtiné à leur former le cœur, en leur offrant, dans pluſieurs hiſtoires

intéreſſantes, des exemples de vertus & de vices. On trouve dans le 4e. des exemples de ſageſſe, de prudence, d'habileté &c., auſſi bien que des défauts qui leur ſont oppoſés. Le 5e. contient des Contes Moraux & des Fables; & le 6e des Pièces de Poéſie tirées des meilleurs Poëtes Allemands. Cet Ouvrage eſt précédé d'une excellente Préface, où les Maîtres trouveront des directions extrêmement utiles ſur l'uſage qu'ils peuvent faire des Thêmes que l'Auteur a compoſés, ſur les moyens de rendre les Exercices agréables aux Ecoliers, de leur inſpirer de l'émulation, de les rendre attentifs, ſenſibles & vertueux; ſur la méthode qu'il faut employer pour leur apprendre à lire, à prononcer avec goût, avec grace, & à donner à tout le ton convenable &c.

Principes d'un bon Gouvernement, ou Réflexions Morales & Politiques, tendantes à procurer le bonheur de l'homme & celui des Sociétés politiques. Par M. DE CAMPAGNE. *Conſeiller Privé au grand Directoire François* &c: Chez *G. L Winter*, 1768. *in* 8o. deux Volumes qui ſont enſemble 788. *pp.* ſans le Diſcours Préliminaire qui en a 86. L'Auteur paroît avoir d'excellentes intentions. C'eſt un ami de la Religion, de

la

la vertu & de l'humanité. Il a beaucoup lu, beaucoup réfléchi ſur ſes lectures, & ſi ſon Ouvrage n'eſt pas auſſi méthodique qu'il pourroit l'être, il contient au moins une multitude de réflexions ſolides, répandues dans un grand nombre de Volumes différens, des maximes utiles dans les diverſes occurrences de la vie, & propres à rendre les hommes plus vertueux & meilleurs citoyens.

HALLE. Τῦ μακαρίᾳ Θεοδωρήτᾳ Ἐπισκόπᾳ Κύρᾳ ἅπαντα; B. THEODORETI, *Epiſcopi Cyri* OPERA OMNIA, *ex recenſione* Jacobi Sirmondi. *Denuo edidit, Græca e Codicibus locupletavit, antiquiores editiones adhibuit, verſionem Latinam recognovit, & varias lectiones adjecit* JOHANNES LUDOVIC. SCHULZE, *Græcæ & Orient. L. L. in Acad. Frideric. P. P. O.* Tomus I. 1768. *in* 8°. THE'ODORET eſt un des meilleurs & des plus judicieux Ecrivains Eccléſiaſtiques qui ſoient parvenus juſques à nous. Son Hiſtoire de l'Egliſe, & ſur-tout ſes excellens Commentaires ſur l'Ecriture ſainte, devroient être entre les mains de tous les Théologiens. Mais juſques ici on n'avoit qu'une ſeule Edition complette de ſes Oeuvres: c'eſt celle du P. *Sirmond* en 4 Vol. *in folio*, augmentée d'un cinquième To-

me par le P. *Garnier* en 1684. Cette Edition étant rare & fort chère, Mr. SCHULZE s'eſt déterminé à en donner une autre, & c'eſt un vrai préſent qu'il fait au Public. Elle ſera de 5 Vol. *in* 8°. dont le premier, qui paroît à préſent, contient avec la Vie de THE'ODORET, ſes Commentaires ſur le Pentateuque, les Livres Hiſtoriques, & les Pſeaumes; le ſavant Profeſſeur a ſuivi l'Edition de Sirmond, mais il l'a corrigée & conſidérablement perfectionnée. Divers *Mſſ.* de THE'ODORET, entre leſquels il y en a ſept qui ſe trouvent dans la Bibliothèque d'Augsbourg, lui ayant été communiqués, il s'eſt vu en état de rétablir le Texte corrompu en bien des endroits. Il a recueilli les diverſes leçons, au moins les plus conſidérables; il a retouché la Traduction Latine, qui étoit fort défectueuſe; en un mot il n'a rien négligé de ce qu'on avoit droit d'attendre d'un Editeur également docte & judicieux.

LEIPSICK. Le Libraire *Hilſcher* a imprimé: *Corani Caput primum & ſecundi verſus priores, Arabice & Latine cum animadverſionibus hiſtoricis & philologicis nec non notarum coranicarum ad Vet. Teſt. ſpecimine edidit* M. JUSTUS FRIDERICUS FRORIEP. 1768.

1768. in 8°. pp. 78. Mr. FROREP nous donne ici, d'après la belle Edition de *Maracci*, le premier Chapitre de l'Alcoran, & une partie du ſecond, avec une bonne Verſion Latine. Il y a ajouté des Notes ſavantes & très utiles: les unes ſont faites par lui même, les autres ſont empruntées de *Maracci*, de *Sale*, de *Réland* &c., & il a toujours ſoin d'avertir de qui il les tient. Nous ne doutons pas qu'on ne l'encourage à continuer ſur ce pied. Il y a long-temps qu'on ſouhaitoit une nouvelle Edition de l'Alcoran, celle de *Hinkelmann* ne ſe trouvant preſque plus, & celle de *Maracci* étant fort chère.

Parmi cette foule de *Dictionnaires* de tout genre, dont la France inonde l'Europe depuis quelques années, celui de *Chymie* eſt aſſurément un des meilleurs. Cet excellent Livre ſe traduit actuellement en Allemand par Mr. le Dr. PÖRNER, & reçoit un nouveau prix des Notes que cet habile Homme y ajoute. Le premier Tome paroît chez *Weidmann* & *Reich* ſous ce titre: *Allgemeine Begriffe der Chymie nach alphabetiſcher Ordnung, aus dem Franzöſiſchen überſetzt, und mit Anmerkungen vermehrt von D.* CARL WILHELM PÖRNER, 1768. *in* 8°.

Ver-

Verſuch über den groſſen Mann. Von C. C. L. HIRSCHFELD. *Erſter Band*, c. à d. *Eſſai ſur le grand Homme, par* Mr. HIRSCHFELD, *Tome I.* chez *Cruſius*, 1768. *in* 8°. *pp.* 268. Cet Ouvrage eſt lumineux, ſolide, & très bien écrit. L'Auteur y fixe avec beaucoup de juſteſſe & de préciſion, l'idée qu'on doit ſe faire d'un grand Homme. Dans une ſeconde Partie il examinera juſques où quelques célèbres perſonnages, qui dans l'Hiſtoire ſont repréſentés comme de grands Hommes, ont mérité ce titre; & vraiſemblablement il fera tomber bien des maſques.

On traduit ici en Allemand les Comédies du célèbre GOLDONI. Cette Traduction, qui eſt fort bonne, & dont il y a déjà 5. Vol. *in* 8°. d'environ 400. ou 450. *pp.* chacun, s'imprime chez *Eisfeld* ſous ce titre: *Des Herrn* CARL GOLDONI *Sammtliche Luſtſpiele. Mit Kupfern.*

GÖTTINGEN. Nous diſions dans le dernier Trimeſtre (1), que le goût de la Littérature Eſpagnole ſe répand de plus en plus en Allemagne. En voici une nouvelle preuve. Mr. le Profeſſeur J. A. DIEZE ſe propoſe de pu-

(1) *pag.* 184.

publier, en plusieurs Volumes, une Bibliothèque des Poëtes Espagnols tant anciens que modernes. Il les caractérisera, il extraira leurs Ouvrages, il en traduira les meilleurs morceaux, & il en examinera les beautés & les défauts. C'est à quoi il travaille depuis plusieurs années; mais il a cru devoir avant toutes choses donner une courte Histoire de la Poésie Espagnole, & il s'est déterminé à traduire celle de DON LOUIS JOSEPH VELASQUEZ. Cette Traduction, accompagnée de quantité de bonnes Remarques, paroît ici chez *Bossiget* sous ce titre: DON LUIS JOSEPH VELASQUEZ *Geschichte der Spanischen Dichtkunst* &c. 1768. grand 8o.

Presque tous les Médecins modernes croient que le flux de ventre qu'on appelle *affection*, ou *passion cœliaque*, consiste dans la déjection & dans la perte du chyle. Mr. J. J. SOTHERN combat ce sentiment dans une Dissertation très bien faite, qu'il a défendue ici sous le présidiat du célèbre Mr. *Vogel*, & qui est imprimée sous ce titre: *Fluxus cœliaci genuina notio atque ratio exposita* 1768. *in* 4o. L'Auteur rapporte les diverses opinions des Médecins tant anciens que modernes; & après s'être singulièrement attaché à réfuter ceux qui disent que le

d'autres en pûſſent profiter auſſi, & chargea l'Auteur de les rédiger & de les publier. Des ordres qui faiſoient tant d'honneur à celui qui les donnoit & à celui qui les recevoit, ont été exécutés avec joie & avec le plus grand ſuccès. Cet Ouvrage peut être mis au rang des meilleurs qui aient été compoſés, pour donner une juſte idée de la Religion & pour la défendre contre les Incrédules. Il eſt fortement penſé, & très agréablement écrit. Quand il eſt queſtion d'inſtruire & de prouver, l'Auteur le fait avec clarté, avec ſolidité, avec une grande exactitude de raiſonnement. Mais s'agit-il de développer les vérités une fois bien établies, d'en montrer l'importance, de les faire aimer & goûter, d'émouvoir & de toucher, on retrouve ici tout le feu, toute l'imagination, toute la belle éloquence qu'on admire dans ſes Sermons. Peut-être trouvera-t-on que ſon ſtyle eſt quelquefois un peu diffus, & trop oratoire. Mais c'eſt là un défaut dont il eſt très difficile qu'un Prédicateur ſe préſerve entièrement; & du reſte Mr. DE JERUSALEM ſe montre toujours auſſi bon Philoſophe & auſſi habile Théologien, qu'éloquent Orateur. Tout l'Ouvrage formera

formera trois Volumes. Dans le premier qui paroît actuellement, l'Auteur parle de la Religion Naturelle; les deux autres rouleront sur la Religion Révélée, tant Mosaïque que Chrétienne.

GRANDE BRETAGNE.

LONDRES. *The History of Hindostan, from the earliest Account of Time, to the Death of Akbar; translated from the Persian of Mahammud Casim Ferishta of Delhi: together with a Dissertation concerning the Religion and Philosophy of the Brahmins; with an Appendix containing the History of the Mogul Empire, from its Decline in the Reign of Mahammud Shaw, to the present Times; By Alexander* DOW; c. à d. *Histoire de l'Indoustan &c. traduite du Persan de* MAHOMET CASIM FERISHTA *de Delhi; avec une Dissertation sur la Religion & la Philosophie des Bramines, & un Supplément contenant l'Histoire de l'Empire du Mogol depuis qu'il commença à décliner sous le Règne de Schach Mahomet, jusques à présent; par Mr.* A. DOW. 1768. Chez *Becket & de Hondt*, deux Vol. grand *in* 4°., dont le 1r. est de 364 *pp.*, le 2d. de 298 sans le Supplément. L'Auteur de cet intéressant Ouvrage,

eſt un Militaire, qui a paſſé pluſieurs années dans le Royaume de Bengale. Il y employoit ſes momens de loiſir à apprendre les Langues Orientales, & à ſe mettre au fait des mœurs, de l'Hiſtoire & de la Littérature des Indiens. Il avoit d'abord très petite opinion de leurs connoiſſances. Mais une converſation qu'il eut par hazard avec un noble & ſavant Brame, le détrompa. Il fut extrêmement ſurpris de le trouver très inſtruit des ſyſtêmes & de toutes les queſtions qui dans l'Europe, tant ancienne que moderne, ont exercé la plume des plus célèbres Moraliſtes. Cela piqua la curioſité de Mr. Dow, il ſe lia avec le Brame, & dans divers entretiens qu'il eut avec lui, il ſe convainquit de plus en plus que la Philoſophie & les Sciences devoient avoir fait autrefois de grands progrès en Orient. Il s'en faut bien qu'elles n'y ſoient auſſi cultivées à préſent: on ne les néglige cependant pas entièrement, & il s'y trouve plus de gens doctes & lettrés qu'on ne le croit communément. Comme le Perſan eſt la Langue ſavante des Indes & celle dans laquelle les meilleurs Livres ſont écrits, il s'appliqua particulièrement à l'apprendre. On lui conſeilla de lire pour cet effet l'Hiſtoire de l'Indouſtan par FE'RISHTA. Il fit plus, il le traduiſit,

fit, au moins le premier Volume, qui comprend l'Hiſtoire de l'Empire des Mahometans dans les Indes depuis la fondation de cet Empire en 975 juſques à la mort du grand *Akbar* en 1605. Pour le ſecond Tome, qui contient l'Hiſtoire du Décan, de Bengale, de Guzarate, & de Cachemire, Mr. Dow ne l'a point encore traduit, quelques mécontentemens au ſervice de la Compagnie l'ayant obligé de repaſſer en Angleterre; mais il promet de reprendre ce travail ſi le Public reçoit favorablement le premier Tome qu'il publie actuellement. Or comme cette Traduction a le plus grand ſuccès en Angleterre, on peut eſpérer que la ſuite ne tardera point à paroître. Ferishta floriſſoit ſous le Règne de Gehanguir, vers le commencement du XVIIe. Siècle. Son Hiſtoire eſt fort eſtimée dans les Indes, & mérite de l'être par-tout. Il eſt vrai que la multitude de Guerres, de Batailles, de Sièges, qui y ſont décrits, doit fatiguer quelquefois les Lecteurs Européens, qui ne ſauroient y prendre le même intérêt que les Orientaux. Mais l'établiſſement & les étonnantes révolutions d'un des plus grands Empires de la Terre, a toujours de quoi piquer la curioſité, d'autant plus que l'Hiſtoire de ces vaſtes Contrées n'étoit encore que très im-

parfaitement connue parmi nous. D'ailleurs FE'RISHTA eſt un Ecrivain ſage, judicieux, ennemi de toute violence & de toute perſécution, libre de préjugés quoi qu'il parle toujours avec reſpect de la Religion qu'il profeſſoit. Il narre avec un grand air d'impartialité; il loue ſans enthouſiaſme, il blâme ſans malignité; & ſans s'amuſer à faire ce qu'on appelle des portraits, il ſe borne d'ordinaire à peindre les hommes par le récit fidèle de leurs actions. Son ſtyle n'eſt ni enflé, ni poétique comme celui de la plupart des Orientaux; il eſt grave, nerveux, ſouvent rapide, & toujours convenable à la majeſté de l'Hiſtoire. La Diſſertation que le Traducteur a miſe à la tête de cet Ouvrage, eſt extrêmement curieuſe. On y voit que la Religion des Brames n'eſt autre choſe que la Religion Naturelle enveloppée d'emblêmes & d'allégories. Du reſte Mr. Dow diffère en bien des points de Mr. *Holwell*, dont il relève diverſes mépriſes aſſez conſidérables.

Quelques Amateurs ont fait deſſiner ſur les lieux par *C. Cleriſſeau*, & graver à Rome par *D. Cunego* diverſes Antiquités d'Italie. Les Eſtampes qui s'en diſtribuent, au nombre de 12, *in folio*, papier Impérial, ſont magnifiques & repréſentent 1. l'*Arc*

de

de Triomphe de Trajan, à Bénévent; 2. le *Temple de Serapis*, à Pouzzol; 3. l'*Arc de Triomphe*, qui ſe voit à Pola en Iſtrie; 4. le *Temple d'Antonin & de Fauſtine*, à Rome; 5. un *ancien Sépulcre* à trois milles de Pouzzol; 6. le *Temple de la Concorde*, à Rome; 7. l'*Arc de Triomphe de Septime Sévère & de Caracalla*; 8. les *Ruines du Temple de Vénus*, à Bayes; 9. l'*Arco Felice*, à Cumes; 10. le *Tombeau de Virgile*, près de la fameuſe Grotte du Pauſilippe; 11. le *Temple de Jupiter Stator*, à Rome; 12. le *Temple de Dione*, à Pola en Iſtrie.

Deux magnifiques Ouvrages ſur les *Ruines de Pæſtum* ont paru ici dans moins d'une année. *Pæſtum*, ou *Poſidonia*, étoit une très ancienne Ville de la grande Grèce, que Solin dit avoir été fondée par les Doriens. Les Sybarites, les Samnites & enfin les Romains s'en emparèrent ſucceſſivement. Elle fut dans un état très floriſſant pendant pluſieurs ſiècles; mais l'an 930. de J. C. elle fut priſe, pillée & preſque entièrement brûlée par les Sarraſins. Elle ne laiſſa pas néanmoins de conſerver de beaux reſtes de ſon ancienne ſplendeur, juſques à ce que Robert Guiſcard, Duc de la Pouille, de Calabre & de Sicile, détruiſit en 1080. ce que

les Barbares avoient épargné, abbattit la plupart des anciens Edifices, & par un zèle mal-entendu dépouilla les Temples de leurs plus beaux ornemens, pour en décorer une Egliſe qu'il avoit fait conſtruire à Salerne en l'honneur de St. Matthieu. Depuis lors Pæſtum étoit entièrement tombée dans l'oubli, & quoique ſes Ruines ne ſoient éloignées de Naples que d'environ 16. lieues, perſonne preſque ne les connoiſſoit (1). Un pauvre Laboureur s'établit vers 1745. dans ces contrées abandonnées & incultes, & ne tarda pas à s'enrichir par les choſes précieuſes qu'il déterra de deſſous les ruines. Bientôt il ſe vit en état d'acheter tout ce Territoire. En 1755. l'Elève d'un Peintre de Naples étant allé faire un petit voyage à Capaccio pour y voir ſes Parens, alla ſe promener un jour ſur les montagnes qui environnent Pæſtum, d'où il découvrit, à ſa grande ſurpriſe, les Ruines d'une antique Cité. Il s'approche de plus près & voit des Mu-

(1) Il eſt vrai qu'en 1745. le Baron *Joſeph Antonini*, dans une deſcription qu'il publia de la Lucanie, fit quelque mention des Ruines de Pæſtum, mais ce qu'il en dit étant aſſez ſuperficiel, ne fit aucune ſenſation, & n'excita point la curioſité des Napolitains.

Murailles, des Tours, des Portes, des Temples & la ſolitaire habitation du Laboureur au milieu des plus ſuperbes Antiquités. De retour à Naples, le jeune Peintre communiqua au Maître chez qui il travailloit, la découverte qu'il venoit de faire. Celui-ci ſe rendit ſur les lieux, & deſſina les principaux objets. Ces deſſins ayant été préſentés au Roi des deux Siciles, il ordonna qu'on enlevât les décombres, & ce ne fut que pour lors que Pæſtum commença à ſortir de l'oubli où il avoit été enſéveli pendant plus de 700. ans. Le Comte *de Gazzoles*, premier Ingénieur du Roi des deux Siciles, entreprit de donner une deſcription de ces belles Ruines; mais ſon Ouvrage n'a point encore paru. Heureuſement les Etrangers ont été plus empreſſés. Dès 1750. Mr. *Souflot*, Contrôleur général des Bâtimens du Roi de France, ſe rendit à Pæſtum, examina & meſura tout avec la plus grande exactitude, & leva des Plans & des Deſſins, que Mr. *Dumont*, Profeſſeur d'Architecture, a inſérés dans un magnifique Ouvrage, qui a été imprimé à Paris. Voici le titre de la partie qui concerne Pæſtum: *Suite des Plans, Coupes, Profils, Elévations géométrales & perſpectives de trois Temples antiques, tels qu'ils exiſtoient en*

1750. *dans la Bourgade de Pæſto &c. Ils ont été meſurés & deſſinés par* J. G. Souflot, *Architecte du Roi en* 1750. *Et mis au jour par les ſoins de* G. M. Dumont, *en* 1764, *in folio*, 7 Planches. Peu de temps après, *Philippe Morghen* publia à Naples & à Paris, & dédia à Milord Baltimore: *Sei Vedute delle Ruine de Peſto nel Regno di Napoli, con una Carta della Spiegazione di eſſe. Napoli* 1765. *in folio*, ſix Planches: les deſſins ſont d'*Antoine Jolly*. Sur la fin de l'année dernière on publia à Londres quelque choſe de plus exact encore & de plus complet que les deux Ouvrages précédens, au moins quant aux explications, car les meſures ont été négligées, & pour ce qui eſt des deſſins, les connoiſſeurs préferent ceux de Mr. *Souflot*: *The Ruins of Pæſtum or Poſidonia, a City of Magna Græcia in the Kingdom of Naples. Containing a Deſcription and Views of the remaining Antiquities, with the ancient and modern Hiſtory, Inſcriptions &c. And ſome Obſervations on the ancient Dorick Order. London printed for the Author* 1767. chez *White, Hooper* & *Griffin*, grand *in folio* de 20 *pp.* Avec 4 Planches. Nous ne ſavons qui eſt l'Auteur des explications & des obſervations, mais elles ſont faites avec beaucoup

coup de goût & d'intelligence. Pour les Planches on les doit à *J. Miller*, célèbre Graveur. Elles sont très belles & représentent; 1°. une vue générale de Pæstum, de ses ruines, & des environs; 2. une vue des trois Temples; 3. l'intérieur du premier Temple; 4. la vue du troisième. Le dernier Ouvrage dont nous avons à parler, est le plus magnifique, & il peut aller de pair avec ceux qu'on a publiés sur les Ruines de Palmyre & de Balbec. En voici le Titre: *The Ruins of Pæstum, otherwise Posidonia in Magna Græcia. By* Thomas Major, *Engraver to his Majesty. Sold by the Author, in St. Martin's Lane*, 1768. *in folio*, papier Impérial, 24. Planches. Les vues des deux premières Planches ont été dessinées sur les lieux, en présence de Mr. *Jaques Gray*, Envoyé d'Angleterre. Les dessins des Temples ont été faits à Naples par ordre d'un Anglois, qui n'est point nommé, mais à qui on doit en grande partie toute l'entreprise de ce bel Ouvrage. Les plans, les élévations & les mesures sont les mêmes qui se trouvent dans l'Oeuvre de Mr. *Dumont*, & sont dus, comme nous l'avons dit plus haut, à Mr. *Soufflot*, de la générosité & de la politesse duquel le Graveur de Londres se loue

beaucoup. Ce Graveur eſt THOMAS MAJOR, ſi célèbre par les eſtampes qui ſe trouvent dans les porte-feuilles de tous les Amateurs. Il eſt auſſi l'Auteur des explications, des remarques, en un mot du Texte; mais il s'en faut de beaucoup qu'il ne ſoit auſſi bon Ecrivain qu'excellent Graveur. L'Ouvrage eſt diviſé en trois Parties. La Ie. traite de l'antiquité, de l'origine & de l'état actuel de Pæſtum. La IIde. contient la deſcription des trois Temples de cette Ville, & qui ſont regardés comme les plus beaux monumens de la Grèce, d'autant plus que l'un eſt encore entier. Feu Mr. l'Abbé *Winkelmann*, qui, dans la Préface de ſes *Remarques ſur l'Architecture des Anciens*, parle aſſez au long des ruines de Pæſtum, dit que les Temples de cette Ville ſont, avec le Pantheon de Rome, & le Temple d'Agrigente (aujourd'hui *Gergenti*), ce qu'il y a de mieux conſervé des anciens Edifices. La IIIe. Partie de l'Ouvrage de Mr. MAJOR, eſt une Diſſertation ſur les médailles de Poſidonia ou de Pœſtum. Il y en a 61. parmi leſquelles il s'en trouve de la plus haute antiquité. N'oublions pas que l'Auteur a fait traduire cet Ouvrage en François, & que la Traduction coûte deux guinées, de même que l'Original.

Letters

Letters written by the late JONATHAN SWIFT, *D. D. Dean of St. Patrick's Dublin, and his Friends, from the year* 1710. *to* 1742. *Published from the Originals; collected and reviſed by* Deane Swift, *Eſq. of Goodrich in Herefordshire*, c. à d. *Lettres écrites par le feu Dr.* SWIFT, *Doyen de St. Patrice à Dublin, & par ſes Amis, depuis* 1710. *juſqu'en* 1742, *recueillies & revues par Mr.* Deane Swift, *Ecuyer*, Vol. IV. V. & VI. *in* 8o. chez *Bathurſt* &c. 1768. On devoit déjà à Mr. *D. Swift* un Eſſai ſur la Vie & les Ouvrages du célèbre Doyen, ſon parent, & la publication de quelques Volumes des *Oeuvres Poſthumes* de ce Docteur. Quant aux Lettres, celles qui forment les trois premiers Tomes, avoient été recueillies par le Dr. *Hawkesworth*, & elles parurent en 1766. Celles que nous annonçons à préſent ſont en général moins intéreſſantes que les premières, & il y en a pluſieurs qu'on auroit du laiſſer dans l'oubli. Mais il s'en trouve auſſi un bon nombre, qui ſont très dignes d'un des plus ingénieux & des plus originaux Ecrivains, que la Grande Bretagne ait produits, & qui ſont pleines de ſel, de gaieté, de vues utiles, & d'anecdotes ſur l'hiſtoire ſécrette de la Cour, du Miniſtère, & des cabales de ce temps-là.

Another

Another Traveller! &c. c. à d. *Encore un Voyageur! ou Remarques ſuperficielles & obſervations triviales faites en voyageant dans une partie des Pays-Bas, à la fin de l'année* 1766, *par* CORIAT Junior, 1768. deux Vol. *in* 12. chez *Johnſon*. L'ancien *Coriat* étoit un Ecrivain bouffon, qui au commencement du dernier ſiècle, publia divers Ouvrages burleſques, où parmi des plaiſanteries aſſez mauvaiſes, il s'en trouvoit d'excellentes. L'Auteur, qui a modeſtement pris le nom de CORIAT *Junior*, eſt tout auſſi plaiſant que ſon devancier, mais il a bien plus de décence, de goût & même d'eſprit. Le nom de nouveau *Torick* (1) lui auroit mieux convenu. Il a viſiblement voulu imiter l'ingénieux *Sterne*, & quoi qu'il lui ſoit ſans doute inférieur, parce que *Sterne* eſt peut-être inimitable, il en approche beaucoup par la gaieté, la fineſſe, & la connoiſſance du cœur humain.

The preſent State of the Nation: particularly with reſpect to its Trade, Finances &c. addreſſed to the King and both Houſes of Parliament, c. à d. *L'Etat préſent de la Nation*

(1) *Biblioth. des Sc.* Tome XXIX. Part. I. *pag.* 214.

tion, particulièrement à l'égard du Commerce, des Finances &c. Ouvrage adreſſé au Roi & aux deux Chambres du Parlement, 1768. in 8o. pp. 100. chez *Almon.* Cet Ouvrage a fait beaucoup de bruit en Angleterre, & il s'en eſt débité trois Editions dans l'eſpace de peu de mois. On croit aſſez généralement qu'on le doit à Mr. GRENVILLE, ancien Miniſtre d'Etat, & il eſt vrai qu'on y reconnoît ſes principes, ſon ſyſtême, ſa maniére de penſer & d'écrire. D'autres cependant l'attribuent à Mr. MANDUIT, Auteur des *Conſidérations ſur la Guerre d'Allemagne.* Quoi qu'il en ſoit, la Brochure que nous avons ſous les yeux, ne peut avoir été écrite que par un Politique du premier ordre, & profondément inſtruit de la ſituation actuelle de la Grande Bretagne. Il fait d'abord un brillant tableau des ſuccès que les Anglois eurent dans la dernière guerre; mais il montre que ces ſuccès leur devinrent funeſtes, qu'ils avoient un très grand beſoin de la Paix, & que rien ne pouvoit leur arriver de plus heureux que de la conclure au temps où elle ſe fit. Rien de plus éblouiſſant, dit-il, que nos conquêtes, mais nos victoires dans les Contrées mal ſaines de l'Amérique, épuiſoient l'Angleterre d'hommes, les impôts & la dette nationale croiſ-

ſoient

ſoient à un point effrayant, la cherté devenoit exceſſive, les Manufactures tomboient, le Commerce & la Navigation diminuoient de jour en jour. Les Vaiſſeaux étoient, en grande partie, équipés de gens de mer étrangers, qui, à la paix, retourneroient dans leur patrie, & emporteroient avec eux les profits de notre commerce. Les déſaſtres de la France étoient ſans doute fort grands; mais n'ayant plus de crédit elle ne faiſoit plus de dettes, la main d'œuvre ne renchériſſoit pas, & les manufactures ſe ſoutenoient. La Marine de la France étoit ruinée, & elle ne pouvoit pas faire avec ſûreté le commerce de mer; mais celui de terre lui étoit libre, & au moyen de ſa Ligue avec l'Eſpagne elle s'étoit aſſuré le commerce excluſif de cette Monarchie. Ses Armées en Allemagne n'avoient pas encore pu s'emparer de l'Electorat d'Hannovre, mais elles ſe maintenoient toujours ſur le terrein où la première Bataille avoit été donnée. D'année en année elles devenoient plus aguerries, & leurs pertes fréquentes ne ſervoient qu'à remplir leurs Régimens de meilleurs Soldats. La conquête de Hannovre devenoit donc, à chaque Campagne, plus probable; d'autant plus que l'Armée du Prince Ferdinand étoit conſidérablement affoiblie

foiblie par la difficulté de faire des recrues. N'ayant plus ni Marine à ſoutenir, ni Colonies à protéger, la France pouvoit employer toutes ſes forces ſur le Continent & y faire une Guerre offenſive. Quoique ſes revenus fûſſent fort diminués, ils étoient toujours ſuffiſans à entretenir en Allemagne une Armée beaucoup plus forte qu'aucune de celles qu'on y eût encore envoyées, & il étoit à préſumer que les affaires ne tarderoient pas à prendre de ce côté là un tour plus avantageux. Il y avoit donc toute apparence que les François ſe rendroient enfin maîtres de l'Electorat de Hannovre, tandis que les Eſpagnols de leur côté feroient la conquête du Portugal, équivalent plus que ſuffiſant pour l'Amérique & pour en aſſurer la reſtitution à la Paix, ſuppoſé même que toute l'Amérique tant l'Eſpagnole que la Françoiſe, fût perdue. La prudence vouloit que les Anglois terminaſſent la Guerre, avant que les ennemis ſe fuſſent emparés de Hannovre & du Portugal: c'étoit le moment de la finir avec honneur & avec avantage; & le bon génie de l'Angleterre détermina les Rois de France & d'Eſpagne à ſouhaiter la Paix. Elle fut telle, pour les Anglois, que jamais, au commencement de la Guerre, ils n'eûſſent oſé en ſouhaiter une ſi avantageuſe; mais lors-

lors qu'elle ſe conclud, ils ſe trouvèrent accablés du poids d'une dette immenſe de 148 millions de livres ſterling, dont les intérêts ſe montent annuellement à prés de 5 millions. L'Auteur dépeint avec les couleurs les plus ſombres, la ſituation critique & dangereuſe où l'Angleterre ſe trouve par une dette ſi énorme, & par les ſuites naturelles qu'elle doit avoir ſç. la cherté des vivres, la rareté de l'argent monnoyé, la décadence des manufactures & celle du commerce. " Si, *dit-il*, la balance de notre commerce continue à diminuer, & ſi elle nous devient déſavantageuſe, nous n'aurons plus aſſez d'eſpéces pour payer nos créanciers étrangers, & il ne nous reſtera que du papier pour faire le commerce intérieur. Situation funeſte dont nous ſemblons approcher à grands pas, mais dans une profonde ſécurité, ſans ſouci & ſans prévoyance, tranquilles ſur le bord du précipice, & inſenſibles aux calamités qui nous menacent. Une ame à qui il reſte quelque ſenſibilité pour les miſéres de ſa Patrie, ne ſauroit enviſager un tel avenir ſans horreur, & un cœur ſuſceptible d'humanité doit être incapable d'en ſoutenir la deſcription. " Tout cela paroîtra ſans doute bien exagéré, & l'on portera peut-être le même jugement ſur ce que l'Auteur dit de

la

la ſituation morale de l'Angleterre. S'il faut l'en croire le Peuple eſt vicieux, débauché, ſéditieux, & il mépriſe toute autorité; le Gouvernement eſt relâché dans tous ſes reſſorts. Les Grands ne ſont guidés que par leur intérêt propre & perſonnel; l'amour de la Patrie eſt preſque totalement éteint; & un malheureux eſprit de corruption a infecté tous les ordres de la Nation. Ceux qui ſont à la tête des affaires ont perdu la confiance du Peuple, & le reſpect même pour le Parlement diminue de jour en jour. Les partis qui déchirent aujourd'hui l'Angleterre n'ont point de principes fixes, n'ont d'autres vues que l'intérêt particulier, & ſont bien plus dangereux que ne l'étoient autrefois les Whigs & les Torys. Lors que la diſtinction de Whigs & de Torys, de haute & de baſſe Egliſe, ſubſiſtoit, la Nation étoit diviſée, & chaque parti tenoit à des maximes auxquelles il auroit tout ſacrifié: c'eſt que l'on agiſſoit par principes; s'il y avoit des gens qui cherchaſſent à altérer la Conſtitution, il s'en trouvoit quantité d'autres qui auroient verſé leur ſang pour la maintenir. Mais l'abolition des noms de parti ſemble avoir détruit tous les principes publics; & les fréquens changemens de Miniſtres les expoſant

tous à la haine publique, & rompant tous les liens d'aſſociation, le Peuple ne ſait plus à qui donner ſa confiance. Quelque triſte & quelque dangereuſe que la ſituation de l'Angleterre paroiſſe à notre Auteur, il ne la croit cependant pas entièrement déſeſpérée; & pour guérir le mal, pour ſoulager le Peuple, pour payer les dettes, pour faire reſpecter les mœurs, pour rendre de l'énergie au Gouvernement & de la vigueur à l'Etat, il propoſe divers moyens très ſages, qu'il faut voir dans l'Ouvrage même.

Obligés à conſerver de l'eſpace pour la Table des Matières, nous renvoyons au Trimeſtre prochain les Nouvelles des Provinces Unies.

TABLE

TABLE
DES
MATIERES,
Contenues dans le Trentième Tome
DE CETTE
BIBLIOTHEQUE.

A.

Académie Royale des Inſcript. & Belles Lettres, Ir. Extr. du T. XXXI. de ſon *Hiſt.* & de ſes *Mém.* 1. Id. Extr. 241.
Agiotage de Londres 383.
Albert Moderne (l') Ouvr. ann. 179.
Alcoran, nouv. Edit. de cet Ouvr. 458.
Ali & Bozalda, Conte Oriental 156.
Alletz (Mr.) ann. de ſon Ouvr. intit. *Les Princes célèbres qui ont regné dans le Monde* 442.

Amérique, (Colonies Angloiſes de l') ſi les Anglois ont du y établir des impôts 388. *Hiſtoire Générale de l'Amérique*, ann. de cet Ouvr. du P. *Touron* 438.

Ammon (Mr. le Baron d') ann. de ſa *Généalogie des Rois & Princes de l'Europe* 453.

Angleterre, 1e. Extr. du *Mémoire* de Mr. *Grenville* ſur les Finances & ſur le Commerce de l'Angleterre, 81. IId. Extr. Revenus de l'Anglet. 84. & *ſuiv.* ſes dettes immenſes 91. 462. 480. ce que c'eſt que le fonds d'amortiſſement & divers autres fonds 97. ce que c'eſt que la Liſte Civile 100. *Etat préſent de l'Angleterre*, précis de cet Ouvr. 476. & *ſuiv.* la dernière Paix étoit très néceſſaire à l'Angleterre 478.

Anneau, ſon uſage chez les Anciens 350.

Année Champêtre, ann. de cet Ouvr. du *P. d'Ardène* 181.

Anquetil (Mr.) ann. de ſes *Recherches ſur les anciennes Langues des Perſes* 280.

Anville (Mr. *d'*) idée de ſon Mémoire ſur le Rempart de Gog & de Magog 23. & de ſon Mém. ſur 2. Villes qui ont porté le nom de *Juſtiniana*, 27. ann. de ſon Mém. ſur la Meſure Itinér. Arménn. *ibid.*

Arbres fruitiers (*Traité des*) Ouvr. ann. 180.

Ardène (le P. d') ann. de ſon *Année Champêtre* 181.
Arithmétique (*Elémens d'*) éloge de cet Ouvr. de Mr. *Blaſſière* 215.
Art de réduire le fer en fil d'archal 173.
—— *d'exploiter les Mines de Charbon de terre* 173.
Aſpaſie, ſa *Vie* par Mr. *de Burigny* 14.
Attiques (*les dix Orateurs*) leurs Ouvr. 153.
Avis aux Capitaliſtes, notice de cet Ouvr. 462.

B

Bachmann (Mr.) notice de ſes *Documens pour ſervir à l'Hiſt. de la Captivité de Philippe le Magnanime* 201.
Bains, voyez *Zuckert*.
Banqueroutes qui ſe firent en 1763. dans pluſieurs Villes de l'Europe 381.
Baretti (Mr.) Extr. de ſa *Relation des mœurs & des uſages d'Italie* 396.
Baſter (Mr.) ann. de ſa *Lettre ſur la Génération des Animaux & des Plantes* 209.
Beau (Mr. *le*) le Cadet, précis de ſon *Mémoire* ſur les Paraſites 9; & d'un autre Mémoire ſur une Fête donnée par *Ptolemée Philadelphe* 16.

Beaumont (Mme. *le Prince de*) notice de ſon *Magazin des Pauvres* &c. 210.
Belles-Lettres (*L'enſeignement des*) ann. de cet Ouvr. du P. *de Fraiſſinet* 169.
Belley (Mr. l'Abbé) ann. de quelques Mémoires de cet Académicien 22. 25.
Bible Allemande, voyez *Naſt.*
Bibliotbèque du Comte *Pertuſati*, elle contient plus de 100000. Volumes 400.
Blackwell (le Dr.) ann. de la Trad. Franç. du IIIe. Tome de ſes *Mémoires de la Cour d'Auguſte* 170.
Blaſſière (Mr) ann. de ſes *Elémens d'Arithmétique* 215.
Bode (Mr. *C. A.*) ann. de ſon Ouvr. intit. *Pſeudo Critica Millio Bengeliana* 182.
Boeger, lâche complaiſance de ce Savant 108.
Boehmer (Mr. *G. L.*) ann. de ſes *Electa Juris Civilis* 191.
Bonamy (Mr.) idée de ſon Mémoire ſur les Peuples *Meldi* 24.
Bruyère (Mr. *de la*) critiqué 282. & *ſuiv.*
Bugenhagen, ſon portrait 68.
Burigny (Mr. *de*) ann. de pluſieurs Mémoires de ſa façon 14. 16.

C.

Campagne (M. *de*) ann. de ſon Ouvr. intit. *Principes d'un bon Gouvernement* 456.

Cannegieter (Mr. *H.*) Extr. de ſes *Obſervations ſur le Droit Romain* 335.

Capitaliſtes, (*Avis aux*) ann. de cet Ouvr. 462.

Captivité, ſi elle donne un juſte droit de divorce 348.

Caraccioli (le Marquis) jugement ſur ſon *Dictionn. Critique, Pittoreſque & Sentencieux* 166.

Caylus (M. le Comte *de*) notice de divers de ſes Mémoires 5. & *ſuiv.* 15.

Celſe, voyez *Cloſſ.*

Cérémonies dans la Religion, leur abus 58.

Chreſtomathia Græca Poetica, ann. de cet Ouvr. de M. *Harles* 198.

Chronologie des Rois de Juda & d'Iſraël, nouvelle manière de l'accorder, & précis d'un Mémoire de M. *Gibert* ſur ce ſujet 242.

Chymie, voyez *Pörner.*

Cloſſ (Mr. *F.*) ann. de ſes Obſervat. Critiques ſur *Celſe* 205.

Coeliaque (*affection*) ce que c'eſt 461.

Colonies, voyez *Amérique.*

Communion ſous les deux eſpèces 61.
Conquérans, ce qu'il faut en penſer 287. & *ſuiv.*
Coquilles, voyez *Knorr.*
Coriat, junior, ann. des Voyages de ce Pſeudonyme 476.

D.

Débiteur, explication de la Loi des *XII.* Tables qui ſtatuoit la ſection ou la diviſion d'un débiteur 352.
Demoſthène, voyez *Reiske.*
Dennis (le P.) ann. de ſa Trad. Allem. des *Poéſies d'Oſſian* 453.
Dictionnaire Critique, Pittoresque & Sentencieux, jugement ſur cet Ouvr. 166.
——— *de Chymie*, ann. de ſa Trad. Allem.) voyez *Pörner.*
Dieze (M.) ann. de ſa Traduct. Allem. de l'Hiſt. de la Poéſie Espagnole par *Velasquez* 461.
Diodore de Sicile, défenſe de cet Hiſtorien 3.
Diſſertation ſur les Cauſes qui arrêtent les progrès de la Juriſprud. Natur. Extr. de cet Ouvr. de M. *Wichers* 106.
Divorce, voyez *Captivité.*
Doddrige (le Dr.) ann. de la Trad. Franç. de

de ſon *Cours de Lectures ſur la Métaphyſ. la Morale & la Théol.* 203.

Dorat (Mr.) ſa Traduct. Franç. de *Selim & Sélima*, Poëme Allem. de M. *Wieland* 128.

Dow (M.) notice de ſa Traduct. Angl de l'*Hiſtoire de l'Indouſtan* par *Férishta* 465. & *ſuiv.*

Droit Romain (*Obſervations ſur le*) Extr. de cet Ouvr. de M. *Cannegieter* 335.

Duel, ſon origine 299 combien il eſt condamnable *ibid.* & *ſuiv.*

Dubamel du Monceau (M.) ann. de ſon Ouvr. intit. *Art. de réduire le fer en fil.* &c. 173. & de ſon *Traité des Arbres fruitiers* 180.

Dupuis (M.) notice de ſes *Obſervations ſur quelques traits de l'Hiſtoire Egyptienne* 3. & de ſes *Remarques ſur l'Iphigénie en Tauride* 18.

E.

E *Aux minérales*, voyez *Zuckert.*

Eclogue, voyez *Virgile.*

Egypte, Obſervations ſur quelques traits de l'Hiſtoire Egyptienne, par M. *Dupuis* 3. habileté des Egyptiens dans la Méchanique 5. il devient de plus en plus vraiſem-

ſemblable que la Chine n'eſt qu'une Colonie de l'ancienne Egypte 6. les Aſſyriens, les Mèdes & les Perſes ont tiré leurs connoiſſances de l'Egypte *ibid.* notice d'un Mémoire de M. *de Caylus* ſur la Porcelaine de l'ancienne Egypte 8.

Encyclopédie, Proſpectus d'une nouv. Edit. de cet Ouvr. 211.

Eſaïe XXV: 7. Explicat. de ce paſſage 374.

Eſpagnole (*Poéſie*) voyez *Dieze.*

Etat préſent de la Nation Angloiſe, précis de cet Ouvr. 476. & *ſuiv.*

Exercices & Thêmes, notice de cet Ouvr. 454.

F.

Feriſhta (*Mahomet Caſim*) notice de ſon *Hiſtoire de l'Indouſtan* 465.

Figures du Sens & de la Diction, ce que c'eſt 140.

Flora Danica, ann. de cet Ouvr. de M. *Oeder* 217.

Fontenelle (M. *de*) mot de cet Auteur 448.

Foucher (M. l'Abbé) notice de ſon *Traité de la Religion des Perſes* 281.

Fraiſſinet (le P. *de*) ann. de ſon Ouvr. intit.

intit. *L'enſeignement des Belles-Lettres* 169.
Froriep (M.) nouv. Edit. qu'il donne de l'*Alcoran* 458.

G.

Galerie de Portraits &c. ann. de cet Ouvr. 441.
Garnier (M.) voyez *Hiſtoire de France.*
Gellert (M.) ſes *Oeuvres* traduites en Allemand par M. *Touſſaint*, Extr. 71.
Généalogie, voyez *Ammon.*
Génération des Animaux & des Plantes, ann. d'une Lettre de M. *Baſter* ſur ce ſujet 209.
Généroſité (trait de) 35.
Genèſe X: 4, 5, explicat. de ce paſſage 22.
Gens de Lettres, voyez *Tiſſot.*
Gibert (M.) précis de ſon *Mémoire ſur la Chronologie des Rois de Juda & d'Iſraël* 242. ann. de 2 autres Mémoires de cet Académicien 252.
Gloire, ce que c'eſt 286 & *ſuiv.*
Gog & Magog voyez d'*Anville.*
Goldoni, Trad. Allem. de ſes *Comédies* 460.
Gongora, Traduction Allem. de ſes *Romances* 184.

Gouvernement, voyez *Campagne.*
Gozzi (*Carlo*) éloge de cet Auteur Dramatique 400.
Grandeur d'ame, ce que c'eſt 289.
Gravelle, voyez *Thé.*
Grenville (M.) ſon *Mémoire ſur le Commerce & ſur les Finances de l'Angleterre* Ir. Extr. 81. IId. Extr. 379.

H.

Hayles (M. *T.* C.) ann. de ſa *Chreſtomathia Græca Poetica* 198.
Héréſies, voyez *Walch.*
Héroddote, défenſe de cet Hiſtorien 3.
Hirſchfelds (M.) ann. de ſon *Eſſai ſur le grand Homme* 460.
Hiſtoire Eccléſiaſtique par M. *Schroeckh* 190.
——— ——— ——— (*Mém. pour ſervir à l'*) par M. *Riederer* 197.
——— *de France*, par M. *Garnier*, ann. des Tomes XIX & XX. 171.
——— *Générale de l'Amérique* par le P. *Touron*, ann. de cet Ouvr. 438.
——— *de l'Indouſtan*, par *Ferishta*, notice de cet Ouvr. 465. & *ſuiv.*
——— *de la Réformation*, ou *Mémoires de Jean*

Jean Sleidan, Extr. des Tom. II. & III. 52.
Hiſtoire & Mémoires de l'Acad. Roy. des Inſcript. & B. L. Ir. Extr. du T. XXXI. 1. IId. Extr. 241.
——— *des Héréſies*, ann. du T. 4. de cet Ouvr. de M. *Walch* 190.
Homme (*Grand*) voyez *Hirſchfeld*.
Honneur, ce que c'eſt 295. & *ſuiv.*

I.

Jacobi (Mr.) ann. de ſa Trad. Allem. des *Romances* de *Gongora* 184.
Jean Fréderic, Duc de Saxe, ſon caractere 69.
Jéruſalem (l'Abbé *de*) notice de ſes *Conſidérations ſur les principales Vérités de la Religion* 463.
Jeune Homme (*le*) Extr. de cet Ouvr. 313.
Inde, notice de divers Mémoires de M. *Mignot ſur les anciens Philoſophes de l'Inde* 253. les Sciences ſont plus cultivées aux Indes qu'on ne le croit communément 466.
Indouſtan, voyez *Hiſtoire*.
Iphis & Aglaé, ann. de ce Roman 451.
Italie (*Relation des mœurs & des uſages*

Ex-

Extr. de cet Ouvr. de M. *Baretti* 396. population de l'Italie 399.

Jurisprudence Naturelle, cauſes qui arrêtent ſes progrès 106.

Juſtification, la diſpute des Catholiques Rom. & des Proteſtans ſur ce ſujet, n'eſt qu'une diſpute de mots 54.

Juſtiniana, ann. d'un Mémoire de M. d'*Anville* ſur 2 Villes qui ont porté ce nom 27.

K.

Kluit (Mr.) ann. de ſon Ouvr. ſur les Articles Grecs &c. 205.

Knorr (Mr.) ann. de la Trad. Holland. de ſon Ouvr. ſur les *Coquilles* 208

Krebs (Mr. *J. T.*) ann. de ſon Ouvr. ſur les Traités que les Romains avoient faits avec les Juifs 188.

L.

Laurent (M. *J. N.*) ann. de ſon Ouvr. ſur les Reptiles 452.

Lenglet du Freſnoy (Mr. l'Abbé) not. de la 4e. Edit de ſa *Meth. pour étudier la Geogr.* 171.

Lettres au Chevalier de Luzeincour, par une jeune Veuve notice de ce Roman 445.

——— *du Dr. Swift*, ann. des Tomes 4, 5, & 6 de cet Ouvr. 475.

M.

M.

Machiavel, ſon *Prince* eſt une ſatyre contre les Tyrans 207.
Magazin des Pauvres &c. idée de cet Ouvr. 210.
Major (Mr.) ſon Ouvr. ſur les Ruines de Pæſtum 473.
Maladies des Gens de Lettres, leurs cauſes 120.
——— ——— *Nerfs*, leurs cauſes 123.
Mariage (*Traité du Contrat de*) Ouvr. ann. 169.
Martyr (*Pierre*) ſon portrait 66.
Médailles de Tarſe & d'Anazarbe 25.
Meidi, ce que c'étoient que ces Peuples 24.
Mémoire ſur les Finances & ſur le Commerce de l'Angleterre, par M. *Grenville*, Ir. Extr. 81. IId. Extr. 379.
Mémoires de la Cour d'Auguſte, tirés de l'Anglois du Dr. *Blackwell* &c. ann. du IIIe. Tome 170.
——— *pour ſervir à l'Hiſt. Eccléſ. par* M. *Riederer*, Ouvr. ann. 197.
——— *ſur des Perſonnes & des Familles célèbres de la Baſſe-Saxe* 202.
Métempſycboſe, ce dogme étoit autrefois répandu dans tout l'Orient 261.
Méthode pour étudier la Géographie, nouv. Edit. de cet Ouvr. de l'Abbé *Lenglet du Fresnoy* 172.

Mi-

Michaëlis (M.) Extr. de ſa *Diſſertation ſur la Langue Syrienne* 373.

Mignot (Mr. l'Abbé) notice de ſes Mémoires ſur *les anciens Philoſophes de l'Inde* 253.

Miller (Mr.) ſon Ouvr. ſur les Ruines de Pæſtum 472.

Minéralogie (*Amuſemens de*) Ouvr. ann. 187.

Morand (Mr.) ann. de ſon *Art d'exploiter les Mines de Charbon de terre* 173.

Morbec (*Guillaume de*) Dominicain du XIII. Siècle, ſa Traduct. de quelques Ouvr. de Proclus 17.

Morgben (Mr. *Philippe*) ſes *Vues des Ruines de Pæſtum* 472.

Moſaïque, voyez *Peinture*.

N.

NAſt (Mr. *J.*) ann. de ſa Diſſert. ſur les 6. premières Editions de la Bible Allem. 199.

Nauze (Mr. *de la*) précis de ſa Diſſert. ſur le *ſujet de la IVe. Eclogue de Virgile* 18. & *ſuiv.*

Nerfs, cauſes de leurs maladies 123.

Nobleſſe, c'eſt une inſtitution très ſage 304. & *ſuiv.* ſes avantages 309. & *ſuiv.*

Nourjahad, notice de ce Roman 451.

O.

Oeder (Mr.) ann. de ſa *Flora Danica* 217.
Orateurs Attiques (*les dix*) leurs Ouvr. 152.
Oſſian, ann. d'une Traduction Allemande de ſes *Poéſies* 453.
Ouvrages Dramatiques, leur utilité 30. & *ſuiv.*

P.

Pæſtum, Hiſtoire de cette Ville 469 diverſes Deſcriptions de ſes *Ruines* 470. & *ſuiv.*
Paradoxes Moraux & Littéraires, Ir. Extr. de cet Ouvr. 29, IIe. Extr. 282.
Paraſites, ce nom n'avoit pas autrefois un ſens odieux. Précis d'un Mémoire de Mr. *le Beau* ſur les Paraſites 9.
Parties du Jour, voyez *Quatre.*
Paul d'Egine, particular. de ſa vie 193.
Payens, ſi l'on peut eſpérer leur ſalut 63.
Peinture en Moſaïque, ce que c'eſt 174. Hiſtoire de cet Art *ibid.* Ouvr. ſur ce ſujet *ibid.*
Perſes, recherches ſur leurs anciennes Langues & ſur leur Religion 280. 281.

Pertuſati (M. le Comte) ſa Bibliothèque eſt de plus de 100000. Volumes 400.
Philas (*Manuel*) Edition de ſes Poéſies 189
Philemon & Baucis, Drame trad. de l'Allemand 401.
Philippe le Magnanime, Landgrave de Heſſe, voyez *Bechmann*.
Philoſophes Indiens, voyez *Mignot*.
Pichon (Mr. l'Abbé) voyez *Saurin*.
Pierre. voyez *Thé*.
Pierre ſpéculaire, ce que c'eſt 176.
Pierre Martyr, voyez *Martyr*.
Poéſie Allemande, ſes progrès 131.
Porcelaine de l'ancienne Egypte, ann. d'un Mémoire ſur ce ſujet 8.
Pörner (Mr.) ann. de ſa Trad. Allem. du *Dictionn de Chymie* 459.
Poete (Mr. l'Abbé *de la*) ann. des T. 7. & 8. de ſon *Voyageur François* 171.
Princes célèbres qui ont regné dans le Monde, ann. de cet Ouvr. de Mr. *Alletz* 442.
Principes de la Religion & de la Morale, voyez *Saurin*.
——— *d'un bon Gouvernement*, ann. de cet Ouvr. 456.
Proclus, notice d'un MS. contenant quelques-uns de ſes Ouvrages 17.

Ptolémée Philadelphe, magnifique Fête qu'il donna à Alexandrie 16.
Putter (Mr. *J. S.*) ann. de ſes *Tables Généalogiques* 197.

Q.

Quatre Parties du Jour (*Les*) Extr. de ce Poëme de Mr. *Zacharie* 363.

R.

Reiske (Mr.) Proſpectus de l'Edition qu'il prépare de Démoſthène 185.
Religion, voyez *Jéruſalem.*
Reliques ridicules 55.
Reptiles, voyez *Laurent.*
Riederer (Mr. *J. B.*) ann. du IVe. T. de ſes *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. Eccléſ. & à l'Hiſt. Littér.* 197. Et du Ir. T. de ſes *Diſſertat. ſur l'Hiſt. Eccléſ.* &c. 198.
Rochefoucault (Mr. *de la*) Critique d'une de ſes penſées 448.
Romances de *Gongora*, traduites en Allemand 184.
——— Allemandes 185.
Romans, leur utilité 30. & *ſuiv.*
Rubnkenius (Mr.) ſon Edition de *Rutilius Lupus* 140.
Ruſſie, la petite vérole y eſt fort bénigne 195.

nombre de ſes habitans 196. diverſes obſervations ſur le nombre des morts 196. & *ſuiv. Annales de Ruſſie*, Ouvr. ann. 203.

Rutilius Lupus. Extr. de ſes *deux Livres des Figures du Sens & de la Diction* 140.

S.

Salut des Payens 63.

Sandifort (Mr.) ann. de ſon *Tréſor de Diſſertat. de Médecine* 211.

Santé des Gens de Lettres, voyez *Tiſſot*.

Saurin (*Jacques*) *Principes de la Religion & de la Morale. Extraits des Ouvrages* de ce Miniſtre, par l'Abbé *Pichon* 161.

Schlözer (Mr.) notice de ſon Ouvr. ſur la bénignité de la petite vér. en Ruſſie 195. & de ſes Annales de Ruſſie 203.

Schroeckh (Mr.) ann. de ſon *Hiſt. Eccléſiaſt.* 190.

Schulze (Mr.) ann. de ſa nouv. Edit. de *Théodoret* 457.

Selim & Sélima, Poëme Allemand de *Mr. Wieland*, trad. en Franç. par Mr. *Dorat*, Extr. 128.

Sleidan, (*Jean*) Extr. des Tom. II. & III. de ſes Mémoires 52.

Sotben (M.) ann. de ſa Diſſertat. ſur l'*affection Coeliaque* 461.
Souflot (Mr.) ſes Plans & ſes Deſſins de *Pæſtum* 471.
Syrienne (*Langue*) Extr. d'une Diſſertation de Mr. Michaëlis ſur cette Langue 373. utilité du Syriaque 375. il ne diffère preſque point du Chaldaïque *ibid.* Chreſtomathie Syrienne 377.
Swift (le Dr.) ann. des Tomes 4, 5. & 6. de ſes *Lettres* 475.

T.

Tarſe, Médailles de cette Ville 25.
Teſtamens, ils n'étoient valides chez les Romains que pendant dix ans 340. on ne manquoit jamais d'y témoigner ſa reconnoiſſ. pour les amis & les bienfaiteurs, ſon reſſentiment & ſon mépris pour les ennemis 341.
Tharſis, conjectures ſur ce Pays 22.
Thé, ſon utilité contre la Gravelle & la Pierre 126.
Thêmes & Exercices, précis de cet Ouvr. 454.
Théodoret, nouv. Edit. de cet Auteur 457.
Tiſſot (Mr.) Extr. de ſon Ouvr, intit. *De la ſanté des Gens de Lettres* 113.

Touſſaint (Mr.) ſa Traduct. Franç. des Oeuvres de Mr. *Gellert*, Extr. 71.
Tréſor de Diſſertat. de Médecine, ann. de cet Ouvr. de Mr. Sandifort 211.

V

*Vela*ſ*quez*, voyez *Dieze*.
Vérité, juſqu'où on eſt obligé de la profeſſer & de la défendre publiquement 65.
Vérole (*Petite*), ſa bénignité en Ruſſie 195.
Virgile, précis d'une Diſſertat. ſur le ſujet de ſa VIe. Eclogue 18.
Vocabulaire François (*Le grand*) ann. des Tomes V & VI. de cet Ouvr. 440.
Vogel (Mr. *G. F. L.*) ſon travail ſur les Notes de *Vatable*, 183.
Vogel (Mr. *R. A.*) ann. de ſes *Opuſcules de Médecine*. 193. & de ſa Diſſertat. ſur *Paul d'Egine* ibid.
Voyageur François (*Le*) ann. des T. 7. & 8. de cet Ouvr. de Mr. *de la Porte* 171.

W.

Walch (Mr. *C. F. W.*) ann. du T. 4e. de ſon *Hiſtoire des Héréſies* 190.

Werns-

Wernsdorf (Mr. G.) ann. de ſon Edition des Poéſies de *Philas* 189.
Wichers (Mr.) Extr. de ſa Diſſert. ſur les cauſes qui arrêtent les progrès de la Juriſprud. Natur. 106. notice de ſa Diſſert. ſur le *Machiaveliſme* &c. 206.
Wieland (Mr.) Extr. de ſon Poëme intit. *Selim & Sélima* 128.

Z.

Zacharie (Mr.) Extr. de ſon Poëme intit. *Les Quatre Parties du Jour* 363.
Zuckert (Mr.) ann. de ſon Ouvr. *ſur les Eaux minérales & les Bains de l'Allemagne* 454.
Zurlauben (Mr. *de*) précis de ſon Mémoire *ſur une Clef antique* 27.

FIN.